TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10769 — 34 PAGES — VENDREDI 14 SEPTEMBRE 1979

Polémique entre M. Méhaignerie et M. Plumb (président de la commission de l'agriculture) **à propos du beurre**
LIRE PAGE 31



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pés. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le débat sur la défense de l'Europe

Un mauvais départ à Strasbourg

C'est un bien mauvais départ que se prépare l'Assemblée européenne élue. Voudrait-il donner raison à ses détracteurs que son bureau, en acceptant d'inscrire à l'ordre du jour une question sur les armements, ne s'y prendrait pas autrement. M. Debré peut triompher : le bureau se prête à ce qu'il a toujours dénoncé, la propension des élus européens à accroître leur pouvoir en toute irresponsabilité sur le terrain le plus dangereux, celui de la défense.

La question posée par un démocrate-chrétien allemand, M. von Hassel, et un conservateur britannique, M. Fergusson, ne manque pas de subtilité : les deux députés demandent à la Commission « de faire savoir si elle a l'intention de prendre langue avec l'OTAN et les services compétents des Etats membres en vue de dresser des programmes communautaires de fournitures d'armements dans le cadre de la politique industrielle ». La référence à la politique industrielle est un alibi : l'industrie relevant de la C.E.E. et les programmes d'armements relevant de l'industrie, la politique d'armement et par ce biais la défense tombent sous la coupe de l'Assemblée.

Simultanément, les deux députés, en suggérant à la Commission de prendre langue avec l'OTAN, ne pouvaient donner à leur question un tour plus provoquant. La Commission est par nature supranationale et l'OTAN (souvent confondue avec les commandements alliés intégrés) une organisation américano-européenne, autant de chiffons rouges agités à plaisir sous les yeux des Français, gaullistes et communistes particulièrement.

En l'occurrence, la politique du gouvernement, jusqu'ici claire, gagnerait à être réaffirmée. Le 14 juillet 1978, l'Assemblée européenne s'était déjà prononcée pour la création d'une agence communautaire pour la production d'armements. M. Davignon, au nom de la Commission, avait jugé une approche communautaire possible tout en soulignant que la défense se situait en dehors du traité de Rome. M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, répondant dans le « Journal officiel » aux inquiétudes de M. Debré et d'un autre député R.P.R., M. Krieg, avait jugé l'attitude de M. Davignon « critiquable ».

Plus équivoque est le point de vue des élus giscardiens. Seuls, a indiqué Mme Veil, les élus R.P.R. et communistes ont jugé, au cours de la discussion du bureau, la question irrecevable. Elle n'avait, dit-elle, « la possibilité de refuser l'inscription. Juridiquement, c'est l'évidence. Mais politiquement, elle pouvait fort bien se battre pour convaincre la majorité du bureau qu'il faisait fausse route.

Cette affaire soulève d'autres questions. D'abord, comme le soulignent les socialistes, l'Assemblée se déconsidérerait en se lançant dans des querelles sans issue plutôt que de traiter les affaires urgentes et manifestement de son ressort : emploi, budget, excédents agricoles, etc.

Ensuite, l'Assemblée déconsidérerait aussi une bonne cause : celle de la défense européenne. En se l'appropriant, au mépris des traités, en suggérant que des responsabilités puissent être dévolues en ce domaine à la Commission et à l'OTAN, les élus européens feignent d'ignorer que la défense et l'armement relèvent nécessairement de la responsabilité des gouvernements. La seule coopération réaliste en la matière ne peut être qu'intergouvernementale. C'est ce que voulait le plan Fouchet — bible de l'Europe gaulliste — et un chapitre du traité franco-allemand. Si les députés européens tiennent à en débattre, il existe pour cela une assemblée consultative compétente, celle de l'U.E.O., qui M. von Hassel devrait moins que quiconque oublier puisqu'il la préside !

Moscou montre un agacement croissant

Moscou s'inquiète de plus en plus ouvertement du débat sur la défense de l'Europe, ouvert il y a quelque temps et régulièrement alimenté depuis. Le dernier de ces incidents — la polémique ouverte par les gaullistes et les communistes français à propos de l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée européenne d'une question concernant la défense — n'a pas échappé non plus à la vigilance des Soviétiques.

De notre correspondant

Moscou. — L'U.R.S.S. manifeste un agacement croissant face à ce qu'elle considère comme une campagne orchestrée par les milieux de l'OTAN pour justifier une relance de la course aux armements sous prétexte de faire face à un « *danger militaire soviétique mythique* ».

L'augmentation du budget militaire américain, la décision du président Carter de déployer les missiles M.X., les discussions autour des armes « euro-stratégiques », le récent séminaire de Bruxelles sur « l'OTAN dans les trente prochaines années » avec l'intervention de M. Kissinger, les articles de la presse occidentale s'interrogeant sur la crédibilité de la dissuasion, la parution presque simultanée de plusieurs livres sur les problèmes militaires, la discussion sur la « bombe franco-allemande » à propos de laquelle les Soviétiques ont relevé « *l'ambiguïté* » de la position officielle de Paris, enfin l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée européenne d'un débat sur les industries de l'armement, tout concourt à nourrir cette inquiétude.

A propos de l'Assemblée européenne, l'agence Tass considérait, le mercredi 12 septembre, qu'il s'agissait « *de faire participer* (cette Assemblée) *à la campagne de propagande menée actuellement par divers organismes du bloc de l'Atlantique-nord pour convaincre l'opinion publique et les gouvernements des divers pays occidentaux de la nécessité d'un nouvel accroissement des dépenses militaires* ».

Ce thème n'est certes pas nouveau dans l'arsenal de la propagande soviétique. Il revient périodiquement dans la presse, surtout au moment des manœuvres de l'OTAN ou des réunions de ses organismes dirigeants. Mais cette année, les Soviétiques ont l'impression de se trouver en présence d'un projet longuement concerté qui risque de les entraîner dans une nouvelle étape de la course aux armements, alors que la ratification du traité SALT 2 est encore incertaine.

Cette ratification est leur préoccupation essentielle. D'abord parce que, pour la première fois, l'accord reconnaît l'U.R.S.S. comme une puissance égale des Etats-Unis. Et ensuite, parce qu'il est censé ouvrir la voie à d'autres négociations sur les autres types d'armement.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

Les luttes politiques en Chine

Une manifestation a eu lieu à Pékin pour une plus grande justice

Une manifestation, groupant un millier de personnes, a eu lieu ce jeudi 13 septembre à Pékin en faveur d'une plus grande justice. Les manifestants — dont une partie étaient venus de province — ont également pris la défense de Mao Tse-toung, dont le troisième anniversaire de la mort n'a donné lieu à aucune cérémonie officielle. La police n'est pas intervenue.

De notre correspondant

Pékin. — Pour la première fois depuis l'hiver dernier, un millier de personnes ont participé, jeudi matin 13 septembre, à une manifestation populaire, sur la place Tien-An-Men. Il s'agissait, en fait, d'une réunion publique, sur les marches du monument aux héros du peuple, réunion qui avait été convoquée par une toute nouvelle organisation, l'Association pour les études démocratiques, scientifiques et socialistes, fondée vingt-quatre heures plus tôt.

Une partie des manifestants était formée de ces « pétitionnaires » provinciaux qui continuent à converger vers Pékin pour tenter d'y obtenir justice et qui campent désormais de manière quasi permanente devant la résidence gouvernementale de Zhung Nan Hai, mais on notait également la présence d'étudiants, d'ouvriers, de petits employés et même de quelques militaires. Les jeunes étaient en majorité.

Pendant près de trois heures, les orateurs se sont succédé, souvent applaudis par la foule. Parmi eux, un ancien soldat, vétéran de la guerre civile et de la guerre de Corée, la poitrine couverte de décorations, a apporté son soutien aux jeunes organisateurs.

Le thème principal de cette manifestation était la revendication d'une plus grande justice. On a parlé longuement des malheureux qui, venus du fond de leur province, tentent de se faire entendre dans la capitale, y sont rejetés, parfois maltraités, renvoyés chez eux, souvent, paraît-il, pour y être arrêtés. Parallèlement, les orateurs ont dénoncé les privilèges dont les dirigeants, en dépit de toutes les promesses et de toutes les campagnes, continuent de jouir et, a-t-on observé, ils ne sont pas les seuls.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

Six mois de S.M.E.

Lire page 31 l'article de PAUL FABRA.

Un entretien avec M. Beullac

• L'école doit inculquer le sens de l'effort et de la générosité
• L'auxiliariat ne peut être qu'un travail d'appoint

Près de treize millions d'élèves sont entrés en classe ce jeudi 13 septembre dans un climat social qui incite peu à l'enthousiasme : l'augmentation du coût de la rentrée et la baisse du pouvoir d'achat de bien des familles, les fermetures de classes, les menaces de chômage qui pèsent sur les jeunes « en formation » et, plus immédiatement, sur les maîtres auxiliaires, en sont les principaux exemples.

Les syndicats d'enseignants ont annoncé diverses actions (pétitions, distributions de tracts et, plus rarement, grèves). Quant à la FEN, qui s'était félicitée des promesses de réemploi de tous les maîtres auxiliaires, elle s'inquiète désormais du fait que « *dans quelques rectorats on s'apprêterait à de nombreux renvois d'auxiliaires* ».

Dans l'entretien que nous publions ci-dessous, M. Christian Beullac s'explique longuement sur le rôle des auxiliaires et développe les orientations prioritaires, selon lui, du système éducatif : volonté de « *qualité* » et de « *sérieux* », sens de « *l'effort* », de la « *générosité* », ouverture sur le monde. Les problèmes ne se posent plus, selon lui en termes de moyens, mais de qualité.

Une nouvelle formation initiale des instituteurs entre en vigueur cette année. Des stages seront d'autre part proposés aux professeurs des lycées et collèges, pendant le temps de travail, mais aussi en dehors.

Le ministre de l'éducation déclare attendre beaucoup de l'évolution de la pédagogie et veut encourager les maîtres à « *l'innovation* ». « *Enseigner,* insiste-t-il, *c'est se remettre soi-même en question à chaque instant.* »

« *Quelques ombres obscurcissent le tableau de la rentrée et notamment l'incertitude qui pèse sur le sort des maîtres auxiliaires. Combien sont menacés de perdre leur emploi ? Combien seront réemployés et dans quelles conditions ?*

— Avant d'évoquer le réemploi des maîtres auxiliaiers, je voudrais aborder le problème des auxiliaires dans son ensemble.

» Pendant un certain nombre d'années, nous avons dû avoir recours à de nombreux maîtres auxiliaires parce que nous n'avions pas assez de professeurs titulaires. Cette période est désormais révolue : dans presque toutes les disciplines de l'enseignement général nous avons fait le plein de professeurs titulaires. Cela signifie que nous n'avons plus autant besoin de maîtres auxiliaires et que leur nombre doit globalement diminuer. Cela signifie aussi que l'auxiliarat ne peut plus être désormais considéré comme la possibilité d'obtenir, sans passer un concours, un emploi d'enseignant stable, à plein temps et pendant plusieurs années. Dans les disciplines où les titulaires sont en nombre suffisant, le rôle de l'auxiliaire est essentiellement d'assurer des suppléances.

» Il s'agit là d'un travail d'appoint, le plus souvent à temps partiel, qui peut convenir à des étudiants qui préparent les concours, mais dont le caractère précaire et strictement limité dans le temps ne doit pas être oublié.

» Il ne faut pas qu'on laisse s'accréditer l'idée qu'on peut faire une carrière d'enseignant dans l'auxiliariat. La voie normale pour entrer dans la fonction publique, et donc dans l'enseignement, ce sont les concours. C'est d'ailleurs là un gage de qualité. Oublier ce principe reviendrait à créer une situation d'injustice pour les étudiants candidats aux concours.

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI
et CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 12.)

Lire page 2 :

« *A quand une rentrée européenne ?* », par Gérald Antoine ; « *L'enseignement et la pensée économique* », par Raymond Boudon, et « *Fonctionnaire de l'accessoire* », par Gérard Rimasson.

Attention, la France !

par MAURICE DRUON
de l'Académie française (*)

Il y a deux manières de regarder la France.

Si l'on ne prend en compte que sa superficie, le chiffre de sa population, ses ressources en matières premières, le volume global de ses productions, c'est une moyenne puissance.

Si l'on considère sa position géographique et stratégique, l'influence séculaire de sa civilisation, ses liens de tous ordres avec les nombreux peuples qui utilisent sa langue, son rang dans le partage des responsabilités internationales, l'indépendance de ses moyens de défense, sa capacité créative, c'est une grande puissance.

De ces deux visions de la France, la première n'est nullement plus « *réaliste* » que la seconde qui s'appuie, elle aussi, sur des réalités. L'homme ne vit pas seulement de statistiques et de technocratie. Et les nations non plus.

Il y a quinze ans, il y a dix ans, nul ne pouvait nier dans le monde que la France y fût une grande puissance, parfois irritante peut-être, mais incontestablement grande. Elle avait une monnaie à laquelle on faisait confiance, un budget équilibré, une activité économique croissante et un niveau de vie qui croissait à proportion ; on lui enviait ses institutions et les succès de sa diplomatie ; et quand elle s'exprimait, à Mexico comme à Phnom-Penh, tout l'univers en résonnait.

C'est peu dire qu'il n'en va plus de même à présent. Or, la France n'a pas moins d'hectares. Le nombre de ses habitants, même si la natalité est faible, n'a pas diminué. Aucune des données vraiment matérielles n'est modifiée. Alors, qu'est-ce donc qui a changé ? Le regard. Le regard que la France pose sur elle-même, ou que, des hauteurs du pouvoir, on invite les Français à poser sur elle. Naguère, nous étions conviés à l'ambition qui soutient l'action des grands peuples. Aujourd'hui, nous sommes incités à nous réduire à nos seules dimensions chiffrables afin de ne plus faire de rêves de grandeur.

Attention ! Le destin des nations n'est jamais étale ; en tout cas pas celui de la France, placée où elle est et étant ce qu'elle est. Il s'élève ou s'effondre. Chaque fois, au cours d'un millénaire d'histoire, que la France a replié les ailes de l'ambition, elle est tombée dans de très grands malheurs. Elle s'est toujours redressée, ce qui autorise l'espérance. Mais elle en a chaque fois payé chèrement le prix.

L'obligation première d'une grande nation, et qui veut le rester, est d'avoir une grande politique étrangère. L'équilibre des alliances est, certes, une règle d'or de la politique extérieure française. Cela ne signifie pas qu'il faille chercher, à tout prix, à être l'allié de tout le monde, car on finit par n'être plus l'allié de personne.

Cette remarque vaut particulièrement pour l'Afrique, dont les destinées importent à la nôtre, fondamentalement. On ne peut pas prétendre tenir indéfiniment les balances égales entre des pays et des régimes résolument antagonistes. Et rien ne sert de courir de l'un à l'autre pour assurer à chacun qu'il ne doit pas prendre ombrage du sourire qu'on a fait au voisin.

Une partie des nations africaines sont liées à l'U.R.S.S., idéologiquement ou militairement. On ne peut pas reprocher à la Russie de jouer son jeu. Un grand empire est forcément expansionniste et se doit de pousser ses pions partout où il le peut. Mais les Russes ne sauraient nous reprocher non plus de veiller à la protection de nos intérêts propres.

(*) Député R.P.R. de Paris, ancien ministre.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Prophétie et prévision

Haroun Tazieff est imprudent. Passe encore d'avoir raison quand on rassure. Mais il est toujours dangereux d'avoir raison quand on annonce la catastrophe.

A la Soufrière comme à l'Etna, le sympathique volcanologue n'entendait faire que des prévisions fondées sur ses connaissances. Mais qui prévoit doit s'attendre à être traité en prophète, et l'on n'aime guère entendre des prophètes de malheur.

Là comme ici, on ne l'a pas suffisamment écouté. A la Soufrière, certains lui en ont voulu de sa clairvoyance, mais la clameur populaire a étouffé leurs voix. Va-t-on cette fois le jeter dans le cratère de l'Etna pour le punir d'avoir vu juste ?

ROBERT ESCARPIT.

APRÈS UNE ÉMISSION TÉLÉVISÉE

La drogue au quotidien

C'est une étrange idée que d'avoir programmé sur TF 1, pour la veille de la rentrée des classes, une émission sur les jeunes et la montée de la toxicomanie. Rude retour au réel pour les parents avec la paisible parenthèse des vacances ! Il y avait, dans l'excellent reportage de Philippe Halphen, de quoi réveiller les doutes, les inquiétudes et les angoisses.

Depuis l'apparition, il y a dix ans, en France, de la toxicomanie dans une partie de la jeunesse, les débats, les enquêtes, les reportages, n'ont pas manqué à la télévision. Tout paraissait avoir été dit et redit, montré et remontré. Mercredi, pourtant, on a eu l'impression de redécouvrir le sujet. Cela tenait à la qualité des interviews et au choix des individus qu'on nous a montrés. Naguère, une émission sur la drogue était un défilé de spécialistes venant fournir des explications contradictoires. Cette fois, ils se sont tenus en retrait, et ce sont surtout les jeunes et leurs parents qui ont pu s'exprimer. Avec une étonnante liberté de ton.

Cette émission marque, de ce fait, une évolution à la fois satisfaisante et dramatique. Satisfaisante parce qu'il est bon que les témoins sortent de la quasi-clandestinité où ils étaient tenus. Pas, ou très peu, de ces interviews en contre-jour qui ajoutent le mystère à l'épaisseur des tragédies individuelles.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 11.)

(Lire page 20 du Monde des livres.)

LE LIVRE ET SON PRIX

- Un point de vue, de Jean PAVLEVSKI.
- Un sondage dans les librairies de Paris et de province.

Le Monde

idées

ÉDUCATION

A quand la rentrée européenne?

par GÉRALD ANTOINE (*)

INAUGURANT le Parlement européen élu au suffrage des peuples, Louise Weiss lui dicta trois devoirs « cruciaux », dont le premier consiste à définir, au sein de toutes les écoles du Marché commun, « un plus petit dénominateur commun, celui de notre culture ».

Un plus petit? Il faudrait pouvoir dire le plus grand, à l'heure où les nationalismes culturels s'exacerbent de tous côtés, faute de découvrir à l'horizon de Strasbourg ou de Bruxelles autre chose qu'une communauté de soucis marchands.

Qu'attendons-nous donc pour engager l'Europe sur les chemins de la civilisation, celle qu'elle sut inventer hier au mépris de ses divergences et de ses querelles, celle *qu'il lui appartient de défendre* en la projetant vers demain. L'école, le lycée, l'Université ont un rôle décisif à jouer dans cette entreprise qui, intéressant l'intellect et la sensibilité des jeunes, les invite à redécouvrir la réalité d'une conscience européenne à travers la marche des idées, le dialogue des littératures et des arts, bref, tout ce qui a façonné jusqu'ici et doit continuer à engendrer dans le futur une Europe solidaire.

Il est trop tard pour que cette révolution passe sur la rentrée de 1979; mais il serait temps d'y songer si l'on veut qu'elle prélude à celle de 1980... ou de 1981.

Il ne s'agit point de mettre sous le boisseau le peu qui, dans les programmes actuels, regarde l'Europe économique et politique, ses structures et ses moyens : bien au contraire, rien ne doit être négligé qui l'améliore. Mais ce n'est pas avec un arsenal de jurisprudences, « illustré » d'organigrammes et de chiffres, qu'on insufflera aux jeunes Européens le désir de vivre et d'agir ensemble.

En revanche, quelle excitation savoureuse éprouveront-ils au contact de ce qui, dans l'ordre des sciences et des techniques, des lettres et des arts, leur rendra sensibles la naissance, les progrès coupés d'aléas, et l'avenir désirable d'une « identité » européenne, faite de divergences surmontées, d'échanges effervescents, de communions heureuses.

On objectera la difficulté du dessein, inhérente à sa nouveauté, le risque de le livrer aux grisailles d'une pédagogie hélée au dépourvu. Le vrai, c'est que le champ d'investigation est si vaste, jusqu'à présent si mal défriché et d'une richesse telle qu'un certain vertige est à craindre ! A quoi pourrait aisément porter remède un passionnant exercice de coopération intellectuelle entre pays européens : pourquoi les ministres des Neuf ayant en charge les domaines éducatif et culturel ne décideraient-ils pas la mise en chantier d'un *thesaurus* où seraient passés en revue, de manière concrète et sans jamais renoncer au charme du détail saisi sur le vif, les itinéraires de l'Europe de l'esprit, depuis l'ère lointaine où les Francs du Nord rencontrèrent les Romains du Sud pour bâtir l'empire carolingien, jusqu'à l'âge présent, autant que jamais en proie aux tourments d'un destin dualiste (1).

Les exemples de miraculeuses alliances

A ce propos, l'on mettra en garde les Neuf contre la tentation de donner au domaine culturel les mêmes frontières qu'au politique et à l'économique : Rome, depuis qu'elle existe, ne va pas sans Athènes, pas plus que, depuis le siècle des Lumières, Moscou ne va sans Paris : allez plutôt à Beaubourg voir comment se mêlent les visages des deux capitales durant les trente premières années du présent siècle.

Autre question de limites et qui n'est pas si simple : fera-t-on entrer les sciences et les techniques dans la ronde des interférences? Il n'y a certes point de découverte en physique ou en biologie à proprement parler européenne; du moins peut-on déceler « une nette spécificité européenne dans la façon de regarder les choses, d'aborder les problèmes » (J. de Rosnay). Et puis, comment isoler dans le passé les sciences des lettres et des arts, alors qu'un Léonard de Vinci, un Descartes, un Pascal, nous prodiguent les exemples de miraculeuses alliances?

Avant d'aborder les principaux modes d'expression de la sensibilité, le futur atlas de l'Europe culturelle gagnera donc à faire place à quelques « héros de l'esprit » qui, transcendant les bornes des Etats comme celles des savoirs, ont fait naître et connaître cette « Europe distincte » dont parlait Valéry : belle revanche de l'interdiciplinarité dans l'internationalité, sur les longues carences d'une école rebelle aux vents du large.

Ce sera là l'occasion, par exemple, de parler comme il se doit d'Erasme, modèle des humanistes, de mettre en rapport ces génies européens de la rationalité qui eurent nom Galilée, Descartes, Newton et Leibniz; de confronter les philosophes des Lumières, de Locke à Voltaire, de Rousseau à Kant; de montrer enfin comment, au long du siècle dernier, il n'y eut plus un combat d'idées qui, livré ici ou là, n'ait gagné bientôt l'Europe entière : de la Révolution dite française à la crise de 1848 et à la naissance du socialisme, tout est européen.

L'« honnête homme » et l'« homme sensible »

Il faut en dire autant des mouvements littéraires et artistiques, vaste et luxuriant univers lié aux précédents, où choisir et ordonner n'ira pas sans peine. L'important est de montrer comment, par étapes, deviennent européens les types et les genres littéraires : si l'« honnête homme » de l'âge classique demeure avant tout de France, le « philosophe » et l'« homme sensible » du suivant sont d'Europe; et que dire du romantisme dont le héros s'appelle aussi bien *Childe Harold*, ou *René*, ou *Werther*... et les interprètes Manzoni, Mickiewicz ou Pouchkine? Avec le symbolisme et ce qui vient à sa suite, les affinités se multiplient à l'envi, cependant que de plus en plus cèdent les barrières entre les arts. Si Baudelaire est l'ancêtre des symbolistes, Wagner est leur vivant inspirateur. Et plus tard qui fera le plus pour le triomphe de l'« esprit nouveau » : Apollinaire le poète ou les peintres cubistes, futuristes et expressionnistes réunis?

Un des chapitres les plus plaisants à écrire de cette histoire foisonnante sera celui de la fameuse « école de Paris », où, dans l'espace de vingt ans, des artistes venus de toutes les contrées d'Europe ont convergé vers Paris pour peindre non pas « français », mais « européen » et « moderne ».

Autre volet étourdissant de richesse : celui de la musique, si tristement absente de nos programmes scolaires. Un seul exemple vaudra emblème : quelques manuels de littérature romantique daignent faire mémoire de Chopin et de Liszt à raison des couples orageux qu'ils formèrent avec George Sand et Marie d'Agoult; mais nul ne s'avise de mentionner ce fait pourtant assez lourd de sens : lorsque Lamartine, Hugo, Musset prodiguent leurs musiques, qui dirige notre Conservatoire? Le Florentin Cherubini ! Notre Opéra? Rossini de Pesare, dont le disciple Bellini fera triompher *la Burma* avant d'aller reposer auprès de Chopin (Polonais fils d'un Lorrain) sous les ombrages du Père-Lachaise.

Mais n'entrons pas plus avant dans le jeu de ceux qui auront mission de composer cette série de fresques appelées à rendre la présence permanente de l'Europe intelligible à la raison et sensible à l'imagination de chacun des adolescents de la Communauté.

Le détail pratique des moyens à mettre en œuvre reviendra sinon aux ministres eux-mêmes, du moins à ceux auxquels ils donneront pouvoir en la matière. L'ouvrage proprement dit pourrait être confié à une équipe par définition européenne autant qu'interdisciplinaire, unissant experts et créateurs.

Les hommes d'expérience poseront à juste titre la question du financement. J'y verrais assez bien associés les Etats, la Communauté, ainsi que la « Fondation européenne » proposée naguère par M. Tindemans et précisément destinée à soutenir les initiatives de l'Europe en matière culturelle. Quant à l'éditeur, il se doit lui aussi d'être européen, ayant à charge de produire l'ouvrage dans toutes les langues de la Communauté et de le diffuser conjointement à l'intérieur des établissements scolaires et universitaires et le plus au large possible dans les rangs du public. Un système d'aide devrait permettre d'appliquer au secteur éducatif un prix de vente plus modeste.

∴

Tout cela ne serait-il qu'un songe de fin d'été? Il appartient aux responsables des destinées culturelles de l'Europe d'en faire le début d'une réalité trop longtemps attendue — ou depuis trop longtemps oubliée : « *Enfin il reste encore une chose vraiment belle et morale : c'est l'association de tous les hommes qui pensent d'un bout de l'Europe à l'autre.* » Ainsi parlait Mme de Staël. Elle était écrivain de chez nous, mais née d'un père genevois, mariée à un Suédois et tenait aux bords du lac Léman, selon le mot de Stendhal, « les états généraux de l'opinion européenne ».

(1) Au début de l'été, M. Christian Beullac a pris l'initiative de saisir la conférence des ministres européens de l'éducation d'un projet de cette sorte. Celui-ci pourrait faire bientôt l'objet d'une étude commune. (N.D.L.R.)

(*) Président du Centre d'information et documentation jeunesse.

La place de la pensée économique

par RAYMOND BOUDON (*)

BIEN qu'elle concerne directement le phénomène de l'éducation, bien qu'elle soit largement diffusée de par le monde dans ce qu'il est convenu d'appeler les milieux spécialisés, la théorie du capital humain n'est guère connue du public concerné par la réflexion sur l'éducation.

Cette théorie d'abord élaborée à l'université de Chicago, il y a une vingtaine d'années, avait l'ambition, nous dit Jean-Claude Eicher (1), « en appliquant l'analyse économique à l'éducation, de contribuer à analyser des phénomènes jusque-là mal expliqués par la théorie néo-classique, en particulier dans le domaine de la répartition des salaires ».

Les principes élémentaires de la théorie sont très simples : un individu qui décide d'élever son niveau d'instruction d'un, deux, trois crans ou plus, au-delà de la scolarité obligatoire, peut être assimilé à un agent économique qui choisirait d'investir *maintenant* pour recueillir *ultérieurement* des bénéfices économiques et sociaux accrus. L'éducation est ainsi traitée comme un investissement qui rapporte à l'individu, mais aussi à la collectivité (le capital humain incorporé sous forme d'éducation par les individus étant considéré comme un des facteurs explicatifs de la croissance économique).

Que la théorie du capital humain ait quelque vertu, cela ne fait pas de doute. Elle explique bien la liaison persistante qu'on observe entre niveau d'instruction et salaires : plus le niveau d'instruction est élevé plus le salaire est en moyenne élevé. Cette proposition reste vraie en dépit de la dévaluation des diplômes.

Le rang social dépend de son côté, comme le revenu, du niveau d'instruction.

En revanche, il est beaucoup plus difficile de rendre compte d'autres phénomènes dans le cadre de cette théorie. Il est vrai qu'*en moyenne* rang social et revenu dépendent du niveau d'instruction. Mais, en même temps, ces liaisons statistiques apparaissent universellement comme faibles. De sorte qu'un individu en particulier a beaucoup de chances d'avoir un rang ou un revenu plus bas que son voisin, même s'il a un niveau d'instruction plus élevé (et réciproquement). Ce point est mal *expliqué par la théorie* du capital humain. Elle explique mal également que la démocratisation de l'enseignement, *lente, mais incontestable, qu'on a observée dans les sociétés* industrielles au cours des deux ou trois dernières décennies paraisse ne pas avoir eu d'effets égalitaires sur la répartition des revenus ou sur la transmission des rangs d'une génération à l'autre.

Il est à peu près évident aujourd'hui que cette théorie ne peut être conservée dans sa forme primitive. Sans doute doit-elle même subir un réaménagement complet. C'est à ce processus de réaménagement et de critique que nous font assister J.-C. Eicher et L. Lévy-Garboua à travers les nombreuses contributions qu'ils nous proposent. Tous économistes, les auteurs dont les textes sont réunis dans le volume confectionné par leurs soins : *Economique de l'éducation* conservent la notion de base de la théorie : à savoir que l'individu se comporte devant le système d'éducation comme un agent économique. Il est donc légitime de calculer par exemple « le taux de rendement de l'éducation ». On apprend que le premier cycle du secondaire a un rendement de 20 % et le baccalauréat (par rapport au premier cycle) un rendement de 10 %. Légitime aussi de s'interroger sur les conséquences d'une baisse de ces taux de rendement : comment vont se comporter les investisseurs potentiels lorsque le rendement des études universitaires décroît, comme c'est effectivement le cas. Va-t-on assister à une *diminution de la* demande d'éducation, c'est-à-dire du nombre des étudiants? Non, répond Lévy-Garboua par un *modèle* qui ne *conserve plus* de la *théorie du* capital humain que ses principes les plus généraux.

Rendement des études, *relation entre origine sociale et distribution* des gains, entre marché du travail et marché de l'enseignement supérieur, coût et financement de l'enseignement et des études, politiques d'éducation, tels sont les principaux thèmes abordés dans l'ouvrage.

Ce livre remplit opportunément une lacune. Il permet au lecteur français de se faire une idée précise de l'apport de la pensée économique à l'analyse des phénomènes d'éducation. Et les auteurs sont orfèvres : tous ont contribué de manière originale au développement d'un courant de recherche vivant, international et interdisciplinaire car débouchant sur la collaboration entre l'économie et la sociologie dans ses formes scientifiques.

(*) Professeur.

(1) *Economique de l'éducation* par Jean-Claude Eicher, Louis Lévy-Garboua et alii. *Economica*, 378 p.

TÉMOIGNAGE

Fonctionnaire de l'accessoire

par GÉRARD RIMASSON (*)

ET voilà ! Ça commence, comme on dit ! Je rentre. Ils rentrent. Nous rentrons : tout compris, un peu plus de douze millions.

Est-ce avec un peu d'humour noir ou avec le courage de la lucidité qu'il faudrait ajouter : « ... Et nous n'en sortirons pas ! » ?

Car il n'y a aucune illusion à se faire : le parcours sera rigoureusement identique à celui de l'année dernière, lui-même évidemment semblable à celui de l'année précédente, et ainsi de suite en remontant dans le passé, et ainsi de suite en regardant ce qu'il faut avoir assez de cœur pour ne plus accepter d'appeler l'avenir. Pas de surprise, surtout; en langage plus cru, on dit : pas de vagues !

Nous sommes le 12 septembre *1979 au matin. Je retrouve, selon* l'importance de l'établissement où je fonctionne (je suis... fonctionnaire), mes dix, vingt, cinquante, cent vingt, deux cents collègues... C'est la *traditionnelle* réunion de rentrée. Cela commence dans la salle des professeurs, des instituteurs, par un brouhaha faussement joyeux, mais vraiment stupide de banalités chaque année redites sur les vacances. Et puis, un peu plus tard, c'est le *traditionnel* discours de bienvenue du directeur (ou de la directrice), du principal, enfin du chef d'établissement... C'est la *traditionnelle* présentation des nouveaux nommés (« Ah !... Vous venez de... C'est bien, ça ! », « Vous venez d'obtenir votre C.A.P., votre CAPES, votre agrégation : nous vous félicitons! Nous espérons que vous vous plairez dans notre maison », « Vous êtes maître (sse) auxiliaire?... Ah? »), c'est la *traditionnelle* représentation (c'est le mot !) des anciens. Et puis, c'est le bilan statistique de l'année écoulée, la présentation statistique de l'année à venir, celle des derniers gadgets ministériels (hier, le tiers-temps pédagogique, les heures de soutien; aujourd'hui, la journée continue; demain, les cours de cinquante minutes, ou même de quarante-cinq !... à la place de ceux de cinquante-cinq !...) et parfois les amuse-galerie syndicaux : l'annonce matamoresque de la prochaine grève... de vingt-quatre heures *(traditionnelle)*, qui sera suivie, quelques mois plus tard, d'un autre « combat » *(traditionnel)*... de vingt-quatre heures...

Et dans la petite salle de classe modeste ou dans la haute et grande salle solennelle, personne (et je le dis : pas même moi-même !), personne ne saura se lever et personne ne saura dire :

« Y en a assez ! Y en a marre ! (Excusez du terme.) Tout ça sonne faux ! C'est faux ! Regardons-nous ! »

Demain, je vais *prendre* mes élèves (prendre : quel mot !) : trente, cinquante, cent cinquante... Vous allez prendre les vôtres. Ce sont des enfants ou, selon le cas, ce sont déjà presque des hommes et des femmes.

Alors, je vous pose cette question, et ne cherchez pas de faux-fuyants en réponse : qu'allons-nous leur dire? Qu'allons-nous leur apporter?

Oui, bien sûr, nous sommes tous, presque tous, si vous voulez, de bons instituteurs, de bons professeurs, *bien notés*, pédagogues compétents (comme on dit), sincères, *c'est évident*, dévoués, très dévoués, pour la plupart...

Oui ! Et alors?

Avez-vous remarqué que dans votre classe, cette année, comme les années précédentes, plus de la moitié — je dis bien largement plus de la moitié — de vos élèves n'ouvriront jamais la bouche... de toute l'année?

Avez-vous remarqué que lors des réunions d'instituteurs, des conseils de professeurs, des conseils de classe... nous n'aurons à dire sur eux que des banalités stéréotypées?

Avez-vous remarqué que cette année, comme les années précédentes, la même proportion d'élèves passera dans la classe supérieure, la même proportion d'élèves aura son baccalauréat... et, la rime étant facile, la même proportion d'élèves (beaucoup plus grande !) s'emmerdera, mais alors profondément !

On peut les accuser. Ce n'est pas seulement facile, ce peut être parfois avec raison.

Ce qu'ils attendent et ce que nous leur donnons

Et alors?

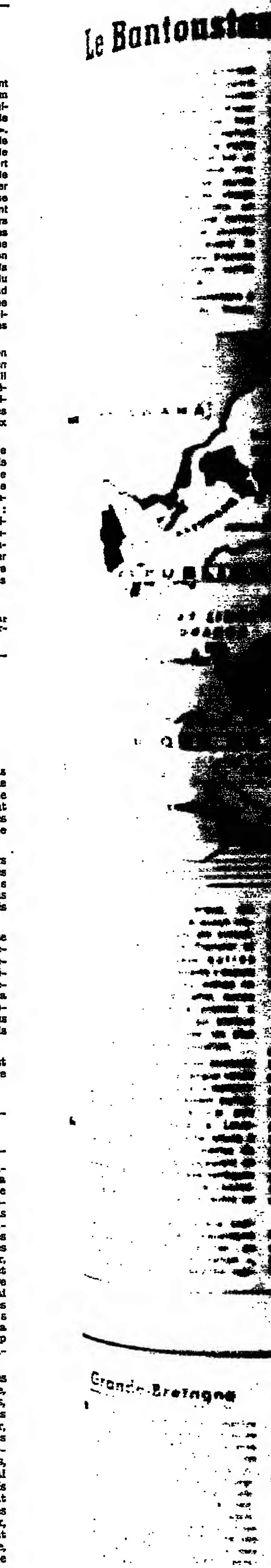
Alors, je vous le dis : ce qu'ils attendent de nous (qu'ils sachent l'exprimer ou qu'ils ne le sachent pas — et ils le savent de moins en moins pour la plupart, c'est vrai. Bon !), ce n'est pas ce que nous leur donnons, ce n'est pas ce que nous pouvons leur donner. Nous leur donnons un programme (et je suis le premier à le respecter), nous leur donnons aussi quelques règles de morale, quelques poncifs — de gauche ou de droite, — parfois même quelques marques de tendresse. Mais il y a une chose que nous ne leur donnons pas, que nous ne leur apprenons pas (... parce que le *programme ne s'y prête pas !...*, parce que c'est compliqué, parce que nous ne savons pas, parce que nous n'avons nous-mêmes pas appris — et ils le voient, — parce que nous y sommes peut-être aussi ignorants qu'eux, parce que nous n'osons pas, parce qu'on n'a pas le temps, parce qu'il ne faut pas les effrayer...); et cette chose est toute simple et toute bête : c'est la vie.

Alors, les plus *doués* (?) d'entre eux finiront par connaître l'intégration des fonctions logarithmiques, l'économie générale du système nerveux des gastéropodes, la logique hasardeuse d'une politique keynésienne (en section B des lycées), la loi de Gauss ou les métamorphoses des relations diplomatiques entre 1919 et 1939, la prononciation oxfordienne de l'article défini anglais ou les subtilités du neutre allemand. Mais moi, professeur ou même instituteur, si j'ai quelque conscience des choses, lorsque, à la fin des cours, je les verrai tous repartir, bruyants et pressés de fuir cet inutile pour retrouver un autre inessentiel, je saurai que je n'ai été, avec mon discours, mes méthodes pédagogiques, mes connaissances transmises... et ma bonne volonté (si je n'ai pas trop de principes)... qu'un fonctionnaire de l'accessoire.

J'enseigne en second cycle des lycées. Je verrai, cette année, comme les années précédentes, comme les années à venir, des amitiés se nouer et se dénouer, chez mes élèves, des amours (des amourettes ?) se nouer et se dénouer, je discernerai des drames, et je n'y pourrai rien. Je saurai que la drogue circule (je connais des noms) et je ne pourrai point sauver. Cette année, comme les années précédentes, un, deux, trois (?) de mes élèves penseront au suicide presque jusqu'à l'acte, parfois jusqu'à lui, et que serai-je pour eux, moi qui ai *mission* de les *former*?

Allez, j'arrête là cette *libre opinion*, à la limite du pointillisme, de la poésie mièvre et mélodramatique, conscient pourtant d'avoir suggéré l'essentiel (à qui veut comprendre, évidemment !).

(*) Professeur de sciences économiques et sociales.


Grande-Bretagne
Nouvelle-Guinée

Le Monde

étranger

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

DÉPOURVU DE RESSOURCES ET D'INFRASTRUCTURE

Le Bantoustan du Venda a accédé à l'«indépendance»

De notre envoyée spéciale

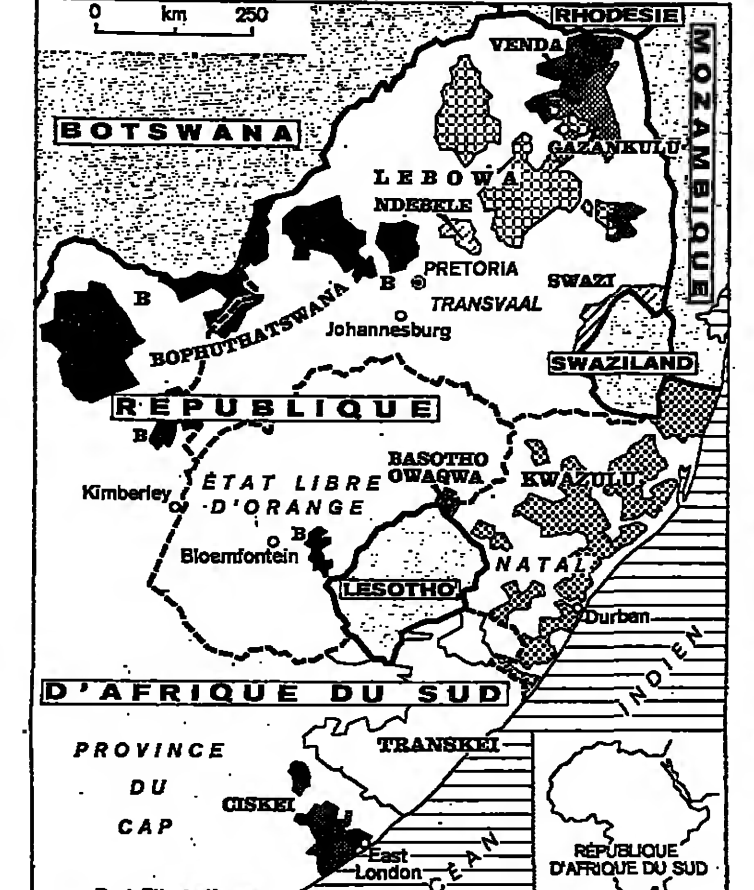
Thohoyandou. — Le soleil embrase les collines sur lesquelles s'agrippent une multitude de petites huttes rondes au toit de chaume, et disparaît doucement. L'odeur des feux de bois vient se mêler aux parfum suave des fleurs sauvages. Une vieille femme s'approche du foyer et bat un large tambour une fois, deux fois, trois fois : elle appelle les jeunes filles qui doivent rentrer au village avant la nuit. Là-bas, au loin, un tambour retentit rythmant une danse destinée aux esprits... Une journée paisible s'achève. *Mais, quand le soleil se lèvera, un nouveau drapeau flottera sur ces 6 500 mètres carrés de campagne sud-africaine.*

Depuis le mercredi 12 septembre à minuit. Le Bantoustan du Venda habité par vingt-sept tribus, est devenu « *indépendant* ». A aucun moment, ses habitants n'ont été consultés, et comme pour le Transkei et le Bophuthatswana, deux autres foyers tribaux « *indépendants* » depuis 1976 et 1977, le reste du monde ne le reconnaîtra pas. En effet, aucun pays ne désire être le premier à cautionner une politique qui attribue 13 % des terres (et pas les plus riches) à 72 % de la population.

Lorsqu'à Johannesburg on demande à un Africain parlant la langue venda s'il est content de cette « *indépendance* », on est pratiquement certain de s'entendre répondre « *je suis Sud-Africain* ». Interrogé à Louis-Trichard, une ville blanche située à une cinquantaine de kilomètres du Venda, un serveur de restaurant se sauve en riant. Trois de ses collègues ignorent jusqu'à la date de l'accession à la souveraineté, un autre se trompe d'un jour.

A Thohoyandou, la nouvelle capitale, *un homme d'une cinquantaine* d'années s'exclame, tout fier, en déclarant : « *C'est bien, patron* », mais la conversation prend fin rapidement. Pas plus lui que ses compagnons ne parviennent à expliquer ce qui va changer dans leur vie... Fataliste, l'un d'eux finit par dire : « *Au moins, on aura des jours de vacances.* »

Quel peut être, en effet, l'avenir de ce petit pays surpeuplé, sans routes, sans chemin de fer et pratiquement sans ressources. Les chiffres sont durs : 126 kilomètres de route goudronnée (pour joindre Louis-Trichard à la réserve d'animaux du parc Kruger). 13 kilomètres de voies ferrées qui passent par hasard dans le nord du pays. mais, précise une documentation gouvernementale, une navette de bus existe entre Louis-Trichard et Sibasa, cinq bureaux de poste, et un annuaire téléphonique qui ne pèse pas lourd dans un porte-documents : il n'y a que 338 numéros, sans parler de l'insuffisance de l'infrastructure hospitalière, du manque de médecins et d'infirmières.



Un président intolérant

Ici, les femmes font les gros travaux, car les hommes jeunes sont au loin, dans les grandes villes, principalement Pretoria et Johannesburg, où il y a du travail. Dans la tranche d'âge de vingt à vingt-quatre ans, les hommes ne représentent que 3 % de la population... Mais que feraient les trois cent soixante mille résidents du pays sans les cent cinquante mille citadins. L'argent manque terriblement et le revenu par tête est estimé à 22 rands par mois, dont 77 % proviennent des envois des émigrés.

Un instant suffit pour « *étudier le budget* » qui s'élève à 36 millions de rands : 30 millions proviennent du gouvernement sud-africain. On ne voit pas très bien comment le Venda parviendra à couper le cordon ombilical.

Actuellement, les principales ressources sont le bois (4 600 hectares), le thé et les fruits tropicaux (bananes, avocats, mangues...). Alors que le bois est une vieille industrie (1948), la culture du thé ne date que de 1973. La compagnie privée Sapekoe possède en copropriété avec le gouvernement Venda 500 hectares de plants qui devraient arriver à maturité dans deux ans environ. Actuellement, la récolte est de 240 000 kilos, mais devrait atteindre 1,4 million de kilos. L'exploitation du thé a l'avantage d'employer beaucoup de main-d'œuvre, et en pleine saison six cent cinquante femmes et cent cinquante hommes travaillent dans les plantations.

Les responsables sud-africains et vhavendas déclarent que le pays pourrait devenir le « *grenier à fruits de l'Afrique du Sud* », qu'il possède « *une terre fertile et beaucoup d'eau* ». Malheureusement, les terres arables libres ne sont pas nombreuses, il faudra aussi creuser les réseaux d'irrigation... Et puis à quoi cela servirait-il s'il n'y a pas de moyen de transport rapide ? Même une imagination fertile aurait du mal à suivre ce fonctionnaire sud-africain qui, pris dans son enthousiasme, parlait d' « *avions internationaux décollant* (d'un aéroport encore inexistant, même sur le papier) *pour transporter en Europe les avocats du Venda* ».

L'industrie est inexistante et le secteur minier à peine plus développé. Il existe actuellement quatre mines en exploitation, deux de graphite, une d'or, une de magnésite, qui ensemble rapportent 500 000 rands par an. Des gisements de charbon, de cuivre et de phosphate ont cependant été découverts, mais, comme d'autres parties de l'Afrique du Sud possèdent des gisements plus rentables, personne, jusqu'à présent, ne s'est engagé à entreprendre des travaux coûteux, et l'on se heurte, à nouveau, au manque d'infrastructure.

Des obstacles insurmontables

Dans une récente étude économique, l'université afrikaans du Rand (RAU) a estimé qu'il faudrait un investissement de 72,7 millions de rands par an pendant vingt et un ans pour surmonter les obstacles majeurs au développement, construire des routes, un chemin de fer, etc. Pour supprimer le chômage et faire démarrer une véritable économie, les dépenses devraient s'élever à 95 millions de rands par an au total pendant vingt et un ans... Qui sera prêt à payer ce prix ? L'université suggère de développer l'agriculture et de favoriser le tourisme en construisant, entre autres, un hôtel de luxe avec casino... L'ironie est de taille lorsque l'on sait que Pretoria interdit les jeux de hasard en Afrique du Sud.

Au moins, l'« *indépendance* » aura permis au Venda de recevoir un don sud-africain de 18 millions de rands pour subvenir à douze projets. Déjà 5 millions ont été dépensés pour la création d'un complexe administratif pour le gouvernement, et 580 000 rands pour celle de la maison du président de la République, le chef Patrick Mphephu. Les autres projets comprennent une base militaire, un stade et un nouveau parlement.

Mais cela ne pèse pas très lourd lorsque l'on sait que, de l'autre côté, c'est la perte de la nationalité sud-africaine. Car le but de l'apartheid, avec l'indépendance des bantoustans, est de faire des Africains des travailleurs immigrés dans leur propre pays. La vie dans les zones blanches d'un citoyen d'un bantoustan indépendant n'est pas meilleure que celle des autres travailleurs noirs.

A l'intérieur, il troque un régime autoritaire pour un autre. Le président du nouvel Etat est, en effet, bien connu pour son intolérance à l'égard de toute opposition. Chef tribal n'ayant reçu qu'une instruction primaire, M. Mphephu, né en 1925, ne sait répondre à la contestation que par des mesures sévères. Lorsque, en 1976-1977, les lycéens se révoltèrent contre l'apartheid, il réplique en établissant l'état d'urgence et fit arrêter une soixantaine de manifestants. Lorsque l'en passé il perdit les élections, il mit en prison les membres de l'opposition, alors que le système en place (quatre-vingt-quatre députés : quarante-deux membres nommés parmi les chefs et quarante-deux élus) lui garantissait le pouvoir.

On accueillerait cette « indépendance » d'un simple haussement d'épaule si elle ne comportait un grave danger : la naissance de nationalismes tribaux basés sur les traditions et la hiérarchie des chefs, qui pourraient demain se heurter au nationalisme plus vaste d'une Afrique du Sud unie.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

La proposition d'un sommet à Tunis sur la crise saharienne

LE ROI HASSAN II SALUE UNE « HEUREUSE INITIATIVE » MAIS LA PRESSE ALGÉRIENNE EST TRÈS RÉSERVÉE

Le roi Hassan II a accueilli favorablement la proposition du président Habib Bourguiba de réunir à Tunis les chefs d'Etat marocain et algérien pour discuter de la tension dans le Nord-Ouest africain. La nouvelle a été annoncée officiellement à Rabat mercredi 13 septembre, après que le souverain eut répondu positivement au message que lui avait adressé le chef de l'Etat tunisien le 22 août. « *Nous sommes convaincu*, souligne le souverain, *que votre initiative aura des répercussions heureuses sur l'ensemble des peuples du Maghreb arabe.* »

L'Algérie, pour sa part, a implicitement rejeté la proposition tunisienne. Alors que le président Chadli Bendjedid recevait mercredi le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Fitouri, l'agence A.P.S. écrivait : « *Qu'on ne demande pas à l'Algérie de jouer à l'égard du peuple sahraoui, chassé de ses foyers et persécuté, le rôle que le régime égyptien joue à l'égard du peuple palestinien... Les instances régionales et internationales exigent toutes que le peuple du Sahara occidental se prononce librement sur son destin.* » — (A.F.P.)

LA CONFÉRENCE DE LONDRES SUR LE ZIMBABWE-RHODÉSIE

L'accord sur l'ordre du jour détend sensiblement l'atmosphère

Un compromis sur le problème de l'ordre du jour de la conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie a été conclu mercredi après-midi 12 septembre.

Priorité est donnée à la rédaction d'une Constitution nouvelle pour la Rhodésie, question à laquelle voulait se limiter le Royaume-Uni. Toutefois, la conférence portera sur les dispositions applicables pendant la période précédant l'indépendance : organisation d'élections, fin des combats, contrôle des forces de sécurité, maintien de l'ordre pendant la période transitoire.

De notre correspondant

Londres. — Après avoir surmonté un premier obstacle en se mettant d'accord sur la succession des problèmes inscrits à l'ordre du jour, la conférence va en aborder le premier point concernant le projet de Constitution. Mais l'évêque Muzorewa, en demandant un ajournement de vingt-quatre heures pour permettre à sa délégation d'étudier plus attentivement les propositions constitutionnelles britanniques, a souligné qu'il réservait sa position sur la teneur même de l'ordre du jour. Le chef du gouvernement de Salisbury estime toujours que l'objet essentiel de la conférence est de discuter du projet constitutionnel. Il ne peut donc s'engager à l'avance sur la discussion des autres points.

Néanmoins, l'atmosphère s'est sensiblement détendue à Lancaster House après le compromis intervenu entre lord Carrington, président de la conférence, et les représentants du Front patriotique. L'accord donne en effet satisfaction aux Britanniques par la priorité donnée au débat constitutionnel, mais le Front patriotique en a obtenu l'élargissement. En outre les Britanniques ont accepté, à la demande du Front, que l'ordre du jour soit considéré comme un accord d'ensemble, dont tous les points sont liés. Ainsi la conférence ne pourra prendre fin avant la discussion de tous ces points. Les représentants du Front craignaient que la Grande-Bretagne, en tant que présidente de la conférence, ait décidé d'y mettre fin une fois l'accord intervenu sur la Constitution.

L'accord sur l'ordre du jour a été salué comme un « *succès* » par le porte-parole du Front pour qui « *une Constitution ne pouvait arrêter la guerre* ». Du côté britannique, le compromis a été qualifié de simple formule de bon sens permettant de continuer les travaux. Les commentateurs estiment en fait que la diplomatie à la fois ferme et souple de M. Carrington a permis de marquer un point. Le climat de la conférence s'est rasséréné, et les représentants du Front ont fait état du « *rôle constructif* » tenu dans la discussion par M. Yan Smith l'ancien chef du gouvernement des colons et leur principal adversaire.

HENRI PIERRE.

● *Le nombre des prisonniers politiques au Zimbabwe-Rhodésie* est « *plus élevé que jamais* », atteignant 1 503 détenus, selon un rapport de l'organisation humanitaire Fonds international de défense et d'aide pour le sud de l'Afrique publié mercredi 12 septembre. D'autre part, douze civils noirs, treize maquisards du Front patriotique et sept de leurs « collaborateurs », ainsi qu'un soldat rhodésien, ont trouvé la mort au Zimbabwe-Rhodésie lors d'un affrontement, a annoncé un communiqué officiel publié mercredi dernier à Salisbury. En outre, onze membres de la mission de Marymount, enlevés par des insurgés en juillet et relâchés à Maputo (*le Monde* daté 9-10 septembre), sont arrivés à Salisbury. — (A.F.P., U.P.I.)

ÉTHIOPIE

LES MOUVEMENTS SÉPARATISTES FONT ÉTAT D'IMPORTANTS SUCCÈS

Khartoum (A.F.P.) — De violents combats ont lieu en Erythrée et au Tigre, provinces nord de l'Ethiopie, ont annoncé, mercredi 12 septembre à Khartoum, des porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.).

Selon le F.P.L.T., les guérilleros de ce mouvement qui lutte pour le droit à l'autodétermination se sont emparés mardi de l'aéroport d'Axum, la deuxième ville de cette province de cinq millions d'habitants frontalière avec l'Erythrée.

Le porte-parole du F.P.L.E. a, pour sa part, annoncé que les combattants du Front s'étaient emparés, le 7 septembre, d'une garnison éthiopienne de la région d'Idi-Aghe, à 15 kilomètres de Decamere (sud de l'Erythrée). Selon le F.P.L.E., deux cents militaires éthiopiens ont été mis hors de combat au cours de cette opération qui a permis en outre aux maquisards de saisir un important armement.

EMPIRE CENTRAFRICAIN

BOKASSA Ier RECONNAIT QU'UN FRANÇAIS A ÉTÉ ASSASSINÉ EN AVRIL PAR DES MILITAIRES

Un Français a été assassiné en avril dans l'Empire Centrafricain, a révélé, mercredi 12 septembre, le ministère des affaires étrangères.

Il s'agit de M. Broudy, employé à la Société de production d'hévéa et de café à Loko, arrêté le 18 avril de cette année, des « *armes ayant été découvertes à son domicile* », selon les autorités locales.

Des démarches avaient été effectuées immédiatement par le consulat général et « *répétées presque quotidiennement* » au cours des mois de mai et de juin à tous les niveaux, ajoute-t-on au Quai d'Orsay.

Au début de juillet, l'empereur Bokassa Ier a indiqué à l'ambassadeur de France, qui l'avait personnellement saisi de l'affaire, que M. Broudy avait été assassiné et que les « *coupables* » avaient été arrêtés. Il s'agit d'un caporal, d'un brigadier de police et d'un adjudant. Tous trois seront traduits en justice, selon les autorités de Bangui.

[Selon certaines informations, dont se fait notamment l'écho « le Canard enchaîné », l'empereur aurait eu une responsabilité personnelle dans cet assassinat. Dans le régime de terreur qu'il fait régner, on peut douter, en tout cas, que les « démarches diplomatiques », invoquées avec insistance par le Quai d'Orsay, soient de nature à faire cesser les meurtres.]

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● L'IRA envisage de commettre de nouveaux attentats contre la famille royale et l'armée britanniques, a déclaré l'un de ses membres dans une interview publiée ce jeudi 13 septembre à Barcelone par l'hebdomadaire *Interviu*. La personne interrogée, dont l'identité n'est pas précisée, affirme en outre que son organisation échange des fonds, des armes et des « *informations tactiques* » avec l'O.L.P. et la Fraction armée rouge ouest-allemande. — (A.F.P.)

Nouvelle-Guinée

● LE MINISTRE DE LA JUSTICE de Papouasie-Nouvelle Guinée, Mme Mahau Rooney, qui avait été condamnée mardi à huit mois de prison pour offense à la justice (*le Monde* du 13 septembre) a été libéré par son successeur, mercredi, sur intervention du premier ministre, M. Michael Somare. — (Reuter.)

Philippines

● L'INSTRUCTION DU PROCES DE M. DIOSDADO MACAPAGAL, ancien président des Philippines (1961-1965), qui devait débuter mercredi 12 septembre, a été reportée au 19 septembre par les autorités militaires. M. Macapagal et six autres personnes sont accusés d'avoir voulu publier une traduction du livre écrit en anglais en 1976 par l'ancien président et qui, intitulé *Démocratie aux Philippines*, appelait les forces armées à se soulever contre le président Marcos. — (U.P.I.)

R.D.A.

● UN JOURNALISTE OUEST-ALLEMAND, M. Horst Hering, accusé d'espionnage au profit de son pays, a été arrêté à Berlin-Est, a indiqué mercredi 12 septembre la presse de la R.D.A. Un autre journaliste ouest-allemand, M. Peter Felten, avait été arrêté il y a trois semaines dans les mêmes conditions. L'agence est-allemande a d'autre part annoncé, ce même mercredi, qu'un pilote civil ouest-allemand vient d'être condamné à quatorze mois de prison par un tribunal de Berlin-Est pour violation de l'espace aérien de la R.D.A. — (A.F.P.)

● LE MINISTRE BELGE des affaires étrangères, M. Simonet, est arrivé, mercredi 12 septembre, à Berlin-Est, où il doit avoir des entretiens avec les dirigeants de la R.D.A. portant notamment sur les problèmes du désarmement. — (Reuter.)

Tchad

● LE LIEUTENANT-COLONEL KAMOUGUE, chef des forces armées tchadiennes, a affirmé, dans une interview à Radio-Moundou, le samedi 8 septembre, que le Sud participerait au nouveau gouvernement d'union nationale de transition prévu par les accords de Lagos sur la réconciliation nationale au Tchad.

Tchécoslovaquie

● LES CHEFS D'ETAT et le parti bulgare et tchécoslovaque, MM. Todor Jivkov et Gustav Husak, ont entamé mercredi 12 septembre des château de Prague. Evoquant conservations officielles au les problèmes du mouvement communiste, ils ont « *mis l'accent sur l'importance de la solidarité internationaliste entre partis frères et le raffermissement de leur cohésion dans la lutte pour des buts uniques.* » — (A.F.P.)

AFRIQUE

MENÉE PAR L'ARABIE SAOUDITE

La tentative de réconciliation entre le Kenya et la Somalie semble avoir échoué

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Certaines querelles interafricaines sont si solidement enracinées que les efforts d'un médiateur, fût-il le plus influent *des dirigeants arabes, sont lents* à porter leurs fruits. La visite de trois jours que vient de faire en Arabie Saoudite le président kényan, M. Arap Moi, en porte témoignage.

Soucieux d'offrir au Kenya et à la Somalie brouillés, mais tous deux hostiles — quoique pour des raisons différentes — à l'Union soviétique une occasion de se *réconcilier* en terre arabe, le prince héritier Fahd avait invité le président Syaad Barre a séjourner à Taif, résidence d'été de la monarchie saoudienne, en même temps que M. Moi. Cette « manœuvre » diplomatique, qui avait pour but de favoriser des entretiens entre les deux chefs d'Etat, a apparemment échoué.

Certes, MM. Moi et Barre, placés face à face lors d'un banquet donné en leur honneur, ont eu des « conversations informelles ». Mais celles-ci n'ont débouché sur aucun examen approfondi du conflit qui oppose leurs pays.

Ce différend tient, aux vieilles revendications de Mogadiscio sur la province kényane du Nord-Est, peuplée d'environ trois cent mille habitants, appartenant, pour l'essentiel, à l'ethnie somalie. Ce territoire représente l'une des cinq branches est de l'« Etoile somalie », et Mogadiscio exige depuis près de vingt ans qu'il ait droit à l'autodétermination. Entre 1964 et 1967, l'armée kényane y combattit les *« shiftas »*, unités de maquisards somalis, que Nairobi soupçonnait de servir les *« visées expansionnistes » de son voisin* nordiste. En 1977, le Kenya dénonça comme une *« agression »* la guerre menée par l'armée de Mogadiscio dans la province éthiopienne de l'Ogaden et prit fait et cause pour Addis-Abeba.

Depuis la défaite somalienne, le Kenya pro-occidental n'a cessé de consolider ses relations *« historiques et cordiales »* avec l'Ethiopie marxiste. *Le* président Moi effectua à Addis-Abeba sa première visite officielle en Afrique. Un traité d'amitié et de coopération ,conclu pour dix ans. unit les deux voisins. Dans un *message adressé au lieutenant-*colonel Megnistu Hailé Hariam à l'occasion du cinquième anniversaire de la révolution, le chef de l'Etat kényan vient de nouveau de rendre hommage au *« peuple frère d'Ethiopie socialiste »*.

Cette amitié *« contre nature »* avec un pays tenu à bout de bras par l'Union soviétique au détri*ment* de la Somalie, inquiète visiblement l'Arabie Saoudite. Toutefois, de retour à Nairobi, le mardi 12 septembre, le président Moi s'est contenté de réaffirmer avec fermeté la position traditionnelle de son pays. « *Le Kenya*, a-t-il déclaré, *ne nourrit aucune visée territoriale sur quiconque et attend de ses voisins une attitude identique. Le différend avec la Somalie ne porte pas sur des questions de personnes mais concerne notre terre.* »

Le président somalien s'est abstenu, quant à lui, jusqu'à présent de toute déclaration. La radio de Mogadiscio a même passé sous silence la présence du chef de l'Etat kényan en Arabie Saoudite.

S'il le souhaite, il ne sera pas facile au chef de l'Etat somalien d'expliquer et de justifier, l'abandon d'un projet de « *grande Somalie* » dont il a nourri les rêves de ses compatriotes depuis de longues années. Quoiqu'il en soit, on a relevé avec intérêt à Nairobi que la nouvelle Constitution, adoptée il y a deux semaines à Mogadiscio, ne fait plus référence à « *l'unification de tous les territoires somalis* ».

Enfin, pour ce qui concerne l'aspect purement bilatéral de la visite du président Moi, le Kenya et l'Arabie Saoudite ont décidé de mettre en place une commission économique permanente et ont réaffirmé la nécessité de « *maintenir les pays africains en dehors des zones de conflit international* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Tunisie

Le ministre chargé de la préparation du congrès du P.S.D. est écarté du gouvernement

De notre correspondant

Tunis. — Le président Bourguiba a nommé, mercredi 12 septembre, M. Rachid Sfar ministre de la défense nationale, en remplacement de M. Abdallah Farhat. M. Sfar occupait les fonctions de ministre de l'industrie, *des mines* et de *l'énergie. Le départ* de M. Farhat retient ici l'attention, et l'on s'interroge sur la signification qu'il convient de lui donner.

Depuis l'indépendance, M. Farhat a été l'une des principales figures de l'équipe dirigeante tunisienne : directeur du cabinet du président Bourguiba pendant plus de huit ans, il a toujours été présenté comme l'un de ses *collaborateurs de confiance*. Considéré comme l'un des hommse forts du régime, au côté du premier ministre, M. Nouira, c'est lui, avec l'assistance de ses collaborateurs, qui avait préparé le congrès du parti socialiste destourien et en avait présidé les débats. Leur déroulement, selon certaines rumeurs, n'aurait pas été totalement approuvé par le président Bourguiba. Lui en aurait-il tenu rigueur ?

En l'état actuel, ce serait beaucoup s'avancer que de conclure à un limogeage. Le communiqué de deux lignes de la présidence, annonçant le remplacement de M. Farhat à la direction des armées, ne précise pas si celui-ci sera appelé à d'autres fonctions au sein du gouvernement ou du parti, dont il était le trésorier. M. Farhat demeure, en effet, membre du bureau politique et le président Bourguiba n'a pas encore procédé à la répartition des tâches au sein de la plus haute instance politique du pays, dont la nouvelle composition a été rendue publique mercredi.

C'est ainsi que le « *Combattant suprême* » — qui, selon le règlement intérieur du parti, choisit parmi les élus du comité central les vingt membres du bureau politique — a maintenu la plupart des membres sortants, à commencer par M. Mohamed Sayah, ancien directeur, dont les adversaires politiques souhaitalent l'élimination, et M. Hassan Belkhodja, ministre de l'agriculture, pourtant élu seulement en *tant que suppléant* au comité central.

Les cinq nouveaux membres du bureau politique sont :

— M. Tijani Abid, secrétaire général de la centrale syndicale U.G.T.T. depuis le remplacement, au lendemain des émeutes du 26 janvier 1978, de l'ancienne direction syndicale. Il succède donc à M. Habib Achour. dont le siège au *bureau politique était vacant* depuis sa démission, le 10 janvier 1978.

— M. Rachid Sfar, nouveau ministre de la défense nationale remplace M. Tijani Makni, maire de Sfax, élu par le congrès dernier des suppléants du comité central ;

— M. Mohamed Ghenima, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, remplace M. Larbi Mellakh, qui demeure secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement ;

— Le docteur Chedli Ben Jaafar, député et vice-président de la municipalité de Tunis, succède à M. Chadli Klibi devenu secrétaire général de la Ligue arabe ;

— M. Ali Sellami, député et dirigeant à Sfax de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, l'organisation patronale, succède à M. Driss Guiga, empêché de siéger régulièrement par ses fonctions d'ambassadeur en Allemagne fédérale.

Le gouvernement, dont deux ministères — industrie et information — sans titulaire, devrait être prochainement complété.

MICHEL DEURÉ.

[M. Rachid Sfar, originaire de Mahdia, dans le Sahel, où il est né en 1933, nouveau ministre de la défense nationale, a été étudiant à l'Ecole nationale des impôts de Paris. Il a fait toute sa carrière dans l'administration. Secrétaire général du ministère de l'éducation nationale en 1971, puis du ministère des finances en 1973, il a été nommé ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie le 26 décembre 1977, poste qu'il a occupé jusqu'à présent. M. Sfar n'a jamais eu de fonctions politiques marquantes.]

PROCHE-ORIENT

L'AVENIR DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie sont « gelées » jusqu'au début de 1980

Dans une interview accordée lors de son passage à Abidjan au quotidien ivoirien « Fraternité-Matin », M. Andrew Young a indiqué qu'il avait demandé aux dirigeants africains, lors de sa tournée dans le continent noir, de rétablir leurs relations diplomatiques avec Israël. L'isolement de l'Etat juif, a-t-il expliqué, n'est pas de nature à favoriser un règlement au Proche-Orient. L' « impasse » dans laquelle se trouve le peuple palestinien n'est pas, par ailleurs, selon M. Young, un facteur qui incite à l'optimisme. On apprend d'autre part, de source palestinienne, à Beyrouth, que le représentant démissionnaire des Etats-Unis à l'ONU rencontrera à titre privé M. Yasser Arafat, le président de l'O.L.P., en novembre prochain.

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Je suis heureux de pouvoir dire au président Carter que M. Begin considère que ma visite a été un succès.* » En ajoutant que le président Sadate lui avait tenu des propos identiques, l'envoyé de la Maison Blanche au Proche-Orient, M. Robert Strauss, a ainsi tiré, mercredi soir 12 septembre, la conclusion de son séjour au Caire et à Jérusalem, avant de regagner Washington. Se gardant de dévoiler sa propre opinion, M. Strauss a préféré se retrancher derrière celle des dirigeants israélien et égyptien.

L'ambassadeur américain ne paraissait plus afficher la détermination et l'assurance qu'il manifestait en juillet, lors de son précédent voyage.

S'attendait-il à être déçu ? Certaines rumeurs à Washington laissaient entendre, dernièrement, que M. Strauss doutait de plus en plus des chances de réussite de sa mission. Il aurait même envisagé de différer le voyage qu'il vient d'effectuer.

> **LA GUERRE DU « YOM KIPPOUR - RAMADAN » EN COPRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE**
>
> *Un « grand film dramatique »* ayant pour toile de fond la guerre israélo-égyptienne d'octobre 1973 sera réalisé en coproduction par deux compagnies, l'une israélienne, l'autre égyptienne, a annoncé le directeur des studios de Jérusalem, M. Eddie Söffer.
>
> Les studios de Jérusalem — dont le principal investisseur, M. *Léon Tamman*, de Grande-Bretagne, est un ami du président Sadate et de M. Begin — ont signé un contrat avec Ammon-Film, du Caire.
>
> Le tournage, en Egypte et en Israël, commencera dans dix mois, des unités militaires des deux pays faisant la figuration.
>
> La guerre d'octobre a été désignée *en Israël* par le nom du « Yom Kippour » et en Egypte par celui du « Ramadan », le conflit ayant coïncidé avec ces fêtes religieuses juive et musulmane.

M. Strauss a dû subir, au cours des cinq derniers jours, au Caire et à Jérusalem l'« esprit d'Haïfa ». Lors de leur rencontre de la semaine dernière, MM. Sadate et Begin avaient décidé de ne pas précipiter les travaux de la négociation sur l'autonomie, afin de ne pas faire apparaître trop tôt les divergences profondes et de ne pas mettre ainsi en péril l'ensemble du processus de paix entre les deux pays (*le Monde* daté 9-10 septembre). Le diplomate américain paraît s'être résigné à s'aligner sur cette position, et il aurait en conséquence renoncé à présenter des « *propositions nouvelles* » destinées notamment à attirer les Palestinens dans la négociation. Craignant que certaines de ces propositions n'aboutissent à la création de commissions sur le statut de Jérusalem, sur les questions de sécurité en Cisjordanie; sous le régime d'autonomie, le gouvernement israélien les avait rejetées catégoriquement, avant même l'arrivée de M. Strauss à Jérusalem.

eLs pourparlers sur l'automie vont être « *gelés* » à un niveau « *technique* » jusqu'à la fin de l'année, afin de préparer une relance de la négociation, mais seulement au début de l'annie prochaine. C'est ce qui ressort des entretiens que M. Strauss a eus à Jérusalem. Les délégations ministérielles vont se réunir, comme prévu, le 25 septembre prochain à Alexandrie, mais elles devraient ensuite suspendre les travaux pendant trois mois.

Seuls les groupes d'experts (qui ont été formés au début de l'été) continueront à se réunir afin de mettre au point la reprise des discussions au niveau politique. M. Strauss a déclaré qu'il espérait qu'après cette période de réflexion — au début de 1980 — il n'y aurait « *plus seulement des mots mais des actes* ».

Les groupes d'experts israéliens et égyptiens, qui se sont réunis pendant trois jours à Herzliya, près de Tel-Aviv, ont créé de nouvelles sous-commissions chargées d'étudier des « *sujets très concrets* » tels que l'agriculture, l'éducation ou l'économie dans la future et hypothétique administration autonome. Ils auraient également préparé un rapport commun sur les conditions des élections du futur conseil administratif autonome et sur la nature de ses pouvoirs. Ce rapport sera soumis aux délégations ministérielles à Alexandrie, à la fin du mois.

FRANCIS CORNU.

● *Protestations contre les atteintes aux droits de l'homme en Iran.* De nombreuses organisations françaises — qui avaient, en son temps, soutenu la révolution iranienen et le retour en Iran de l'Imam Khomeiny — ont publié des communiqués s'élevant notamment contre l'interdiction de partis politiques, la fermeture des journaux, les arrestations arbitraires et les exécutions sommaires. Elles condamnent tout particulièrement l'intervention militaire au Kurdistan et appellent au respect des droits de toutes les minorités nationales en Iran. Parmi les protestataires, figurent les grandes centrales — C.G.T., C.F.D.T., F.O. — le P.C, le PS et la Ligue des droits de l'homme

Pour reconvertir son armée

LE PRÉSIDENT SADATE POURRAIT DEMANDER 5 MILLIARDS DE DOLLARS A WASHINGTON

Washington (*A.F.P.*). — Les besoins militaires d'Israël et de l'Egypte, qui se chiffrent à plusieurs milliards de dollars, font l'objet d'un examen détaillé au Pentagone. Le secrétaire à la défense, M. Brown doit recevoir séparément son collègue israélien, M. Weizman, et le vice-président *égyptien, M. Moubarak, qui lui* soumettront les requêtes de leurs gouvernements.

Si l'on connaît le montant de l'aide militaire réclamée par Israël au titre de l'année fiscale 1981 et qui s'élève à 1,85 milliard de dollars, en revanche les demandes égyptiennes n'ont pas encore été chiffrées avec précision. Le président Sadate souhaite *reconvertir son armée — équipée* de matériel soviétique — et l'« addition » pourrait s'élever à plus de 5 milliards de dollars.

Tout en se montrant réceptifs aux demandes égyptiennes, les Etats-Unis entendent cependant « *modérer les appétits* » militaires du chef de l'Etat égyptien et, depuis quelques mois, plusieurs missions du Pentagone se sont rendues au Caire pour déterminer les besoins exacts de l'Egypte.

Du côté israélien, M. Weizman compte discuter avec M. Brown des possibilités d'une coproduction avec les Etats-Unis de l'avion de combat F-18 ou, à défaut, du F-16, dont l'Etat hébreu a déjà commandé soixante-quinze exemplaires livrables en 1980. Israël préférerait le F-18, considéré comme un appareil plus complet, qui a l'avantage sur le F-16 d'être un biréacteur.

Mais les Etats-Unis semblent quelque peu réticents à se lancer dans un programme de coproduction, bien que Jérusalem les ait avertis qu'en cas de refus ses usines aéronautiques mettraient en chantier un avion de combat entièrement israélien.

Liban

Une vive tension subsiste dans les quartiers arméniens de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Les combats qui ont opposé, de lundi à mercredi, à Nabas et Borj-Hammoud, dans la banlieue nord-est de Beyrouth, les miliciens de la droite chrétienne aux Tachnag (parti arménien) (*le Monde* du 13 septembre) illustrent, s'il en est besoin, la situation que créent la présence d'une multitude de groupes armés rivaux et l'effacement de l'Etat. Les forces de l'ordre libanaises ont assisté impuissantes aux affrontements. Le gouvernement s'est contenté de souhaiter que les parties en conflit parviennent à conclure un cessez-le-feu.

Ces affrontements ont fait, selon un bilan provisoire, trente et un tués et quarante-neuf blessés. Ils ont été marqués par d'odieux actes de violence : enlèvement et exécution d'une vingtaine de personnes choisies uniquement en fonction de leur appartenance communautaire. Quelque soixante personnes ont été enlevées par les deux camps et gardées en otages. Près de vingt établissements de commerce, appartenant à des Arméniens, ont été dynamités. Dans la population arménienne de Nabaa et de Borj-Hammoud, l'exode de femmes, d'enfants et de vieillards a commencé. Le conflit trouve, semble-t-il, son origine dans la lutte que les phalangistes et les Tachnag se livrent pour établir leur hégémonie sur la zone de Nabaa et Borj-Hammoud.

Celle-ci, à forte majorité arménienne, constitue une enclave dans une région dominée par les partis chrétiens de droite. L'organe des Phalanges, *El Amal*, soulignait mardi que les Arméniens de Nabaa et de Borj-Hammoud tentaient de se constituer en « *zone autonome* » dans les domaines politique, économique et culturel. Mercredi soir, après de laborieuses négociations, un cessez-le-feu, le cinquième depuis lundi, a été conclu. Contrairement aux précédents, et malgré quelques bavures, il était, *grosso modo*, respecté jeudi matin. Cependant, la tension demeure vive dans les quartiers arméniens.

En vertu de cet accord, près de soixante otages ont été échangés et des patrouilles mixtes doivent veiller à l'application des mesures convenues. Cependant, les partis des Phalanges, du P.N.L. (de M. Chamoun) et des Tachnag doivent encore trouver un terrain d'entente politique pour prévenir un rebondissement du conflit.

D'autre part, des combats ont opposé, mercredi à Beyrouth, des organisations nassériennes rivales. La batailles s'es tsoldée par deux tués. — (*Intérim.*)

ASIE

Chine

Une manifestation à Pékin pour une plus grande justice

(*Suite de la première page.*)

« *Il y a ici*, a lancé un jeune homme, *de grands bâtiments modernes, comme l'hôtel de Pékin, le Magasin de l'amitié* [N.D.L.R. : principalement réservé aux étrangers] *et de grands restaurants comme le Canard de Pékin. Mais essayez donc d'y obtenir quelque chose. On y chasse les mendiants qui demandent de la nourriture.* »

Aucune xénophobie pourtant dans ce discours et les étrangers présents ont été, au contraire, accueillis avec beaucoup de gentillesse. Ne compte-t-on pas sur eux pour se faire entendre ? Mais le réquisitoire qui a été dressé est fondamentalement celui des inégalités sociales dans la Chine d'aujourd'hui. Il va directement à l'encontre des thèses officielles selon lesquelles l'égalitarisme ne peut être qu'une entrave au développement. La question des droits de l'homme n'a été abordée que de manière accessoire, pour dénoncer les arrestations, au printemps dernier, des jeunes animateurs des mouvements démocratiques, et quelques jours plus tôt, des déshérités qui avaient voulu, sur cette même place, célébrer le troisième anniversaire de la mort de Mao Tse-toung.

Défense de Mao Tse-toung

Car on a pris la défense du président défunt. On a accusé le gouvernement de minimiser, aujourd'hui, ses mérites, même si l'on admet qu'il a commis des erreurs, et l'on s'est indigné qu'aucune cérémonie officielle n'ait été organisée pour marquer la date de sa mort. Dans un pays où l'on reproche aux dirigeants de mentir, de ne pas tenir leurs promesses, de se disqualifier par leur absence de contacts avec les masses, de jouer des *relations* familiales pour favoriser leurs carrières, on en vient à se *référer* avec nostalgie au fondateur de la *révolution* qui avait proclamé le peuple maître du pays. Le langage est comme on voit extrêmement vigoureux et les accusations graves. On a même parlé de suicides, de gens battus à mort...

Le paradoxe est que la plupart de *ces thèmes sont également* développés dans la presse officielle qui, elle aussi, dénonce les privilèges des cadres, les abus de pouvoir et les vices de la bureaucratie. Mais les manifestants de jeudi se sont insurgés précisément contre le fait que cette propagande reste, pour une trop grande part, lettre morte. Le fait même qu'ils se soient ainsi rassemblés, ne serait-ce qu'un millier, en plein cœur de la capitale, est révélateur d'un climat politique encore lourd et qui peut réserver un automne animé.

La tolérance des autorités témoigne d'ailleurs d'une certaine gêne devant ce genre de manifestation. Aucun policier n'a cherché à interrompre les orateurs et, seuls, deux incidents mineurs sont à signaler : un homme a été interpellé après une altercation avec un représentant de la sécurité militaire qui s'était emparé d'un paquet de tracts, et, quelques instants avant la fin de la manifestation, une personne soupçonnée d'être un policier en civil a été poursuivie par la foule, mais a pu s'éloigner sans être autrement inquiétée. Ces bavures n'ont d'ailleurs pas altéré sérieusement l'atmosphère de la manifestation, ni empêché qu'une quête finale soit faite dans la foule au profit des plus démunis.

ALAIN JACOB.

La mission du H.C.R.

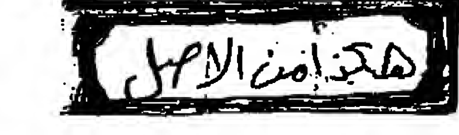
PLUS DE DEUX CENT CINQUANTE MILLE RÉFUGIÉS DU VIETNAM SONT EN VOIE DE RÉINSTALLATION.

Genève (*A.F.P.*). — Une mission du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (H.C.R.) s'est rendue pour la première *fois* en Chine en août, a-t-on appris mercredi 12 septembre, au siège des Nations unies à *Genève. Répondant à la première demande d'assistance directe présentée par Pékin,* cette mission a visité quatre provinces méridionales où se trouvent 251 855 réfugiés du Vietnam.

Cent mille d'entre eux, a indiqué le chef de la mission, au cours d'une conférence de presse, sont d'ores et déjà installés, 100 000 sont en voie d'installation dans les fermes d'Etat et les 51 000 autres, dont 11 000 pêcheurs, attendent dans des camps.

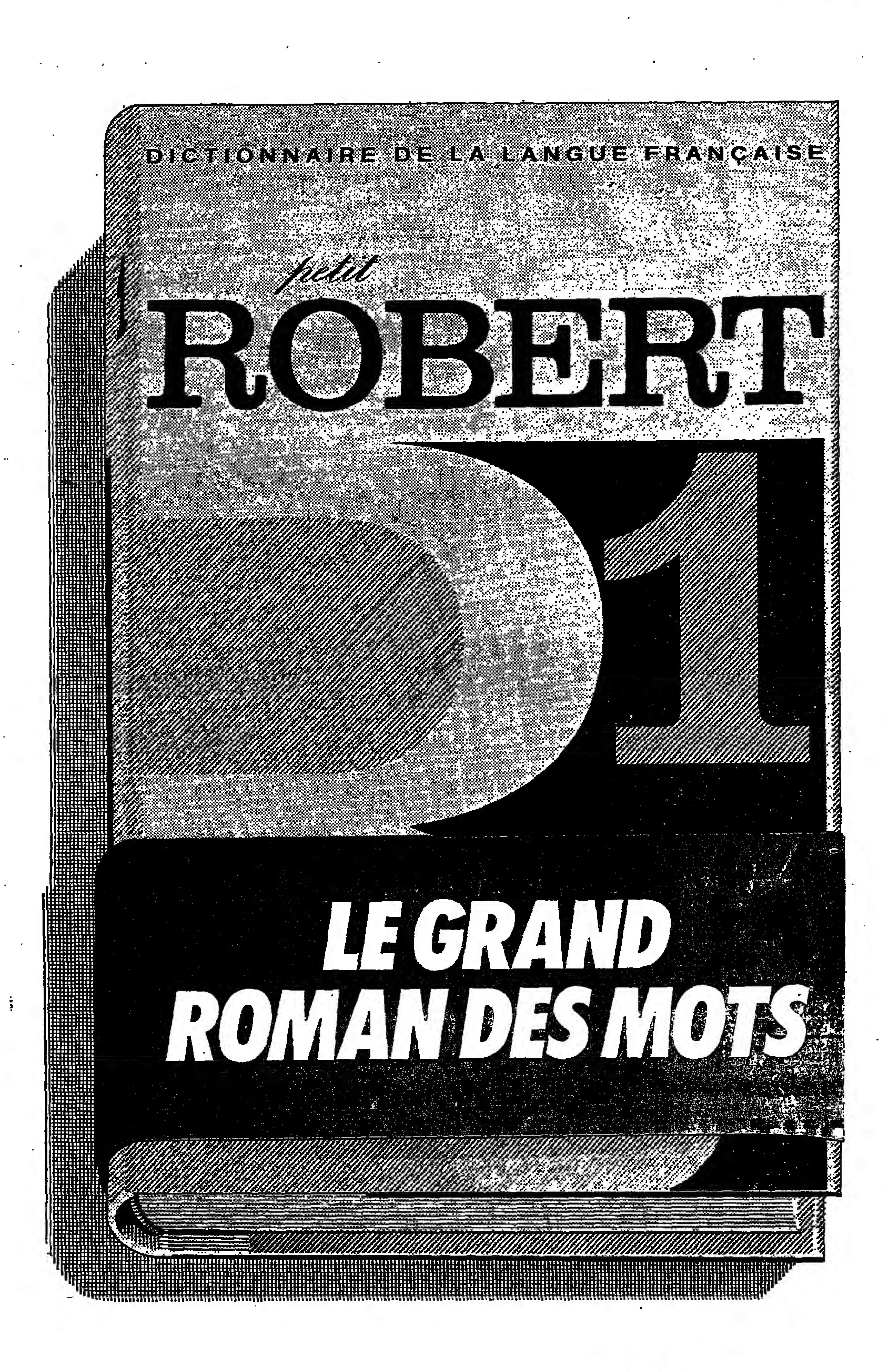
Venant pour la plupart du Nord-Vietnam et parlant souvent le cantonais, ce qui facilite leur réinsertion, ces réfugiés se répartissent comme suit : 222 713 citoyens vietnamiens d'origine chinoise, 20 323 citoyens vietnamiens d'origine vietnamienne, 6 989 citoyens chinois et 1 831 de diverses nationalités. A quelques exceptions près, ces 250 000 personnes ont demandé à rester en Chine.

● *Le ministre chinois des communications*, M. Zeng Sheng, a entamé le 12 septembre une visite officielle d'une semaine en France à l'invitation de M. Joël Le Theule, ministre des transports.



e economique

l'accessoire



DIPLOMATIE

Le débat sur la défense de l'Europe

(Suite de la première page.)

C'est pourquoi, dans le même temps, où ils observent avec mécontentement le développement d'une campagne en Occident, ils lancent eux-mêmes une offensive de propagande contre la modernisation des forces de l'OTAN et le déploiement en Europe occidentale d'« armes de théâtre » comme les missiles de croisières et la deuxième génération des fusées Pershing.

Les observateurs étrangers à Moscou se demandent si les Soviétiques ne préparent pas une nouvelle campagne internationale du type de celle lancée l'année dernière contre la bombe à neutrons ; cette campagne ne leur avait pas si mal réussi puisqu'elle avait plus ou moins amené le président Carter à renoncer à la fabrication de cette nouvelle arme.

Pour le moment cependant, les articles contre les armements dits de la « zone grise » sont encore dispersés. Ils n'ont pas le caractère systématique et répétitif des philippiques contre la bombe à neutrons, mais les prémices d'une campagne d'envergure existent *qui pourraient permettre, dès que* les besoins se feront sentir, de lancer un appel à la « *conscience internationale* ».

Les arguments soviétiques peuvent être classés en deux catégories. Les plus simples visent à provoquer une réaction émotionnelle chez les Européens de l'Ouest : les dirigeants américains n'ont aucun scrupule à transformer les Européens en « *otages nucléaires* » sans leur garantir la possibilité de survivre en cas de conflit. Car il est évident, expliquent en substance les commentateurs de Moscou, que, si des missiles à portée moyenne pointés vers l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes sont installés en Europe occidentale, celle-ci sera la première cible et la première victime d'un conflit.

Les seconds arguments sont d'ordre militaire et stratégique : selon les Soviétiques, il existe, entre les deux blocs, une parité approximative, un équilibre global que l'accord SALT 2 doit justement consacrer, et il est arbitraire de la part des Occidentaux de considérer que quelques petites armes « *arbitrairement choisies* » (allusion aux « armes de théâtre ») pour tenter de démontrer l'existence d'un déséquilibre en faveur du camp socialiste et pour justifier la fabrication de nouvelles armes. D'ailleurs, si les Occidentaux font maintenant mine de s'inquiéter du déploiement par l'U.R.S.S. des missiles à portée moyenne S.S. 20 — laissent entendre les Soviétiques, — ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Au début des années 70, affirment-ils, Moscou avait proposé à Washington d'inclure dans les négociations le système de défense avancée de l'OTAN basé en Europe et le système similaire du pacte de Varsovie, mais les Américains avaient refusé. Il était « normal » que, à la suite de ce refus, l'U.R.S.S. renforce son potentiel de fusées à portée moyenne.

Pressions sur la R.F.A.

Contrairement aux affirmations des stratèges occidentaux, les Soviétiques estiment que le déploiement des missiles de croisière et des Pershing 2 en Europe occidentale ne constituerait pas seulement une « modernisation » de l'arsenal de l'OTAN, une « opération purement technique », mais une modification qualitative de la situation stratégique en Europe qui obligerait l'U.R.S.S. et ses alliés à répliquer par l'accroissement de leur arsenal nucléaire.

De plus, l'installation des missiles de croisière et des Pershing 2 en Europe serait contraire à l'esprit des accords SALT 2, voire à leur lettre, car, laissent entendre les Soviétiques, elle reviendrait à « *modifier à l'avantage de l'OTAN la parité dans le domaine des armements stratégiques consacrée par SALT 2* », les Pershing 2 se situant « *quelque part* » entre les armes tactiques et stratégiques (« *zone grise* »), mais appartenant « *plutôt* » à la catégorie stratégique.

Les dirigeants du Kremlin vont faire porter leurs efforts sur le gouvernement fédéral allemand, puisque la R.F.A. leur paraît être le pays clé, sans la participation duquel les Américains ne pourront pas réaliser leur projet. Vis-à-vis des Allemands, ils usent à la fois de la séduction — rappel de la coopération fructueuse dans tous les domaines, de l'esprit de l'ouverture à l'Est et du traité de Moscou — et de la menace larvée en rappelant la situation vulnérable de la R.F.A.

On estime généralement à Moscou que la campagne se poursuivra jusqu'à la ratification de SALT 2, après quoi les Soviétiques pourraient être amenés à faire des propositions de négociation en vue d'un troisième accord SALT. Mais, pour l'instant, ils semblent en être encore au stade des préparatifs et des consultations. Leur position n'est pas arrêtée quant au moment des pourparlers, aux participants et aux sujets qui seront abordés. Ils pourraient commencer en tête à tête avec les Américains, mais ils n'ont pas renoncé à amener la France à participer aux négociations, au moins à un stade ultérieur. M. Ponomarev, secrétaire du comité central et membre du bureau politique, l'a encore répété au début de l'été à une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

DANIEL VERNET.

LES ENTRETIENS DE M. CUBILLOS A PARIS

M. François-Poncet a « attiré l'attention » du ministre chilien sur le « problème des disparus »

Les relations franco-chiliennes, et notamment les échanges commerciaux et la présence culturelle française au Chili ont été examinées mercredi 12 septembre par le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, et son homologue chilien, M. Cubillos, a indiqué le quai d'Orsay. Au cours d'une « *séance de travail* » de deux heures, précise un communiqué, M. François-Poncet a « *attiré l'attention de son interlocuteur sur le problème des disparus, problème qui a fait l'objet d'une délibération des Neuf à Dublin le 11 septembre* ».

Le chef de la diplomatie française a « *insisté sur le droit au retour des réfugiés, ce problème ayant un caractère particulièrement important pour la France qui, depuis 1973, accueille sur son sol plus de six mille réfugiés chiliens* ». M. François-Poncet a également « *rappelé l'importance que la France attache au respect des droits de l'homme* ».

M. Irarrazaval, ambassadeur du Chili à Paris, a indiqué que le dîner donné en l'honneur de M. Cubillos au quai d'Orsay, mercredi soir, avait été « *très cordial* » et s'était déroulé dans une atmosphère de « *grande franchise* ».

M. Mitterrand « scandalisé »

De son côté, M. François Mitterrand s'est déclaré « *scandalisé* » par cette visite et a participé à la manifestation de protestation organisée par le P.S. devant le ministère des affaires étrangères. M. Cubillos est attendu dimanche en R.F.A., dernière étape de son voyage en Europe.

A Santiago, des parents de disparus qui, au nombre d'une centaine, menaient une grève de la faim depuis le 3 septembre, ont mis fin à leur mouvement mercredi après la décision des autorités de remettre aux familles les corps de quinze personnes portées disparues depuis 1973, et qui avaient été retrouvés en décembre dans la mine abandonnée de Lonquen, à 50 kilomètres de la capitale.



(Dessin de PLANTU.)

Libres opinions

DÉGOUT

par DANIEL MAYER (*)

COLERE ? Tristesse ? Je me suis interrogé pour savoir quel est le sentiment prédominant en moi à l'occasion de la réception par la France du ministre des affaires étrangères du Chili, et cela, comme *le Monde* l'a souligné dans son Bulletin du jour, lors même de l'anniversaire de l'assassinat de Salvador Allende.

Les « disparitions » au Chili, quoique revêtant des aspects différents de celles, tragiquement célèbres, d'Argentine, n'en sont pas moins nombreuses. Les tortures se poursuivent six ans après le coup d'Etat d'officiers félons. La complicité entre les polices d'Argentine, d'Uruguay et du Chili, formées par les moniteurs brésiliens des Escadrons de la mort, est toujours dramatiquement efficace. Et l'on retrouve souvent au Chili des orphelins de militants assassinés dans l'un des deux autres pays, qui ont été enlevés pour faire disparaître jusqu'à leur origine.

J'ai ici même dénoncé (*le Monde* du 8 novembre 1973) le troc « juifs contre pétrole » qui inspire la politique proche-orientale du gouvernement français et qui *rappelle singulièrement le marché* proposé en mai 1944 par Eichmann au président de la communauté juive de Budapest : camions, savonnettes, cacao, café, contre déportés roumains, hongrois, polonais et tchécoslovaques.

La vente au Chili de Mirage, de chars, de missiles et d'hélicoptères par la France entraîne sa complicité morale dans l'acceptation de l'assassinat de Salvador Allende, régulièrement élu par le peuple lors d'élections démocratiquement contrôlées. Elle relève de la même absence de conscience.

Naguère, notre pays exportait des principes et faisait l'admiration du monde ; maintenant encore, ce qui lui demeure de crédit dans certaines régions n'est que le reliquat de cette époque.

Aujourd'hui, il exporte des armes, et aux pires Etats.

On mesurera à cette différence la nature de sa dégradation, de sa décadence.

Alors ! Colère ? Tristesse ? Plutôt dégoût.

(*) Président de la Fédération internationale des droits de l'homme.

● *Plusieurs personnalités chrétiennes françaises*, parmi lesquelles M. Georges Hourdin, fondateur de l'hebdomadaire catholique *la Vie*, ont proposé, mercredi 12 septembre, la candidature au prix Nobel de la paix du « *vicariat de la solidarité* », organisme chilien d'aide aux familles « *victimes du régime* ». Le « *Vicariat de la solidarité* » est né en 1975 grâce au cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago, à la suite de la dissolution du « *comité oecuménique pour la paix* » créé au lendemain de la prise du pouvoir par les militaires en septembre 1973.

● *M. Jacques Chérèque*, secrétaire national de la C.F.D.T., exprime dans une lettre adressée à M. Jean François-Poncet et rendue publique ce jeudi 13 septembre « *les plus vives inquiétudes* » de son organisation sur « *l'objet de la visite* » de M. Cubillos. « *Vouloir réduire* » le projet de vente d'équipements militaires au Chili « *à sa dimension commerciale* » paraît « *difficilement acceptable* », écrit-il, comparant l'attitude du gouvernement français à celle des Etats-Unis, qui ont suspendu leur aide militaire à Santiago.

EUROPE

Espagne

Le P.C. et le syndicat communiste se mobilisent contre la politique économique du gouvernement

Madrid. — Le parti communiste et son organisation syndicale, les commissions ouvrières, ont décidé de passer à l'offensive cet automne contre la politique économique et sociale du gouvernement Suarez. Le secrétaire général du syndicat, M. Camacho, a annoncé le lundi 10 septembre, dans une conférence de presse, *une série de* « *mobilisations* » et de « *manifestations de masse* » pour protester contre le programme économique à moyen terme, rendu public en août, par M. Martorell, vice-président du gouvernement, chargé des questions économiques. Il a qualifié ce programme d'« agression contre les intérêts des travailleurs ».

De notre correspondant

La centrale communiste prévoit de nombreux meetings ainsi qu'une « *campagne d'explications* » sur les lieux de travail. Elle n'annonce pas de grèves, mais une manifestation de grande envergure à Madrid. Le syndicat socialiste, l'Union générale des travailleurs (U.G.T.) et le syndicat indépendant, l'Union syndicale ouvrière (U.S.O.), n'ont pas encore indiqué s'ils répondraient aux offres d'« unité d'action » faites à cette occasion par les commissions ouvrières.

Avec plusieurs semaines de retard sur la date prévue, M. Martorell avait dévoilé, pendant les vacances, l'orientation qu'il entendait imprimer à l'économie. Un tel retard s'expliquait aisément : la dernière tempête pétrolière avait déjoué les prévisions des experts qui ont dû refaire leurs comptes — un peu plus d'inflation et un peu moins de croissance — comme dans la plupart des pays voisins. L'intérêt du programme gouvernemental résidait surtout dans les mesures de libéralisation promises pour dégager l'économie espagnole du carcan interventionniste et protectionniste mis en place par le franquisme.

Les autorités affirment que leur objectif est de rendre leur plénitude au mécanisme du marché. Elles annoncent une réduction du quart du déficit prévu cette année pour le secteur public (400 milliards de pesetas, soit 27 milliards de francs) afin d'éviter une « *concurrence inégale entre le secteur public et le secteur privé* ». Elles promettent une libération des prix et un nouvel effort pour libéraliser le commerce extérieur par un taux de change réaliste et une levée progressive des barrières douanières. Elles prévoient enfin une plus grande souplesse dans le fonctionnement des entreprises, grâce à plusieurs projets de loi envoyés au Parlement (statut des travailleurs, réglementation du droit de grève, etc.). Les économistes officiels attendent de ces diverses mesures une relance de l'investissement privé qui permettrait de freiner la dégradation de l'emploi (le taux de chômage est actuellement de 8 %).

Le retour aux lois du marché

Le patronat n'a pas tardé à marquer sa satisfaction. Le programme gouvernemental reprend en effet les grandes lignes de la politique préconisée depuis deux ans par M. Carlos Ferrer, président de la principale confédération de chefs d'entreprise. Celle-ci, la C.E.O.E., a publié à la fin d'août un document largement approbateur avec les réserves d'usage sur la réforme fiscale et les demandes également traditionnelles en faveur d'un protectionnisme douanier.

En revanche, l'opposition a fait chorus contre le « programme Abril ». A peine rentré de vacances en Roumanie, M. Carrillo s'est lancé à l'attaque, dans un article du quotidien de son parti, *Mundo Obrero (Monde ouvrier)*. Certains gouvernements, écrit en substance le secrétaire général du P.C.E., quand ils n'ont pas de programme, se lancent dans une fuite en avant. Celui de M. Suarez a inventé, lui, « *la fuite en arrière* ». « *Il veut se soumettre au libre jeu du marché* », comme à l'époque révolue du libéralisme industriel. Dans les circonstances présentes, *cela signifie* « *accepter une augmentation brutale du chômage, une multiplication des faillites de petites et moyennes entreprises et le gel des salaires* ».

Pour atténuer les effets de la crise qui menace, selon lui, la démocratie, M. Carrillo propose au contraire d'élaborer un plan économique et même de « risquer » un certain taux d'inflation afin de financer la création d'emplois. Il estime évidemment indispensable de concerter un tel plan avec les syndicats et les « partis ouvriers » et c'est sans doute dans cette partie de son analyse qu'il faut chercher une des raisons de l'offensive communiste.

Le F.C.E. a repris en effet l'initiative sur le front social quand il a perdu l'espoir de conclure avec le gouvernement Suarez et les autres forces politiques un deuxième pacte de la Moncloa. De nombreuses grèves ont éclaté cette année, surtout pour appuyer la négociation de nouvelles conventions collectives.

Les projets soumis au Parlement ont incité le P.C. à continuer sur sa lancée ; ceux-ci prévoient une réglementation du droit de grève et réduisent les futurs comités d'entreprise, selon eux, à de simples organes consultatifs. Or c'est dans ces comités que les commissions ouvrières espèrent exercer leur influence. Dans sa conférence de presse de lundi, M. Camacho a énuméré la plupart de ses griefs pour expliquer la campagne lancée par son syndicat. L'attitude de la centrale communiste contraste avec celle du syndicat socialiste, l'U.G.T., qui a signé au début de l'été un accord avec la confédération patronale de M. Carlos Ferrer.

CHARLES VANHECKE.

Portugal

Les élections législatives du 2 décembre

LE PRÉSIDENT EANES RÉAFFIRME SON « INDÉPENDANCE POLITIQUE »

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Vingt-quatre heures après avoir dissous le Parlement portugais, le président de la République a expliqué, mercredi 12 septembre, sa décision dans un discours télévisé. Les interventions publiques du général Eanes, qui sont très rares, retiennent toujours l'attention.

Le président a essayé de répondre aux attaques de tous ceux qui « *interprètent la dissolution de la Chambre comme étant une critique de la composante parlementaire du système politique portugais* ». Selon lui, les élections du 2 décembre pourront aboutir à une nouvelle répartition politique à l'Assemblée, ce qui favoriserait la recherche d'une « *solution gouvernementale stable* ».

Et si les élections ne changeaient rien ? Dans ce cas, les partis seraient tenus d'en tirer les conséquences. Pour le président, la consultation pourrait aussi amener les principales formations à abandonner un certain nombre de positions qui, dans le passé récent, auraient, en quelque sorte, entravé leur action. Le général faisait ainsi indirectement référence à la stratégie du P.S., définie au cours de son congrès, de refuser toute sorte d'alliance aussi bien à gauche qu'à droite avant de nouvelles élections.

Rappelant les principes d'« *indépendance politique* » qu'il a énoncés lors de sa candidature à la présidence en 1976, le général s'est reconnu « *également responsable* » devant « *tous les partis qui acceptent la légalité démocratique* ». Il a réfuté ainsi la thèse, soutenue en particulier par les milieux conservateurs, selon laquelle le chef de l'Etat devrait *chercher à constituer une* « *majorité présidentielle* » formée par les trois partis qui ont appuyé sa candidature : le parti socialiste, le parti social-démocrate et le Centre démocratique et social.

Il a enfin essayé de rassurer tous ceux qui voient dans son attitude un risque de « *présidentialisme* » ou de « *militarisation de la politique* » : « *Que les fausses menaces ne cachent pas les menaces réelles, c'est-à-dire la crise économique et l'instabilité politique* », a-t-il déclaré. — J.R.

Allemagne fédérale

Un pirate de l'air humaniste

Le pirate de l'air qui s'était emparé, mercredi 12 septembre, en fin de matinée, du Boeing de la Lufthansa assurant la liaison Francfort-Cologne (le Monde du 13 septembre) s'est rendu dans la soirée après douze heures de négociations. Le pirate, un Ouest-Allemand, Rafael Keppel, trente et un ans, écrivain, marié et père de trois enfants, a été qualifié de « psychotique » par un porte-parole de la Lufthansa. Il n'était armé que d'un pistolet d'enfant.

De notre correspondant

Bonn. — On craignait depuis bien des mois, en Allemagne fédérale, un nouvel attentat terroriste. L'opinion en avait été avertie. C'est donc tout l'appareil d'Etat qui s'est trouvé mis en état d'alerte lorsque l'on apprit qu'un Boeing de la Lufthansa se trouvait aux mains de terroristes.

Sous la présidence du ministre de l'intérieur, un « *état-major de crise* » se réunissait sans délai à Bonn, pendant que M. Wischnewski, ministre d'Etat à la chancellerie, homme de confiance de M. Schmidt et « *vainqueur de Mogadiscio* », s'installait dans la tour de contrôle de l'aéroport pour y conduire les négociations avec le ou les pirates de l'air. La formation d'élite GSG 9 fut mise en alerte.

Pendant plusieurs heures, la situation est restée très confuse. On finit cependant par apprendre qu'un seul homme était responsable de cette prise d'otages. Après avoir vainement demandé un entretien avec M. Schmidt puis la venue de deux représentants de la télévision, le pirate fit transmettre, par le commandant du Boeing, une liste de revendications n'ayant rien de commun avec les exigences que la fraction Armée rouge aurait pu formuler. Aucune nuance de l'arc-en-ciel des revendications sociales et politiques n'était oubliée : une allocation de maternité plus importante ; une meilleure éducation pour les enfants qui ne devraient pas être contraints de « *se lever si tôt le matin* » ; des psychothérapeutes pour les malades ; *ainsi qu'un référendum sur l'emploi* de l'énergie nucléaire.

Après les avoir détenus pendant sept heures, l'homme libéra les cent vingt passagers dans le cours de l'après-midi, tout en gardant encore quatre hommes d'équipage en son pouvoir.

A ce moment-là pourtant, une question restait posée : personne, parmi les voyageurs libérés, ne pouvait dire avec certitude si le pirate de l'air était vraiment armé. Ce n'est qu'à 22 heures, lorsqu'il finit par céder aux objurgations de M. Wischnewski qui lui demandait de se rendre, qu'on s'aperçut que le pirate était seulement muni d'un pistolet d'enfant.

Le ministre d'Etat à la chancellerie ne craignit pas alors d'annoncer la victoire du droit en reprenant la formule qu'il avait employée à Mogadiscio : « *Le travail est fait...* »

JEAN WETZ.

EUROPE

Suède

Élections sans passion

II. — Les divisions des « bourgeois »

Les problèmes de l'emploi, les difficultés économiques et la fiscalité sont les trois grands thèmes de la morne campagne pour les élections générales du 16 septembre (« le Monde » du 13 septembre). La question de l'énergie nucléaire, âprement débattue en 1973, ne joue plus qu'un rôle secondaire puisqu'un référendum aura lieu au printemps prochain. Les trois partis de l'actuelle majorité « bourgeoise » sont sur bien des points divisés et ne parviennent même pas à s'entendre sur le nom du futur premier ministre, en cas de victoire « bourgeoise ».

De notre correspondant ALAIN DEBOVE

Stockholm. — « *Je suis fier,* déclarait M. Palme en août lors d'une conférence préélectorale du parti social-démocrate, *de vivre dans une société où l'on paye beaucoup d'impôts, car les impôts ne doivent pas seulement être considérés comme un fardeau. Ils sont aussi l'expression de la solidarité nationale. Je viens de visiter un centre de rééducation et de formation professionnelle pour handicapés graves. Ceux-ci disposaient de logements modernes et confortables. Un personnel qualifié et dévoué les encadrait et les préparait à la vie professionnelle. Cela veut dire que nous avons reconnu à ces handicapés une dignité. C'est cela aussi le bien-être et le bien-être suppose une fiscalité élevée.* »

L'ancien premier ministre fut longuement applaudi car les Suédois qui s'élèvent contre l'injustice fiscale ne remettent aucunement en cause la part de l'impôt qui finance l'aide aux handicapés, aux chômeurs, aux personnes âgées ou aux familles. Ils sont de ce point de vue très solidaires, à condition que chacun verse sa quote-part. Ce qui n'est plus le cas.

Le système fiscal, qui devait par le biais d'une forte progressivité égaliser le niveau de vie, profite en pratique aux revenus élevés. Théoriquement, certes, les cadres supérieurs, les chefs d'entreprise, les directeurs de banques doivent verser 80 % de leurs rémunérations brutes au percepteur, mais, plusieurs enquêtes le montrent, ce sont souvent ces catégories qui payent le moins d'impôts. La législation en vigueur fait que plus on s'endette plus on est riche : les aggios pour l'achat d'une maison individuelle sont entièrement déductibles dans la déclaration annuelle de revenus. Il en est de même pour l'acquisition à tempérament d'une télévision en couleurs, d'un bateau ou d'une caravane. Les défalcations pour frais professionnels et de représentation sont également généreusement accordées, et, selon une étude récente de la Confédération des cadres et fonctionnaires (T.C.O.), on en arrive au résultat que les revenus nets imposables des salariés sont souvent supérieurs à ceux de leurs patrons. La différence peut quelquefois atteindre 20 % !

Si l'on ajoute à cela la fraude et la tricherie largement répandues sous forme de trocs de services ou qui consistent à proposer deux prix pour l'achat de services — un prix sans facture et un prix avec facture et T.V.A., — on comprend l'ampleur du problème dont les responsables sont conscients, mais que personne ne sait très bien comment résoudre. Ce mécontentement général à l'égard du fisc n'a pas entraîné en Suède la création d'un parti « anti-impôts » comme le parti danois du Progrès dirigé par l'avocat Mogens Glistrup, mais les conservateurs savent habilement l'exploiter. Ils proposent une baisse de la pression fiscale globale, sans pour autant suggérer des compensations à la perte de recettes qui en découlerait pour l'Etat.

Leur raisonnement est un peu trop simple peut-être, mais il séduit beaucoup d'électeurs : « *Si nous diminuons les impôts, les Suédois reprendront goût au travail, le travail redeviendra rentable, les industriels seront soulagés, ils n'hésiteront plus à investir, ce qui permettra de créer des emplois. L'économie nationale sera ainsi relancée et la tricherie disparaîtra progressivement.* » Le dirigeant conservateur, M. Gösta Bohman, ancien ministre de l'économie, n'hésite pas à dresser un parallèle avec les chemins de fer nationaux qui, en réduisant de 50 % leurs tarifs en semaine au début de l'été, ont réalisé une bonne opération financière puisque l'entreprise commence maintenant à faire des bénéfices.

Un conservateur dynamique

Le succès des conservateurs dans l'opinion est étroitement lié à la personnalité de leur chef qui, malgré ses soixante-neuf ans, est certainement le plus dynamique des cinq dirigeants de partis suédois. M. Bohman multiplie les tournées en province. Il n'évite pas les meetings sur les lieux de travail, bien au contraire, et son tempérament de « fonceur », qui l'amène quelquefois à commettre des impairs, donne en fin de compte un peu de vie à ce débat assez monotone. Il ose dire franchement ce qu'il pense du laxisme de la société actuelle. Il sait que ceux qui prônent le rétablissement de l'ordre et de la discipline à l'école, la lutte contre la paperasserie et la bureaucratie, critiquent le secteur public et les dépenses, gagnent du terrain en Scandinavie : « *Ces trois années de régime bourgeois,* dit-il, *ont fait de la Suède une société plus ouverte et plus libre. Les citoyens ne sont plus soumis à la loi de la majorité, nous avons accru leur liberté de choix en leur facilitant par exemple l'accès à la propriété de leurs logements.* »

Les élections du 16 septembre devraient confirmer la poussée des conservateurs, qui pourraient bien devenir la seconde formation politique suédoise après les sociaux-démocrates. Pourtant, à moins de mettre beaucoup d'eau dans leur vin, ils risquent de s'isoler, car centristes et libéraux jugent leurs promesses électorales totalement « *irréalistes* ».

Ces deux partis s'efforcent de démontrer à l'opinion que, ensemble, ils constituent la seule véritable équipe de rechange à la social-démocratie et c'est la raison pour laquelle leurs critiques visent aussi bien la droite que la gauche. Après s'être beaucoup disputés pendant la session parlementaire de printemps, les deux dirigeants du milieu de l'échiquier politique, M. Fälldin pour le centre et M. Ullsten pour les libéraux, sont finalement parvenus à s'entendre sur une politique fiscale et sociale commune pour 1980. La baisse du taux marginal de l'impôt — qui frappe la tranche supérieure des revenus et qui peut atteindre 90 %, — le relèvement des allocations familiales et de logement, l'allongement du congé parental porté à douze mois, seraient financés par une majoration des taxes sur l'essence, le tabac et les vins et spiritueux.

Ce programme, annoncé à douze jours de la consultation, alors que les sondages accordaient un léger avantage à la gauche, était en fait une réponse directe aux mesures que les sociaux-démocrates avaient quelques jours plus tôt promis de prendre au cours des cent jours suivant une éventuelle victoire électorale. L'entente entre centristes et libéraux est loin d'être parfaite. Sur la question énergétique et sur la politique familiale — pour ne prendre que deux exemple, — leurs opinions divergent profondément.

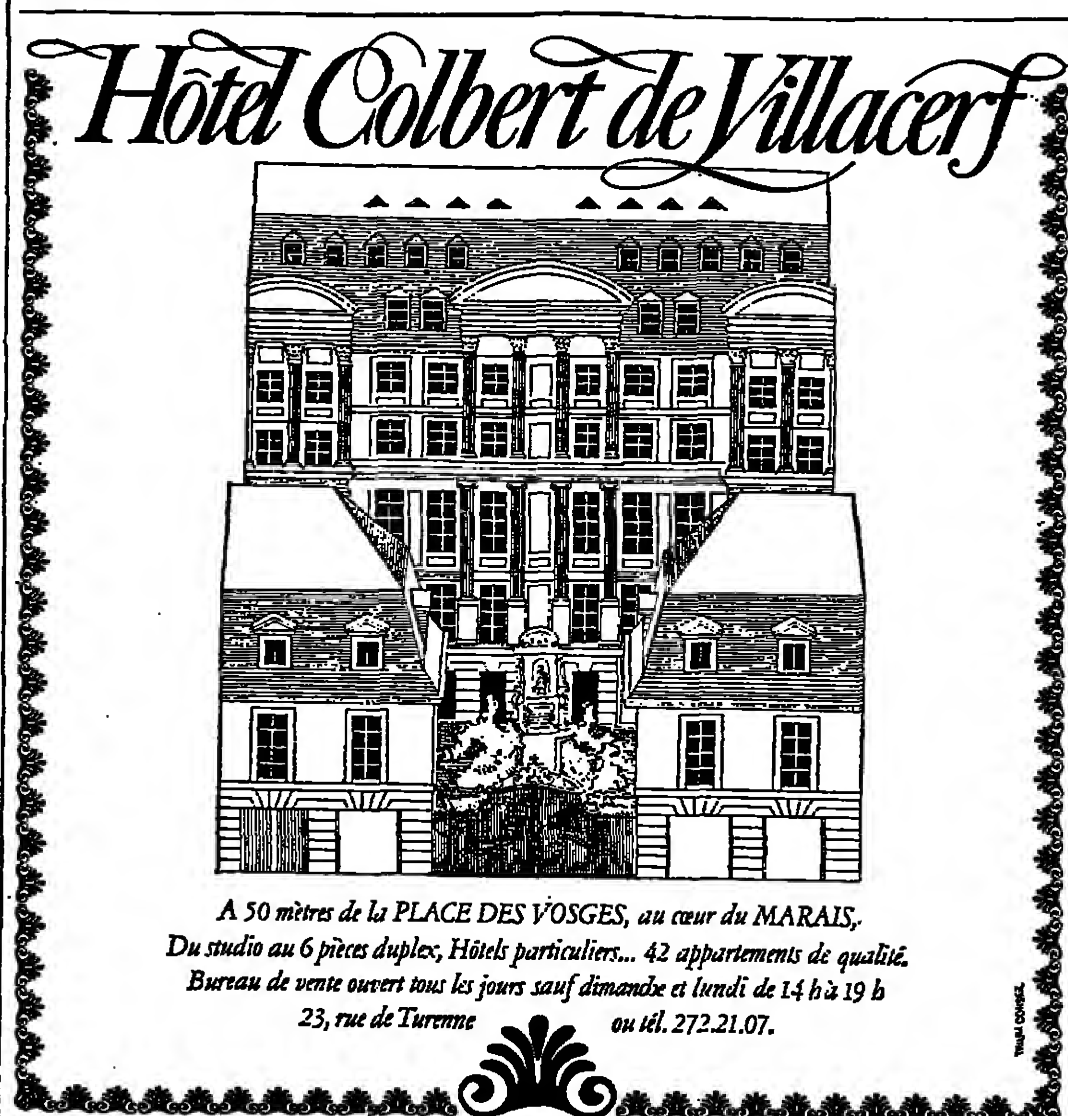
Pour les centristes, ces élections s'annoncent difficiles et leurs stratèges semblent pressentir l'échec. Le parti de M. Fälldin, qui avait obtenu 24,1 % des suffrages en 1976, a perdu plus de 7 % de ses sympathisants en trois ans. Les thèmes qu'il a développés au cours de la campagne — la décentralisation, la vie « *en harmonie avec la nature* », l'hostilité à l'énergie atomique — paraissent un peu usés et n'ont plus autant d'impact que par le passé. Il est évident aussi que l'échec personnel de M. Fälldin, — qui, après avoir prêché l'arrêt des centrales nucléaires en service, s'est vu contraint de poursuivre, dans ses grandes lignes, le programme électro-nucléaire de 1975, — est la principale raison du recul des centristes dans l'opinion. Pour se rattraper, ils misent surtout sur le référendum de l'année prochaine qui devrait mettre le point final à une controverse de trois ans, puisque tous les partis se sont engagés à en respecter le verdict. M. Fälldin aussi.

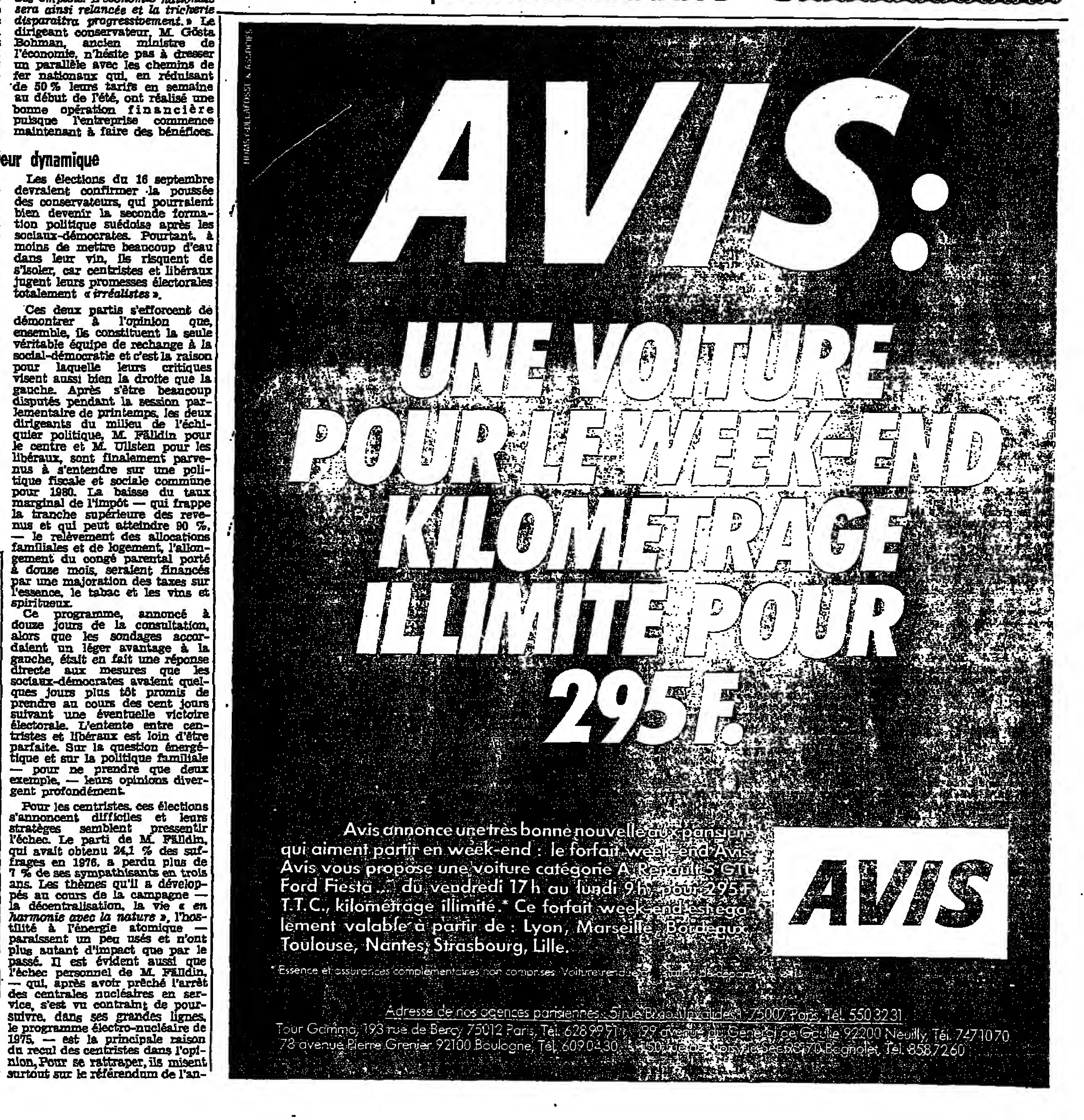
« *Responsabilité et concertation* », tel est le slogan préféré des libéraux qui gouvernent la Suède depuis bientôt un an avec seulement 39 des 349 sièges du Parlement. Apparemment, ils ont choisi de mener leur campagne électorale à partir de la chancellerie : des propositions de lois et de réformes ayant trait aussi bien au marché du travail, à l'éducation nationale qu'à la défense du consommateur, sont présentées presque quotidiennement. C'est une façon adroite de manifester leur présence après trois mois d'étonnante discrétion. Le parti libéral est le « *parti de la mesure* » qui met en garde contre toute surenchère électorale et qui aimerait bien continuer à jouer ce rôle d'arbitre dans la vie politique.

M. Ola Ullsten, le premier ministre, estime que la Suède, en cas de victoire des partis bourgeois le 16 septembre, a besoin d'un gouvernement fort. Il n'exclut pas la participation des conservateurs à une nouvelle coalition tripartite, à condition que ceux-ci se rangent aux idées des centristes et des libéraux. Qui dirigerait cette coalition ? On ne sait toujours pas. Le grand débat qui oppose traditionnellement au Palais des sports de Göteborg M. Palme au leader des bourgeois a été annulé cette année. Les trois partis non socialistes étaient incapables de se mettre d'accord sur un candidat « commun » ! Tout cela n'est pas de nature à clarifier la situation.

Prochain article :

UN PROGRAMME SOCIALISTE POUR « CENT JOURS »





Le Monde

politique

LE COMITÉ CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE

Le P.C.F. souligne que « la volonté d'union ne s'est pas démentie » au sein de la gauche

Quatre mois après le vingt-troisième congrès du P.C.F., M. Philippe Herzog, nouveau membre du bureau politique, responsable de la section économique du comité central, a tracé, mercredi 12 septembre, devant le comité central, un bilan positif des premières applications de la politique entérinée par le congrès. Outre l'écho rencontré par certains thèmes que *développe* le parti communiste (sur le rôle du prix du pétrole dans les difficultés économiques de la France et sur le caractère « *avant tout national* » de la crise), M. Herzog a cité, parmi les succès remportés par le P.C.F., et au premier rang de ceux-ci, le maintien global de ses positions électorales, tel qu'il est apparu lors du scrutin européen. Les dirigeants communistes présentent ce résultat comme une « *donnée nouvelle* » de la vie politique, en ceci qu'il constituerait le point de départ d'un renforcement de leur parti. Ils citent notamment, à l'appui de leur affirmation, le nombre de personnes réunies par la fête de *l'Humanité* (plus d'un million, selon M. Herzog) et les 10 200 adhésions recueillies pendant les deux journées de cette fête.

Des deux données que constituent *le résultat de l'élection* européenne et le courant d'adhésions enregistré cet été, les responsables du P.C.F. peuvent, en effet, se montrer satisfaits. La première signifie que les positions anti-européennes que défend le parti communiste lui ont permis de compenser, par des gains dans les régions rurales et méridionales, ses pertes dans les régions industrielles de la moitié nord du pays. Les adhésions indiquent que la politique officialisée par le vingt-troisième congrès a été prise en charge et diffusée par les cadres et les plus actifs des militants communistes et qu'elle est acceptée, en partie au moins, dans les couches sociales qu'ils influencent. Il est cependant remarquable que soit présentée comme un fait nouveau la résistance à une tendance au déclin que le P.C.F. avait toujours niée officiellement et qu'il reconnaît ainsi implicitement.

Un autre motif de satisfaction, exposé par M. Herzog, paraît moins évident. Il s'agit du développement des « luttes à la base » préconisées par le P.C.F. S'il est exact qu'un certain nombre de travailleurs ont participé à la semaine d'action de la C.G.T., du 3 au 7 septembre, l'observation de M. Herzog, selon laquelle « *tant d'autres* (travailleurs) *se posent la question de l'action* », ne mène pas loin. Qu'ils se posent cette question est probable, mais ils n'ont pas adopté — en tout cas, pas encore — les réponses que leur proposent le parti communiste et la C.G.T. Il est vrai que, pour ce qui est du P.C.F., les choses ne font que commencer.

La période qui avait suivi le congrès avait été consacrée à la campagne pour l'élection européenne, dont le comité central avait tiré les enseignements à la fin du mois de juin, en même temps qu'il avait procédé à la répartition des tâches au sein de ses instances dirigeantes (*le Monde* du 23 juin). Ce n'est qu'au mois d'août, après le retour de vacances de M. Georges Marchais, qu'a vraiment commencé d'être mise en œuvre la nouvelle *ligne d'action* du parti communiste. Le choix de cette date présentait l'inconvénient que beaucoup de militants étaient en vacances et que les « masses » mobilisables n'étaient guère nombreuses, mais il avait l'avantage de permettre au P.C.F. de prendre une bonne longueur d'avance sur le P.S. et sur les syndicats. M. Georges Séguy, lui-même, n'a exposé les objectifs de la C.G.T. que plusieurs jours après que M. Marchais eut fait connaître ceux du P.C.F., ce qui a donné prise aux accusations d'alignement sur le parti, portées contre la C.G.T. par ses partenaires syndicaux.

Débat avec la C.F.D.T.

Quelle qu'eût été la chronologie, ces accusations auraient trouvé un fondement dans le parallélisme des démarches suivies par le P.C.F. et la C.G.T. Au comportement des communistes vis-à-vis du P.S. correspond celui des cégétistes vis-à-vis de la C.F.D.T. Il y a, d'autre part, symétrie dans le fait que le P.C.F. ait accepté de rencontrer le P.S., alors que ses relations avec la C.F.D.T. se détériorent de semaine en semaine, tandis que la C.G.T. a accepté une réunion avec la C.F.D.T., *mais rechigne* devant la proposition de rencontre que lui avait adressée le P.S.

La position du parti communiste à l'égard de la C.F.D.T. s'explique par sa conversion à l'autogestion et par une similitude au moins formelle entre ses thèses et celles de M. Edmond Maire, qui estime nécessaire et possible de « *s'appuyer sur la crise* » pour contraindre le pouvoir et le patronat à des réformes économiques et sociales. Il est d'autant plus impérieux, pour le P.C.F., de montrer que les dirigeants cédétistes, en particulier ceux qui appartiennent au P.S., interprètent cette orientation d'une manière qui n'a rien à voir avec la sienne et qui s'en distingue principalement par son caractère « social-démocrate » et... la méfiance dont elle s'accompagne vis-à-vis des communistes.

La C.G.T., quant à elle, doit tenir compte, dans ses rapports avec le parti socialiste, des conséquences qu'aurait, répercutée par la forte minorité socialiste qu'elle compte dans ses rangs et qui est représentée au sein de sa direction, une rencontre au cours de laquelle le P.S. formulerait des propositoins d'actinos coordonnées ou communes, que, compte tenu du principe d'ouverture proclamé par son quarantième congrès, elle aurait quelque difficulté à rejeter. Les thèses du quarantième congrès, précisément, s'en trouveraient renforcées, à un moment où elles paraissent oubliées des dirigeants cégétistes. Cela n'a d'ailleurs pas empêché MM. Séguy, Krasucki et Le Guen, membres du bureau politique du P.C.F., de s'y montrer favorables à une rencontre entre communistes et socialistes : ils doivent tenir *compte* de l'effet qu'aurait, dans la direction de la C.G.T., y compris entre membres du parti communiste, une attitude par trop fermée du P.C.F. vis-à-vis du P.S.

L'accord de la C.G.T., indispensable aux dirigeants communistes pour appliquer leur politique, leur est donc acquis, mais il n'est pas suffisant. C'est pourquoi, tout en insistant sur la participation des communistes à l'action syndicale, les responsables du P.C.F. soulignent le rôle spécifique que doit jouer le parti pour discerner les besoins sociaux qu'accentue ou que fait naître la crise et pour déterminer les objectifs d'action propres à développer et à faire converger les luttes. M. Herzog s'est attaché à montrer qu'il s'agit là d'une démarche inverse de celle du programme commun puisqu'il ne s'agit plus de rallier les gens à un projet défini mais d'ouvrir le parti aux aspirations qui s'expriment dans les entreprises, les administrations, les quartiers, etc. Dans le même temps, les communistes doivent dénoncer les solutions avancées par la majorité et par le P.S., ce dernier étant accusé de ne proposer qu'une variante, qui plus est contradictoire, et illusoire, de la politique du pouvoir.

Cependant, si le P.C.F. semble condamner sans appel l'attitude et le programme des socialistes, il remarque en même temps que « *la volonté d'union ne s'est en rien démentie* ». Celle des électeurs, d'abord, qui, dans les élections partielles, ont suivi les consignes de report des voix sur le candidat de gauche le mieux placé. Celle, aussi, du P.S., dont M. Herzog a déclaré que la convergence avec le pouvoir a été entravée, grâce à l'action des communistes. Certes, les dirigeants du P.C.F. veulent montrer ainsi que les choix qu'ils ont faits en 1977 et depuis n'ont pas atteint l'union de la gauche dans ses fondements, qu'ils l'ont au contraire consolidée, et que les critiques qui leur avaient été adressées, notamment au sein de leur parti, étaient erronées. Mais, en soulignant la persistance de la « *volonté d'union* », les responsables communistes semblent laisser entendre qu'ils sauront s'y *soumettre le moment venu*.

Réserve des intellectuels

Cette indication est de nature à rassurer les militants communistes qui craignent que leur parti, tout en assurant que l'union se traduira un jour par des accords politiques, ne soit engagé dans une entreprise de longue haleine, visant exclusivement *à son propre renforcement* et interdisant toute recherche d'une alternative à la majorité actuelle tant que cet objectif ne serait pas atteint. Toutefois, M. Pierre Juquin, nouveau membre du bureau politique comme M. Herzog, a pris soin de préciser, mercredi, devant les journalistes, que l'union à la base « *n'est pas un pis-aller en attendant des jours meilleurs* » et que cette politique sera maintenue, quoi qu'il advienne au niveau des états-majors. « *Nous cherchons à être la meilleure locomotive de l'action et de l'union* », a déclaré M. Juquin.

Pour atteindre ce but, le P.C.F. a besoin de ses intellectuels.

D'une part, il souhaite retrouver la place qu'il a occupée, avant la guerre et dans les années 50 et 60, au sein de l'intelligentsia, ce qui est *une des conditions principales* de son développement dans les « *nouvelles couches moyennes* », séduites jusqu'à maintenant par le P.S. D'autre part, il lui faut adapter le parti à l'état présent de la société et lui permettre d'y jouer un rôle novateur, et la contribution des spécialistes de sciences humaines, notamment, peut être un élément décisif. Ainsi, la revue qui doit naître de la fusion de *France nouvelle* et de *la Nouvelle Critique* sera destinée « *aux intellectuels et aux cadres du parti,* » alors que ces fonctions étaient jusqu'à maintenant assurées séparément par ces deux revues.

Pourtant, dans le moment où elle cherche à ramener à elle les intellectuels qui avaient critiqué ouvertement sa politique ou pris leur distance en 1978, la direction affirme, par la voix de M. Herzog, que, dans sa tentative pour affaiblir le P.C.F., le pouvoir a cherché « *à s'appuyer sur les illusions engendrées par le programme commun et sur les déceptions après les élections de mars 1978* ». Cela signifie, en clair, que ceux qui ont exprimé leur opposition, dans cette période, se sont faits les « alliés objectifs » de la majorité.

Cette attitude de la direction, *s'ajoutant* à son extrême discrétion et à celle de la presse du P.C.F. sur les violations des droits de l'homme en Tchécoslovaquie, notamment, explique que la plupart des intellectuels demeurent réservés devant les sourires qui leur sont adressés. Plusieurs d'entre eux, qui n'avaient jamais manifesté publiquement leurs désaccords, comme Maurice Dugowson, Jean Ferrat, Guillevic, Me Eddy Kenig, Vladimir Pozner, ont signé, contre l'avis de la direction, une pétition dénonçant les conditions dans lesquelles est préparé, à Prague, le procès d'intellectuels qui avaient participé aux activité du Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies. Depuis sa publication (*le Monde* du 5 septembre), cette pétition a recueilli un nombre important de signatures nouvelles.

La préparation de la session du comité central consacrée aux intellectuels, prévue pour le mois de janvier, et celle du nouvel hebdomadaire, qui devrait voir le jour à la même époque, ne suscitent pas l'enthousiasme parmi ceux à l'intention desquels ces efforts ont été entrepris. L'adhésion de M. Jean Elleinstein à cette politique a suscité plus de critiques que d'engouement. Les débats des deux années écoulées ont fait apparaître un nouveau comportement chez beaucoup d'intellectuels, pour lesquels le fait d'être reconnu par la direction et accueilli dans les revues officielles n'a plus le même prix qu'auparavant. M. Guy Hermier et Mme Francette Lazard, membres du bureau politique, responsables de ces questions, vont devoir redoubler d'imagination pour éviter que, une fois encore, les rapports du P.C.F. avec les intellectuels ne soient le révélateur des « retards » de sa politique.

PATRICK JARREAU.

M. Herzog : le projet socialiste ne se différencie pas de la politique du pouvoir

Dans le rapport qu'il a présenté mercredi 12 septembre devant le comité central du P.C.F., réuni à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, a évoqué les « *résultats désastreux de la politique de Giscard, Barre et Ceyrac* », résultats qui sont les « *fruits d'une politique délibérée* ». Il a souligné à ce sujet que les communistes ont « *fait reculer l'alibi du pétrole* », et « *commencé à faire reculer certaines idées concernant la crise mondiale* ». « *L'idée que la crise est avant tout nationale commence à être perçue* », a déclaré M. Herzog.

Pour M. Herzog, le pouvoir « *s'est servi lui-même de l'idée d'échec de la politique du gouvernement que Mitterrand a prise à son compte* », pour cacher les « *causes réelles des difficultés* » et accréditer l'« *idée que la poursuite de la même politique est non seulement nécessaire mais doit être accentuée* ». C'est aussi le pouvoir, selon M. Herzog, qui « *cherche à créer un climat de veille d'élections, alors que la prochaine est dans deux ans* », en s'efforçant d'« *utiliser une fois de plus les thèmes du changement, de l'avenir, du projet de société, pour tenter d'écarter* [les travailleurs] *de l'action* ». C'est dans ce cadre que M. Herzog situe les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing à *Paris-Match* (*le Monde* du 7 septembre).

Estimant que « *le discours giscardien sur l'avenir n'avance aucun projet de progrès* » et se caractérise par son aspect « *défensif* », M. Herzog a souligné que « *la seule politique de progrès, c'est celle qui part des luttes, de ce qu'elles expriment, des aspirations et des besoins qu'elles traduisent en objectifs d'action* », politique qui est celle du P.C.F. M. Herzog a ajouté : « *Lorsque Edmond Maire dit que le P.C.F. n'a pas de politique, qu'il n'a pas de propositions sur les inégalités — alors que nous avons mené campagne à fond là-dessus depuis des années, propositions concrètes et chiffres à l'appui, ce qu'il sait fort bien, — à quoi peut servir ce mensonge, sinon à abuser les travailleurs ?* »

Le pouvoir, selon M. Herzog, a échoué dans l'« *énorme effort entrepris depuis des années* » pour affaiblir le P.C.F., « *en particulier en cherchant à s'appuyer sur les illusions engendrées par le programme commun et sur les déceptions après les élections de mars 1978* ». Cet échec, qui est celui « *de Giscard personnellement* » et « *aussi celui de François Mitterrand* », est « *une grande donnée politique nouvelle, favorable au développement des luttes des travailleurs* », a déclaré M. Herzog. Il a ajouté : « *L'influence du P.C.F. est non seulement intacte, mais son renforcement est amorcé. Notre politique, celle du vingt-troisième congrès, commence à entrer dans la vie, et c'est un des principaux éléments nouveaux de la situation actuelle.* »

Revenant sur la période du programme commun, M. Herzog a déclaré que « *dans le pays, n'existaient ni la conscience suffisante ni la force nécessaire pour imposer et réaliser les réformes que* [ce programme] *préconisait* ».

Il a ajouté : « *Les accords au sommet, pour l'action, conclus à plusieurs reprises dans le cadre du comité de liaison de la gauche, n'ont ni permis ni favorisé une action de masse pour faire réellement aboutir les objectifs qui étaient retenus.* »

De cette constatation découle le rejet des « *accords qui ne correspondent pas à l'expérience, à la situation concrète des masses* », des « *positions doctrinaires* » qui ne permettent pas de « *combattre l'effort giscardien cherchant à faire passer, jour après jour, des thèmes d'apparence moderniste* », mais préparent en réalité l'« *accoutumance à une triste vie, une aggravation des inégalités et un déclin national* ». « *Ce qu'il ne faut pas*, a dit encore M. Herzog, *c'est laisser se développer toutes les manœuvres qui étouffent l'union, et surtout quand elles se camouflent derrière les mots de l'union.* »

Les communistes ont bien défendu l'union

M. Herzog a continué : « *A quoi serviraient des accords de sommet, à quelque niveau que ce soit, à Paris ou ailleurs, qui ne seraient pas en liaison étroite avec le mouvement populaire réel, avec son niveau de développement et de conscience ? La réponse va de soi : de tels accords corsèteraient l'action, étoufferaient son dynamisme. On peut se poser la même question et tirer le même enseignement au sujet du rôle des déclarations communes, des cartels ou des comités.* »

L'union, qui doit d'abord se construire à la base, a pour seconde condition de « *bannir toute illusion sur la politique et le comportement du parti socialiste* », a déclaré M. Herzog. Le bureau politique du P.C.F., a-t-il ajouté, a accepté la proposition de rencontre que lui avait adressée le P.S., mais « *l'échange de vues qui interviendra ne peut faire oublier que le parti socialiste n'a pas changé ses positions, son comportement politique qui l'ont conduit à rompre l'union sur le programme commun en 1977* ».

A propos du « projet socialiste », M. Herzog a affirmé : « *Au total, par son incapacité à s'en différencier, comme par son incohérence, le programme du P.S. peut servir de faire-valoir à la politique Giscard-Barre. Par conséquent, le projet que le P.S. s'efforce de définir est entièrement dépendant du projet du pouvoir, de son contenu. Il y ajoute des contradictions, des illusions.* »

M. Herzog a poursuivi : « *Nous pensons que commence à s'opérer un débat de clarification dans le pays au sujet de cette politique du parti socialiste et que c'est un élément positif pour l'action. Les travailleurs et les masses populaires n'ont pas soutenu l'effort du P.S. pour rechercher un consensus social pour la collaboration de classe et l'intégration supranationale. Ceux qui nous accusaient de vouloir casser l'union doivent constater qu'en posant clairement les problèmes, les communistes l'ont au contraire bien défendue. La volonté d'union ne s'est en rien démentie. Si le P.C.F. n'avait pas constamment développé ses explications, la convergence du pouvoir et du P.S. n'aurait pas rencontré autant de difficultés, constamment renouvelées. Lorsque les communistes ont pu faire la clarté, dans la lutte, aux côtés des travailleurs, cette prise de conscience des obstacles tenant aux choix politiques du P.S. fait du bien. Combien de compromissions, de déceptions, ont pu être ainsi évitées ?* »

LA RÉUNION P.C.-P.S. DU 20 SEPTEMBRE

M. Mitterrand : s'il y a carence cela ne viendra pas du parti socialiste

M. François Mitterrand a indiqué, mercredi 12 septembre à Antenne 2, que le parti socialiste « *fera des propositions* » lors de la réunion P.C.-P.S. du 20 septembre et que « *s'il y a carence, cela ne viendra pas de lui* ». « *Je ne dis pas que je crois à l'union de la gauche,* a déclaré le premier secrétaire du P.S., *je dis que je la veux.* » « *Je ne me fais pas d'illusions sur les intentions de celui-ci ou de celui-là, et notamment sur les intentions des principaux dirigeants du parti communiste, mais je crois, et nous socialistes, nous croyons à la réalité et à la force du mouvement populaire qui tend à l'union.*

» *Au cours de ces deux dernières années*, a poursuivi M. Mitterrand, *le parti socialiste a souvent proposé dans nos départements des actions communes à la base (...) et toutes ces actions communes à la base nous ont été refusées... J'avais donc interprété la proposition du secrétaire général du parti communiste comme une sorte de façon de revenir sur une attitude antérieure... Nous verrons bien si tel est le cas.* »

M. BERGERON SOULIGNE LA CONVERGENCE DES ANALYSES DU P.S. ET DE F.O.

Une délégation de Force ouvrière, conduite par son secrétaire général, M. André Bergeron, a été reçue mercredi 12 septembre durant deux heures par M. François Mitterrand et plusieurs responsables socialistes. Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du P.S., place du Palais-Bourbon, a permis, a déclaré M. Mitterrand, aux deux parties d'« *avoir une discussion de fond sur les problèmes qui assaillent la majorité des Français* ». Plusieurs thèmes ont ainsi été abordés : la diminution du pouvoir d'achat, l'aggravation de la situation de l'emploi, l'absence de réforme des circuits de distribution, de la politique sociale et de la Sécurité sociale, l'absence de politique fiscale. Le premier secrétaire du P.S. a, d'autre part, insisté sur le caractère de ces « réunions bilatérales » qui laissent chaque organisation « *libre de ses choix* ».

M. Bergeron a, pour sa part, constaté que « *le parti socialiste demeure dans la même orientation concernant le respect de l'indépendance syndicale. Les partis et les syndicats,* a-t-il ajouté, *n'ont pas la même mission dans la société démocratique. Nous nous interdisons de nous immiscer dans les affaires du P.S. ; nous ne nous reconnaissons pas le droit de jouer les donneurs de leçons. Cet échange de vues nous a permis de mieux comprendre nos réactions mutuelles ; nous arrivons pratiquement aux mêmes constatations en ce qui concerne les analyses.* »

● *Le bureau national du parti radical* a publié, mercredi 12 septembre, une déclaration dans laquelle il affirme notamment : « *La politique mise en œuvre par le gouvernement, en dépit d'une aggravation très préoccupante, revêt des aspects positifs sur les plans de la défense, de la monnaie et de l'équilibre du commerce extérieur. Ce sont là des résultats techniques qui, faute d'une politique plus soutenue de solidarité nationale, restent mal perçus de l'opinion et par là même précaires.* » Les dirigeants [r]adicaux estiment aussi que « *le projet de loi de finances limite le déficit à des proportions compatibles avec une stratégie d'assainissement* ».

M. JUQUIN (P.C.) : je n'attends rien de cette rencontre

Sous le titre « Obsessions », *l'Humanité* du jeudi 13 septembre commente les propos de M. Mitterrand en indiquant : « *Le premier secrétaire du parti socialiste cherche probablement à l'avance des prétextes à sa propre volonté de rester l'arme au pied devant la politique du pouvoir.* » De son côté, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a souligné, mercredi 12 septembre, que son parti « *ne voulait plus voir les travailleurs menés en bateau par le parti socialiste.* » « *Nous invitons les travailleurs à multiplier les actions à la base, sans attendre des lendemains électoraux ou des rencontres miracles, ou des programmes qui seraient sans lendemain, ni non plus des grands soirs électoraux.* » Indiquant qu'il « *n'attend rien de la rencontre du 20 septembre* », il a ajouté : « *on parle un langage de gauche, tout à fait à gauche, encore plus à gauche, afin de capter les voix ouvrières pour mener ensuite une politique de collaboration de classes.* »

M. CLÉMENT BOUHIN PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Sur proposition du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des DOM-TOM, le conseil des ministes *a nommé*, mercredi 12 septembre, M. Clément Bouhin préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon.

M. Pierre Eydoux, qui occupait ce poste jusqu'à cette date, a été nommé préfet hors cadre.

[Né le 2 février 1926 à Dunkerque, M. Clément Bouhin a débuté dans la carrière administrative en 1943 comme contrôleur, puis commissaire à la direction générale des prix et les enquêtes économiques. Elève de l'ENA de 1953 à 1955, il est, en 1956, chef de cabinet du préfet, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, puis chef de cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées. Il occupe ensuite successivement les postes de sous-préfet de Bressuire, de secrétaire général du Var, de sous-préfet de Morlaix et de Chalon-sur-Saône. Il est nommé secrétaire général du Val-de-Marne en novembre 1975.]



Le conflit de la communauté urbaine de Cherbourg

M. HÉLIE QUITTE LE PARTI SOCIALISTE

(De notre correspondant)

Cherbourg. — « *On ne peut être en accord avec la ligne nationale d'un parti et en constant désaccord avec ses représentants locaux* », a déclaré mercredi 12 septembre M. Jean-Richard Hélie, universitaire de trente-quatre ans qui a rendu publique sa décision de quitter le parti socialiste.

« L'affaire Hélie » défraie la chronique locale depuis bientôt un an et ne semble pas être terminée pour autant, même si l'intéressé espère par ce geste « *dépersonnaliser un problème qui est avant tout d'ordre politique* ». En effet, depuis que le tribunal administratif lui a donné partiellement raison en annulant sa démission d'office (*le Monde* du 19 juillet), M. Hélie ne cesse d'affirmer qu'il se considère toujours vice-président de la *communauté urbaine de Cherbourg*. M. Darinot, député et maire socialiste de Cherbourg, a toutefois *obtenu en août un vote* favorable du conseil pour se pourvoir en Conseil d'Etat. L'affaire est suivie avec intérêt par l'ensemble des communautés urbaines de l'Hexagone car elle fera jurisprudence.

Exclu une première fois du P.S. par sa propre section, M. Hélie avait été réintégré au sein du parti par la commission nationale des conflits en janvier dernier. Mais à la suite de nouvelles critiques à propos de la gestion communautaire, il s'était vu retirer ses délégations par M. Darinot, président de la communauté urbaine. Considéré comme un « pur » par la minorité indépendante de cette assemblée, qui n'a pas apprécié la manière dont la majorité socialiste agissait pour l'éliminer, M. Hélie a reçu à diverses reprises le soutien des voix communistes et du M.R.G. — R. M.

● « *U.D.F. 1* », *lettre d'information quotidienne de l'U.D.F.*, écrit, jeudi 13 septembre, à propos des discussions au sein du P.S. : « *Et dire qu'il y a seulement dix-huit mois le parti socialiste pouvait donner l'illusion d'être un parti de gouvernement ! (...) L'élaboration d'un « projet socialiste » ne contribue pas, pour le moment, à rehausser l'image du P.S. C'est le moins que l'on puisse dire. Les chapelles poursuivent leurs luttes. (...) François Mitterrand, qui devait, mardi, trancher entre les factions du parti, a préféré attendre. (...) Le voici, perché sur son Olympe, jouant des uns et des autres contre les rivaux qui menacent toujours, brossant déjà, dit-on, sa stratégie pour 1981. (...)*

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE Mme VEIL

« LA LETTRE DE LA NATION » : un raisonnement absurde.

Dans *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., du 13 septembre, Pierre Charpy, évoquant la décision du bureau de l'Assemblée européenne de débattre de la politique d'armement écrit :

« *On voit mal les profits de politique intérieure que Michel Debré et le R.P.R. peuvent tirer de cette affaire. Et on les voit forcément mal puisqu'il n'y en a pas. Il y a en outre une inexactitude dans le propos de Simone Veil, car elle oublie que le socialiste français Gérard Jaquet a également voté contre la décision du bureau (...)*

» *La position défendue par Christian de La Malène au nom du groupe DEP est strictement conforme à celle que le président de la République et le gouvernement français ont officiellement soutenue pendant toute la campagne européenne : respect strict du traité de Rome et non-extension des compétences de l'Assemblée.*

» *De deux choses l'une : ou bien l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel lui donne sur les armements une compétence nouvelle ou elle ne les lui donne pas. La réponse du président de la République a été catégorique : c'est « non ». Alors, comment peut-on « affecter l'image de la France » en défendant la position du président de la République ?*

» *Si les mots ont encore un sens, mais on finirait par en douter, quand il est question d'armements il est bien question de défense car si les premiers ne servent pas à la seconde à quoi servent-ils ? A vouloir absolument dissocier les uns de l'autre, Simone Veil oblige à se poser des questions qu'on n'aurait pas souhaitées.*

» *Que les défenseurs des intérêts de la France dans cette Assemblée, quelle que soit leur appartenance politique, soient minoritaires, c'est une évidence arithmétique. Mais qu'ils doivent, pour ne pas nuire à ces intérêts, se rallier à une majorité qui leur est opposée relève d'une logique si étrange que nous n'arrivons pas à la suivre. Ou plus exactement, en la suivant, nous arrivons à cet étrange syllogisme :*

» — *Les partenaires européens de la France n'ont pas de défense indépendante. Or la France a une défense indépendante. Donc elle doit y renoncer.*

» *Raisonnement absurde ? Sûrement, mais il fait son petit bonhomme de chemin.* »

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans la note que nous avons consacrée à la réunion du bureau de l'Assemblée des Communautés européennes (*le Monde* du 13 septembre, page 8, col. 3). C'est le traité d'*adhésion* et non le traité d'*association* de la Grèce à la Communauté qui n'est pas encore ratifié.

M. ANSART (P.C.F.) : une accusation gratuite.

M. Gustave Ansart, député à l'Assemblée européenne, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, mercredi 12 septembre, en réponse aux propos de Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, sur l'attitude des communistes français au sein de cette Assemblée :

« *Mme Simone Veil perd son sang-froid et transforme la grande question politique désormais posée à notre pays — à savoir, accepter l'intégration européenne et le déclin de notre pays, ou défendre la France, son indépendance et sa souveraineté — en une accusation gratuite et sans argumentation sérieuse, une mise en cause de l'attitude des députés communistes et apparentés français à l'Assemblée européenne (...).*

» *Que Mme Simone Veil ne trouve à nous opposer que des arguments de forme (« l'extrême » discourtoisie » de nos propos, ce qui ne correspond nullement à la vérité d'une présence parlementaire ferme mais sereine), montre qu'elle ne peut réfuter nos réflexions et propositions sur la nécessité d'une coopération européenne intimement liée à la défense des positions de la France.* »

Le projet de budget

M. VIVIEN (R.P.R.) A FAIT PART AU CHEF DE L'ÉTAT DES « INQUIÉTUDES » DES DÉPUTÉS

M. Robert-André Vivien, député (R.P.R.) du Val-de-Marne, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a été reçu par le président de la République, mercredi 12 septembre. M. Vivien a indiqué qu'il avait fait part à M. Valéry Giscard d'Estaing de « *certaines inquiétudes des parlementaires* » à propos du projet de loi de finances pour 1980. Ces inquiétudes, a-t-il dit, portent notamment sur l'importance du chômage par rapport aux investissements. « *Il ne s'agit pas de priver les plus défavorisés de l'aide qu'ils peuvent attendre, mais il faut faire prendre conscience aux Français, notamment à ceux qui ont un emploi, qu'ils ne doivent pas tout attendre des pouvoirs publics* », a déclaré le président de la commission des finances.

Interrogé sur l'intervention de M. Michel Debré de ne pas voter le projet de budget (*le Monde* du 30 août), M. Vivien a déclaré : « *Je pense que la très grande majorité de mes collègues du R.P.R., si ce n'est 90 %, voteront ce budget, à condition que le travail parlementaire puisse se dérouler normalement et que la marge sur laquelle peut jouer le Parlement permette au gouvernement d'accepter le dialogue.* »

Mme CHIRAC ÉVOQUE LE DÉPART DU R.P.R. DE M. JUILLET ET DE Mme GARAUD

Sous le titre « Bernadette Chirac et le jeu de la vérité », l'hebdomadaire *Elle publie dans* son numéro du 17 septembre un reportage réalisé en Corrèze sur l'épouse du maire de Paris. Evoquant le rôle de Mme Marie-France Garraud, ancienne conseillère du président du R.P.R., Mme Chirac déclare dans cet article :

« *C'est une femme très intelligente et pleine de charme. Mais elle a beaucoup de mépris pour les gens. Elle les utilise, puis elle les jette. Moi, elle me prenait pour une parfaite imbécile.* »

La journaliste d'*Elle* qui a écrit l'article poursuit :

« *En avril, la guerre qui couvait depuis longtemps est ouvertement déclarée. Le soir du 11 juin, Bernadette Chirac pose un ultimatum : « Quel que soit » le résultat des élections, ces » gens-là s'en iront. Ou bien, » c'est moi qui partirai. »*

» *Et, le 12 juin, Bernadette a gagné : on apprend que Pierre Juillet et Marie-France Garraud quittent les bureaux de la rue de Lille pour regagner leurs domaines respectifs de la Creuse et du Poitou, où tous deux élèvent des moutons*

» *Un nouveau chapitre s'ouvre dans la carrière politique de Jacques Chirac.*

» *De Marie-France Garaud, Bernadette Chirac dit : « Son » tort a été de ne pas se méfier » assez de moi. On ne se méfie » jamais assez des bonnes fem- » mes. » Ni surtout des femmes effacées.* »

[M. Pierre Juillet, qui, après avoir été conseiller de Georges Pompidou à l'Hôtel Matignon, puis à l'Elysée, occupait les mêmes fonctions auprès de M. Chirac, lorsque celui-ci était premier ministre et était demeuré auprès de lui à la présidence du R.P.R. C'est le 9 juin dernier (*le Monde* du 12 juin), à la veille du déroulement du scrutin européen, que M. Juillet avait remis à M. Devaquet, secrétaire général du R.P.R., sa démission de conseiller. Mme Marie-France Garaud, qui, auprès de lui, occupait les mêmes fonctions, quittait également le siège du R.P.R. Leur départ répondait notamment aux critiques souvent vives adressées au sein du R.P.R. et particulièrement du groupe parlementaire à l'influence jugée excessive prise par ces « conseillers occultes » sur M. Jacques Chirac. Mme Chirac révèle qu'elle partageait ces reproches.]

● *M. Jacques Chirac* a offert, mercredi 12 septembre, un déjeuner en l'honneur de M. Mohamed Bedjaoui, doyen du corps diplomatique africain et arabe, à l'occasion de son départ pour New-York.

ATTENTION, LA FRANCE !

(Suite de la première page.)

En ce domaine, les Soviétiques sont pragmatiques et, jusqu'à présent, n'ont avancé leurs pièces, par clients interposés, que là où les Occidentaux avaient laissé le vide.

Nous devons faire nos choix et nous y tenir, nous montrer fidèles aux pays qui le sont envers nous *et leur porter soutien, avec vigueur*, sans craindre de déplaire à ceux de leurs voisins qui les menacent. Toute *autre politique* ne peut que nous conduire à perdre nos amis sans nous gagner leurs ennemis.

L'influence de la France dans le monde est liée à la confiance qu'on peut avoir en son appui.

∴

Mais une politique étrangère forte suppose une économie et une monnaie également fortes. Or les nôtres donnent de très graves marques de faiblesse.

Bien sûr, il y a la situation mondiale qu'on sait. Bien sûr, il y a le problème du pétrole. Mais la *hausse du pétrole ne saurait être* tenue pour responsable de tout. S'il en était ainsi, comment l'Allemagne *de l'Ouest, comment le Japon, qui* sont autant que nous dépendants de leurs importations pétrolières, connaîtraient-ils une santé économique si remarquable ?

L'Allemagne et le Japon ont essuyé, au milieu du siècle, une terrible défaite. Privés de tout espoir, avant très longtemps, d'une *revanche par les armes*, ils ont changé de terrain de combat. Ils ont choisi *de retrouver une haute place dans* le monde en y gagnant la guerre économique. Et ils y ont réussi, mais *non sans s'imposer les efforts que* commande l'esprit de bataille.

Les syndicats allemands se conduisent en partenaires sociaux, au sens véritable du terme, et non en adversaires systématiques du pouvoir. Ils font passer le combat économique national bien avant les luttes idéologiques.

Le peuple japonais, dans les entreprises, dans les administrations, dans toutes les branches et formes d'activité, consent à des règles et accepte des contraintes qui nous semblent inouïes, afin que par un marché commercial conquérant le pays sort triomphant.

Devant les réussites japonaise et allemande, il ne faut pas crier au *miracle. C'est le miracle, seulement*, du labeur et de la volonté civique.

Ne peuvent prétendre au succès que les pays où la grandeur collective est ressentie par chaque citoyen comme une part fondamentale de son bonheur individuel.

∴

Chacun s'accorde à dire qu'il nous faut, pour nous redresser, changer de méthodes et d'objectifs dans la conduite de nos affaires. Mais le *changement nécessaire est d'une* telle profondeur qu'il ne saurait s'opérer sans, d'abord, un changement de *mentalité*.

Les années faciles sont terminées et ne reviendront pas. La prospérité que le monde occidental a connue, et qui autorisait bien des laisser-faire ou favorisait bien des illusions, était leproduit de deux facteurs principaux : d'une part, la reconstitution *de tout ce qui avait été détruit au* cours de la seconde guerre mondiale ; d'autre part, l'équipement des pays sous-développés. A quoi s'ajoutait un extraordinaire appétit pour la possession ou l'utilisation de tous les objets ou moyens nouveaux créés par la technologie.

Les reconstructions ont été accomplies. L'équipement du tiers-monde a été partiellement et très inégalement *réalisé, mais assez efficacement toutefois pour* qu'un certain nombre de nations naguère sans industries soient devenues compétitives en maintes fabrications, à raison du faible coût de leur main-d'œuvre. Et l'on ne peut pas prétendre prolonger ou retrouver une prospérité, dont les principaux facteurs ont disparu, par la surproduction et la surconsommation, en circuit fermé, de biens inutiles, autrement dit par le gaspillage.

Les jours difficiles sont arrivés, et *avec ceux les rivalités belliqueuses*. La guerre économique, que Michel Debré a le *premier aperçue* et dénoncée, *est un état de fait* que chacun aujourd'hui *reconnaît*. Mais cette guerre des monnaies et des marchés commence à prendre l'allure de prélude à d'autres conflits.

La mentalité des temps de paix et d'abondance doit faire place à la mentalité des temps de guerre. Il *nous faut passer, sous risque de* catastrophes, d'une politique générale guidée par l'idée de bonheur à une *politique fondée sur la volonté de* survie. Ce qui implique que les intérêts particuliers ou catégoriels soient *subordonnés aux intérêts supérieurs* du pays. Il y a là-dedans une certaine grandeur qui devrait ne pas déplaire forcément aux Français, lesquels en sont sevrés depuis quelque temps.

L'histoire se charge toujours de rappeler aux peuples qui l'ont oublié qu'il existe une limite à la satisfaction des désirset des revendications. On ne peut exiger toujours plus de protections, toujours plus d'assistance, toujours plus de gratuités, toujours plus de loisirs, toujours plus de bénéfices, toujours plus d'avantages et toujours plus de libertés. On ne peut pas réclamer un temps de *travail toujours réduit et un pouvoir* d'achat augmenté. Un jour arrive le point de *rupture*.

On ne peut pas demander à l'Etat qu'il soit le dispensateur universel, qu'il se charge de toutes les responsabilités, et en même temps qu'il fasse preuve d'une tolérance qui permet tous les abus. A ce jeu-là, tout le monde, en bout de course, est perdant.

La *France vit actuellement* dans le péché des démocraties faibles.

La IIIe et la IVe République furent *paralysées par la crainte qu'avaient* les gouvernements d'être renversés, ce qui n'empêchait pas qu'ils le fussent saison après saison.

Depuis 1974, la Ve République est paralysée par la hantise de déplaire avant les échéances électorales, à six mois, à un an, à deux ans même. Et l'on s'enfonce, avec aux lèvres le sourire de la démagogie. Au bas de la pente, la facture est lourde.

Il *est grand temps de changer le* discours. Si l'instant n'est pas encore tout à fait venu de parler de « sang, *de sueur et de larmes* », il peut n'être pas éloigné.

∴

Je ne dramatise pas à plaisir. Je *voudrais que les Français voient* bien ce qui se passe hors de leurs frontières et qu'ils en saisissent la *signification*.

Il n'est pas de semaine que télévision, presse et radio ne nous informent des conflits et combats qui se déroulent de l'extrême Asie à l'Amérique latine, en passant par l'Orient, moyen ou proche, et par dix points d'Afrique. Tous ces foyers de guerre ne sont pas sans relation entre eux, et ils ont effet les uns sur les autres. L'air charrie des senteurs d'incendie planétaire.

Il y a longtemps que les dirigeants chinois parlent de la quasi-inévitabilité d'un conflit mondial qui atteindrait tout d'abord l'Europe, dans les années immédiatement *prochaines* ; et ils règlent sur cette prévision la conduite de leur pays géant. Et voici que les Soviétiques, eux aussi, commencetn à faire état de cette éventualité.

Au mois de juin dernier, dans une conférence faite à l'Assemblée nationale, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris évoquait la formation d'un « *axe Pékin-Tokyo-Washington* » qui ne serait pas sans rappeler l'axe Berlin-Rome-Tokyo et qui pourrait avoir d'aussi tragiques conséquences. Les diplomates soviétiques *ne parlent* jamais à la légère.

Plus récemment, au début du mois d'août, le journal *Sovietskaya Rossia*, organe quotidien du P.C. de l'U.R.S.S., publiait que dans le cas d'un « *conflit global* » provoqué par les Etats-Unis, et qui pourrait être consécutif à une intervention des Etats-Unis dans les champs pétrolifères du Moyen-Orient, « *l'Europe occidentale jouerait le rôle de cible* » pour les fusées nucléaires soviétiques (1). C'est peut-être là l'information la plus grave qui nous aura été donnée durant ce mauvais été. L'avertissement est clair ; la menace est précise.

D'autre part, nous savons qu'il ne *faut guère attendre que les Etats-*Unis risquent l'existence de leurs immenses cités pour protéger l'Europe de leur fameux « parapluie ». Mais si, après s'être repliés de partout, ils se voient menacés sur leur dernier rempart, c'est-à-dire la *façade atlantique, ils ripposteront*, en Europe. Si bien que l'Occident européen se voit promis à devenir champ de bataille nucléaire.

Ce que nous devons craindre et éviter par-dessus tout, c'est qu'une grave crise intérieure, consécutive à trop d'affaiblissements et d'abandons, ne coïncide avec un moment d'hypertension mondiale. Car la France serait alors en état d'impuissance devant le déclanchement des drames définitifs. Elle ne pèserait plus dans les balances fragiles de la paix. Seuls les peuples forts, les peuples grands pourront tenir devant les menaces et bloquer les mécanismes du malheur.

Retrouver une politique de grandeur, ou simplement une grande politique, ne doit pas être regardé comme une ambition, mais comme un devoir, un devoir qu'il nous faut remplir, quel qu'en soit le prix, car il commande notre survie et du même coup celle de l'Europe.

Et n'oublions pas cette parole de de Gaulle, qui peut nous faire usage : « *En dernier ressort, la décision est d'ordre moral* » *Ce qui suppose*, évidemment, qu'on ait une morale. Attention, la France !

MAURICE DRUON.

(1) *Le Monde*, 11 août 1979.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 12 septembre au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● L'INFORMATIQUE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministre de l'industrie a présenté une communication faisant le point de l'application des mesures décidées lors du conseil des ministres du 6 décembre 1978, au cours duquel avait été définie une politique globale de développement de l'informatique couvrant les aspects industriels, la diffusion des applications et la formation aux nouvelles techniques.

Depuis lors, d'importants résultats *ont déjà été obtenus et un premier* bilan peu être dressé :

— Notre industrie informatique a *été renforcée par* la mise en place définitive de cinq ensembles industriels de circuits intégrés qui permettront à notre *pays* d'acquérir la capacité de développer et de produire ces composants d'avenir de l'informatique tandis que se confirmaient le dynamisme et la compétitivité de la société C.I.I.-Honeywell Bull. L'ensemble de ces activités est créateur d'emplois à un rythme élevé ;

— La diffusion des applications de l'informatique a déjà *été* marquée par de nombreuses opérations pilotes réalisées dans des domaines très divers, *notamment* dans l'industrie (techniques d'avenir dans les bureaux d'études, automatisation des *processus de production*) et par des actions de sensibilisation et de formation aux différentes utilisations de la micro-électronique. Ces actions dans l'ensemble des domaines d'utilisation de l'informatique seront poursuivies et renforcées par l'agence pour la diffusion des applications de l'informatique qui sera installée avant la fin de l'année ;

— Un important programme d'initiation et de formation à l'informatique dans les collèges, lycées et universités *a été engagé*. Une première tranche d'équipement en micro-ordinateurs sera mise en place dans cent trente lycées dès le mois d'octobre 1979.

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications a présenté les nouveaux équipements et services dits de télématique, c'est-à-dire utilisant simultanément les télécommunications et l'informatique.

La production en grande série du poste téléphonique à clavier pourra commencer rapidement grâce à l'existence d'une puissante industrie française des circuits intégrés. Dans le domaine de la télécopie (reproduction de documents à distance), l'industrie française se prépare à lancer dès 1981 *la production en grande* série d'un « télécopieur » de grande diffusion. Elle sera ainsi une des *premières à être présente sur ce* marché d'avenir.

Parallèlement, de nouveaux services *de télématique sont expérimentés* : le vidéotex, procédé permettant d'obtenir sur son écran de télévision la réponse à des questions posées par téléphone, qui sera mis en place à la fin de 1980 dans la ville de Vélizy ; l'annuaire électronique (reproduction sur un écran spécial de l'annuaire téléphonique après appel de l'abonné), dont une première mise en service aura lieu à la fin de 1981, dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

Enfin, pour permettre à l'industrie française d'être capable de développer des « fibres optiques », technologie *nouvelle appelée à modifier* radicalement les techniques de transmission, il a été décidé d'en équiper une ville de taille moyenne.

Grâce à ces diverses actions, notre pays dispose d'une politique d'ensemble qui lui permet d'aborder dans une position favorable une étape fondamentale de la diffusion des applications de l'informatique.

Il s'agit d'un enjeu majeur pour notre pays, qui voit ainsi s'ouvrir la perspective d'un renforcement considérable de la compétitivité de son économie, d'un essor d'activités nouvelles et variées, économes en énergie et créatrices d'emplois nouveaux, et d'un développement du bien-être social par la possibilité d'une décentralisation des responsabilités.

● L'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications a présenté le bilan et les perspectives de l'équipement téléphonique français.

En 1974, la densité des lignes téléphoniques situait notre pays au dernier rang des pays européens développés, loin derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale.

La mise en œuvre actuelle d'un plan d'équipement décidé en 1975 doit nous permettre, d'ici à 1982, de rattraper ce retard : d'ores et déjà, la densité des lignes téléphoniques, qui était de 11,8 lignes pour cent habitants en 1974, est aujourd'hui de 24,5 ; de 6,2 millions d'abonnés en 1974, la France est passée à *12 millions aujourd'hui ; en 1982*, le nombre d'abonnés atteindra 19,3 millions. Notre pays rejoindra ainsi le niveau d'équipement atteint par les principaux pays européens. D'ici là, l'effort de développement du téléphone ne se relâchera pas, car les besoins restent importants, comme en témoigne la persistance d'un délai moyen de raccordement de six mois.

L'effort déjà entrepris a permis le développement d'une industrie des télécommunications qui se situe parmi les plus avancées. Sa production annuelle de lignes est supérieure à celle de l'Allemagne et du Japon ; elle est seulement devancée par celle des Etats-Unis. *Sur le plan technologique, la France* est le premiers pays du monde dans le domaine de la commutation électronique, qui constitue l'élément de base du développement des télécommunications dans le futur.

Ces succès ont permis aux entreprises françaises de conquérir de nouveaux marchés à l'étranger : en 1978 les exportations de l'industrie des télécommunications ont atteint 18 % de leur chiffre d'affaires : elles devraient atteindre 30 % en 1982.

● LE C.N.R.S.

Le ministre des Universités a présenté une communication sur l'organisation nouvelle du Centre national de la recherche scientifique qui fait l'objet de trois décrets publiés le 12 septembre.

Le C.N.R.S., avec ses 8 380 chercheurs, ses 13 658 ingénieurs, techniciens et administratifs, ses 1 400 formations de recherche, constitue un des plus importants organismes scientifiques du monde. Ses nouvelles structures et règles de fonctionnement lui permettront de contribuer, de façon mieux orientée, mieux coordonnée, plus ouverte sur les applications, et *de façon plus* souple, à la politique nationale de développement scientifique et technologique.

● LA POLOGNE.

Le président de la République a informé le conseil des ministres des entretiens qu'il a eus avec M. Edward Gierek, premier secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié polonais, lors de la visite de travail que celui-ci a effectuée en France les 7 et 8 septembre.

Ces entretiens, marqués par le climat d'estime, de confiance et d'amitié qui caractérise les relations entre la France et la Pologne, ont été l'occasion d'échanges de vues sur les principales questions internationales, notamment la détente, la sécurité et le désarmement, ainsi que sur les relations bilatérales, en particulier dans le domaine économique. Ils ont fait ressortir la contribution qu'apportent ces rencontres régulières entre les plus hauts dirigeants *des deux pays à la coopération* franco-polonaise, ainsi qu'à la détente en Europe. C'est pourquoi il a été convenu que ces rencontres se poursuivraient de manière régulière.

LES REMOUS EN BELGIQUE APRÈS L'INCARCÉRATION DE Me MICHEL GRAINDORGE

La générosité piégée

Bruxelles. — Depuis l'arrestation, le 31 août, de Me Michel Graindorge, le défenseur belge de François Besse, le malfaiteur français qui reste introuvable un mois et demi après son évasion, la campagne de soutien en faveur de l'avocat s'intensifie en Belgique (le Monde du 12 septembre). Me Graindorge devrait savoir, vendredi 14 septembre, en début de matinée, au terme du délibéré des juges de la chambre des mises en accusation du tribunal de Bruxelles, s'il restera en détention, s'il bénéficiera d'un non-lieu ou s'il sera mis en liberté provisoire. Cette décision est très attendue dans la capitale où certains n'hésitent plus à parler d'« erreur judiciaire ».

De notre envoyé spécial

« Alors, cette botte secrète, il faudrait bien qu'ils nous la montrent ! » Entre deux indignations, l'avocat belge a retrouvé le goût de la plaisanterie bruxelloise. Il apostrophe bruyamment l'un de ses confrères dans le hall du monumental palais de justice de la capitale. Comme plusieurs centaines de personnes — juristes, militants politiques, amis de Me Michel Graindorge, — réunis depuis le matin devant la chambre des mises en accusation, qui siège à huis clos, il vient d'apprendre ce mardi que le parquet n'avait pas livré la « charge accablante » qu'il affirmait détenir contre l'avocat de François Besse.

Comme l'opinion belge tout entière tenue en haleine par la presse, il attend de savoir ce qui a pu motiver l'arrestation de l'un des plus célèbres avocats d'assises de la capitale, militant généreux de la défense des libertés et figure populaire de l'« extrême gauche inorganisée ». Me Graindorge est accusé d'être l'« *auteur ou le co-auteur de prise d'otage* », d'avoir « *facilité une évasion avec transmission d'armes* » et d'« *association de malfaiteurs et de recel de malfaiteur* ».

Un journal intime

Prenant la parole pour un rapport d'une heure, à 10 mètres de la chambre du conseil, rebaptisée « *salle François Besse* », où le malfaiteur français avait pris en otage, le 26 juillet, un juge, M. Durand, le procureur du roi n'a pas livré un seul fait nouveau. Il s'est contenté, pour une bonne part, de raconter les circonstances de l'évasion de François Besse, de décrire la place des pistolets collés sous le siège du prévenu, la fuite à travers les couloirs du palais, jusqu'à la moto sur laquelle l'attendait un complice. Mais de preuve contre l'avocat, de charge matérielle qui pourrait justifier le maintien en détention du « *défenseur belge le plus connu à l'étranger* », aucune trace.

Le rapport du procureur du roi, qui survient après plusieurs déclarations et une conférence de presse du parquet, confirme ce que Bruxelles veut croire depuis plus d'une semaine : Me Michel Graindorge pourrait être victime de la précipitation des services de police chargés de l'enquête et du zèle des magistrats. Tour à tour, des avocats, les observateurs bruxellois, des hommes politiques de tous bords, alimentent cette thèse. Que reproche-t-on en effet à l'avocat ? Une phrase de son journal intime et les accusations, très vite rétractées, d'une jeune fille.

« *J'assume totalement l'évasion de François Besse, même si je réprouve la manière dont elle s'est déroulée* », avait écrit Me Michel Graindorge. « *Cette phrase, tirée de son contexte, ne prouve rien*, affirme Me Georges Bauthier. *Michel avait déjà fait une déclaration similaire à la radio-télévision nationale (R.T.B.) sans que cela choque personne.* »

Quant aux accusations de Mlle Isabelle de Andres Romeo, âgée de vingt-trois ans, amie du principal inculpé, M. Michel Cheval, un jeune criminologue âgé de vingt-sept ans, on sait mieux aujourd'hui ce qui a pu les motiver (*le Monde* du 6 septembre) : elle n'aurait cité le nom de l'avocat, au terme d'un interrogatoire de trente heures, que par dépit, l'amitié entre Michel Cheval et Michel Graindorge reléguant, semble-t-il, sa relation avec son compagnon au second plan.

C'est pourtant dans le cercle d'amis de l'avocat, parmi ses intimes, qu'on retrouve ceux qui ont pu aider François Besse. M. Michel Cheval a, en effet, reconnu sa participation à la seconde phase de l'évasion. Les policiers ont retrouvé à son domicile une clé identique à celle de la motocyclette, une robe d'avocat tachée de colle et des munitions. L'histoire de l'évasion de François Besse est aussi celle de la rencontre du compagnon de Jacques Mesrine qu'on appelle ici un « *délinquant français* » et d'un milieu militant, issu du gauchisme belge.

« L'égal de Mesrine »

Après son arrestation en Belgique, le 11 mars 1979, François Besse avait très vite entendu parler de Michel Graindorge. L'avocat est populaire parmi les prisonniers pour son combat incessant contre les conditions de détention et sa médiation à l'occasion de la révolte des prisons de 1976. Il a fondé un « *comité de défense des détenus* ». De leur côté, les travailleurs sociaux des maisons d'arrêt qui, contrairement à ce qui se passe en France, peuvent être liés à des courants d'extrême gauche, s'intéressent à ce prisonnier pas comme les autres, connu pour ses déclarations sur les quartiers de sécurité renforcée et ses grèves de la faim. Le portrait belge de François Besse est très différent de celui qu'ont pu brosser la police et la justice française. « *Il est ici l'égal de son compagnon, Jacques Mesrine*, explique un travailleur social qui le connaît bien. *En France, on le prenait pour une brute : nous le trouvons intelligent, ouvert. Sa révolte est vraie.* »

A tous ceux qui viennent à lui, François Besse explique qu'il ne peut plus retourner en France, « *où les flics veulent lui faire la peau* » et où, assure-t-il, il risque la peine de mort. Il bénéficiera du talent de persuasion de Me Michel Graindorge : les juges belges condamneront le détenu français à trente mois de prison pour port d'arme illicite. Ils le croient lorsqu'il prétendra avoir commis plusieurs agressions en Belgique. Or il est prouvé aujourd'hui que François Besse s'est accusé complaisamment de ces méfaits pour rester en Belgique. On aurait même retrouvé dans sa cellule un billet contenant des informations sur ces agressions à main armée. Mais la justice belge, soucieuse de s'éviter le délicat problème d'une demande d'extradition vers la France, ne s'est pas arrêtée à ces détails.

C'est ainsi : Bruxelles s'est prise de tendresse pour François Besse. En prison, celui-ci est mis très officiellement en contact avec une équipe qui anime un « *projet alternatif de réinsertion sociale des détenus* ». Michel Cheval en fait partie : diplômé de l'université libre de Bruxelles, objecteur de conscience, il effectue son service civil dans les prisons. Il prépare des rapports sociaux sur les détenus pour les plus grands avocats. Il est aussi membre du comité de défense des détenus.

Son « *romantisme politique* » a-t-il poussé Michel Cheval à renoncer à ce qu'un de ses camarades appelle « *la voie légaliste* » ? « *En France*, explique son défenseur, Me Anne Krivine, membre du collectif d'avocats fondé par Michel Graindorge, *on dirait de lui qu'il a une sensibilité d'autonome* ». Michel Cheval a eu l'occasion de s'entretenir longuement avec François Besse, puis, semble-t-il, avec la sœur de celui-ci, Noëlle, interrogée par les policiers belges après l'évasion du 26 juillet, mais laissée en liberté, et activement recherchée depuis.

Une situation embarrassante

« *Michel Graindorge a pu être mis au courant de la tentative d'évasion*, assurent ses amis, *mais dans ce cas, sa déontologie professionnelle lui interdisait d'en parler. Il aime trop son métier, en outre, pour perdre d'un seul coup, tous moyens de poursuivre le combat qu'il mène pour une réforme de la justice.* » Coupable ? Innocent ? Le parquet fait attendre sa « *preuve incontestable* ». « *En fait*, assure un autre membre du collectif de jeunes avocats, *ils ont cru trouver le moyen de se débarrasser de lui.* » C'est vrai que les policiers ont retrouvé le nom de Me Michel Graindorge à chaque stade de leur enquête, mais jamais d'une manière directe : il est l'ami de Michel Cheval ; il connaissait, lui aussi, la sœur de François Besse ; sa générosité, « *militante et chrétienne* » dit-on, et son intelligence, unanimement reconnue à Bruxelles, font de lui le principal théoricien de la « *résistance à la répression policière et judiciaire* » en Belgique.

Il est aussi, n'hésite plus à affirmer la presse bruxelloise, l'une des principales cibles de la Brigade spéciale de recherche (B.S.R.), unité d'élite de la gendarmerie belge qui cherche à étendre ses activités à la lutte anti-terroriste. « *Ils n'ont pas supporté que Michel prenne la défense de l'avocat allemand Croissant*, explique-t-on, *ils ont retrouvé chez lui de la documentation sur la Fraction armée rouge. Ils l'ont même interrogé sur son emploi du temps le jour de l'attentat commis contre la voiture du général Haig (1). Quelle blague ! Notre police politique qui n'a pas grand chose à se mettre sous la dent, verse dans la paranoïa.* »

La B.S.R. est, il est vrai, de plus en plus souvent mise en cause par les milieux officiels belges. C'est elle qui a été chargée de l'enquête sur l'évasion de François Besse. On n'hésite plus à dire à Bruxelles que cette unité a peut-être induit en erreur le parquet général. L'attente, la dramatisation et « *le mystère de la preuve accablante* » contre Michel Graindorge n'auraient, dans ce cas, pour but que de permettre aux magistrats de trouver le temps de sortir d'une situation embarrassante.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Le général Haig, ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, avait échappé à un attentat, le 25 juin, alors qu'il se rendait en voiture de son domicile d'Obourg, près de Mons, en Belgique, au quartier général de l'OTAN, à Casteau. L'attentat avait été revendiqué par une organisation inconnue, Vengeance et Liberté (*le Monde* du 28 juin).



Trois employées d'un institut médico-pédagogique condamnées pour coups et blessures sur un enfant

« LA THÉRAPIE DU SALADIER »

De notre envoyé spécial

Thionville. — Trois employées de l'institut médico-pédagogique de Sierck-les-Bains (Moselle) poursuivies pour avoir, le 2 février 1978, frappé un jeune pensionnaire handicapé mental, Marc Heiderich, ont été condamnées, mercredi 12 septembre, à des peines d'amende de 500 F à 1 500 F par le tribunal correctionnel de Thionville.

Ce n'est qu'une de ces bonnes corrections à l'ancienne qui vous « faisaient le caractère », qui vous aidaient à « devenir un homme », qu'a reçue le 2 février 1978 Marc Heiderich, à l'I.M.P. de Sierck-les-Bains (Moselle). Des gifles, des coups de ceinture et la tête plongée dans un saladier rempli d'eau, comme on dit, histoire de lui « faire passer les nerfs ».

Personne n'aurait trouvé à y redire si une éducatrice stagiaire, Mlle Catherine Eltgès, n'avait averti les parents de Marc, qui, aussitôt, déposèrent une plainte avec constitution de partie civile (*le Monde* du 1er mars 1978). Dénonciation imprudente puisque Mlle Eltgès s'est retrouvée, mercredi 12 septembre, sur le banc des prévenus au tribunal correctionnel de Thionville, aux côtés de Mlle Jacqueline Dziurla et de Marie-Thérèse Staudt, Sœur Vincent en religion, les deux femmes dont elle avait précisément dénoncé les sévices. La justice l'a condamnée, comme les deux autres, à une peine d'amende.

La jeune éducatrice, qui reconnaît avoir donné une claque à Marc quand l'enfant a piqué sa colère, refusant d'aller en classe, accuse l'institutrice et la religieuse d'avoir par la suite frappé violemment le petit handicapé. Le rapport médical atteste que Marc portait, le lendemain de sa « punition », des traces d'ecchymoses au visage, au cou et au bas du dos, *motivant un arrêt de scolarité* d'une semaine.

Au cours de l'enquête, Mlle Dziurla et Sœur Vincent ont reconnu les faits, sauf pour le saladier : « *Je ne l'ai pas immergé, mais aspergé* », a précisé Sœur Vincent à l'audience. Pour les coups de ceinture, la religieuse n'a pas nié : « *J'avais pris soin de la tenir par la boucle afin de ne pas trop blesser l'enfant.* » Pour les gifles aussi, elle aurait « *mesuré sa force* ». Son avocat, Me Ditsch, cite un passage de sa déposition : « *Lorsque j'ai battu Marc avec la ceinture, j'ai agi très consciemment et sans brutalité, comme une mère de famille.* »

Face à cette maman « *sévère mais juste* », Catherine Eltgès avait quelque peine à ne pas apparaître comme une dénonciatrice mal intentionnée qui aurait mieux fait de tenir sa langue. Parce qu'il ne voit guère le bénéfice que la jeune stagiaire a tiré de son témoignage — depuis l'affaire, elle a dû chercher, sans succès, un emploi dans la région — Me Christian Muller, l'avocat de Mlle Dziurla, a trouvé Catherine « *bizarre, stupide et répugnante* ». Vraiment ?

En réalité, deux conceptions s'opposent. D'un côté, les religieuses et les institutrices de l'I.M.P. Elles sont persuadées que la manière forte est la seule efficace dans certains cas : « *Je ne suis pas la seule à donner des coups et je suis bien placée pour le savoir. Pourquoi suis-je la seule à me retrouver en correctionnelle ?* », s'interroge sœur Vincent. De l'autre, les jeunes éducateurs qui réprouvent toute punition.

Pour excuser la « fureur » de sœur Vincent son avocat n'a pas manqué d'évoquer « *ces enfants difficiles avec lesquels le dialogue est impossible* ». « *La thérapie du saladier vaut bien la chimiothérapie employée dans d'autres établissements* », a avancé Me Ditsch. « *Ils ont besoin parfois d'une correction parentale* », a affirmé Mr Muller, qui a ajouté : « *Avec ces handicapés, on grave dans le marbre. Il faut y mettre une certaine force.* » « *C'est déjà difficile de faire tenir tranquilles les enfants normaux, alors imaginez les autres* », a fait observer Me Ditsch.

Pour les magistrats, Catherine Eltgès, qui défend un autre mode d'éducation, a surtout manqué de retenue et la gifle qu'elle a elle-même administrée démontre assez que, au-delà des principes, tous les « éducateurs » sont amenés à sévir et à frapper. Les voilà donc toutes dans le même sac. Et après un petit quart d'heure de délibération, les trois femmes sont reconnues coupables et toutes condamnées pour coups et blessures sur enfant de moins de quinze ans : sœur Vincent à 1 500 francs d'amende ; Mlle Dziurla à 1 000 francs, et Catherine Eltgès à 500 francs.

Le substitut du procureur de la République n'avait requis que des peines modérées « *en considération des atrocités qu'il lui est donné de voir ordinairement* ». En montrant le saladier, la pièce à conviction, sur le bureau du greffier, Me Ditsch a fait remarquer : « *Ce n'est tout de même pas une baignoire.* »

Il ne se serait donc à peu près rien passé le 2 février 1978 : un enfant ayant cinq ans d'âge mental a été roué de coups, soumis à aspersion (ou à immersion), et fouetté par sœur Vincent parce qu'il ne s'arrêtait pas de pleurer. Rien de bien méchant. La preuve : « *Marc, en retournant finalement en classe, faisait le pitre* », a affirmé Me Ditsch.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Faits et jugements

UN MEURTRE POUR UNE RÉFORME.

Mercredi 12 septembre, un appelé du contingent, Philippe Copin, âgé de dix-neuf ans, mécanicien, originaire de Busnes (Pas-de-Calais) a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle par le tribunal permanent des forces armées de Metz pour homicide volontaire avec préméditation.

Le 2 mars 1979, Philippe Copin avait mortellement blessé d'un coup de poignard un autre appelé, Patrick Etienne, âgé de dix-neuf ans, alors qu'ils se trouvaient tous les deux dans une cellule disciplinaire de leur régiment. Il avait prétendu que son camarade avait tenté de se suicider, mais avant de succomber, Patrick Etienne avait dénoncé le meurtrier. Philippe Copin expliqua ainsi son geste : « Pendant les classes j'avais entendu dans les conversations de chambrée qu'un appelé, témoin d'un suicide pouvait être réformé pour un choc émotionnel. »

Le commissaire du gouvernement, M. Pontolzeau, avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité ou un minimum de vingt ans. Le défenseur de Philippe Copin, Me Tartar, bâtonnier à Béthune, avait plaidé l'immaturité du jeune homme.

● *Deux fonctionnaires municipaux* de Cherbourg (Manche), MM. Paul Lemettais et Gérard Baude, tous deux âgés de quarante-trois ans, ont été inculpés, mercredi 12 septembre, de « *faux en écritures et soustraction de deniers publics* » et incarcérés, pour avoir détourné à leur profit près de 80 000 F en cinq ans. Une secrétaire des services comptables de la ville de Cherbourg a été inculpée de complicité. Tous trois falsifiaient, selon leurs propres aveux, des bordereaux de recettes fiscales. — (*Corresp.*)

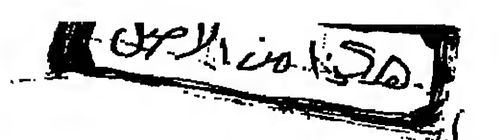
Double meurtre dans le Doubs.

Une femme et une fillette ont été trouvées mortes, mercredi 12 septembre, vers 17 heures, dans la forêt de Roulans, près de Besançon (Doubs), par un chercheur de champignons. Selon les premiers éléments de l'enquête, elles auraient été tuées d'une balle dans la tête alors qu'elles avaient arrêté leur véhicule près d'un parking situé le long de la R.N. 73, proche du lieu où leurs corps ont été retrouvés.

La femme et la fillette, sans doute âgées respectivement d'une trentaine et d'une dizaine d'années n'avaient pas été identifiées ce jeudi matin 13 septembre. Toutefois, des papiers d'identité retrouvés dans une poubelle du parking permettraient de penser que les victimes sont d'origine australienne.

Trafic de blue-jeans à Marseille.

Les policiers de la sixième brigade territoriale de sécurité de Marseille ont mis fin, lundi 10 septembre, à un important trafic de blue-jeans volés sur les quais du port et revendus dans certaines boutiques de la ville. Le 7 août, dans l'enceinte portuaire, un semi-remorque contenant vingt-quatre mille blue-jeans (douze tonnes) avait été volé. L'enquête a permis de remonter la filière d'une organisation structurée. Quatorze mille blue-jeans ont été retrouvés dans un entrepôt dénommé *le Palais des affaires*, dans les quartiers nord de Marseille. C'est là que des commerçants — certains de bonne foi, mais d'autres parfaitement au courant de l'origine de la marchandise, puisque certains auraient commandité le vol — venaient s'approvisionner. A la revente, ce stock représentait une valeur marchande de plusieurs centaines de millions de francs. Douze personnes ont été interpellées. — (*Corresp.*)



La drogue au quotidien

(Suite de la première page.)

Des jeunes, mais aussi des parents, qui expriment leur expérience, leur incompréhension réciproque, les efforts pour se rapprocher les uns des autres.

Une mère vient parler de son fils, mort il y a quelques années d'une surdose : « La vie, c'est boulot - dodo. On n'a jamais le temps de s'occuper des enfants : va voir la télé, va t'acheter des bonbons, laisse-moi tranquille. *Maintenant, j'essaie de comprendre ce qu'il a aimé.* » *Un père raconte comment il a suivi son fils à Amsterdam et a fumé un « joint ». Lui aussi voulait comprendre.*

Evolution dramatique aussi, car la toxicomanie de certains jeunes fait maintenant, c'est clair, partie du paysage. On n'a même plus à se le cacher. La drogue est installée. Mais les mots toujours entendus reviennent de bouche en bouche : plaisir, mensonge, angoisse, curiosité mort, escalade, engrenage, malheur, silence. L'une est « contre la société », *mais ne sait pas dire pourquoi. L'autre n'a aucune envie de s'arrêter, mais est sûr d'y arriver quand il le décidera. Le troisième trouve la vie réelle* « vachement banale » *et préfère les éclatements colorés du L.S.D. Sans mauvaise conscience.*

Dans les regards de tous les adultes, une certaine tristesse. Dans les regards de tous les jeunes, la même tristesse. Mais la drogue des uns n'est pas celle des autres. Une fois de plus, on aura évité de parler, par exemple, de l'alcool. La légalité fait la différence. Mais les causes et les effets sont-ils tellement différents ?

BRUNO FRAPPAT.



SCIENCES

Quatre cents astronomes amateurs à Nançay

« J'ai parfois envie d'épousseter la Lune »

De notre envoyé spécial

Nançay (Cher). — « *Parfois, quand j'observe la Lune, j'ai envie de l'épousseter.* » Cette jeune femme ne cherche pas à cacher sa passion. Parisienne, il lui arrive, à travers la fenêtre de sa cuisine, de pointer sa lunette sur les planètes qui peuvent passer. « *Il nous a fallu trois ans de recherches pour trouver Mercure* », explique son mari.

Dans la soirée du samedi 8 septembre, aucune planète n'était visible, et les quelque quatre cents astronomes amateurs qui se pressaient entre deux champs de bruyère sur le terrain mis à leur disposition par les « *professionnels* » du grand radiotélescope de Nançay, pointaient leurs appareils de toutes sortes, lunettes, télescopes petits et grands, jumelles, vers les rares objets intéressants visibles dans un ciel très voilé. Il était surtout question, d'un instrument à l'autre, de l'anneau de la Lyre et de l'amas globulaire d'Hercule, ou, en termes moins poétiques mais plus savants, de M 13 et de M 57. Vers 22 h. 30, enfin, la Lune émergeant des nuages éclipsa tous les astres concurrents et devint pratiquement le seul but de tous les appareils pointés.

Tard dans la nuit, à proximité immédiate du gigantesque miroir du radiotélescope (qui, lui, se moque bien des conditions de nébulosité), les conversations se prolongèrent : échange de « trucs », d'adresses, explications techniques... Premiers contacts auxquels d'autres devraient succéder.

La sensation de l'astre

Organisé à l'initiative de l'Association française d'astronomie (AFA) (1), le rassemblement régional d'astronomie de Nançay n'était sans doute pas très différent de ce que peuvent être de telles rencontres d'amateurs aux Etats-Unis, où elles sont très fréquentes.

Dimanche, on put croire un moment que la fin du rassemblement allait être gâchée quand, à l'heure du déjeuner, la forêt solognote fut noyée sous un déluge d'eau, quelques dizaines de minutes avant le début de l'opération « portes ouvertes » : à 16 heures, le public était là en grand nombre, les pieds dans le sable détrempé, à écouter les explications de ces amateurs peut-être pas toujours très précis, mais passionnés.

L'AFA organise déjà depuis quelques années des colloques ou des stages de formation, en particulier avec la collaboration des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA). Et l'association possède à Aniane, près de Montpellier, un petit observatoire bientôt opérationnel où des animateurs apprendront comment initier le public aux joies de l'« *astronomie populaire* » et où ils pourront même construire eux-mêmes un instrument. Mais, expliquent les responsables de l'AFA, le seul contact entre les quelque six mille cinq cents membres de l'association était jusqu'à présent la lecture de la revue *Ciel et Espace*. Le rassemblement voulait donc être l'occasion d'ouvrir un dialogue entre les membres de l'association : particuliers, groupes, clubs...

« *Il n'y a pas de culture sans appropriation* », explique M. Rouchy, président de l'AFA, qui défend avec vigueur la notion d'astronomie populaire. « *Quelle que soit la qualité de l'image que donne la lunette ou le téléscope, c'est toujours mieux que les plus belles photos : cela donne la sensation de l'astre. Il faut que l'amateur puisse s'approprier la Lune.* » Cette passion, soulignent les animateurs de l'AFA est à la portée de tous : « *Le premier instrument d'astronomie, c'est une carte du ciel à 10 francs ; et une petite lunette à 50 francs donne des résultats de meilleure qualité que la lunette dont disposait Galilée.* »

« *Les amateurs doivent se faire plaisir* », souligne de son côté un astronome professionnel. Ce plaisir était sensible samedi soir chez cet amateur expliquant par exemple la sensation de l'astronome parisien descendant 800 kilomètres vers le sud et découvrant les étoiles de l'hémisphère sud « *montant par dessus les Pyrénées* ». Emouvante aussi et presque frustrante pour le profane apparaissait la complicité immédiate de deux amateurs capables, dans l'instant, de s'entendre à demi-mot, accroupis dans l'obscurité autour de leurs appareils.

XAVIER WEEGER.

(1) AFA, revue *Ciel et Espace*, 118, rue de Charenton, 75012 Paris.



CATASTROPHES

Une explosion soudaine de l'Etna fait dix morts et une trentaine de blessés

Catane (Sicile) (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Une soudaine éruption du *volcan sicilien Etna (3 263* mètres) qui, mercredi 13 septembre, a surpris, au cours de leur descente, quelque deux cents touristes venus en curieux sur les bord du cratère, a fait dix morts et une trentaine de blessés. Treize d'entre eux ont été transportés non sans difficultés — l'accident s'étant produit en altitude et à une heure avancée de la soirée — à Catane. Deux autres, mutilés par les débris incandescents, sont dans un état grave. Selon les autorités locales, six au moins des victimes seraient de nationalité italiennes et les blessés seraient des ressortissants suisses, britanniques, espagnols et italiens.

L'accident, imprévisible, est dû à l'explosion soudaine, sous la pression des gaz éruptifs, d'un bouchon de lave qui s'était formé lors de l'éruption du mois d'août. Ce phénomène, relativement rare, a pourtant déjà fait dans le passé des victimes. Une explosion semblable avait, en 1842, fait douze *morts et, plus récemment, en* 1952, deux touristes britanniques avaient été blessés par des projections de cendres.

Depuis l'éruption du mois dernier, la plus violente de ces vingt dernières années, l'on savait — et certains vulcanologues l'avaient rappelé à plusieurs reprises — que l'Etna était encore dans une période d'activité importante et que ses abords étaient dangereux. Ces derniers jours, d'ailleurs, le volcan crachait par intermittence des cendres et des scories. Pourtant, en dépit de ces nouvelles manifestations et de ces avertissements, aucune mesure n'avait été, semble-t-il, prise par les autorités pour empêcher ces « pèlerinages » de touristes, dont le nombre quotidien s'élevait entre quatre cents et huit cents.

● *Un très violent tremblement de terre* a secoué, mercredi 12 septembre, un chapelet d'îles au large de la province indonésienne d'Irian-Jaya (l'ancienne l'ancienne Nouvelle-Guinée occidentale). La secousse qui a eu, suivant différents observatoires sismologiques, une magnitude de 7,7 à 8 sur l'échelle de Richer (qui possède neuf degrés), serait la plus forte que le monde a connue depuis deux ans. Dix mille personnes au moins seraient sans abri. En raison des mauvaises communications, on ignorait toujours, jeudi matin 13 septembre, combien de victimes a fait ce séisme. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *En Yougoslavie, quarante-huit personnes au moins ont été tuées et une centaine blessées* dans la nuit du 12 au 13 septembre, lorsque l'express Belgrade-Skopje a heurté un train de marchandises *près de la* gare de Krusevac en Serbie. On ignore les causes de l'accident, mais l'express était parti de Belgrade avec plus d'une heure de retard. — *(A.F.P.)*

Les suites de la marée noire de l'« Amoco-Cadiz »

L'ÉTAT RÉCLAME 460 MILLIONS DE FRANCS DE DOMMAGES-INTÉRÊTS DEVANT LE TRIBUNAL DE CHICAGO

Les avocats des parties au procès de l' « Amoco-Cadiz » ont indiqué, le 12 septembre, que le procès ne s'ouvrirait probablement pas avant le mois de février 1980, au plus tôt.

Le cabinet juridique new-yorkais Speiser and Krause, qui représente les associations d'habitants du Finistère, a précisé que le juge chargé de l'affaire devait s'entretenir avec les avocats des parties pour régler certaines questions préliminaires de procédure. Ces réunions sont organisées à intervalles réguliers de trois mois depuis le dépôt des plaintes en septembre 1978.

Ce procès oppose notamment l'Etat français à la société Amoco International (filiale de la Standard Oil of Indiana), qui assurait le contrôle du pétrolier libérien « Amoco-Cadiz », échoué le 16 mars 1978 sur les côtes du Finistère. L'Etat, représenté par l'agence judiciaire du Trésor, estime son préjudice à 460 millions de francs (415 millions au titre des dépenses engagées pour lutter contre la pollution et 45 millions pour indemniser les victimes), non compris les dommages écologiques difficiles à chiffrer. A cette action engagée par l'Etat se sont jointes différentes personnes publiques et privées (départements bretons, communes), qui réclament pour leur part des dommages et intérêts.

C'est pour des raisons d'efficacité — rechercher la responsabilité personnelle de ceux qui se trouvent à l'origine de cette catastrophe et faire éventuellement « sauter le plafond » d'indemnités prévu par la convention internationale de Bruxelles de 1969, soit 150 millions de francs environ — que l'Etat a porté l'action devant les tribunaux américains.

Parallèlement se poursuit à Brest, au plan pénal, l'instruction destinée à déterminer de quelle manière s'est déroulé le naufrage du pétrolier. Une première instruction — purement nautique — est conduite par l'administration des affaires maritimes du quartier de Brest, et la seconde est confiée à un juge d'instruction du parquet de cette ville, qui doit établir quels sont les responsables du délit de pollution. Les deux autorités chargées des instructions se sont mises d'accord pour se communiquer leurs informations et les résultats de leurs investigations. Plusieurs experts ont été commis pour examiner diverses pièces défectueuses du navire.

ÉDUCATION

Un entretien avec M. Beullac

(Suite de la première page.)

» Au moment où les effectifs des élèves sont stabilisés et amorcent même une diminution, on ne peut à la fois demander — ce qui est légitime et est un gage d'avenir — que le nombre de postes mis aux concours du CAPES et de l'agrégation soit maintenu à un niveau raisonnable et exiger que le nombre global des maîtres auxiliaires demeure constant. Il faut choisir.

» Mais comment faire pour parvenir à cette diminution du nombre des maîtres auxiliaires sans provoquer pour autant des situations difficiles sur le plan humain ? La première méthode c'est la titularisation. Nous l'avons déjà employée. Savez-vous que depuis 1975 environ dix-neuf mille maîtres auxiliaires ont été titularisés grâce à des procédures exceptionnelles. Nous continuerons pour ceux qui ont le plus l'ancienneté, c'est-à-dire qui ont été recrutés au moment où il y avait pénurie d'enseignants. Mais nous devons procéder avec prudence et bien prendre conscience qu'à chaque maître auxiliaire titularisé correspond un poste de moins aux concours de recrutement.

» L'autre méthode, c'est l'arrêt net, dès cette année, de tout nouveau recrutement d'auxiliaire, sauf à constater qu'il n'y a pas d'autre moyen pour assurer un enseignement dans une discipline donnée. C'est là la consigne impérative que j'ai donnée aux recteurs. Je leur ai demandé également de rayer définitivement de leurs listes les maîtres auxiliaires qui auraient par deux fois refusé une proposition de service. Il ne serait pas juste en effet de se montrer moins exigeant pour un maître auxiliaire que pour un jeune titulaire, qui, de par son statut, doit accepter la première affectation qui lui est proposée.

» Pour en venir maintenant au problème du réemploi, l'expérience des années passées et les études qui ont été conduites cette année montrent que les maîtres auxiliaires engagés l'an dernier, à quelque titre que ce soit, ont toutes chances de se voir offrir des propositions de service d'ici à la fin du mois d'octobre.

— Comment la baisse démographique se répercute-t-elle sur les élèves (effectifs des classes, par exemple) et sur les professeurs (mutations, mises à disposition...) ?

— Pour la première fois depuis de très nombreuses années, le nombre global des enfants scolarisés s'inscrit effectivement en baisse. Certes, la diminution est faible : de l'ordre de trente mille, ce qui ne représente que 0,03 % du total, mais elle est significative d'une situation nouvelle, et surtout elle va aller en s'accentuant.

» En fait, la baisse démographique n'a de conséquences visibles cette année qu'au niveau des maternelles où les effectifs pourraient diminuer de cinquante-cinq mille élèves environ. Dans les écoles et les collèges, les effectifs demeurent à peu près stables. En revanche, dans les classes du second cycle, qui correspondent encore aux années de forte natalité, les effectifs sont en hausse.

» Une telle situation aurait pu nous conduire, au niveau des écoles et des collèges, à tarir le recrutement des nouveaux professeurs. Nous ne l'avons pas fait. Cela serait injuste pour les étudiants qui préparent les concours. Cela serait également malsain, car dans vingt ou trente ans, nous aurions un corps professoral excessivement âgé. Actuellement, nous connaissons la situation inverse : 70 % des professeurs du second degré ont moins de quarante ans. Les recrutements nouveaux, même réduits, excèdent de très loin les départs à la retraite : deux mille sept cents contre huit cents environ en 1979. Nous avons fait le plein de titulaires dans presque toutes les disciplines. Cela veut dire qu'il est plus difficile qu'auparavant de donner satisfaction aux demandes de mutation et aussi que nous avons moins besoins qu'auparavant de maîtres-auxiliaires.

Ouvrir l'école sur le monde d'aujourd'hui et de demain

— Une des innovations de la rentrée réside dans l'organisation de stages en entreprise pour certains élèves et pour les futurs professeurs. Cette initative veut marquer votre volonté, affirmée à plusieurs reprises, d'ouvrir l'école sur la vie. Sera-t-elle suffisante pour sortir l'école de l'isolement dont elle souffre si cruellement ?

— Je voudrais préciser que l'organisation de stages en entreprise pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel n'a pas pour but unique d'ouvrir l'école sur la vie. Elle vise aussi, et peut-être faudrait-il dire d'abord, à améliorer la formation professionnelle des jeunes. Trop d'élèves quittent l'école avant d'avoir achevé la formation professionnelle qu'ils ont entreprise et se trouvent ainsi en mauvaise position pour entrer dans la vie active. Je compte beaucoup sur les stages éducatifs en entreprise pour donner un nouvel élan aux jeunes qui sont tentés d'abandonner : ce contact avec le réel leur montrera l'utilité de ce qu'ils apprennent en classe et les incitera, je l'espère, à faire un nouvel effort pour l'acquisition de disciplines abstraites qui les rebutaient jusque-là.

» Les conditions mêmes qui ont rendu possible ces deux innovations — les stages pour les élèves et les stages pour les professeurs — constituent à elles seules un véritable événement. Cette initiative prend appui, en effet, sur le consensus qui s'est dégagé entre deux organisations qui n'ont pas accoutumé de se rencontrer sur des objectifs communs, je veux dire la FEN et le C.N.P.F. Il y a là un signe qui ne trompe pas. Par-delà les divergences idéologiques qui subsistent, un accord s'est réalisé sur l'urgente nécessité de combler le fossé qui s'était peu à peu instauré entre deux pôles essentiels de la vie de ce pays : l'école où se forment les futurs citoyens, l'entreprise source de toute prospérité. Ma volonté est d'étendre progressivement ces contacts avec le « monde extérieur » à l'ensemble des maîtres et à tous les élèves. Mais — je tiens à le souligner — cela ne se fera pas en un jour...

— Y aura-t-il prochainement d'autres preuves concrètes de cette volonté d'ouverture ? Lesquelles ?

— La volonté d'ouverture de l'école à la vie ne se réduit pas au rapprochement nécessaire de l'école et de l'entreprise. Ouvrir l'école, c'est mieux préparer les jeunes, tous les jeunes, à vivre, et à bien vivre, dans le monde qui est le leur aujourd'hui et qui sera le leur demain.

» J'évoquerai seulement deux initiatives qui vont voir le jour cette année. D'abord, les chefs d'établissement vont être invités, dans le cadre de l'autonomie qui leur est reconnue, à développer des « activités éducatives et culturelles », afin d'ouvrir et d'enrichir l'action de l'école. Il s'agira soit d'animations culturelles ou scientifiques à l'intérieur du temps scolaire, soit de clubs ou d'ateliers facultatifs. Des subventions seront accordées aux établissements qui présenteront des projets originaux pour qu'ils puissent s'assurer le concours de personnalités ou d'organismes extérieurs appartenant au monde de la culture ou de la science. Il s'agit par là de relancer les « 10 % » en les intégrant beaucoup plus étroitement que par le passé dans l'ensemble des activités éducatives. C'est là un acte politique important, car il prouve dans les faits mon souci d'encourager l'autonomie des enseignants, de développer au maximum leur capacité d'innovation.

» Enfin, cette nouvelle année scolaire verra le début d'une extension progressive de l'informatique en tant qu'outil pédagogique au service de toutes les disciplines. Dès les prochains mois, plus de quatre cents micro-ordinateurs seront implantés dans des établissements du second cycle. Cette action, qui s'inscrit dans le « plan micro-informatique » du gouvernement, s'étendra à d'autres établissements au cours des prochaines années.

Formation initiale et statut des professeurs : pas de bouleversement

— Les professeurs des lycées et des collèges sont-ils prêts à ces nouvelles tâches ? Avez-vous l'intention d'aménager leur formation et leur statut ?

— Il n'est pas question de toucher au statut des professeurs des collèges et lycées. A leur formation, oui ; et d'abord à leur formation continue. C'est là une nécessité. Pendant une certaine période, à cause de la montée rapide des effectifs, nous avons été conduits à recruter très vite un grand nombre d'enseignants. De 1959 à 1979, le nombre des professeurs du secondaire est passé de 89 500 à 277 700, soit une augmentation de 210 %. Tous n'ont pas reçu une formation initiale suffisante. On observe d'ailleurs le même phénomène dans le primaire, où 60 % des instituteurs actuellement en fonction ne sont pas passés par les écoles normales. Cela ne signifie pas qu'ils soient de mauvais enseignants mais il y a peut-être, dans leur formation, des lacunes qu'il faut combler.

» Le projet que nous élaborons prévoit plusieurs sortes de stages : certains seront organisés pendant le temps de service des enseignants, d'autres en dehors du temps de service. Une première catégorie de stages s'adressera aux enseignants qui doivent appliquer des disciplines nouvelles ou profondément rénovées comme, au collège, l'éducation manuelle et technique, l'éducation artistique, l'initiation aux sciences économiques, l'enseignement des sciences physiques, etc. Il pourra s'agir aussi de stages destinés à aider les enseignants à affronter des situations éducatives nouvelles ou délicates comme la pédagogie différenciée, comportant soutien et approfondissement, dans les classes hétérogènes des collèges ; ou le passage de CM 2 à la classe de sixième ; ou encore l'orientation des élèves à la fin de la classe de troisième. Une seconde catégorie de stages sera proposée aux enseignants volontaires désireux d'élargir leur champ de connaissances ou d'améliorer leurs techniques pédagogiques.

» Même si numériquement elle concerne un nombre bien moindre de professeurs, la formation initiale n'est pas oubliée. Mais je n'ai pas l'intention de procéder à de grands bouleversements dans ce domaine. Il s'agira surtout d'aménager progressivement les stages des centres pédagogiques régionaux et les stages d'agrégation pour les rendre plus efficaces.

— Dans notre société, si différente de celle qui, il y a un siècle, a vu naître l'école de Jules Ferry, quels devraient être les objectifs de notre enseignement ? Pensez-vous que l'école, aujourd'hui, y réponde ?

— Notre société a effectivement connu, depuis la fin du dix-neuvième siècle, des bouleversements considérables. Le développement des techniques et plus particulièrement celui des moyens de communication a complètement changé notre image du monde et jusqu'à la nature même de nos rapports sociaux. L'école ne peut pas ne pas tenir compte de ces bouleversements. Elle le peut d'autant moins que nous entrons désormais dans une ère difficile et à bien des égards angoissante : après les « trente glorieuses » et ce qu'il était convenu de nommer la société de consommation, un monde nouveau se dessine, un monde à la fois plus raisonnable et plus rude qui nous oblige à redéfinir nos habitudes de vie, dont il faut bien reconnaître qu'elles s'étaient passablement relâchées.

» Quelles conséquences en tirer pour notre système éducatif ? La première, la plus importante peut-être, c'est qu'il faut renouer, au sein de l'école, avec un certain nombre d'exigences, bref retrouver la fonction proprement éducative qui a été si longtemps la sienne. Nous devons enseigner aux futurs adultes de l'an 2000 le respect d'eux-mêmes en même temps que le respect des autres. Nous devons leur inculquer le sens de l'effort et celui de la générosité. Une véritable formation, c'est aussi et d'abord une pratique effective, un apprentissage réel des responsabilités individuelles et collectives. Sans de telles qualités, sans de telles vertus, au sens latin du terme, je ne donne pas cher de notre pays dans les dures compétitions qui s'annoncent.

» Deuxième objectif : les connaissances. Elles n'ont jamais été aussi nécessaires. Mais que l'on m'entende bien : le savoir dont il convient de doter nos élèves ne peut plus être un savoir purement encyclopédique, fondé sur la simple accumulation. La savoir ne se distingue plus aujourd'hui du savoir-faire. Ce qui compte désormais, outre les connaissances — et nous retrouvons ici encore une vieille évidence, trop souvent oubliée, — c'est l'aptitude à les passer au crible, à les mettre en ordre, à les faire jouer les unes par rapport aux autres. Le troisième et dernier objectif, dont nous avons déjà parlé, est l'ouverture au monde.

Tout dépend de la pédagogie

— Ces objectifs sont-ils compatibles avec les besoins des élèves, de tous les élèves ?

— Les objectifs à coup sûr ambitieux de la loi du 11 juillet 1975 — qui vise à favoriser l'égalité des chances — s'adressent à tous les élèves. Mais cela suppose qu'une condition essentielle soit remplie, une condition sur laquelle on n'a pas suffisamment insisté, et qui est pourtant inscrite en son cœur : c'est que se produise ce que j'ai appelé une « révolution copernicienne » consistant à placer ou à replacer l'élève au centre de l'action éducative. La véritable réforme en cours, celle à laquelle j'attache la plus grande importance parce que je crois que tout en dépend, c'est la réforme de la pédagogie. Au prix de bien des tâtonnements et parfois aussi de quelques erreurs, toute l'école moderne, du reste, est allée depuis bientôt vingt ans dans le sens d'une pédagogie nouvelle, qui prend en compte la personnalité propre de chaque élève. C'est cette pédagogie différenciée qu'il nous faut aujourd'hui approfondir et généraliser.

— L'inégalité des chances commence dès les premières années de la scolarité. Pour tenter d'y remédier, vous avez envisagé d'abaisser les effectifs des écoles maternelles — notamment en grande section. Où en est précisément ce projet ?

— Notre objectif prioritaire, c'est d'abaisser les effectifs du cours préparatoire et du cours élémentaire première année à vingt-cinq élèves par classe. Ce sont en effet deux années capitales pour l'acquisition des premiers apprentissages et l'avenir scolaire des élèves. Une fois cet objectifs atteint, si des priorités nouvelles doivent être fixées et si la baisse démographique se confirme, il faudrait affecter les moyens rendus disponibles à l'allégement des effectifs dans les grandes sections des classes maternelles. Cela permettrait de consolider l'effort d'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire. Mais c'est là un objectif encore lointain que nous ne pouvons mettre en œuvre cette année ni même, probablement, l'année prochaine.

— Les orientations que vous avez définies nécessitent des moyens. Le budget pour 1980 est d'ailleurs en préparation. Comment acceptez-vous que l'éducation passe au second rang des priorités de l'Etat, derrière la défense nationale ?

— Votre question, je l'avoue, me sidère. Faudrait-il pour que l'on soit mieux éduqué que l'on soit moins bien défendu ? Cette mise en rapport systématique du budget de l'éducation et celui de la défense n'a aucun sens ou plutôt si : elle prouve bien qu'un certain nombre d'esprits dans notre pays n'ont plus une claire conscience de ce que sont les grandes exigences nationales.

» Cela dit, je voudrais préciser — et je m'en expliquerai longuement le moment venu — que mon budget pour 1980 n'est pas, tant s'en faut, un budget en diminution. En dépit de la baisse démographique qui aurait pu autoriser une réduction des moyens, je puis, dès à présent, annoncer, entre autres mesures, la création de deux mille cinq cents emplois nouveaux. »

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI
et CHARLES VIAL.

Les éditeurs scolaires proposent une gratuité « repensée » et élargie

Les éditeurs de livres scolaires une fois de plus, tirent le signal d'alarme : en cette troisième année d'application de la réforme Haby, qui a pour corollaire la gratuité des manuels en classe de quatrième, les éditeurs font leurs comptes et constatent que le « marché » stagne. Avec un chiffre d'affaires global de 577 millions de francs en 1978 (en augmentation de 1 % en francs constants par rapport à l'année précédente), l'édition ecolaire estime que son chiffre d'affaires risque de diminuer cette année, alors même que sa part ne représente que 12 % du chiffre d'affaires global de l'édition en France et seulement 0,82 % du budget de l'éducation (dont 0,16 % au titre de la gratuité).

Pour les éditeurs, le coût des manuels est *« dérisoire pour la collectivité »* et leur *« rapport performance-prix est de très loin plus élevé que celui de tout autre moyen d'enseignement »*.

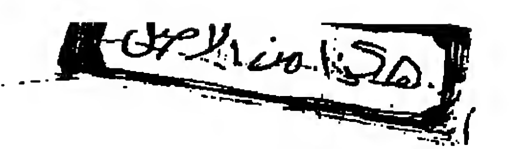
La gratuité, *« excellente dans son principe »*, entraîne, selon les éditeurs, la réduction des exportations de manuels à l'étranger et la diminution du nombre d'ouvrages proposés dans chaque discipline, ce qui est *« nuisible au pluralisme pédagogique »*. Plus généralement, *« la gratuité du livre scolaire dans les collèges réclame que ses modalités d'application soient largement améliorées et donc repensées »*.

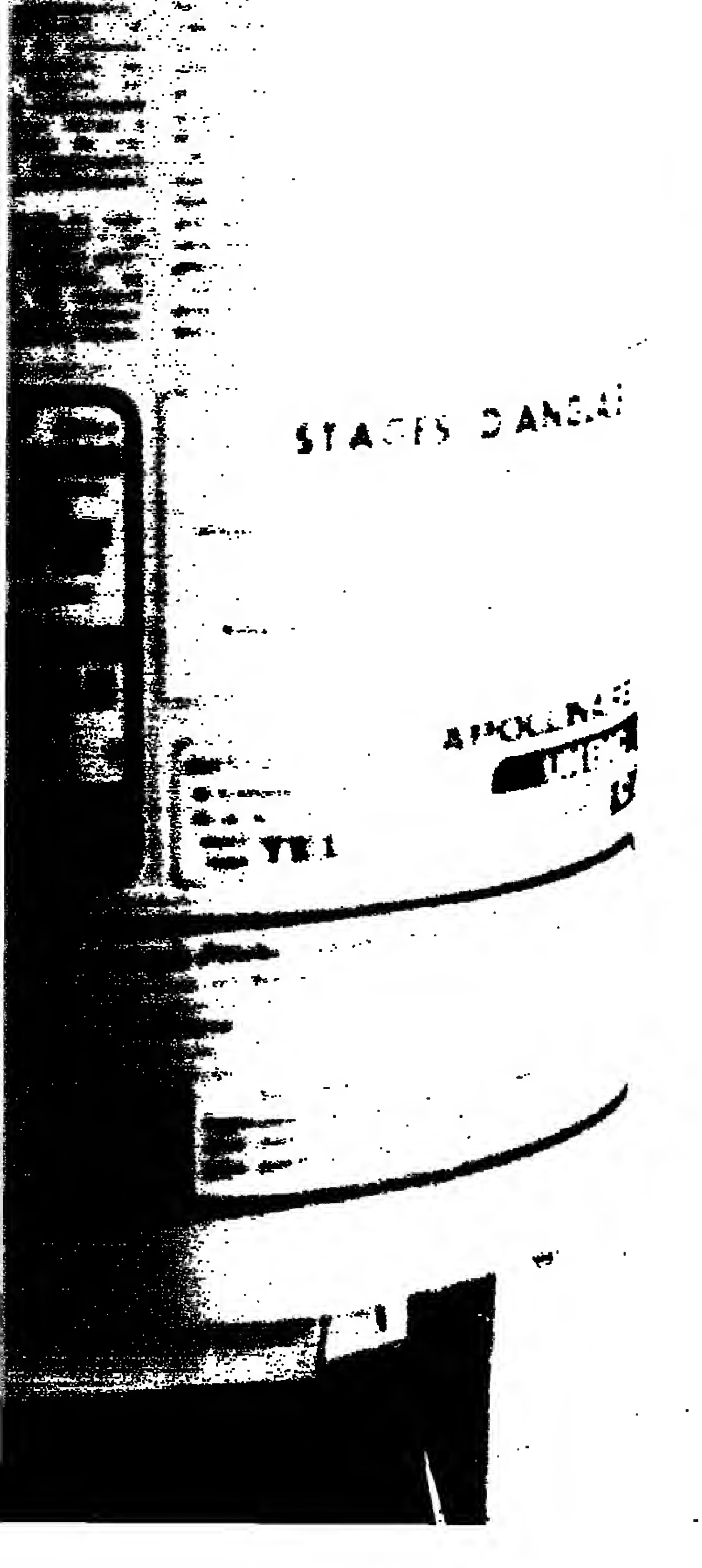
Les éditeurs proposent donc de substituer au système du prêt des manuels — restitués à la fin de chaque année scolaire et utilisés pendant au moins quatre ans — une formule de dons : les élèves pourraient ainsi garder leur manuel. Cela obligera aussi les établissements à racheter des livres chaque année.

Les éditeurs demandent aussi l'extension de la gratuité aux *« matériels consommables »* comme les fiches individuelles et les cahiers de travaux pratiques pour les élèves. Ils réclament l'ouverture de crédits pour l'achat de matériel collectif de classes et l'institution d'un budget propre aux professeurs qui leur permette de se constituer gratuitement une documentation personnelle.

RELIGION

● ERRATUM. — Un « mastic » a rendu incompréhensible dans nos premières éditions tout un passage de l'article de Tahar Ben Jelloun sur une nouvelle traduction du Coran. Voici les phrases qui permettent de rétablir le texte : « Ainsi, la « fatiha », qui est la première sourate du Livre (« *fataha* » veut dire en arabe « *ouvrir* » : *fatiha* peut être traduit par *ouverture, prologue* ou *liminaire*), est révélée à La Mecque, mais assez tardivement ; elle vient après la soixante-quatrième sourate. » Et : « C'est avec l'hégire à Médine que l'islam va *s'imposer à un plus grand nombre*. Les Arabes médinois viendront gonfler les rangs des nouveaux convertis et feront de Mahomet, en plus d'un prophète, le chef d'une communauté et d'un Etat qui va s'étendre. »







Anthony Burgess et son Grand Frère

● *Un cauchemar très britannique.*

IL était une fois un intellectuel anglais de gauche — au point d'aller se battre en Espagne — à qui la gauche faisait peur. Au lendemain chantant de la victoire de son pays sur le nazisme, il écrivit sur l'avenir des hommes le reportage-*fiction* le plus terrifiant et le plus lucide de l'histoire de l'*utopie*. Aujourd'hui, l'un des écrivains les plus doués d'outre-Manche lui emboîte le pas dans un « roman ». La première partie de son *1984-1985* est une étude, et une réfutation du cauchemar d'Orwell.

Etonnant Burgess ! Son *Napoléon* symphonique — à ce jour son meilleur livre, — son *Jésus, Homme de Nazareth*, bon époux et large d'épaules, son *Orange mécanique* pour voyous normalisés, ne suffisaient pas à épuiser sa verve. La voici aux prises avec les hantises de notre temps et les terreurs totalitaires. Pour la politique-fiction, il a de qui tenir : avant Huxley, Swift s'y était essayé avec sa belle logique propre à rôtir les petits enfants pour concilier, déjà, la sous-alimentation et la démographie galopante.

Improbable tyrannie !

1984-1985, c'est d'abord, et peut-être surtout, une passionnante explication de son devancier par un successeur téméraire. Car, dans nos démocraties d'Occident, il constate qu'Orwell s'est trompé d'ennemi. L'ogre qui *dévorera les enfants de 1979* n'est pas Grand Frère mais Bill le Travailleur. La malédiction de l'humanité — ou du moins des îles britanniques — ne remonte pas à l'assassinat d'Abel mais au *Trade Union Bill*. Thèse défendue et illustrée dans la bonne humeur d'une dérision un peu grinçante. « *Quand donc saurons-nous prendre les choses au sérieux, bougres d'Anglais que nous sommes !* » Même assortie de cette réserve, la démonstration mérite réflexion.

Bien qu'il ne lui rende pas volontiers hommage, Anthony Burgess fait une éblouissante démonstration du génie de son modèle récusé. Il expose comment Orwell a su, dans un coup de maître de l'extrapolation, arracher du Londres de 1945, des hommages officiels au benoît « *Uncle Joe* », de la grisaille, du succès électoral des travaillistes, le terrifiant monstre froid de *1984*, avec son Grand Frère omniprésent et qui n'existe pas, et l'*Ingsoc*, son « organisation » à la cambodgienne.

Car, nous dit-il, le *propos* de Harold Wilson répondant à un contradicteur en quête de chiffres sur les succès du socialisme « *on ne quantifie pas un élan* » portait en germe le *doublethink* orwellien. L'Angleterre rapée et fleurant la margarine de l'immédiate après-guerre préfigurait le décor lugubre de *1984*. Son chancelier de l'Echiquier « *ce pisse-froid de Stafford Cripps* », était le Jean-Baptiste d'un Etat ennemi de tout plaisir. Mais alors, quelle prodigieuse transposition, quelle fantastique prescience ! Tout est dans Orwell : la « langue de bois » du parti qui oppose sa pauvreté péremptoire au foisonnement du désir, les deux et deux qui font ce que vous voulez, le changement d'ennemi au quart de tour qui rend haïssable la « bande des quatre » et fait exécrer la Chine aux Albanais, la démolition de la culture déguisée en révolution culturelle, la Tchécoslovaquie normalisée au nom de la solidarité des prolétaires, et même, ce qui, semble-t-il, scandalise Burgess : « *L'inertie de 85 % de la population.* »

En tout cas, ce n'est pas de ce totalitarisme-là qu'il a peur. Au fond, si l'on sent dans sa brillante analyse une vague antipathie, c'est qu'il est trop chrétien pour supporter le récit de l'annihilation de l'homme. La *façon dont il escamote le* reniement de son amour par le héros orwellien, jugé somme toute insignifiant parce que extorqué par la violence, le montre bien. Pourtant, il n'existe que trop, le monde de *l'Aveu* et du *Vertige*, où l'on trahit ses amis dans une geôle, pendant que votre femme, convaincue de votre « *crime* », divorce avec dégoût, et où l'on signe, avant de passer au peloton, une dernière lettre à Grand Frère, lourde d'amour repentant. Orwell le savait lui, mais Burgess ne veut pas le savoir. Il recule avec horreur devant ce qu'il dévoile comme une volonté d'asservissement permanente et cruelle de l'homme du pouvoir, de celui qui a compris, avec Sade, que « *la soumission du peuple n'est jamais due qu'à la violence et à l'étendue des supplices* ». Il n'y aura pas, on s'en doutait, de lecture chrétienne des *120 Journées de Sodome*.

Alors, qu'est-ce que *1984* ? Burgess répond : « *Moins une prophétie qu'un témoignage de désespoir personnel de l'incapacité d'aimer* » et l'annonce d'une « *improbable tyrannie* ». Lorsque les deux amants du livre sont brisés par la police diabolique qui, pour mieux les démasquer, avait permis leurs pauvres rendez-vous, faut-il vraiment — ô vertueux lecteur ! — devant cette brève flambée de rébellion érotique cernée par la nuit, déplorer que « *Winston et Julia n'opposent pas à Grand Frère la force d'une véritable union conjugale ni par extension le rempart des valeurs familiales* » et y voir la « *faiblesse du roman* » ? Parler de « *couchailler* » et de « *dévaluation de l'amour* » ?

P.-J. FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 19.)

La longue marche de Pélagie

● *Antonine Maillet est à l'Acadie ce que Jean Giono fut à la Provence et Ramuz au Valais.*

DÉCIDÉE à la fin de juillet 1755 par Sir Charles Lawrence, lieutenant-gouverneur de Sa Majesté britannique pour la Nouvelle-Ecosse, la mise au pas définitive de la dizaine de milliers d'Acadiens français qui s'accrochaient encore à leurs terres après le malheureux traité d'Utrecht fut exécutée avec une brutalité sauvage. Rassemblés à coups de sabres et de mousquets, jetés à fond de cale dans des rafiots, six mille d'entre eux, pour la plupart des femmes et des enfants, furent déportés dans les colonies anglaises du Sud.

Le peuple acadien, apparemment, avait cessé de vivre. Quelques centaines d'enragés, cependant, ne se résignaient pas à leur condition d'exilés misérables dans les plantations de coton de Georgie ou les bayous du Mississippi. C'est l'histoire de leur retour chez eux qu'Antonine Maillet nous conte dans un *Pélagie-la-Charrette* aux allures d'épopée.

Mais, plus qu'un roman historique, *Pélagie-la-Charrette* est celui d'une volonté individuelle entraînant peu à peu une volonté collective : rentrer au pays, fût-ce « *par la porte de derrière et sur la pointe des pieds* ».

En quinze ans d'un travail d'esclave sur les plantations, Pélagie Le Blanc, veuve de son homme assassiné dans la journée tragique du 5 septembre 1755 par les habits-rouges de Lawrence, a pu acheter une charrette et trois paires de bœufs de halage. Quinze ans de trime sous la botte des planteurs « *cenne par cenne* » pour économiser une possibilité hasardeuse de revenir la tête haute sur la terre des aïeux !

Ainsi commence une longue marche de près de dix ans à travers les colonies de la côte Est, dans une Amérique hostile à ces va-nu-pieds catholiques et français, et bientôt elle-même en guerre contre les Anglais. D'étape en étape, arrachant la pitance de sa petite troupe, Pélagie-la-Charrette rameute les Acadiens de la Dispersion, se fait des alliés et des ennemis ; sa route croise un beau jour celle de la goélette fantôme du valeureux capitaine Broussard-dit-Beausoleil, lui aussi traqué depuis vingt ans par la marine de Sa Majesté, et que Pélagie se prend à aimer d'une passion calme et sans espoir.


★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

Elle ne reverra ni le beau capitaine, ni même la terre perdue et retrouvée, au seuil de laquelle elle meurt d'épuisement au printemps 1780, sa tâche accomplie.

Après *la Sagouine* (qui me paraît rester son plus beau texte), *Mariaagélas* et *les Cordes de Bois*, on ne redira pas ici tout ce qu'apporte Antonine Maillet au roman d'aujourd'hui ; ni qu'elle est à l'Acadie ce que Jean Giono fut à la Provence et Ramuz au Valais.

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 16.)

Bruno Bettelheim face au totalitarisme

● *Le message d'un humaniste.*

L'EXPERIENCE des camps ne s'oublie pas. Elle avait déjà inspiré un des livres les plus riches et les plus douloureux du psychanalyste Bruno Bettelheim : *le Cœur conscient* ; et elle constitue le fil conducteur des essais qu'il a réunis sous le titre *Survivre* ; ces textes, qui traitent de sujets variés — l'éducation, la violence, la révolution sexuelle, l'intimité, la féminité, l'art, — sont l'ultime message d'un humaniste né dans la Vienne de la Belle Epoque et confronté à l'horreur de l'antisémitisme et du totalitarisme modernes ; le message d'un homme qui, pour citer l'un de ses poètes favoris, Paul Celan, « *fut contraint de boire le lait noir de l'aube au crépuscule* ».

C'est au printemps 1938, après l'Anschluss, que Bruno Bettelheim fut, comme des milliers d'autres juifs autrichiens, arrêté, emprisonné, puis transféré au camp de concentration de Dachau. D'une certaine manière, *comme il le reconnaît*, il était mieux préparé que ses compagnons de captivité à ce qui l'attendait : d'une part, passionné de politique, il était au courant de l'atroce réalité des camps ; d'autre part, sa formation de psychanalyste lui avait ôté les quelques illusions qu'il aurait pu nourrir sur la bonté humaine.

Libéré un an plus tard, il émigra aux Etats-Unis où il n'eut de cesse de faire connaître aux Américains la vraie nature du nazisme. On l'écoutait avec autant de bienveillance que de scepticisme. Le premier essai qu'il écrivit sur son expérience concentrationnaire, *Comportement dans les situations extrêmes*, repris ici, fut refusé par la plupart des revues auxquelles il le proposa. On lui reprochait de se laisser emporter par la haine des nazis, de se livrer à des exagérations paranoïdes, et on lui conseilla vivement de ne plus répandre de tels mensonges.

En rédigeant cette étude, Bettelheim visait à la fois à révéler ce qui se passait derrière les barbelés — il parle à ce propos de la « compulsion du témoignage » des survivants — et à parvenir à se libérer, non seulement intellectuellement mais aussi affectivement, d'une expérience qui hantait ses nuits et qui, alors même qu'il était physiquement hors de danger, menaçait encore son intégrité personnelle.

En effet, survivre à l'internement dans un camp de concentration, cela signifie aussi se battre toute son existence durant avec cette énigme insoluble : pourquoi ai-je été épargné ? Et avec le sentiment de culpabilité qu'on éprouve à être encore en vie. « *Une voix, celle de la raison, essaie de répondre à la question : « Pourquoi ai-je été épargné ? » de cette façon : « C'est uniquement une question de chance, de pur hasard. Il est impossible de répondre autrement.* » *Tandis que la voix de la conscience réplique : « C'est vrai, mais si tu as eu la chance de survivre, c'est parce qu'un autre prisonnier est mort à ta place.* » *Et derrière cette voix se fait entendre un murmure qui porte une accusation encore plus grave : « Certains sont morts parce que tu les as chassés d'un poste de travail plus facile ; d'autres parce que tu ne les as pas assez aidés en leur donnant, par exemple, une partie de ta ration, dont tu aurais très bien pu te passer.* » *Et il y a toujours cette ultime accusation à laquelle il n'existe pas de réponse acceptable : « Tu te réjouis de ce que d'autres soient morts, et non pas toi.* »

Bruno Bettelheim le dit explicitement : c'est l'expérience des camps qui lui permit d'approcher, par empathie, ce que représente le fait de vivre dans la psychose ; il observe à ce propos que le jeune schizophrène semble avoir sur lui-même et sur sa vie exactement les mêmes sentiments que le prisonnier des camps de concentration : il est vide de tout espoir et entièrement à la merci des forces irrationnelles qui s'acharnent à l'exploiter et à le détruire. C'est d'ailleurs en participant à la guérison de personnes extrêmement perturbées psychologiquement que Bettelheim parvint peu à peu à surmonter l'expérience de sa propre désintégration, ainsi que sa culpabilité de « survivant ».

L'antisémitisme n'est pas suffisant pour comprendre ce que fut le nazisme. La réflexion de Bruno Bettelheim s'étend à ce qu'il nomme le totalitarisme moderne, c'est-à-dire la soumission inconditionnelle de l'individu à l'Etat, soumission rendue possible par le développement industriel et technologique. « *Nous n'avons pas encore appris*, écrit-il, *à affronter l'expérience de l'Etat de masse totalitaire.* » A cet égard, il est persuadé que l'hitlérisme ne fut pas l'un des derniers chapitres de l'antisémitisme, mais l'un des premiers du totalitarisme moderne.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 16.)

« Le Guetteur d'ombre » de Pierre Moinot
« Le Soleil sur la rade » de Camille Bourniquel

Génie des lieux

CHAQUE équinoxe, « le Monde les livres » se charge comme une chaloupe de sauvetage. Nous entassons les comptes rendus pour arracher le maximum de nouveautés à l'oubli où elles s'enfoncent l'une l'autre. Si le feuilleton traite alors deux ouvrages à la fois, c'est pour cette raison de place, et pour aucune autre. Il justifie la rencontre ensuite. Un journaliste doit savoir tout rapprocher de tout.

Prenez Pierre Moinot et Camille Bourniquel. On peut observer après coup que tous deux ont passé soixante ans et la demi-douzaine de livres, que leur style classique et coloré va avec leur âge. Plus profondément, il se trouve que, à travers une parabole sur la forêt et des souvenirs sur la mer, ils exaltent une même paix de l'instant, liée à des lieux privilégiés.

Mais autant avouer qu'ils doivent leur voisinage à leur situation d'auteurs *confirmés* paraissant la *même* semaine, et à la façon dont... ils ont vaincu mes réticences.

CONTRE *le Guetteur d'ombre*, on pouvait même parler de préjugé. Le roman roule en effet sur la chasse, que j'ai personnellement en horreur. Renoir a tout dit, dans *la Règle du jeu*, sur le scandaleux et le bouffon de ces tueries où les tireurs poussent à l'extrême leur libido de domination, à grands renforts de miradors, de présidents, de trompes, de tromblons, de larbins déguisés, et de récits prévisibles *comme des anecdotes d'ambassadeurs*.

Car il s'agit bien de cette chasse d'évasion pour citadins cossus, et non de celles où se délassent légitimement les paysans, sur leur sol. Le narrateur est rédacteur en chef d'un grand journal, mari aimant et aimé. Il retrouvera intacts son

par Bertrand Poirot-Delpech

pouvoir et son bonheur après ce qui n'aura été, en fait d'arrachement à la ville et de retour à la nudité de l'espèce, qu'une parenthèse artificielle et luxueuse.

S'ils avaient la parole indépendamment de leur hôte, le garde et sa femme nuanceraient certainement sa prétention à communier avec eux, de plain-pied et d'égal à égal. Leur goût commun de la traque et leur familiarité avec la mort donnée ne font que masquer des sujétions économiques et des différences culturelles persistantes. Une fois de plus, la nature est utilisée pour nier les classes, par celui qui y a le plus intérêt.

Les justifications que le narrateur donne de sa manie ne renouvellent pas l'arsenal connu. Le meurtre prémédité du gibier ferait partie de la vie ; la morale n'aurait rien à y voir, mais l'instinct immémorial qui nous a voulus fauves et prédateurs, *avec des crocs de carnassiers, etc... Ergo, il y aurait* de la beauté, une sorte d'accord parfait avec la création, à poser sur le cou d'une biche le réticule d'un fusil à lunette, et à lui faire passer, schlaff ! son envie de framboise sauvage. Si c'est là le meilleur moyen de retrouver en soi l'ordre du monde gâché par la ville et d'accéder à quelque jubilation panthéiste, merci beaucoup, très peu pour moi !

JE dois pourtant reconnaître que peu à peu, au rythme *même de la chasse qu'il raconte, non seulement Pierre* Moinot m'a appris des choses, ce qui est rare dans les romans, mais encore, ce qui est leur plus sûre raison d'être, il m'a fait épouser des sensations à côté desquelles, sans la littérature, je serais passé. Au-delà de ses détails et de ses intuitions poétiques, sur les mœurs des cerfs notamment, *le Guetteur d'ombre* renseigne sur les manières parallèles et complices dont chasseur et gibier déduisent, de leurs traces respectives, les habitudes, les projets et, qui sait ? la quête amoureuse de l'autre.

Ce plaisir trouble qu'il y a à surprendre un réseau de secrets, et à frôler le mufle humide de la bête que nous restons, fait parfois penser aux pêches de Melville ou de Hemingway. A la suite d'auteurs sylvestres comme Genevoix ou Arland, et avec le même classicisme suggestif, Moinot éclaire sa prose d'un acquiescement à l'existence, d'un pressentiment de l'éternel, comme seul en inspire l'amour des *bois, et où se révèle peut-être notre atavisme méconnu* de vieux peuple forestier.

SES moments de sérénité, Camille Bourniquel ne les tire d'aucun guet sanguinaire. Il les doit à la contemplation de la mer et de la musique, dont une merveilleuse amie de sa mère lui a donné le goût quand il était adolescent.

La prévention avec laquelle on ouvre le récit de cette double découverte ne tient donc pas à son objet, irréprochable, mais au principe même des souvenirs d'enfance. Vraiment, il s'en publie trop ! Des dizaines l'an dernier, et voici que cela recommence ! Tout ce qui écrit, en France, n'a de cesse, dirait-on, de raconter sa vie. Cet enfouissement dans les albums de famille a quelque chose d'inquiétant et de monotone. Les mémoires publiés émanant, en grande majorité, de bourgeois sexagénaires, ils finissent par se ressembler terriblement. Je revois la bonne, je revois la tante Machin, et le copain de lycée, et maman en robe claire, et les lectures avides au grenier...

(Lire la suite page 16.)

la vie littéraire

Lukacs et Goldmann à Cerisy

Les nostalgies messianiques sont tenaces. l'importante participation internationale au colloque qui a été consacré à Lukacs, fin août à Cerisy-la-Salle, le prouve. Le but de la rencontre a été de saisir les bases dialectiques des sciences sociales dans la perspective des écrits de Lukacs et de Lucien Goldmann, son disciple, son continuateur. Professeurs d'université, philosophes et chercheurs, venus de l'Est comme de l'Ouest, ont rendu ainsi hommage à deux penseurs qui tentèrent, chacun dans sa voie, de préserver au marxisme son caractère « désaliénant » qui fit jadis son originalité.

Des enseignants de Budapest et de Varsovie, Zador Tordai et M. Siemek, d'anciens élèves de Lukacs émigrés en Australie, A. Heller, F. Feher, G. Markus, ont parlé surtout de l'œuvre de jeunesse de Lukacs, de son cheminement depuis l'idéalisme hégélien jusqu'au marxisme militant de son ouvrage capital, *Histoire et conscience de classe*, paru en 1923. On connaît l'influence qu'il a exercée sur la pensée de Goldmann On connaît moins les limites de cette réflexion. Joseph Gabel, professeur à l'université d'Amiens, a eu le mérite de les signaler. En effet, l'auteur du *Dieu caché* et de *la Sociologie du roman* appréciait peu Karl Manheim, un des plus importants philosophes contemporains de Lukacs, bien sûr. Or Manheim, comme Lukacs, on le verra bientôt, était un philosophe humaniste, libéral...

La prestation du philosophe roumain N. Tertulian a mis en évidence l'œuvre de maturité de Lukacs, et surtout son dernier livre, que Goldmann ne pouvait pas connaître l'*Ontologie de l'être social*, ouvrage qui paraîtra bientôt en allemand. Ecrit entre 1964 et 1970, il critique le déterminisme étroit, le rationalisme aliénant, et privilégié, enfin, la subjectivité, la résistance opposée par « la force des choses » aux schémas figés et abstraits, à ces « vues de l'esprit » qui ont réussi à vider la pensée marxiste de sa vie, de son sens ! — E. R.

Les cahiers « Argo »

On connaît les charmes des textes courts. Ceux que publie *Argo* (4, avenue des Bergières, Lausanne) sont aussi économes qu'efficaces. Voici une façon neuve de ranimer les pouvoirs de la revue classique : des cahiers publiés par série de quatre, articulés comme des petites phrases d'un discours qu'aucun des auteurs invités ne saurait tenir seul.

C'est une sorte d'ordinaire, très serré, très pluriel, que propose Daniel Wilhem, qui dirige les cahiers depuis trois ans. On peut discuter du parti pris : un pari sur une activité théorique qui devrait rendre possible un gain de pensée dans le geste d'écrire. Ce pari, cependant, n'est pas celui d'une école ou d'un clan. Il est tenu par des auteurs très divers (Bénézet et Thévoz, Laporte et Kaufmann, par exemple). Il est soutenu par des genres inconciliables : de la note au poème, de la glose à la nouvelle, du théâtre au roman. — M. C.

« Minuit » ou l'heure de Mao Dun

Les éditions en langues étrangères de Pékin viennent de rééditer en français le roman de Mao Dun, *Minuit* (1). La précédente publication de ce qui est considéré comme un des chefs-d'œuvre de la littérature chinoise du vingtième siècle datait de 1962. Entre-temps, l'auteur avait été l'une des nombreuses victimes de la révolution culturelle : ancien président de l'Union des écrivains, il avait été limogé de ses fonctions de ministre de la culture et de responsable de la revue *Littérature chinoise*, il a été réhabilité en 1972.

Agé de quatre-vingt-trois ans, Mao Dun, de son vrai nom Shen Yanping, avait été, entre les deux guerres mondiales, l'un des principaux animateurs de ce courant d'intellectuels de gauche qui a donné des écrivains tels que Lu Xun ou Lao She. Influencé par les vastes fresques sociales de Balzac ou de Tolstoï, il a peint dans *Minuit* le tableau de cette société de Shanghai qui, tout en s'enrichissant sans compter sur le dos des petits, glisse déjà vers le déclin. Ce monde cosmopolite shanghaïen où se mêlent Chinois et Japonais, Européens et Russes blancs réfugiés, connaît ses dernières heures de gloire dans les fêtes et les faillites. La guerre sino-japonaise est déjà proche, qui engendrera la « *révolution* » et la « *libération* » du 1er octobre 1949. Il y a juste trente ans.

Mao Dun a été l'un des plus précieux témoins de cette époque. C'est d'ailleurs ce que certains gardes rouges trop zélés lui avaient reproché, l'accusant de consacrer plus de place aux personnages « *négatifs* » qu'aux héros « *positifs* ». — P. de B.

(1) Les éditions Robert Laffont avaient repris cette traduction de *Minuit* en 1972 (*le Monde* des 7 juillet et 11 août 1972).

L'émigration et ses images

Souvent l'émigration a été traitée au cinéma de manière caricaturale, voire misérabiliste. L'image de la misère n'est pas photogénique. Il manquait une réflexion approfondie sur le rapport de cette réalité et de l'image qu'il faut en donner. Guy Hennebelle, critique et historien du cinéma du tiers-monde, vient de consacrer un numéro spécial de *CinémAction* (240 p., 38, rue Chanzy, 75011 Paris) aux cinémas de l'émigration. Trente-six réalisateurs de cinéma et de télévision s'expliquent sur leur travail et l'itinéraire de leurs luttes. Une quarantaine de critiques et d'écrivains interviennent aussi dans cet ouvrage, où les analyses théoriques et politiques côtoient les études économiques. Cet ensemble très exhaustif est indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à l'émigration et à ses images. — T. B. J.

« L'échappée belle »

Homme de théâtre et pédagogue, Emile Copfermann a longtemps travaillé pour les éditions Maspéro où il a publié, entre autres, A.S. Neill, Célestin Freinet et Fernand Deligny. Le voici maintenant chez Hachette Littérature où il animera une collection : « L'échappée belle », qui entend échapper à la grisaille, à l'ennui, à l'enfermement, pour aller vers la « vraie vie »...

Parmi les premiers titres parus, signalons : *les Détours de l'agir ou le moindre geste*, de Ferdinand Deligny, livre éclaté qui fait écho au film qu'il réalisa en 1960 : *Maintenant la pédagogie institutionnelle*, ouvrage collectif où des enseignants racontent comment ils ont essayé de mettre en place, avec leurs élèves, une autre façon de travailler et de parler ; *le Théâtre, l'Artiste et l'Etat*, de Jean Jourdheuil, qui s'interroge notamment sur la figure de l'artiste et sur le rôle de l'écriture dans le théâtre contemporain ; et, enfin, *Docteur, pour la première fois nous avons parlé le même langage, dit Christine*, qui rapporte le dialogue pathétique entre une journaliste suédoise gravement malade et un médecin parisien. — R. J.

Un « Clochemerle » africain

Après *l'Odyssée de Mongou*, du Centrafricain Pierre Sammy, *le Lieutenant de Kouta*, de l'écrivain malien Massa Makan Diabaté constitue le second volume de la collection « Monde noir », lancée il y a un an par les éditions Hatier (127 pages, 27 francs), afin de donner leur chance aux écrivains africains et antillais d'expression française, trop souvent en quête d'un éditeur improbable... De nouvelles publications sont attendues, au nombre desquelles *figureront un recueil de* nouvelles du romancier béninois Olympe Bhêly-Quenum et une anthologie de la littérature négro-africaine. Dans *le Lieutenant de Kouta*, premier volet d'une trilogie qui couvrira une période correspondant aux vingt dernières années de notre histoire, Diabaté met en scène un pittoresque personnage d'ancien combattant, vieux baroudeur de la « coloniale », dont les extravagances comme les lubies ne vont pas tarder à défrayer la chronique locale d'une petite communauté, qui, par bien des aspects, évoque l'univers cocasse de Clochemerle. Derrière la gaieté salubre, et parfois même un peu salace, qui préside aux tribulations de ce soldat fanfaron, se dessine peu à peu la figure grave et pathétique d'un homme secrètement blessé dans sa dignité, auquel la conversion à l'Islam donnera finalement sa véritable stature. — J. C.

« Transjectoires »

La collection « Transjectoires », animée par Marc Dachy (directeur de la revue *Luna-Park*) aux éditions Yellow Now, republie un texte de Tristan Tzara, *Chronique zurichoise 1915-1919*. Il s'agit d'un récit de trente pages paru dans *l'Almanach Dada*, de Richard Huelsenbeck (Berlin 1920), qui s'ouvre sur la naissance du cabaret Voltaire à Zurich, en 1916, et recense les activités des fondateurs du mouvement dada, Hans Arp, Hugo Ball, Marcel Janco, etc. La collection se propose de mieux faire connaître « le champ de l'avant-garde historique ». Comme la défunte série « Projectoires » de Champ libre, elle reflètera « *dans leur dynamique les étapes accélératrices de notre modernité* ». Elle annonce déjà un second volume, l'étude de Krisztina Passuth consacrée à Lajos Kassak, peintre, écrivain et critique d'art, fondateur de la revue importante *Ma*, qui, à Budapest puis à Vienne, contribua à diffuser le dadaïsme. Les éditions Yellow Now sont diffusées par Argon, 43, rue Hallé, 75014 Paris. — R. S.

vient de paraître

Romans

INES CAGNATI : *Mosé, ou le lézard qui pleurait*. — Au soir d'une vie de labeur, un petit paysan veut voir « comment l'océan rencontre la terre ». Sa décision débouche sur le drame. Par l'auteur de *Génie la Folle*. (Denoël, 256 p.)

COPI : *La vie est un tango*. — De Buenos-Aires à Paris, la vie bouffonne et tragique de Silvano Urrutia, arraché à son village natal par un concours de poésie. La manière de Copi. (Ed. Libres/Hallier, 184 p.)

JACQUES PERRY : *l'Ile d'un autre*. — Sur une île, un homme viole le sanctuaire du maître des lieux. Il écrira un plaidoyer pour se faire pardonner et gagner l'amitié de l' « autre ». Par l'auteur de *Vie d'un païen*. (Albin Michel, 392 p.)

DOMINIQUE REZNIKOFF : *le Calife désabusé*. — Au Xe siècle, le calife El Hakem règne sur son royaume andalou. A l'apogée de sa puissance et au déclin de sa vie, cet homme se penche sur son tumultueux passé. (Albin Michel, 207 p.)

MICHEL LANCELOT : *Julien des Fauves*. — Dans une Europe confédérée, un homme, fils d'un artisan modeste et entouré de filles et de garçons, dénonce un pouvoir sans pitié et délivre un message de fraternité. Une parabole lyrique, de l'auteur du *Jeune lion dort avec ses dents*. (Albin Michel, 358 p.)

ROGER ASCOT : *Rose de ma mémoire*. — Gabriel Moïseievitch évoque son père et sa sœur Rose, qu'un mal a rendu méconnaissable, et dresse le tableau de la vie d'une ville de province. Un témoignage sur la difficulté de vivre pour la génération de la guerre. (Fayard, 216 p.)

MAREK HALTER : *la Vie incertaine de Marco Mahler*. — Marco Mahler, peintre français menacé de mort dans une Buenos-Aires en proie à la peur, oppose sa foi dans le verbe et son vieil humanisme juif à ceux qui veulent changer ou conserver le monde par la violence. Par l'auteur du *Fou et les Rois*. (Albin Michel, 348 p.)

JEAN-CLAUDE ANDRO : *Toutes les salles de la forêt*. — Cette suite de *la Maison profonde*, trilogie d'inspiration autobiographique, est le dixième roman de l'auteur. (Flammarion, 214 p.)

CLAUDE LOUIS-COMBET : *Marinus et Marina*. — A partir de la légende de Marina, jeune vierge vivant dans la Bithynie chrétienne du Ve siècle et qui fut canonisée, le narrateur retrace son propre cheminement spirituel. Une plaquette, *Claude Louis-Combet aujourd'hui*, présente l'auteur et accompagne le livre. (Flammarion, 348 p. et 32 p.)

JEAN THIBAUDEAU : *l'Amérique roman*. — Par un adepte du nouveau roman, une « histoire-géo » ou encore une « autobiographie romancée », dans laquelle l'auteur a pris « un endroit du monde » et en a fait un roman. Il s'agit, ici, des Etats-Unis. (Flammarion, 150 p.)

Texte

GERARD GUEGAN : *On revient toujours chez soi*. — Par le biais de la poésie et de l'entretien, Gérard Guégan, qui « *a trempé sa madeleine dans un verre de vin rouge* », épluche le legs paternel et sabre les « *petits pères des peuples* ». (Alfred Eibel, 104 p.)

Critique

COLLECTIF : *Essais de critique génétique*. — Une série d'études sur Flaubert, Proust, Valéry et Zola, par R. Debray-Genette, C. Quemar, B. Brun, J. Bellemin-Noël et H. Mitterrand. Avec un texte inédit d'Aragon : *D'un grand art nouveau : la recherche*. (Flammarion, 238 p.)

Histoire

MILAN SIMECKA : *Le rétablissement de l'ordre* en Tchécoslovaquie décortiqué et montré dans le détail par un philosophe qui vit à Bratislava et garde la tête froide tout en exerçant un métier manuel. Traduit du tchèque par Catherine Fournier (Maspero, 208 p.).

IVAN CLOULAS : *Catherine de Médicis*. — Portrait d' « un grand roi ». (Fayard, 707 p.)

GENERAL CHAMBE : *Adieu, cavalerie !* — Le 14 septembre 1914, une action de la cavalerie française, durant la bataille de la Marne, aurait dû mettre fin à la guerre. Le procès d'une bataille par un historien militaire. (Plon, 284 p.)

Lettres étrangères

JURGEN FUCHS : *Procès-verbal d'un duel*. — Une jeune écrivain, né en R.D.A. en 1950, raconte sa détention de novembre 1976 à septembre 1977. Traduit de l'allemand par A.-G. Kermisch. (Flammarion, 226 p.)

Essai

JEAN DORST : *la Force du vivant*. — La contrainte de la nature au-delà de ses possibilités a entraîné la disparition d'anciennes civilisations. Jean Dorst, membre de l'Institut, propose un code de survie pour l'humanité d'aujourd'hui. (Flammarion, 265 p.)

en bref

● LE PRIX DU PREMIER ROMAN, décerné par un jury d'écrivains au cours du Festival d'Hyères, a été attribué à Bernard Leconte pour « La récré va finir » publié chez Julliard.

● SEGHERS réédite deux biographies : une « Vie passionnée de Modigliani », par André Salmon, et une « Vie passionnée des Brontë », par Jeanne Bluteau. André Salmon, qui fut l'ami et le compagnon du peintre, retrace la vie fiévreuse et brève de Modigliani dans le climat du Montparnasse des années 20. Autres génies romantiques, les sœurs Brontë et leur frère Branwell sont ressuscités par Jeanne Bluteau dans leur décor grandiose et lugubre de landes et de vent.

● SOUS LE TITRE « LE POETE ET SON OMBRE », des textes de Paul Eluard, la plupart inédits, sont annotés et présentés par Robert D. Valette et publiés par Seghers. Ces textes (notes sur la poésie, prière d'insérer, préfaces ou fragments de conférences) complètent l'art poétique « Donner à voir ». Ils datent de 1920 pour les premiers et de 1952, année de la mort du poète, pour les derniers. Ils reflètent la face critique du génie d'Eluard et font jaillir la poésie.

● SOUS LE PATRONAGE DU CENTRE NATIONAL D'ACTION CULTURELLE ET DU SERVICE D'ACTION POETIQUE, le 15 septembre paraît le premier numéro de « Poètes du monde », le mensuel de la poésie contemporaine, avec des inédits de M.-C. Bancquart, L. Berimont, A. Bosquet, M. Butor, A. Chedid, G.-E. Clancier, M. Deguy, A. Dhotel, P. Emmanuel, M.-P. Fouchet, Guillevic, Tahar Ben Jelloun, H. Juin, V. Khouri Ghata, A. Lambert, J. l'Anselme, C. Le Quintrec, B. Noël, Norge, P. Oster, A. Pieyre de Mandiargues, L. Ray, J.-C. Renard, J. Rousselot, R. Sabatier et P. Seghers. Pour recevoir ce numéro, qui n'est pas en vente publique, adresser 15 F à « Poètes du monde », 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine - C.C.P. Paris 2 132-05 A.

romans

Le poison des regrets

VOUS connaissez tous cette inraitable mélancolie qui s'empare de nous au souvenir des temps heureux, écrit Junger. *Ils se sont enfuis sans retour ; quelque chose de plus impitoyable que l'espace nous tient éloignés d'eux. Et les images de la vie, en ce lointain reflet qu'elles nous laissent, se font plus attirantes encore* (1). » Cette inraitable mélancolie domine le roman de Jean-Pierre Enard *Photo de classe*. Il avait déjà publié *la Ligne de cœur* et *le Dernier Dimanche de Sartre*. Ces titres ne mentent pas : l'auteur a du charme. Il concilie, dans son nouveau livre, l'émotion et la désinvolture, pour décrire les effets que peut avoir sur nous le poison des regrets.

Pierre Larcher, le narrateur du roman, ressent la médiocrité, la pesanteur de son existence quotidienne. Cinéaste en chômage, il ne s'aime guère : « *Le miroir, derrière moi, m'attirait. Mieux qu'un aimant. Je n'y résisterais pas, je le savais... Je me retournai. Ce que je découvris ne me fit pas plaisir...* » A trente-deux ans, Pierre Larcher ne se console pas d'avoir perdu son adolescence. Découvrant dans un journal la photographie de Marie Delambre, qu'il connut au début des années 60, en classe de seconde, dans un lycée du dix-septième arrondissement, il va tenter de revivre les sentiments qu'il éprouvait à son égard. La mémoire est souvent notre pire complice, car elle nous jette dans le désarroi. Le souvenir d'une lycéenne qui le troubla donne le vertige aux pensées de Pierre Larcher. « *On ne peut pas rester ainsi dans le vide pour un souvenir* », dit-il. Représentant d'« *une génération désorientée* », il va se lancer dans une entreprise impossible, désespérée : retrouver l'émoi, l'impatience qu'il ressentait lorsqu'il attendait Marie. « *Pour ne pas risquer de la rencontrer ce premier jour, après l'avoir tant attendue, je partis très vite.* » Elle associait l'insolence, le courage et le mystère. « *Elle était d'une beauté discrète, sournoise, magique.* » On nous en fait un séduisant portrait.

Le narrateur apprend, par le journal, qu'elle est maintenant l'« héroïne » d'un fait divers. La police la soupçonne d'avoir tué son mari, un médecin de Sèvres. Pierre Larcher va mener une enquête sur la jeune femme auprès de ceux qui la côtoyèrent autrefois, dans cette classe de seconde : leurs anciens camarades, et leur ancien professeur de français. Il veut savoir qui elle était, qui elle est devenue. Elle avait emporté son mystère, en quittant le lycée dès le mois d'avril. Le narrateur aimerait se convaincre de son innocence, obtenir la preuve que Marie n'a jamais trahi l'image qu'il en a gardée. Il craint de s'être abusé. Quand on demande au passé une raison de vivre, rien ne doit venir en contrarier l'attrait. On ne permet pas aux fantômes d'être décevants.

Pierre Larcher abandonnera sa vaine poursuite lorsqu'il aura découvert la vérité sur l'adolescence de Marie. Libéré de son souvenir, il ne cédera plus aux tentations de la nostalgie. Il s'efforcera de « *supporter le temps* ».

FRANÇOIS BOTT.

★ PHOTO DE CLASSE, de Jean-Pierre Enard. Grasset, 281 pages.

(1) *Sur les falaises de marbre.*

Le populisme ironique de Michel Rachline

● *On se croirait chez le Carné des années 30.*

NONO, voyou et prolo, a beaucoup de charme et vit de ceux de ses amies : d'abord Boumette, dont le royaume est le trottoir, puis Ginette, qui rêve à un sort plus glorieux. Il arrive aussi que Nono, allant de la banlieue nord de Paris à quelque autre faubourg, rende visite à ses parents. Il préfère pourtant raconter ses fredaines à la vieille Jeanne, sa seule véritable amie, qui lui parle de ses années fastes dans un Berlin antédiluvien. Quand il n'a rien d'autre à faire, Nono travaille quelques heures dans une fabrique de matelas : sans doute est-ce pour avoir la conscience tranquille. Ces corvées-là ne durent guère ; par exemple, un de ses patrons s'éprend de lui ; comme il n'a pas ces mœurs-là, il se fait expulser : magnifique excuse pour ne plus se salir les mains.

Les brouilles et les engouements ne sont jamais définitifs : Nono peut aussi repasser de Ginette à Boumette, sans oublier les amours passagères qui entretiennent sa bonne forme. Ces dames ont un principe solide : elles possèdent un corps qu'elles vendent, et un second qu'elles donnent. Elles gardent ainsi leur amour-propre et leurs illusions, ce qui est tout à l'avantage de Nono. Un jour, Boumette dévoile sa vraie nature d'aventurière : il faut que Nono, pour sortir de la misère, aille cambrioler une certaine Sandra, couverte de bijoux. Le charme de Nono n'agit pas toujours à bon escient : Sandra tombe dans ses bras. Nono ayant préféré le plaisir à la richesse, qui va assassiner Sandra ? Ce sera Ginette, grâce à qui Boumette avait fait la connaissance de la millionnaire.

Celle-ci a eu le temps de vivre un autre drame : Nono s'est épris de sa propre fille, âgée de quatorze ans. Statutairement, il y a eu viol, et la mère outragée a porté plainte. En réalité, l'Alice en question est une sorte de Lolita à qui le viol ne fait pas peur. Il n'empêche que la loi reste la loi. L'affaire passe en jugement, et comme le charme de Nono ne saurait jouer auprès des jurés, il est condamné à six années de réclusion criminelle. On l'aime assez, dans la banlieue, pour le soustraire aux vagues recherches de la police, en échange de quelques menus services dont personne ne garantit qu'ils sont très licites. Un jour, Nono disparaît. Quand il refait surface, la banlieue a bien changé, et il a pris du poids, au figuré comme au propre. Il est désormais un monsieur très estimé de la petite pègre : irréprochable d'ailleurs, et marié à la petite Alice à qui le viol a très bien réussi.

Le matamore

On se croirait chez le Carné des années 30, avec des élégances de René Clair. On ne peut pas ne pas évoquer Francis Carco et Pierre Mac Orlan. Michel Rachline, qui fut le matamore, à la manière de Malaparte, de livres tonitruants comme *la Viande* et *le Bonheur nazi*, se souvient qu'il a été aussi l'auteur attendri de Lil et le poète délicat de *Peau-être*. Il conduit son récit avec un brio qui ne se dément que lorsque, soudain sentimental, il met des ailes romantiques à son style tout de verve et de malice. Il ne manque pas non plus de tournures superbement insolentes : « A quarante ans, elle poursuivait, sans histoires, une carrière de prostituée sportive, piquée de morale chrétienne, sans autre scène que la rue, sans autre tragédie que celle du bifteck », « Il y avait quatre moments agréables dans la vie des ouvriers : l'arrivée, le repas, le départ et les grèves. »

ALAIN BOSQUET.

★ TENDRE BANLIEUE, de Michel Rachline. La Table ronde, 250 pages.

Les surprises d'une année sabbatique

● *A quoi servent les communautés ?*

A trente-deux ans, Bernard Létrier retourne à son village natal, pour enterrer son père, qu'il ne voyait plus depuis longtemps. « A mi-chemin entre la Manche et l'Océan », il retrouve le vieux château de son enfance, Norvan et sa falaise, sa tour orgueilleuse, battue par les vents. Avec étonnement, Bernard découvre que les paysans lui parlent comme à son père, comme au maître du lieu, — et le notaire lui révèle que le domaine a fructifié, si bien que le jeune homme est maintenant très riche.

Renoncera-t-il à ce petit royaume, qui ne tarderait pas à péricliter si personne ne le gouvernait plus ? De caractère indépendant, Bernard a pris goût à la vie de Paris, où ne le retient aucun amour, mais où l'attachent le travail, les relations, les amitiés. Que faire, alors, de cette fortune tombée du ciel, qui exige, s'il l'accepte, le sacrifice de toutes ses habitudes ?

Une idée lui vient, qui lui permettra peut-être de tout concilier : pourquoi ne pas emmener ses amis avec lui, en leur offrant, pour commencer, un « contrat » d'un an ? Il s'engage à leur verser intégralement l'équivalent de leur salaire, et à les recevoir dans sa grande propriété ; pour ne pas se sentir « invités », ils participeront aux frais de la communauté, et chacun partira quand il le voudra.

La proposition est diversement reçue : quelques-uns refusent tout de suite, — effrayés à la seule pensée de quitter Paris. D'autres acceptent, soit avec enthousiasme, soit après réflexion. Un an de « liberté », un an sans bureau ni boutique, c'est tentant pour qui veut écrire, réfléchir ou simplement rêver et se laisser vivre.

Par couples ou en solitaires, les nouveaux venus s'installent au château, — et c'est une sorte de psychodrame, ou de sociodrame, qui commence. Bernard, l'instigateur de cet étrange expérience, constate assez vite qu'il y a peu d'échanges profonds entre ces gens qu'il a choisis, autant que possible, intelligents et sympathiques. Ce qui brillait à Paris perd ici son éclat : chacun, s'intéressant fort à soi-même, donne peu aux autres. En outre, les rencontres devenues quotidiennes entre les amis ont perdu leur caractère de fête. Il fallait s'y attendre : on s'ennuie un peu à Norvan.

Au bout de lui-même

Le couple formé par Grangia et Isabelle, qui paraissait si solide, se défait sous les yeux de Bernard Létrier : sans cri, sans drame, ces deux êtres s'éloignent l'un de l'autre, et, un beau jour, Isabelle, au volant de sa voiture, fait à tout le monde un petit signe de la main en guise d'adieu. Dès lors, la micro-société, amputée d'un de ses membres, doit chercher un nouvel équilibre.

Pendant que Schwartz, l'écrivain, travaille tout seul dans sa chambre, en proie aux joies fiévreuses de l'improvisation, autour de lui, de menues tensions travaillent le groupe, qu'elles décomposent, recomposent, et tiennent en vie — une vie précaire et toujours menacée. L'œuvre de Schwartz, une fois achevée, l'emplira-t-elle encore du bonheur qu'il trouvait à l'écrire ? Il se verra en elle comme dans un miroir, et n'en sera pas ébloui. Il est allé au bout de lui-même, en toute liberté, et ses limites n'étaient pas loin.

Est-ce, pour les autres aussi, la leçon de l'expérience ? Chacun n'apprend-il pas à connaître son propre poids, dans cette vie déplacée, insulaire ? Ce que chacun voyait pas avance comme une année sabbatique vouée à la paix, au calme, aux retrouvailles avec soi, est le temps de l'inquiétude, de l'angoisse et du doute.

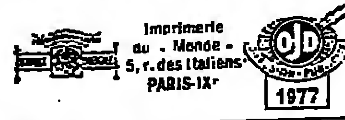
Demeurent les paysages, la beauté sombre du domaine. Un fait divers, dans ce décor, devient grandiose : « *On dirait un roman de Gaston Leroux* », note l'auteur lui-même. Ce fait divers précipitera la dispersion des amis, pour qui le séjour à Norvan aura été décisif. Bernard Létrier sera le grand gagnant de ces bouleversements imprévus. Et le lecteur se demandera sans doute si un tel séjour au « canton des nuages » ne l'aurait pas, lui aussi, transformé.

JOSANE DURANTEAU.

★ LE CANTON DES NUAGES, de François Clément. Laffont, 462 p.

★ LE CANTON DES NUAGES, de François Clément. Robert Laffont.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



La secrète fêlure d'Anne Bragance

● *La quête symbolique d'un frère disparu.*

Thomas Chanaud, derrière son guichet de la Sécurité sociale, a la manie des statistiques. Par exemple, établir de quelle maladie souffre le numéro X, sachant qu'il prend régulièrement le médicament Z. Affaire de tordre le cou à l'ennui. Employé sans histoires, mari neutre d'une Lydie irréprochable et fadasse, père sans passion : la vie glisse inodore, incolore et sans saveur. Sans douleur, non plus. Apparemment. Il y a bien les « absences » de Thomas, ces évanouissements qui le prennent on ne sait pour qui ni pour quoi. Mais si cela cache ou révèle quelque chose, qui s'en soucie ?

Or cela se rattache à un drame, la mort d'un jumeau qui s'est noyé adolescent. Une mort inexpliquable, inexpliquée, inexorablement scandaleuse. Qu'est-ce qui a fait que Franck un matin, sur le chemin de l'école, a plaqué là Thomas, chargé des deux cartables, pour courir et disparaître, jusqu'au jour où il est remonté à la surface, petit cadavre pourri, prisonnier des vergnes ? Est-ce la mère qui est coupable, embarrassée de deux garçons très durs à mener ? Franck, le fier capitaine qui menait, au cours des jours, au cours des nuits, son double équipage vers des îles aux forts parfums : Zamboanga, Fernando-Poo, Chittagong, Kuta, Guadalupe ou Macao ? A Rotterdam, sans un mot, il a faussé compagnie à celui qui l'aurait suivi, adorant et émerveillé, à tous les bouts du monde.

Alors a commencé la quête : aimer à nouveau comme on n'aime qu'une fois, la première. Thomas a cru Franck réincarné dans un camarade d'internat, d'abord ; en Lydie, ensuite. Faux-semblant... Mais ce regard, derrière le guichet cette fois, est bien celui de Franck. Qu'il s'appelle Farid Tallal ne fait rien à l'affaire. C'est un Arabe, et il se meurt d'un cancer au ventre. La vie pour Thomas bascule, toute axée désormais sur ce « frère » qu'il va falloir loger, nourrir, entretenir, aider à souffrir et à mourir.

On pourrait borner là l'analyse d'un livre étrange, construit comme une sonate triste de la mémoire, des tendresses passées, des rêves inaccomplis. C'est une lecture possible, belle en sol. Mais il en est une autre qui donne à ce livre, bref et plein, une épaisseur supplémentaire et ce quelque chose de poignant dont, derrière des mots tout simples, Anne Bragance a le secret d'éveiller les échos : une lecture appuyée sur le symbole.

Ne pas oublier que cet auteur-là nous arrive déracinée d'une autre terre, du Maghreb, infirme de son soleil, dépareillée des compagnons arabes de son enfance et qu'il y a dans tous ses chants la même secrète fêlure. La mère incompréhensible, la mère patrie peut-être ? Et la mort de Franck, la mort d'Anne Bragance à une partie d'elle-même, irremplaçable ? Le jumeau perdu, n'est-ce pas le frère de l'autre race et le cancer qui ronge Tallal, cette maladie tout à coup surgie entre deux peuples ? Quant à l'euthanasie pratiquée par Thomas sur Tallal, qui n'y verrait une façon, pour l'auteur, de tuer en soi le passé chéri et ses nostalgies ? « *Ma peur n'est pas celle de la mort, tout au contraire. Il me semble que ma mort est ce qui ne peut plus venir.* »

Chez un écrivain-né qu'il faut lire avec attention et respect, rien d'inutile, jamais. On prendra garde, en exergue, à quatre vers extraits d'un poème de Pablo Neruda :

Tout en toi ne fut que nau-[frage...

Le titre est parlant.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ CLICHY SUR PACIFIQUE, d'Anna Bragance, le Seuil, 125 p.

Génie des lieux

(Suite de la page 13.)

AU début, *le Soleil sur la rade* subit cet effet de ressassement que produit, pour le critique du moins, la prolifération du genre. L'auteur semble n'avoir d'autre souci que de sauver, pour lui-même, les étés splendides qu'il a passés au-dessus de Toulon de 1924 à 1937, soit entre sept et dix-neuf ans. Il suppose du public un attendrissement sur lui-même égal au sien. On craint qu'il ne présume.

Et voilà que, comme Pierre Moinot, par la même grâce de l'écriture, il triomphe de nos réserves. L'impression de déjà vu cède à l'envie d'en savoir plus. Nos mémoires garderont trace, comme d'êtres ayant appartenu à nos propres passés, de Pétrarque, le jardinier lubrique, du chauffeur russe, du chanteur Mayol, du poète à lavallière Barberin, de l'oncle minotier parcourant la Provence dans sa Lorraine-Dietrich, de

par Bertrand Poirot-Delpech

la fantasque Rhoda au destin clinquant et catastrophique tel qu'aimaient en nouer les Années folles, du colonel d'Autigny, chez qui descend le petit Camille, et en qui se raconte un des personnages-clefs du livre, le Toulon déjà lointain des escadres en partance et des coloniaux sur le retour.

EN romancier consommé, l'auteur du *Lac* se sert de ces seconds rôles et de leur halo de mystère pour retarder et embellir l'apparition de celle à qui il doit tous ses bonheurs d'adolescent. Marine d'Autigny, qui n'a jamais, alors, que la soixantaine de l'auteur aujourd'hui, ne le fascine pas seulement à la façon dont la grand-mère enchante le jeune homme dans *Harold et Maude*. Il aime son hôtesse comme une mère que ne défendrait pas le tabou de l'inceste, et pour le charme énigmatique que confèrent les espérances brisées.

Marine a dû renoncer à un amour fou, et préférer au chant professionnel d'opéra le culte amateur des lieder. Lui aussi devra se consoler, dans la mélomanie et l'écriture, d'une vocation trop tardive à la musique. La sensibilité exceptionnelle que donnent les chances perdues leur fait découvrir ensemble le sens de l'effort interminable et de l'instant fugace recélé par la musique.

Cette éducation sentimentale et esthétique pose en principe que tout n'est que félicités enfuies, que « vent passé sur la neige ». Et, en même temps, elle ne laisse pas place à la nostalgie. Le génie des lieux, ici la rade de Toulon immobile et tiède, enseigne à l'auteur, comme à Moinot la forêt grouillante, que l'attention aux choses proches vaut mieux que l'attente d'improbables messages expliquant tout.

Bourniquel s'inquiète quelque part que cette initiation au bonheur de l'immédiat par la musique et la nuit marine ne soit pas un bon thème littéraire. Tout son livre le dément délicieusement.

★ LE GUETTEUR D'OMBRE, de Pierre Moinot, Gallimard, 330 pages.

★ LE SOLEIL SUR LA RADE, de Camille Bourniquel, Julliard, 260 pages.

romans

La longue marche de Pélagie

(Suite de la page 13.)

Son originalité reste cependant entière. Femme, elle a choisi de dire à travers des femmes l'histoire d'un peuple écorché vif, assommé, taillé à merci, et toujours renaissant. Ceux qui connaissent l'Acadie et le Québec, ne s'étonneront pas de ce choix, et rangeront Pélagie Le Blanc au nombre des héroïnes de tête et de cœur dont les deux pays n'ont pas manqué.

Une idylle profonde et triste

Le premier prix littéraire France-Acadie a été attribué discrètement, en juillet, à Louis Haché, pour *Adieu p'tit Chipagan;* Antonine Maillet, membre du jury, étant hors concours. *Adieu p'tit Chipagan* est un court et beau roman (un long récit plutôt), qui fait en quelque sorte contrepoint à *Pélagie-la-Charrette*.

Les Landry de Grand'Prée ont échappé à la déportation de 1755 en se cachant dans le bocage. Mais, trente ans plus tard, ils sont encore à la recherche d'une place où ils pourront vivre enfin sans peur ni trouble. Entre le plus beau de leurs fils, François, et Jane Campbell, fille d'un voisin écossais, se noue une idylle profonde et triste. Même si les parents, l'Acadien et l'Ecossais, s'estiment et se respectent, John Campbell refuse de donner sa fille à un garçon de « *cette race déchue* ». La mer, l'amour et la mort composent dans cette centaine de pages une œuvre très attachante, à laquelle on doit souhaiter un beau succès en France (1).

Le prix France-Québec 1979 est allé, à titre posthume, à l'ensemble de l'œuvre de Jean-Aubert Loranger (1896-1942) : quelque cent cinquante contes ou nouvelles, écrits essentiellement pour des journaux montréalais entre 1918 et 1942, d'une facture souriante et solide (2).

Mais, venant du Québec, l'œuvre marquante de l'année littéraire qui s'achève est certainement le recueil d'essais de Pierre Vadeboncœur, *les Deux Royaumes* (3). Ces « regards sur le monde actuel » rappellent invinciblement ceux de Paul Valéry, par la fermeté classique de l'écriture, la variété et la hauteur de la pensée. Cette association de noms n'est pas un mince éloge. On souhaite qu'un éditeur français s'en avise et fasse de Pierre Vadeboncœur un auteur à part entière de notre commune littérature

JACQUES CELLARD.

★ PÉLAGIE-LA-CHARRETTE, de Antonine Maillet, 315 pages.

(1) Louis Haché, *Adieu, p'tit Chipagan*, Editions d'Acadie, Moncton, Nouveau-Brunswick.

(2) Jean-Aubert Loranger, *Contes*, I. *Du passeur à Joë Folcu* ; II. *le Marchand de tabac en feuilles*, 323 et 328 pages, édition préparée et présentée par Bernadette Guilmette, FIDES, Montréal, 1978.

(3) Pierre Vadeboncœur, *les Deux Royaumes*, essais, 239 pages., éditions de l'Hexagone, Montréal, 1978.

Ces trois titres sont en dépôt et en vente à l'Agence centrale de distribution du livre, A.C.D.L.-France, Librairie québécoise, 68-70, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. : 544-49-37.

Les malheurs d'un petit cadre

● *Une leçon de dignité.*

PIERRE MAGNAN s'est fait connaître par *le Sang des Atrides*, prix du Quai-des-Orfèvres 1978.

Dans *l'Homme rejeté*, il traite, sous forme de journal intime, la vie d'un modeste agent transitaire. Notre homme travaille pour la « boîte », une de ces grosses maisons qui dirigent, vers nos métropoles, viande et poisson, par route et par fer. Ce n'est qu'un « agent de maîtrise », c'est-à-dire moins que rien, à notre époque de techniciens supérieurs où, par le jeu de la promotion des médiocres, le titre ronflant fait prime.

Son travail, il s'y accroche. Il y étouffe. Il s'imbibe de rancœurs dans ce milieu mesquin. Il veut servir sa « boîte ». Il est bien le seul. Ses pairs et ses supérieurs songent surtout à faire carrière. Ils se vantent. Le petit agent ne sait que se sous-estimer. Mais il le fait avec tant de finesse et d'acharnement que son échec semble relever davantage de la vocation que de l'incapacité. Il a le goût du malheur. Il sera comblé.

En poste à Nice, il va être muté sans nécessité. Il faut que ça bouge... « *Tous ceux qui nous crient si fort « qu'il faut suivre » la mobilité de l'emploi »,* Match *nous les livre chaque semaine dans leur château où ils sont, après le dur labeur de la semaine à Paris, enfin heureusement immobiles, en Auvergne ou en Périgord.* »

Notre petit cadre se débat. Il sera, au bout de vingt-sept ans de « boîte », contraint à la démission. Il se retrouve chômeur. Il n'a pas fini de payer sa maison. Et la « boîte » a également licencié sa femme.

Alors ? Plutôt que de couler à deux, il préfère se sacrifier pour la survie de sa compagne. Pour une fois qu'une assurance-vie peut servir... Encore faut-il trouver un moyen assez sûr pour que l'assurance ne crie pas au suicide.

Ce moyen, il l'a. Un voisin l'a chargé de remonter, tous les quinze jours, le mécanisme d'un piège à feu, dans sa propriété. Une lettre de ce bricoleur maniaque fera foi. Après tout, il y a des précédents.

Et puis, de justesse, notre victime sera sauvée par le gong. Une place d'éboueur lui tombe du ciel. Il va pouvoir continuer à vivoter au soleil. Retrouver la joie des matins bas-alpins, la tendresse de sa femme.

On parle bien de ce qu'on connaît bien. Magnan connaît à fond ce milieu des transitaires. Il présente une galerie de personnages qui ne s'inventent pas. Il décrit une machine où la prétention le dispute à l'imbécillité. Il fait le portrait d'un humble qui s'obstine à accomplir son devoir, même si ce mot est bien dévalué, même si tant de labeur ne doit aboutir qu'au chômage. Il dépeint une vie qui n'est qu'une survie, un jour poussant l'autre, cette vie d'un homme de qualité contraint de n'être que ce qu'on veut bien qu'il soit : l'écorce d'un citron pressé que l'on rejette.

Description d'un cas, approche d'un problème, ce livre est d'abord une leçon de dignité.

CLAUDE COURCHAY.

★ L'HOMME REJETÉ, de Pierre Magnan, Fayard.

essais

Bettelheim face au totalitarisme

Les victimes elles-mêmes ne devaient-elles pas se plier aux exigences de l'Etat en reconnaissant le bien-fondé de leur destruction et en contribuant, dans la mesure du possible, à sa puissance ?

Evoquant la personnalité d'Eichmann, Bettelheim observe que « *le valet docile de Hitler et le prisonnier qui marchaient vers la chambre à gaz en venaient à se ressembler en tant que véritables symboles de l'Etat totalitaire : le valet dûment récompensé et le prisonnier voué à la mort ont perdu l'un et l'autre leur libre volonté, leur faculté d'agir selon leurs convictions personnelles.* »

Bruno Bettelheim pense que la participation des juifs à leur propre destruction leur fut fatale ; son expérience personnelle corrobore la thèse de Hanna Arendt, selon laquelle sans leur collaboration, les nazis ne seraient jamais parvenus à exterminer tant de juifs. Il affirme que, dès qu'on fait le premier pas conduisant à la coopération avec le système totalitaire, on est pris dans un étau qui ne cesse de se resserrer jusqu'au moment où il devient impossible de le briser.

Un des textes les plus intéressants qui figurent dans *Survivre* a trait précisément à la séduction psychologique du totalitarisme. A partir d'un exemple banal — le salut hitlérien, — Bettelheim montre comment à chaque salut les nazis affirmaient la puissance de leur Moi et celle du Reich. En revanche, pour l'opposant au régime, chaque rencontre l'amenait à vivre une situation traumatisante qui affaiblissait son intégration personnelle. Il n'était évidemment pas question de refuser de saluer, car c'était mettre en danger non seulement sa propre vie, mais aussi celle de son interlocuteur qui était tenu de signaler toute forme de déloyauté aux autorités. Par conséquent, l'antinazi avait le choix, plusieurs fois par jour, entre devenir un martyr ou perdre l'estime de lui-même.

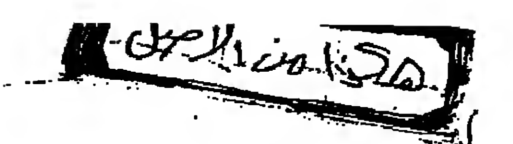
Accepter le totalitarisme, c'est-à-dire la toute-puissance de l'Etat, *c'était en premier lieu* cesser d'être un hors-la-loi. C'était aussi acheter, souvent au prix de la mort de son âme, le droit de vivre en paix avec soi-même et avec autrui. Aussi, dans leur immense majorité, écrit Bettelheim, ceux qui avaient été antinazis abandonnèrent-ils la lutte et transigèrent avec le régime, dont ils finirent par accepter presque toutes les valeurs. Aux autres ne restait guère le choix qu'entre l'exil et le suicide.

S'il fallait retenir une leçon toute simple, mais toujours actuelle, de l'œuvre de Bettelheim, ce serait que, là où l'amour-propre, la dignité et la liberté ne sont pas respectés, l'homme a pour maître la mort.

RO'AND JACCARD.

★ SURVIVRE, de Bruno Bettelheim. Trad. de l'américain par T. Carlier. Ed. Laffont, 500 pages.





histoire

ROMANTISME ET NATIONALISME

● *Au temps du « printemps des peuples ».*

IL est pour ainsi dire des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche comme une espèce de contagion », observait Jean-Jacques Rousseau quelques années avant qu'un aussi soudain engouement profite au *Contrat social*. Au terme de l'imposant ouvrage qu'il consacre au nationalisme, Jean Plumyène cite la formule et l'applique à son sujet, non sans s'avouer préalablement incapable de décrire de l'intérieur cette idéologie incendiaire devenue l'une des principales passions modernes. *« Comment définir un phénomène qui, chez les individus comme chez les foules qui en sont affectés, apparaît comme un état d'âme diffus, insaisissable, susceptible de cristallisations soudaines aussi bien que de sommeils prolongés, à moins qu'il ne se traduise en doctrines, en idéologies, dont les affirmations péremptoires ne font que systématiser le fond irrationnel dont elles procèdent »*, déplore-t-il.

Après beaucoup d'autres, il lui reconnaît une parenté profonde avec la démocratie, mais n'en détaille peut-être pas assez les conséquences. Sans doute souligne-t-il, à juste titre, qu'elle n'apparaît qu'au cours d'une crise grave ou d'une rupture de la légitimité monarchique. Les citoyens ne se glorifient généralement eux-mêmes à travers le nationalisme qu'à partir du moment où ils ne s'identifient plus à leurs princes. La majesté collective substitue à celle du « Roi » une puissance beaucoup plus dangereuse parce qu'elle n'exprime plus les ambitions d'un seul individu, mais celles de la multitude. Combinaison explosive lorsqu'elle ajoute aux fièvres collectives des traditions militaires comparables à celles de la France au dix-huitième siècle. Il en résulta vingt-trois ans de guerres.

L'exemple captivant de l'Angleterre

L'auteur expose infiniment mieux les arrière-plans littéraires de l'épopée. Une espèce de complicité organique lia, en effet, le romantisme à l'essor des soulèvements nationaux dans l'Europe du dix-neuvième siècle. Par ses appels aux sentiments spontanés, à l'imagination libre, il les justifia puis leur communiqua sa poésie. Dès Napoléon, puis après le congrès de Vienne, savants, artistes, grammairiens partent à la recherche des traditions englouties, des langues disparues, méprisées. Sous ces vestiges, les visiteurs des ruines découvrent des forces étonnamment jeunes : la Grèce impatiente du joug ottoman, la Pologne russifiée mais vivante. En vingt et un chapitres colorés l'ouvrage raconte longuement ces résurrections miraculeuses. Son itinéraire l'entraîne successivement de la Seine au Rhin, puis vers la Sprée, le Danube, la Vistule, la Moscova lointains, puis, au-delà encore jusqu'à la Chine moyenâgeuse de 1650, jusqu'au Japon des samourais.

Trop ambitieux tour du monde ! Au passage, empires, monarchies, s'effondrent dans des craquements de guerres civiles. L'auteur en tire d'excellentes pages. Byron périt pour l'Hellade. La pauvre Germanie, prisonnière de ses *principicules*, enthousiasme Michelet, Hugo, Renan, et derrière eux toute la gauche libérale. En 1848, ouvriers, philosophes, écrivains surgissent côte à côte sur les barricades à Paris, Rome, Prague, Vienne, Budapest, Berlin. Inoubliable printemps des peuples ; suivi de glaciales giboulées.

Au cœur de ces convulsions, Jean Plumyène aperçoit sans cesse le thème central de son livre, cette crise de légitimité traditionnelle nécessaire au jaillissement de la nation en armes. Le Reich bismarckien, le *Risorgimento* réalisé en Italie par Victor-Emmanuel II ne le contredisent qu'en apparence. Les Hohenzollern, la Maison de Savoie, ne succombèrent-ils pas finalement dans deux conflits mondiaux d'où leurs sujets sortirent vaincus mais rassemblés ? Dans ses pérégrinations, l'auteur néglige complètement l'exemple captivant de l'Angleterre. A tort ! Elle aussi s'abandonna aux vertiges patrioques. Elle aussi en écouta les chantres, et d'abord Kipling. Mais sans dommages pour la Couronne. Victoria en devint même impératrice des Indes. L'exception méritait d'être signalée bien qu'elle rudoie l'une des principales idées du livre.

Le chapitre consacré à la décadence de la dynastie mandchoue chagrinera pareillement les sinologues. Contre des souverains d'origine étrangère, la fameuse révolte tai-ping de 1851 exprimait-elle vraiment un nationalisme embryonnaire comme le suppose l'auteur ? Son chef, Hong Sou-tsouen, prétendait effectivement descendre de la dynastie Ming, proprement indigène, abattue en 1644. Mais il recommandait aussi l'adoption du christianisme et des techniques d'origine étrangère. Quitte à rechercher derrière la Grande Muraille les traces d'une idéologie à l'européenne, ne valait-il pas mieux évoquer l'insurrection boxer de 1900 ? Jean Plumyène n'en dit malheureusement pas un mot.

Une fresque d'aussi vastes dimensions comporte inévitablement d'insignifiantes erreurs de détail. Le fameux *Manifeste* répandu en juillet 1792 par le duc de Brunswick, dans l'est de la France, semble pour Jean Plumyène avoir été *« probablement rédigé par un émigré »*. L'adverbe introduit une hypothèse là où il existe une certitude. Un pâle comparse nommé M de Limon composa effectivement le texte sous la surveillance de Calonne et Fersen.

Malgré quelques pages rapides — par exemple son portrait trop bref et approximatif de Bismarck, — il introduit de bons principes directeurs dans une succession d'événements confus. Par cette qualité, il donne au lecteur le goût des synthèses, des rapprochements et des parallèles. Dans notre temps de bavards, prolixes et creux, ce n'est pas une vertu négligeable.

GILBERT COMTE.

★ *LES NATIONS ROMANTIQUES*, de Jean Plumyène. Fayard, 462 p.

Une nouvelle édition de la « République au village »

La collection « L'univers historique » des éditions du Seuil propose une nouvelle édition de l'ouvrage désormais classique de Maurice Aguhlon *la République au village*, publié en 1970 chez Plon mais aujourd'hui introuvable. C'est l'une des rares études de « mentalités » consacrées au dix-neuvième siècle, alors que la plupart s'intéressent à l'Ancien Régime ou à l'époque médiévale. Aguhlon, esprit rigoureux et original, y propose une vision décentrée de la révolution de 1848, qu'il étudie dans le département du Var, loin des envolées de Lamartine et des schémas de Marx.

Son livre cherche la réponse à une interrogation fondamentale : pourquoi le Var, et plus particulièrement le massif des Maures, plus particulièrement encore le village de La Garde-Freinet, furent-ils le point de résistance le plus déterminé au coup d'Etat du 2 décembre 1851 ? Comment des communes plutôt conservatrices en 1789 et 1815 purent-elles devenir en 1851 les supports et les symboles de la modernité politique républicaine et libérale, étouffée par Louis-Napoléon Bonaparte, mais qui devait triompher avec la IIIe République ? Question importante, et émouvante, lorsque l'on voit se mêler, dans les préoccupations et les actes des villageois du Var, conceptions politiques progressistes et rituels archaïsants, carnavalesques et médiévaux.

Cette étude minutieuse est, par certains côtés, provocante à l'extrême, pour les régionalistes de gauche en particulier. Aguhlon y note que la pénétration des idées politiques modernes et démocratiques fut une composante de l'acculturation générale à la civilisation française du Nord. La destruction de la culture provençale apparaîtrait comme un progrès. Ici, la science historique entre en contradiction avec les mythes politiques.

EMMANUEL TODD.

★ LA RÉPUBLIQUE AU VILLAGE, de Maurice Aguhlon, Le Seuil, 550 pages.

afrique

La vitalité des écrivains anglophones

● *A propos d'une anthologie discutable...*

AUX abords des Grands Lacs de l'Afrique orientale et centrale, sur ces Hautes Terres qui leur font place du Zimbabwe à l'Ouganda, assumant pour mieux la refermer la parenthèse eurafricaine, poètes, romanciers et dramaturges noirs offrent aujourd'hui, à une génération neuve et séduite, les repères d'une vision — celle d'un univers qui émerge, ou se refait, de plus en plus en marge du désordre, encore triomphant, de l'ère post-coloniale.

Racines du passé et de l'avenir, le regard sur soi du témoin dit « anglophone » s'éloigne de celui de la génération précédente, surtout du francophone, eurocentré. Des Africains entre eux, chez eux, cherchant leur part de responsabilité en une quête fructueuse de leur identité. L'épanouissement s'ébauche, selon le mot juste de Charles Wanjala, dans une « projection ». L'Afrique nue. La décantation s'est amorcée.

De cette mutation, qui ne tolère guère le compromis, Claude Wauthier avait perçu les germes voilà déjà quinze ans, dans son *Inventaire de la négritude*, paru au Seuil. Humiliations, auto-trahisons, culpabilités — la vision noire, sur les Hautes Terres, est allée depuis à l'essentiel, avec rage ou humour, selon le tempérament de Ngugi Wa Thiong'o ou d'Okot p'Bitek.

Déjà signalée dans la sérieuse anthologie du professeur Dathorne, *The Black Mind*, publiée par l'université du Minnesota, en 1974, cette moisson a fait l'objet, plus récemment, de maintes réflexions — colloques, essais, ouvertures pédagogiques (1). Les anthologies spécialisées — théâtre ou pensée politique — ne manquent pas non plus. Les difficultés de l'édition — dues en grande partie à la dissolution des maisons d'édition de la Communauté de l'Afrique de l'Est, elle-même dissoute en 1977, — ne sont jamais que l'arbre qui cache la forêt : la mutation de la décennie qui se termine a ouvert le champ d'un élan dont le dernier et fameux roman de Ngugi Wa Thiong'o, *Petals of Blood* (Heineman, Londres, 1977), n'est jamais que le reflet le moins ignoré à l'étranger.

Une présentation négligente

Quand les auteurs africains, se retrouvant dans leurs préoccupations communes, brisent les chaînes linguistiques qui les séparent, il est temps, grand temps même, qu'un public francophone puisse avoir accès à la « littérature africaine d'expression anglaise », et c'est sans doute l'objet de l'anthologie offerte par Seghers récemment sous le titre de *l'Afrique des Grands Lacs*. Mais la promesse du sujet s'arrête avec le sous-titre — *l'Amour et la Guerre* (!), — pour s'évanouir dans une introduction riche, avant tout, en idées reçues, dans les errements d'une sélection de dix-sept auteurs et dans les négligences de la présentation. Comment l'auteur a-t-il pu si bien éviter son propre sujet ?

Tout en citant le décès de Jomo Kenyatta, le 22 août 1978, l'ouvrage passe sous silence *Petals of Blood*, l'événement littéraire de 1977, ainsi qu'une autre œuvre de Ngugi Wa Thiong'o, une pièce de théâtre en kikouyou, *Ngaahika Ndenda*, satire sociale dont le succès populaire — plus de dix mille spectateurs en l'espace de quatre semaines — devait provoquer l'interdiction au Kenya peu avant la détention, le 31 décembre 1977, de son auteur, lequel devait croupir onze mois en prison. Aucune mention n'est faite non plus de l'œuvre de Robert Serumaga, célèbre dramaturge-chorégraphe ougandais, fondateur en 1969 de la Compagnie Abafumi (qu'il dirige depuis), auteur de *Renga Moi (le Guerrier rouge)*, spectacle qui a fait le tour du monde voilà quelques années, ainsi que de *Amayikiriti*, présenté à Nairobi en février 1978 et destiné à une notoriété identique à celle du premier.

La grande majorité des ouvrages cités plus haut sont ignorés, la bibliographie — bien incomplète donc — mentionne rarement les dates de publication. L'introduction affirme encore que *« les ouvrages importants de la littérature africaine ont été, d'une manière générale, le produit de l'Afrique francophone »*, flagrante contre-vérité sans doute destinée à mieux signaler ensuite qu'en Afrique orientale *« des voix remarquables de vitalité et intéressantes du point de vue des idées* (sic) *se sont, soudain, fait entendre »*. (p. 11). Mais, sans doute faute de lectures récentes, l'auteur a ignoré cette mutation, ce qui réduit donc, de toute façon, la portée de son étude.

La sélection des textes est confondante. Les extraits des *Chants* d'Okot p'Bitek s'imposent, mais fallait-il emprunter à Ngugi deux pièces de théâtre en un acte alors qu'*Un grain de blé* (Heinemann, 1967) et *Petals of Blood*, contiennent des pages admirables sur la vie kényane à l'heure de l'indépendance comme après ? Il est vrai que l'auteur oublie de mentionner la célèbre tragédie du Nigérian Wole Soyinka *Death and the King's Horseman*, publié à Londres en 1975. Taban Lo Liyong a sans doute droit à deux extraits mais son dernier recueil, *Ballads of Underdevelopment*, paru pourtant à Nairobi en 1976, n'en est pas moins omis.

Tout en passant sous silence les travaux d'historiens et philosophes susceptibles de définir le contexte et l'esprit des écrivains noirs contemporains, l'auteur nous gratifie enfin de trois textes déplacés ou dépassés : le chapitre consacré à « l'initiation des garçons et des filles », par Jomo Kenyatta dans *Au pied du mont Kenya*, date de 1937, et a été édité à deux reprises en français, chez Maspero en 1960 et 1967, la *Lettre à mes enfants*, de Kenneth Kaunda, se situe au niveau de la pensée « humaniste » du président zambien, ce qui en définit l'intérêt ; et les textes du président Julius Nyerere, datant de la première période (1967-1968), ne reflètent en aucun cas l'évolution ultérieure d'une pensée qui a suivi un cheminement parallèle, non dans le temps mais dans l'esprit, à celle de feu N'Krumah, lequel a remis en cause, à l'épreuve du pouvoir, le « consciencisme ».

Et pourquoi n'avoir pas mentionné, toujours en bordure des Grands Lacs, les premiers romanciers du Zimbabwe en ébauche ? Il faut croire que la méconnaissance de la littérature noire d'Afrique anglophone prête à certaines audaces, et souhaiter qu'un si piètre début ne découragera pas l'écoute d'une page qui s'écrit avec la puissance des larmes, au fil de plumes alertes, pour nous offrir les reflets d'un *nouveau monde qui nous* déroute parce que notre complaisance nous invite à l'ignorer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. Anthologie de textes choisis, présentés et traduits de l'anglais par Pia Paoli. Seghers, 358 pages.

(1) Cf., entre autres : Peter Nazareth, *The Third World Writer*, Nairobi, K.L.B., 1978, 171 p. (On peut également consulter, du même auteur, des essais antérieurs : *Literature and Society*, Nairobi, E.A.L.B., 1972, 223 p.) : *Teaching of African Literature in Schools*, édité par Eddah Gachukia & S. Kichamu Akivaga, Nairobi, K.L.B., 1978, 245 p. ; Micere Githae-Mugo, *Visions of Afr'ca* Nairobi, K.L.B., 1978, 198 p. ; Martin Banham & Clive Wake, *African Theatre Today*, Pitman, Londres, 1976, 103 p. (En dépit des réserves émises sur les « généralisations » et les « omissions » de cette étude en Afrique. Cf. *The Weekly Review*, Nairobi, 13 juin 1977.) ; Jonathan Kariara & Ellen Kitonga, *An Introduction to East African Poetry*, Londres, Oxford University Press, 1976, 126 p. ; Kihumbu Thairu, *The African Civilization*, Nairobi, E.A.L.B., 1975, illustrations de Njogu Wahinya, 223 p. ; *Writers in East Africa*, édité par Andrew Gurr & Angus Calder, Nairobi, E.A.L.B., 1974, 151 p.

L'édition dans les pays francophones

● *Les N. E. A., une multinationale culturelle créée par L.-S. Senghor.*

LES éditeurs réellement africains ne sont pas difficiles à dénombrer. Malgré son nom et son renom, Présence africaine est une société juridiquement française, sise rue des Ecoles, au quartier Latin « A B C », plus récente, et qui se présente volontiers comme *« un nouveau grand de l'édition africaine »*, siège rue du Château-d'Eau à Paris. Restent : Clé de Yaoundé, au Cameroun, qui a seize ans, le discret Centre d'édition et de diffusion abidjanais (CEDA), associant l'Etat ivoirien et l'éditeur français Hatier ; enfin les Nouvelles Editions africaines (N.E.A.) progressivement implantées à Dakar, Abidjan et Lomé, au Togo.

Les N.E.A. naissent l'Année internationale du livre, en 1972, de la volonté du président Senghor. Douze ans après les indépendances. Elles groupent alors l'Etat sénégalais majoritaire (52 % des actions) et cinq éditeurs français (Le Seuil, Armand Colin, F. Nathan, Hachette, à travers sa filiale Edicef et Présence africaine).

Quelques mois plus tard, début 1973, le Sénégal cède la moitié de ses parts (26 %) à l'Etat ivoirien. Enfin, en juin 1978, le Togo entre à son tour dans l'affaire : la part des trois Etats africains est portée à 60 % (20 % chacun), et celle des éditeurs français ramenée à 40 %.

Mais surtout, en quelques années, les N.E.A. s'affirment, et de loin, comme la première maison africaine d'édition. Le marché, dans un continent où l'analphabétisme demeure un fléau, n'est cependant pas fantastique : les points de vente sont rares, bien plus rares que pour les journaux, dont les Africains sont friands : la lecture d'ouvrages imprimés (scolaires compris) équivaut, pour l'ensemble de l'Afrique francophone incluant le Maghreb, au quarantième de la consommation française.

La création d'une maison d'édition sur place, ayant siège et bureaux dans diverses capitales africaines, n'est pourtant pas un luxe. Mais il faut renverser une situation, modifier des mentalités, des goûts, des habitudes. Les N.E.A. sont dirigées par un P.-D. G. sénégalais, M. Mamadou Seck, assisté de deux directeurs généraux adjoints, M. Antoine Ouindé à Abidjan et M. Aithnarb à Lomé. Leurs objectifs sont simples : encourager la création littéraire africaine, éditer les manuels d'enseignement qu'exigent les réformes des programmes promulguées par les Etats, exploiter le patrimoine culturel africain.

« Tous les Etats d'Afrique noire francophone peuvent désormais considérer les N.E.A. comme leur éditeur et donc y demander leur entrée, nous précise M. Mamadou Seck. *Ainsi travaillons-nous avec le Niger et la Haute-Volta dans le domaine du livre scolaire. Au Mali, tous les ouvrages de l'Institut pédagogique sont édités par nous. Nous sommes également en pourparlers avec le Bénin. En littérature générale, nous publions des auteurs de toute l'Afrique francophone : Congo, Zaïre, Cameroun, Burundi, etc. Les N.E.A. ont édité* Gros Plan, *l'œuvre du Nigérien Idé Oumarou qui vient d'obtenir le Grand Prix d'Afrique noire.*

— Cela correspond-il parallèlement à l'éviction des éditeurs européens ?

— Nullement. Les N.E.A. ont, par exemple, contribué à multiplier le chiffre d'affaires de l'édition scolaire : les étrangers qui se sont associés à nous n'ont donc subi aucun préjudice, au contraire. De plus, nos projets font souvent l'objet de coéditions et nous sommes saisis de multiples demandes de collaboration d'éditeurs non africains, français, comme Bordas et Hatier, belges, suisses. Il est vrai que, par ailleurs, nos associés actuels nous ont beaucoup apporté, à nous qui étions tout neufs dans le métier, en particulier pour ce qui touche à l'encadrement et à la formation. L'aide financière du Fonds de concours à l'édition, accordée par la coopération française, a été également un élément déterminant. Je le dis, par conséquent, à l'adresse de certains : je n'ai pas le complexe de l'associé. Pour nous, l'association n'a jamais été un frein, elle a toujours été un soutien. Notre chiffre d'affaires, — 1 milliard de francs CFA en 1978 (soit 20 millions de francs français), — en progression annuelle de 30 à 40 %, en témoigne. Cela posé, soyons clairs : c'est la littérature scolaire qui sous-tend et fait marcher la littérature générale. Sans elle, nous serions en faillite.

La manière africaine d'être éditeur

— Comment coexistez-vous avec Clé, votre principal confrère africain ?

— Les relations sont excellentes. Les éditions Clé nous représentent en Afrique centrale et nous les représentons en Afrique de l'Ouest. Notre volume d'affaires est plus important, à cause toujours du livre scolaire, mais, avec plus de deux cents titres publiés, Clé, de neuf ans notre aînée, dispose d'un meilleur fonds de littérature générale. Je suis cependant certain qu'il y a encore place pour d'autres éditeurs dans nos régions. A condition de savoir que la littérature générale ne peut-être qu'une littérature subventionnée et que la littérature technique, faute de réformes suffisamment précises, demeure embryonnaire.

— Y a-t-il, en quelque sorte, une manière africaine d'être éditeur ?

— Je le crois. Les Africains écrivent finalement beaucoup, mais peu d'entre eux se voient publiés. Cela tient essentiellement, bien sûr, à une faiblesse du marché, dont les causes sont multiples, et qui ne saurait être ramenée au seul problème de l'analphabétisme. Faire de l'édition en Afrique demeure donc, financièrement, un privilège de l'Etat. Mais n'en est-il pas de même avec tout moyen de communication de masse dans les pays en développement ? Dès lors, c'est bien à l'Etat qu'il appartient de prendre en charge un domaine qu'il considère comme un impératif national. Avec une priorité : éditer ce qui concerne la culture africaine. Une autre difficulté vient du fait que nos écrivains-vedettes sont déjà liés à des éditeurs, par exemple Léopold Sedar Senghor. Il faut donc, au lieu de spéculer sur les notoriétés acquises, rechercher les talents nouveaux, puis les imposer. Plus facile à dire qu'à faire.

— Et le problème des langues nationales ?

— L'édition en langue nationale soulève, elle aussi, des questions très complexes. L'usage de la langue nationale réduit le public, même quand il permet à certaines populations, rurales notamment, d'accéder, si elles sont alphabétisées, à la culture ou à la technique. L'affaire consiste alors à développer des structures de lecture : bibliothèques et dépôts publics, centres régionaux, etc., car le pouvoir d'achat est faible. Nous avons commencé à publier quelques ouvrages bilingues de la tradition orale. Mais, avouons-le, nous attendons un public.

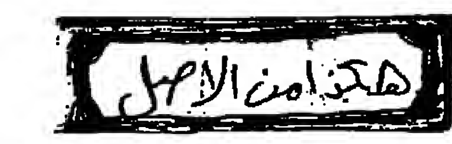
— A ce propos, que signifie le livre dans une civilisation originellement de tradition orale ? N'est-il pas symbole d'élitisme, et les Africains ne sont-ils pas plutôt attirés vers les médias utilisant l'audiovisuel ?

— Evitons de tomber dans le piège qui consiste à opposer écriture et oralité. Loin de se contredire, les deux doivent se compléter, et, dans nos sociétés, nous avons besoin de chacune d'entre elles pour notre développement. Vous vous souvenez de la phrase de Boubou Hama : « En Afrique, chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle. » Entre le griot et le téléreporter, l'écrivain constitue de plus en plus l'axe de notre dispositif de communication et de culture. Le livre est témoignage durable, il est référence irréfutable, même s'il peut apparaître, d'une certaine manière, un outil de privilégié. Il concourt surtout à l'approfondissement de notre identité. Le rôle de l'audiovisuel dans nos pays est dès lors tracé : se faire un support stimulant de la lecture. Quitte, bien sûr, comme les N.E.A. s'y emploient, à agir à la fois sur la structure des prix et les niveaux de langage. »

JEAN-PIERRE BIONDI.

L'ANTHOLOGIE D'UN CRITIQUE SÉNÉGALAIS

« INTERROGATION sur la littérature nègre de langue française », tel est le sous-titre donné à *Kuma*, anthologie de Makhily Gassama, jeune critique sénégalais, publiée récemment par les Nouvelles Editions africaines. « Kuma » est le mot par lequel les Bambara, ethnie vivant au Mali, désignent une parole multiforme, variant avec l'usage et le signifié, ordinaire ou magique, quotidienne et transcendante. L'auteur applique à la littérature noire francophone, non plus des modes habituels de classification liés aux catégories critiques de l'esprit européen, mais une grille de valeurs issue de la tradition orale. C'est là le principal mérite de cet ouvrage copieux et solide.



lettres étrangères

Un écrivain de la forêt germanique

CONNAISSEZ-VOUS Adalbert Stifter ? Nietzsche, qui avait le goût sûr, comptait cet écrivain autrichien, suicidé en 1868 à l'âge de soixante-trois ans, parmi les cinq romanciers de langue allemande — pas un de plus — destinés, selon lui, à rester.

Coup sur coup, la réédition des *Grands Bois*, ce recueil de trois nouvelles tirées des *Studien* et publiées dans l'indifférence en 1943, et la première traduction de *Nachkommenschaften* révèlent cette année aux lecteurs français l'étrange fascination de cet auteur qui passait, on se demande bien pourquoi en lisant ces deux livres, pour inexportable chez nous (1).

Adalbert Stifter a raconté comment, à l'âge de dix ans, *la Création* de Haydn lui avait révélé « *un pays de merveilles aux mille pressentiments* », et comment il n'avait jamais cessé depuis cette époque d' « *observer les belles lignes et les coloris de nos forêts* ». Beaucoup plus qu'une simple toile de fond, la nature, et plus précisément la forêt, forme la trame même de chacun de ces récits, à la fois si clairs et si ambigus, où le glissement des saisons rythme la marche du destin et les paysages successifs traversés par les héros constituent autant d'étapes d'un voyage initiatique.

Dans *l'Homme sans postérité*, une île solitaire au milieu d'un lac entouré de montagnes inaccessibles est le lieu magique où se déroule une extraordinaire confrontation entre deux êtres représentant l'un l'extrême jeunesse et l'autre la vieillesse. Dans *les Grands Bois*, les derniers feux somptueux d'une fin d'été éclairent, comme le sourire de la fatalité, l'éducation sentimentale de deux jeunes filles réfugiées, pendant la guerre de Trente Ans, dans une maison forestière des monts de Bohême, tandis que dans la plaine se joue le sort de leur famille. Dans *le Chemin forestier*, le ton est burlesque : Tiburius, un vieux garçon touchant, un peu ridicule, sorte de malade imaginaire, emmitouflé dans une éternelle redingote grise, découvre au contact de la forêt la santé et l'amour en la personne d'une jeune paysanne occupée à cueillir des fraises dans les sous-bois. Dans *Abdias* règne une cruauté glaciale. Après avoir accumulé, puis perdu de fabuleuses richesses, le juif Abdias finit par connaître le bonheur, mais celui-ci ne dure qu'entre deux éclairs : celui qui rend la vue à sa fille aveugle et celui qui la tue deux saisons plus tard.

Toute l'œuvre de Stifter est marquée précisément par cette conviction qu'il est impossible de changer le cours inexorable des lois de la nature, mais qu'il est possible, en revanche, de s'approprier celles-ci à force d'observation minutieuse. « *Une souriante chaîne de fleurs*, écrit-il dans *Abdias*, *est suspendue par l'infini de l'univers... Et c'est dans la tête de l'homme que fut jetée la plus belle de ces fleurs, la raison... qui nous permet, anneau par anneau, de retourner jusqu'à la main où repose l'origine.* »

Attaché à saisir la signification de chacun des objets du « *grand trésor universel* », Stifter ne nous fait grâce ni de la nature de la végétation, ni de la qualité de la lumière, ni des aspérités du terrain. Mais chaque détail, chaque geste, apparemment insignifiant, de ses personnages joue un rôle bien précis dans une intrigue qui se déroule avec une rigueur inexorable. Quant à la mystérieuse poésie qui se dégage de ces différents récits, traduits avec brio (par Henri




Dessin de Cagnat.

Thomas pour *les Grands Bois*, par G.-A. Goldschmidt pour *l'Homme sans postérité*), elle tient à la simplicité même des mots qu'emploie l'auteur pour évoquer les mille nuances des rayons de soleil qui chatoient à travers la futaie ou le poudroiement de la lune par une nuit d'automne.

Romantique, Adalbert Stifter ? Strictement parlant, l'appellation peut paraître abusive, lorsqu'on sait tout ce qui sépare l'exaltation de la réalité quotidienne prônée par les écrivains « Biedermeier », dont il est un typique représentant, de l'idéalisme romantique. Et pourtant, quoi de plus proche de l'image que les Français se font du romantisme allemand que cette extraordinaire évocation de la forêt germanique, que cette conception (que Stifter partage avec Ernst Jünger) de la mission d'un écrivain « sysmographe » attaché à décripter toutes les énigmes du monde, à travers un brin d'herbe agité par le vent. Un très grand écrivain, en tout cas, et dont l'exaltation du monde de la nature, présenté comme recours contre un monde social aliéné, nous touche aujourd'hui plus que jamais.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ LES GRANDS BOIS. Gallimard ; L'HOMME SANS POSTERITE, Phébus.

(1) A signaler, par ailleurs, l'édition bilingue de *Die Narrenburg* (« le Château des fous »), chez Aubier.

Anthony Burgess et son Grand Frère

(Suite de la page 13.)

En tout cas, « *Grand Frère a bon dos* », et Orwell ne lui a pas opposé de « *vraies valeurs* ». « *Je me suis voué à la liberté du choix* », dit Burgess, qui entonne admirablement la cantate terrible et consolante du péché originel. Comme Durrell ou Greene, ce catholique minoritaire, habité par une foi qui, dans le conformisme anglo-saxon, a toujours les allures d'un papisme rebelle, exalte « *la folle dualité, le merveilleux schizophrénisme* » de la liberté des enfants de Dieu.

Le « pourquoi de la merde »

Suivant un tel débat, le roman d'anticipation proprement dit, *1985*, rend nécessairement un son un peu grêle. De la menace d'anéantissement de l'Homme on passe à ce que Burgess, gardant toute sa gouaille dans une excellente tradition, appelle « *le pourquoi de la merde* ». Là encore, le héros est un rebelle à la dictature de demain. Il s'appelle Bev (Bevin et Bevan, pères de sa disgrâce ne sont pas loin, tout comme le Winston Smith d'Orwell faisait un pied de nez à Churchill). Il vit sous le règne effacé de Charles III dans la capitale du RUT (Royaume uni des travailleurs). Les syndicats, dont *Bill le Travailleur* est la figure emblématique, ont fini par imposer leur loi à l'Etat. Dure loi puisque la femme de Bev périt en criant vengeance dans un incendie d'hôpital que les pompiers en grève se refusent à éteindre. Depuis longtemps, l'armée s'est mutinée, fatiguée du devoir, du patriotisme et autres coquecigrues. Dans les rues, des « *juvégangs* » détroussent, violent et tuent tandis que les chefs du mouvement syndical, dont l'histoire seule est enseignée, siègent en robe de pair à la Chambre des lords. Les citoyens ne sont plus que des téléspectateurs abrutis de violence et de pornographie, et la fille du héros égare sur son papa une main incestueuse...

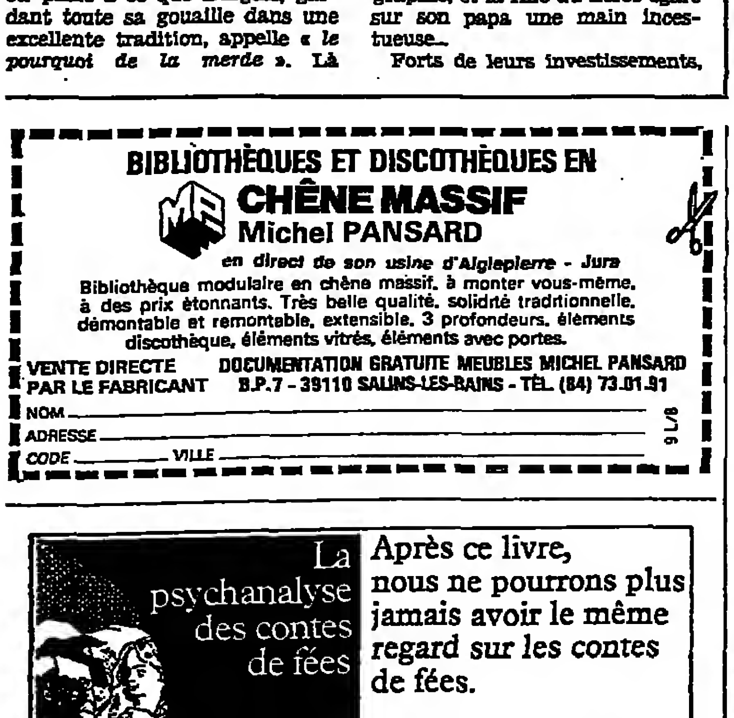
Forts de leurs investissements, les « *arabes* » tiennent le haut du pavé. Au nom de l'islam conquérant, ils gavent les petites filles de pâtisseries avant de les entraîner dans leurs lointains harems. Mais rien ne fait plier Bev, qui refuse d'adhérer au syndicat, pas même une savoureuse « *rééducation* » par un émule de M. Pickwick. Jusqu'à ce que l'islam et le syndicalisme s'affrontent et que se réveille Charles III, pour qui « *cette situation sans queue ni tête, comme diraient les Français, a assez duré...* ».

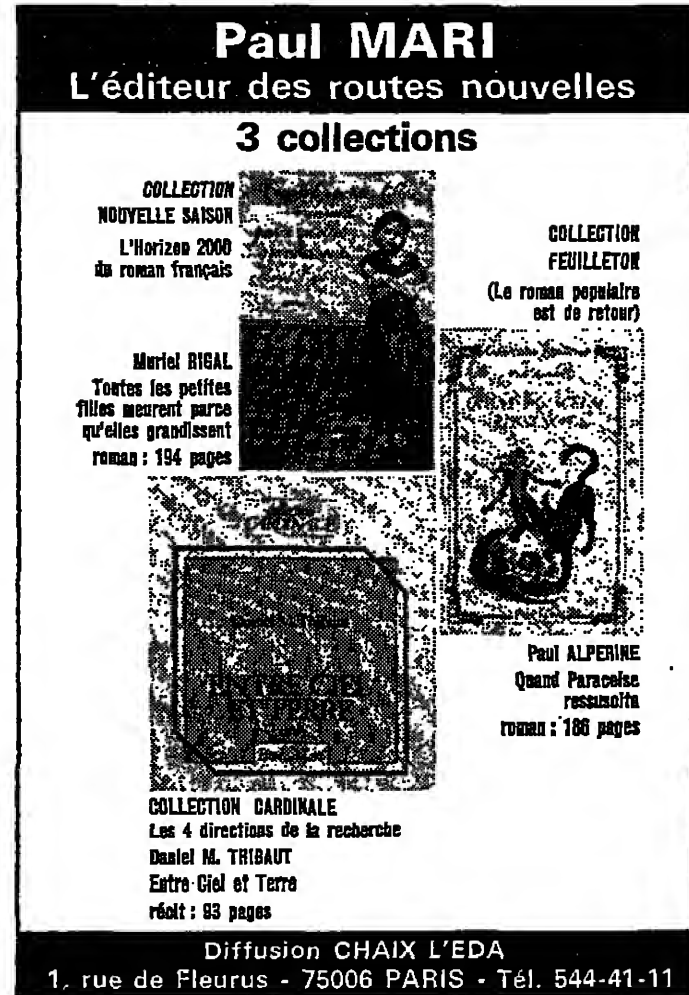
La fable est parfois laborieuse mis assaisonnée d'humour et de scènes cocasses. Les réflexions sur la liberté humaine souffrent un peu de se dérouler dans ce climat d'Hiroshima syndical. Il est difficile de faire de la métaphysique avec le ras-le-bol de Mme Thatcher.

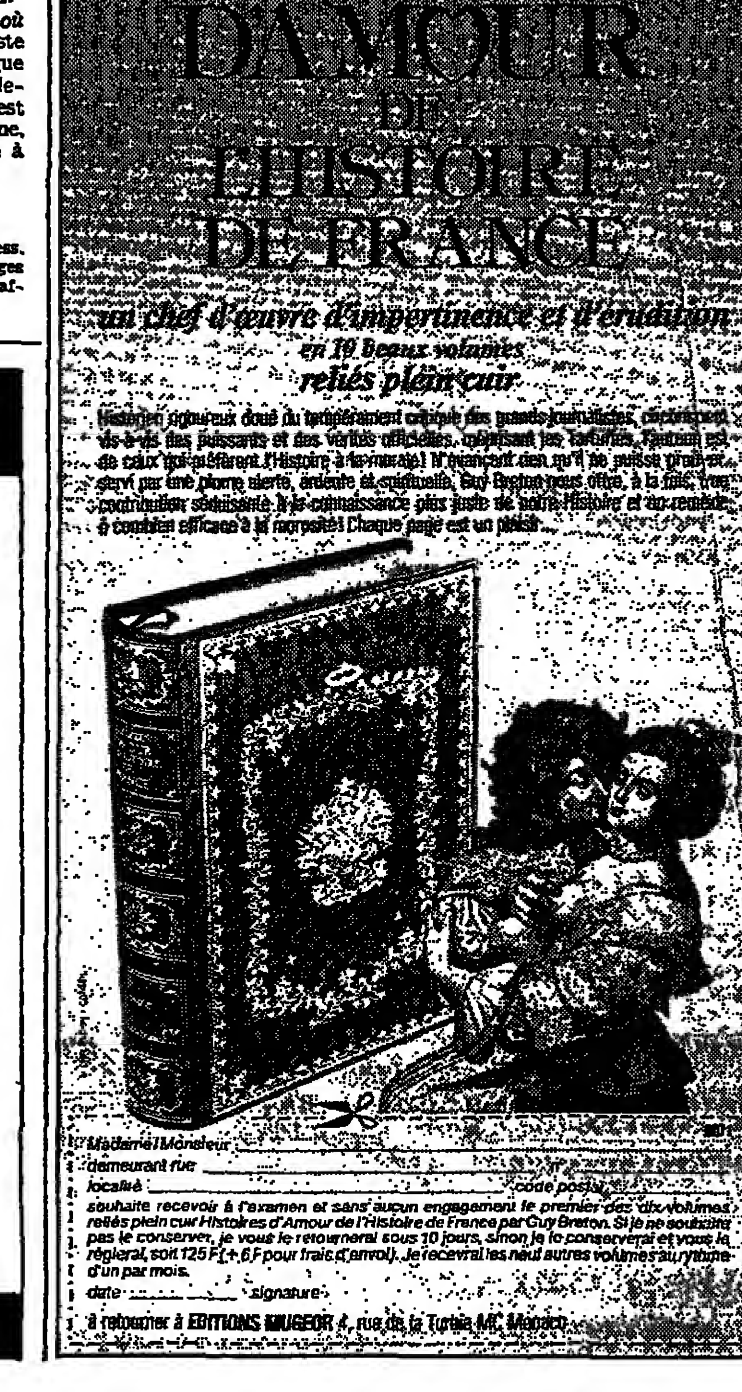
Reste la critique d'une époque où, comme le dit l'un des gamins écœurés que rencontre Bev dans son errance, « *tout est minable à cause que c'est les socialos et le nivellement* ». Reste la peur d'un univers où « *la maison, le foyer, c'est n'importe où pourvu qu'il y ait la télé* ». Reste le cauchemar très britannique d'un écrivain à qui les trade-unions ont coupé le gaz. C'est beaucoup, mais tout de même, M. Burgess, ce qui nous serre à la gorge, c'est autre chose !

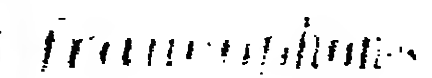
PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ « 1984-1985 », d'Anthony Burgess. Traduit de l'anglais par Georges Belmont et Hortense Chabrier. Laffont, 314 pages.









édition

LE LIVRE ET SON PRIX

POINT DE VUE

Les effets de la liberté

par JEAN PAVLEVSKI (*)

Le débat s'est dépassionné. Vient le temps de l'analyse, d'autant plus que nous disposons maintenant des premiers résultats de la libération des prix du livre.

Rappelons d'abord les faits.

Avant le 1er juillet 1979, les éditeurs fixent un prix public (dit « prix conseillé ») que les revendeurs ne peuvent dépasser en aucun cas. Ils déterminent également et de manière discrétionnaire les taux de remise accordés sur ce prix public aux revendeurs. Ces taux sont très variables selon l'importance du chiffre d'affaires du point de diffusion, de son emplacement, des relations personnelles entre éditeurs et libraires. Les revendeurs à remises fortes jouissent de grandes possibilités pour pratiquer une politique de « discount » qui risque de concentrer sur eux la clientèle. Dans le cas de faibles commandes, en revanche, des éditeurs, même parmi les plus gros, diminuent considérablement leurs remises jusqu'à les rendre nulles ; certains exigent le paiement comptant pour tout achat inférieur à 100 francs, voire 200 francs ou plus. A ce traitement plutôt « seigneurial » s'ajoute aussi la politique des offices : les éditeurs placent en dépôt chez les revendeurs, certes avec possibilité de retour, en plus ou moins grand nombre d'exemplaires, les nouveautés parues.

Le malaise créé chez les libraires, tant par le discount que par le peu d'initiative qui leur était laissée dans leur profession, a attiré l'attention du président de la République qui, le 2 août 1976, demandait que les professionnels du livre et l'administration se concertent pour améliorer la situation. Après plus de deux ans de consultations, les professionnels du livre n'étaient toujours pas arrivés à un protocole d'accord définitif, ce qui amena M. Monory, ministre de l'économie, à signer le 23 février 1979 un arrêté qui ne donnait satisfaction malheureusement qu'à quelques centaines de libraires — trois cents au maximum — sur les dix-sept mille concernés ; les supermarchés, les auteurs et les éditeurs, à l'exception de Gallimard, étant également contre.

Aux termes de cet arrêté qui a pris vigueur le 1er juillet « *est interdite à tout éditeur, importateur et grossiste, l'indication, par quelque moyen que ce soit, de prix conseillés pour la vente au public des livres* ». C'était remettre entre les mains des libraires la fixation du prix de vente des livres. L'éditeur n'établissant plus qu'un « prix de cession » destiné aux libraires et qui devait rester confidentiel. De ce fait, le revendeur n'avait plus la possibilité de faire apparaître les rabais qu'il consentait. On espérait tourner de cette façon les effets fâcheux du discount et donner un coup d'arrêt à la concentration de la clientèle sur les plus grosses librairies. On attendait aussi de cette libération des prix au détail un affaiblissement du pouvoir des éditeurs sur les libraires. En même temps, on laissait librement jouer la concurrence pour le plus grand bonheur des consommateurs.

Objectifs tout à fait louables. Malheureusement, l'expérience, bien que limitée dans le temps, suggère des réserves et des inquiétudes grandissantes. L'arrêté ministériel entraîne ou risque d'entraîner :

a) Une augmentation des prix.

A l'approche de la date fatidique du 1er juillet, certains éditeurs, surtout spécialisés, ont procédé à des majorations telles qu'en certains cas l'actuel prix de cession, pour des ouvrages parus avant le 1er juillet 1979, a rattrapé le prix de vente public pratiqué au 31 décembre 1978. Signalons cependant que les éditeurs de littérature générale, pour la plupart, ont respecté les consignes du Syndicat des éditeurs et n'ont pas majoré leurs prix. De leur côté, certains libraires ont élargi leur marge bénéficiaire. Dans les deux cas, le consommateur a fait les frais de l'affaire. La lettre d'un lecteur, publiée par *le Monde* du 24 août 1979, est éloquente à cet égard : elle indiquait que *Chasepeake*, le livre de James Michener paru au printemps et dont le prix public avait été de 59 francs, était actuellement vendu 80 francs dans un Prisunic.

L'indice des prix de juillet tend à confirmer cette tendance à la hausse : les « articles de librairie et journaux » sont donnés comme l'un des postes ayant subi une forte augmentation (2,2 contre 1,4 pour l'ensemble des produits manufacturés). Remarquons néanmoins que cette rubrique n'enregistre pas que des livres.

b) Une accélération de la concentration dans la distribution.

Dans le nouveau système, les libraires ne sont pas traités d'une manière plus égalitaire qu'auparavant. Si le « prix de cession » est désormais identique pour *tous* les revendeurs, les éditeurs peuvent toujours accorder sur ce prix à leurs meilleurs clients des remises supplémentaires et variables. Il s'ensuit que les libraires plus favorisés peuvent pratiquer des prix de vente plus avantageux. Certes, il leur est interdit de jouer de ces rabais pour attirer la clientèle, mais on ne peut empêcher que celle-ci cherche à en profiter. D'autant plus que, n'ayant aucune connaissance possible d'un prix de référence, le lecteur aura tendance à se méfier du petit libraire et à orienter sa demande vers les gros points de distribution et les supermarchés du livre.

D'après une enquête personnelle menée auprès d'une trentaine de points de vente à Paris et en province, il ressort que les taux d'accroissement de ventes réalisés par les supermarchés en juillet et en août n'ont jamais été aussi élevés qu'après l'entrée en vigueur de l'arrêté ministériel. L'effet pervers de celui-ci sur la clientèle est renforcé par les tracas de toutes sortes qu'il impose aux libraires pour établir leurs justes et raisonnables prix de vente.

c) Une diminution fâcheuse de l'information sur le livre.

Comme nous venons de le voir, on enlève aux lecteurs un important élément d'information : le prix maximal auquel le livre peut être vendu. Certes, ce silence oblige le lecteur à s'adresser aux libraires, mais il peut aussi freiner son élan.

Quant aux éditeurs, ils sont maintenant les seuls producteurs en France à ne pouvoir communiquer la valeur de leur produit, et ils sont les seuls éditeurs au monde à ne pouvoir le faire. Même dans les économies les plus attachées au libéralisme comme la Suisse ou les Etats-Unis, les éditeurs gardent la possibilité de fixer leurs prix et de les communiquer au public, même si ce n'est pas en définitive ceux auxquels les livres sont vendus.

A-t-on songé aux difficultés qui surgissent de cette interdiction ? Les trois éditions auxquelles sont contraintes les deux revues bibliographique *Livres Hebdo*, *Livres de France* qui viennent de naître (voir *le Monde* du 7 septembre) en sont un exemple. Mais les éditeurs eux-mêmes ne seront-ils pas forcés de multiplier les éditions de leurs catalogues ou journaux selon la clientèle visée : libraires, lecteurs, étranger ? Et comment les bibliothécaires, en l'absence de toutes références, pourront-ils établir le plan de leurs achats, eux à qui s'appliquent les règles de la comptabilité publique ?

L'évolution inflationniste des prix du livre, la menace qui pèse sur les petits libraires et l'insuffisante transparence du marché rendent indispensable une nouvelle concertation entre les professionnels du livre et l'administration, sans oublier les auteurs et, pourquoi pas ? les consommateurs. Des solutions acceptables par l'ensemble des intéressés paraissent possibles, parmi lesquelles quatre nous semblent d'importance capitale :

— Rendre la liberté aux éditeurs de fixer un prix de référence, même si celui-ci doit varier selon les points de vente ;

— Renforcer l'information du consommateur en lui permettant de connaître ce prix de référence ;

— garantir à tous les revendeurs une différence minimale par rapport au prix de référence pour leur permettre d'exercer leur activité normalement ;

— Fixer la différence maximale que peuvent consentir les éditeurs aux libraires, quels que soient l'importance de la commande ou le chiffre d'affaires annuel. Cette mesure aura pour effet de contenir dans des limites raisonnables la pratique du discount et évitera aussi que des supermarchés n'imposent aux éditeurs des remises que ceux-ci sont contraints d'accepter s'ils veulent toucher le marché concerné. Inutile de dire que ce comportement, qui existe aujourd'hui, ne peut que conduire les éditeurs à majorer leurs prix.

La nouvelle politique du livre, inaugurée par le ministère de l'économie, doit être élargie et complétée pour empêcher la constitution de positions dominantes ruineuses dans l'édition et dans la diffusion du livre.

(*) Professeur à l'université de Paris-V, fondateur des éditions Economica.



Un sondage chez les libraires

Depuis le 1er juillet, le livre n'a plus de prix, hors celui que lui assigne le libraire qui le vend. Cette mesure conduit-elle à d'importantes fluctuations ? Nous avons fait un sondage auprès de plusieurs points de vente : une dizaine à Paris, trois à Lille, quatre à Montpellier, six à Toulouse, et dans une librairie de Deauville, sur une dizaine de livres, tous les mêmes évidemment. Nous avons choisi d'une part sept ouvrages qui ont été publiés avant l'entrée en vigueur de l'arrêté Monory et pour lesquels le prix public ou prix conseillé était connu. Ayant tous obtenu une bonne audience auprès du public, ces livres avaient plus de chances d'être disponibles. Néanmoins, nous sommes loin de les avoir trouvés partout, sauf dans les grandes librairies.

Nous avons retenu un roman français : *la Chambre des dames*, de Jeanne Bourin (prix conseillé 58 F) ; deux romans étrangers : *le Livre du rire et de l'oubli*, de Milan Kundera (49 F) ; *Chasepeake*, de James Michener (59 F) ; deux livres d'histoire : *l'Empire éclaté*, d'Hélène Carrère d'Encausse (48 F) et *le Carnaval de Romans*, d'Emmanuel Le Roy Ladurie (72 F) ; un essai, *le Testament de Dieu*, de Bernard-Henri Lévy (52 F) ; un classique publié dans la « Bibliothèque de la *Pléiade* », le tome II des *Contes*, de Maupassant (145 F), si opportunément soutenu par le président de la République au petit écran.

Nous y avons ajouté un livre de fond : *l'Interprétation des rêves*, de Freud, qui a la particularité insigne d'être un des ouvrages les plus volés ; un classique ancien publié dans la collection de poche « Folio » ; le *Germinal*, de Zola (volume quintuple) ; un roman de la rentrée : *les Frères Montaurian*, de Jeanne Champion, pour lequel nous n'avions aucune référence, puisqu'il est sorti fin août ; enfin le Petit Larousse 1980, qui vient de paraître.

	Extrêmes (en francs)	Pourcent. d'écarts (en %)	Prix moyens
PETIT LAROUSSE	100 — 56,75	77 %	90
LE FRERES MONTAURIAN	60 — 42	42 %	59
LA CHAMBRE DES DAMES	61 — 37	64 %	58
CONTES DE MAUPASSANT PLEIADE T. II	165 — 116	42 %	145
CHASEPEAKE	69 — 38	81 %	59
LE TESTAMENT DE DIEU	59 — 41,60	41 %	52
L'INTERPRETATION DES REVES	88 — 68,80	27 %	86
L'EMPIRE ECLATE	56 — 37,98	47 %	48
LE LIVRE DU RIRE ET DE L'OUBLI	50 — 39,20	27 %	49
LE CARNAVAL DE ROMANS	72 — 53,50	34 %	72
GERMINAL	18 — 12,50	44 %	16

Petits et grands écarts

A Paris, nous avons prospecté des librairies très diverses allant de la FNAC, qui vient de s'ouvrir au Forum des Halles, à des librairies soit de quartier, soit centrales et bien situées, soit établies dans les grands magasins ou dans de grandes surfaces de la capitale ou de sa banlieue. En disjoignant le cas du Petit Larousse, nous avons constaté à Paris :

1) Que peu de prix conseillés d'avant le 1er juillet 1979 ont été majorés. La majoration, quand elle existe, ne dépasse pas 3 F. Il semble donc que les fortes hausses de détail enregistrées ici ou là aient fait long feu ;

2) Que la plupart des librairies pratiquent les prix conseillés en les diminuant parfois de quelques francs. Les différences constatées varient entre 3 et 7 F et ne dépendent par forcément de l'importance de la librairie ;

3) Que les seuls écarts importants viennent des prix pratiqués par la FNAC ou par quelques grandes surfaces, par exemple les Galeries Lafayette-Montparnasse, qui semblent s'aligner sur la FNAC ou même la battre de quelques centimes. Les différences vont de 9 à 29 F, la plus forte portant évidemment sur le « Maupassant » de « la Pléiade ».

En province, nous avons fait sonder des types de points de vente aussi variés. Ce qui frappe, à Montpellier, ville qui compte cent quarante points de vente, c'est le peu de fluctuation d'une librairie à l'autre et la pratique presque générale de l'ancien prix conseillé, sauf pour *l'Empire éclaté* d'Hélène Carrère d'Encausse, qui subit dans une des librairies une hausse de 8 francs sur le prix conseillé. Seules les grandes surfaces, souvent situées dans la périphérie et relativement bien achalandées, offrent des différences qui vont de 7 à 12 francs. A Lille, au contraire, entre la plus grande librairie de la ville qui compte cent soixante-quinze employés, une librairie moyenne qui compte cinq employés et une grande surface périphérique qui pratique quelques prix d'appel (vente au prix d'achat), les prix varient bien davantage. A titre d'exemple, on peut trouver dans cette ville *la Chambre des dames* à 46, 55, 61 et 37,09 F. Des variations à peu près identiques affectent *Chasepeake*.

A Toulouse aussi, les fluctuations sont importantes, mais elles varient plus selon les livres que selon les points de vente. C'est ainsi que, dans une des plus grandes librairies de la ville, où beaucoup de prix sont sensiblement plus élevés que dans une librairie équivalente à Paris (le « Maupassant » de « la Pléiade » y coûte 165 F contre 145 F ailleurs), où les prix conseillés du *Chasepeake* et du *Testament de Dieu* ont été majorés respectivement de 10 F et de 7 F, on trouve le roman de Jeanne Champion à 42 F, le plus bas prix relevé pour ce livre dans tous les points de vente que nous avons visités, et de 13 F moins cher que dans une des grandes surfaces de cette ville.

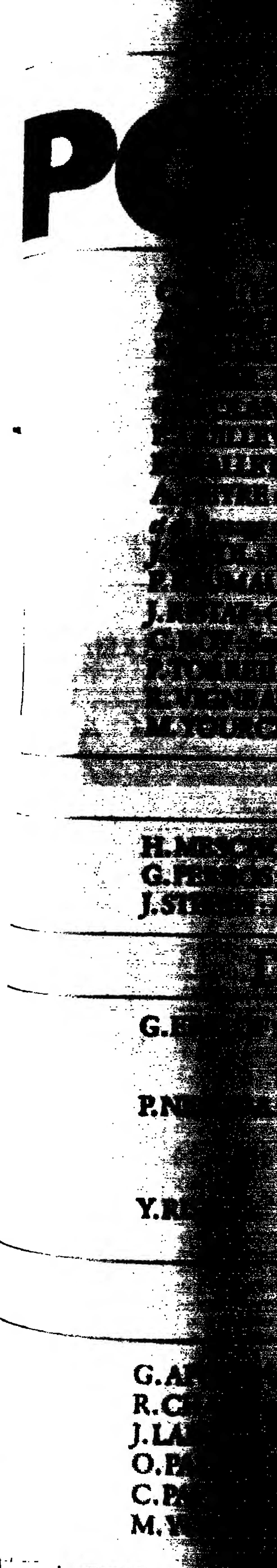
L'Interprétation des rêves, de Freud, qui n'existe que dans les grandes librairies, se vend à peu près partout (Paris, province) autour de 86 F dans l'édition reliée des Presses universitaires qui date de 1969. Le *Germinal* de « Folio » oscille entre 12,80, 14, 16 et 18 F.

Un cas unique

Mais l'ouvrage qui bat tous les records de fluctuation est le Petit Larousse 1980. Rappelons que le prix conseillé de l'édition 1979 était de 78,50 F. Entre Paris et la province, on peut payer celui de 1980 : 100 F, 98 F, 90 F, 72 F, 69 F, 60 F, 58 F, et même, à Montpellier, 56,75 F : 77 % d'écart entre les extrêmes !

Imaginons le consommateur idéal qui pourrait acheter son *Petit Larousse* dans une grande-surface de Montpellier, *les Frères Montaurian* dans la plus grande librairie de Toulon, *l'Empire éclaté* dans une grande-surface périphérique de Lille, *le Carnaval de Romans* dans une grande-surface de Toulouse et tous les autres livres dans les meilleures conditions à Paris ; il ferait, par rapport au consommateur malchanceux au maximum une économie d'environ 250 francs. Mais tous les deux auraient à parcourir le même nombre de kilomètres, tant les libraires sont devenus libres d'exploiter leur fonds de commerce comme ils l'entendent.





GALLIMARD

POÉSIE 1979

C. BER : Lieu des éparts
A. BOSQUET : Poèmes, un (1945-1967)
D. BOULANGER : Œillades
R. CHAR : Commune présence
G.-E. CLANCIER : Oscillante parole
E. GUILLEVIC : Etier
R. MALLET : L'Espace d'une fenêtre
A. PIEYRE de MANDIARGUES : L'Ivre Œil *suivi de* Croiseur noir *et de* Passage de l'Egyptienne
J. PÉROL : Morale provisoire
P. REUMAUX : Repérages du vif
J. RISTAT : Ode pour hâter la venue du printemps
C. ROY : Sais-tu si nous sommes encore loin de la mer?
P. TORREILLES : Les Dieux rompus
R. VIGNEAU : Bucolique, *suivi de* Elégiaque
M. YOURCENAR : La Couronne et la Lyre

Le Chemin

H. MESCHONNIC : Légendaire chaque jour
G. PERROS : Papiers collés III
J. STEFAN : Aux chiens du soir

DU MONDE ENTIER

G. EKELÖF : La Légende de Fatumeh (Diwan II)
Guide pour les enfers (Diwan III)
traduit par C.G. Bjurström et André Mathieu
P. NERUDA : Troisième livre des odes
traduit par Jean-François Reille
La Rose détachée et autres poèmes
traduit par Claude Couffon
Y. RISTOS : Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête
traduit par Dominique Grandmont

Poésie/Gallimard

collection au format de poche

G. APOLLINAIRE : Le Poète assassiné
R. CHAR : Le Nu perdu
J. LAFORGUE : Poésies complètes I et II
O. PAZ : Versant Est
C. PAVESE : Travailler fatigue. La mort viendra et elle aura tes yeux
M. YOURCENAR : Présentation critique de Constantin Cavafy

Le Monde

culture

Cinéma

« ALIEN », de Ridley Scott

Comme ils devaient avoir peur nos ancêtres les premiers hommes quand ils sortaient de leurs tanières pour découvrir un monde mystérieux, grouillant de dangers inconnus ! De cette peur, nous ne sommes pas encore guéris. A la seule pensée d'un ennemi invisible (animal ou être humain) dont nous devinons la présence, sans savoir où et comment il nous attaquera, elle resurgit du plus secret de notre inconscient. Peur qui est celle du guetteur et du chasseur de fauves, mais celle aussi, délibérément provoquée, de l'enfant jouant à cache-cache « dans le noir » ou du spectateur de cinéma feignant de croire aux créatures venues d'ailleurs qui peuplent ses écrans.

C'est à cette angoisse primordiale que fait appel avec une efficacité remarquable et un sens du spectacle qui ne l'est pas moins le film de Ridley Scott, *Alien*. Simplement, de l'âge des cavernes nous sautons dans un futur cher à la science-fiction, et c'est des espaces infinis que naît l'innommable et terrifiant danger.

Au terme d'une mission de routine, sept astronautes (cinq hommes et deux femmes) reviennent vers la Terre, à bord d'un immense et confortable cargo interstellaire. Ils en sont à évaluer les « primes » auxquelles ils auront droit, quand ils reçoivent l'ordre de se détourner de leur route pour visiter une planète située dans une autre galaxie. Au cours de cette expédition, l'un des astronautes est attaqué par une « chose » indéfinissable, une sorte de poulpe gluante qui se colle à son visage. Le blessé est ramené à bord. Quand on sectionne un des membres de la « chose » (appelons-la la « bête »), il en sort un liquide corrosif (de l' « acide moléculaire », déclare l'un des officiers). Après quoi, la bête, mystérieusement, disparaît.

Commence alors un infernal « suspense ». La bête, en effet, est toujours là. Mais où ? On l'a vu émerger du thorax de l'astronaute blessé sous une forme vaguement humaine. On va la retrouver sous bien d'autres aspects, car elle a le pouvoir de se métamorphoser. L'un après l'autre, elle agressera sournoisement, dans l'ombre suintante des entrailles de l'astronef, tous les membres de l'équipage et les exterminera. Ne reste finalement face à elle que l'une des deux femmes. Duel implacable, désespéré, presque charnel, qui s'achève dans une sorte d'Apocalypse lyrique.

Moins enfantin que *la Guerre des étoiles*, moins ambitieux que *l'Odyssée de l'espace*, moins optimiste (on s'en doute) que *Rencontres du troisième type*, *Alien* ferait plutôt penser, par la manière dont le réalisateur créé l'épouvante, aux *Dents de la mer* interstellaires. Mais, par les thèmes qu'il effleure (le cynisme des dirigeants d'une « multinationale » du troisième millénaire) ou qu'il traite (si des formes de vie existent dans l'au-delà, quelles surprises nous réservent-elles ?), le film de Scott surpasse celui de Spielberg. L'un des personnages d'*Alien* affirme que la seule fonction de l'horrible organisme est de tuer, que c'est un « *killer* » de l'espace. Est-ce bien sûr ? Après tout, la bête ne fait peut-être qu'obéir à la grande loi de la nature terrestre : elle défend son territoire.

Techniquement, le récit est impeccable. Tous les « effets spéciaux » expérimentés dans les superproductions de Lucas et de Spielberg se retrouvent ici parfaitement intégrés à l'action. S'y ajoute un sens de l'esthétique propre à Ridley Scott, le réalisateur des *Duellistes*. De ses ordinateurs, le cinéaste tire des images abstraites qui sont superbes. Et la « chose » elle-même (inspirée par les dessins du peintre H. G. Giger) revêt dans sa laideur protéiforme et quasiment obscène une sorte de beauté étrange, surréelle, qui fascine. Une bande-son minutieusement travaillée et d'excellents interprètes concourent à la réussite de l'ensemble.

Il est évidemment toujours permis de ricaner. On peut également reprocher à Ridley Scott le caractère fonctionnel, mécanique, de sa mise en scène. Et il est vrai que, de la première à la dernière image, nous sommes ici « manipulés ». Mais quand un cinéaste atteint si justement le but qu'il s'était fixé, pourquoi ne pas s'incliner et reconnaître sa maîtrise ? *Alien* est le plus troublant, le plus angoissant des *thrillers* futuristes. C'est, à coup sûr, un film à voir.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

L'expérience du film publicitaire

Britannique au possible, rouquin, la quarantaine juste franchie, Ridley Scott a su progresser dans le cinéma par sauts de puce bien mesurés : la tête toujours froide, une sagesse d'ordinateur, il évite de se bercer d'illusions, parle toujours de choses concrètes.

Quand, en 1977, il présente au Festival de Cannes son premier film de fiction de long métrage, les Duellistes, *il saisit l'attention de Roberto Rossellini, président du jury, qui insiste pour lui décerner le prix de la première œuvre. Le film — un échec commercial — et le prix seront décisifs pour l'avenir de Ridley Scott. Ils lui serviront de carte d'introduction pour le projet* d'Alien, *que prépare la Fox.*

Après avoir étudié les beaux-arts, Ridley Scott a abordé le cinéma, il y a dix-huit ans, avec un petit film en 16 millimètres, Boy on a Bicycle, *financé par le British Film Institute pour la somme dérisoire de 80 livres sterling. Un an plus tard, il reçoit une bourse pour aller étudier le montage aux Etats-Unis.* « J'étais très jeune, *explique-t-il.* J'ai travaillé à New-York chez Drew Associates, notamment avec D. A. Pennebaker ; j'ai monté des kilomètres de bande son. J'ai collaboré en particulier aux films *Nehru, Football*... J'ai compris que le documentaire ne m'intéressait pas. Je voulais raconter des histoires. »

Le cinéma anglais, au tournant des années 50-60, c'est le Free Cinema : Samedi soir, dimanche matin, *de Karel Reisz,* This Sporting Life, *de Lindsay Anderson, qu'il admire beaucoup. Après un passage à la B.B.C., il se lance dans le film publicitaire. Depuis dix ans, il dirige la plus importante maison de production britannique de spots pour la télévision. La publicité : une esthétique en soi.* « Le scénario est si simple, *dit-il.* Vous partez avec en tête la forme. Tout est conçu au *storyboard* (littéralement la planche à histoire), comme dans le cinéma d'animation. Vous contrôlez de très près la photographie. La publicité combine la liberté, le culte de la créativité, le contrôle très strict de prix de revient, la politique, c'est-à-dire l'art de traiter avec des gens. »

Quand Ridley Scott aborde Alien, *il a déjà entre les mains un scénario achevé de Walter Hill, l'auteur de* Warriors. *Transposant son expérience de la publicité, il a utilisé un des cameramen de sa maison de production, Derek Valint.* « Je fais moi-même tous mes cadrages, *dit-il.* Je manie la caméra, je collabore étroitement avec le cameraman pour les lumières. » *Le metteur en scène a également participé à l'élaboration du décor, préparé sa mise en scène, comme pour la publicité, au* storyboard, *image par image. Le coût du film est finalement assez modique, un peu plus de 9 millions de dollars, lancement inclus.*

Plus qu'un « auteur » de droit divin, Ridley Scott se définit comme un « taste médiator » *(médiateur du goût) :* « Tout devrait passer par vos mains. » *Il suit le film jusqu'à la projection en salle :* « La qualité de la projection, c'est 50 % d'un film. » *Il espère qu'*Alien *réalisera sur le marché américain 110 millions de dollars, part distributeur. Tout près de la* Guerre des étoiles.

LOUIS MARCORELLES.

Théâtre

« Coup de chapeau » de Bernard Slade

Pour François Périer

Arthur, amuseur professionnel, fait mentir la légende du comique morose au naturel. Il n'arrête pas une seconde de faire des farces. Un Francis Blanche qui répéterait ses gags en famille. Sa famille est la terre entière, il séduit tout le monde. Mais il est divorcé depuis des années, et son fils — vingt ans — est complexé par une admiration dont il se protège en se montrant déplorablement sérieux et agressif.

Quand la pièce commence, Arthur vient d'apprendre qu'il est condamné : cancer. Il réagit à la peur en blaguant frénétiquement. L'agressivité filiale manque de le désarçonner. Il refuse d'abord de se soigner, puis accepte. A la fin, il se réconcilie avec son fils, qui a préparé discrètement une fête pour célébrer sa sortie de l'hôpital et son anniversaire, y a convié tous les amis — les spectateurs — pour lesquels un fidèle associé organise une sorte de fausse émission « coup de chapeau », en hommage à Arthur. Chacun vient expliquer pourquoi il l'aime. Des petites anecdotes racontées devant le rideau séparent les scènes de famille. Tout ceci, en définitive, a le côté morbide d'une nécrologie. Seuls les morts font l'unanimité.

Mais le miracle du théâtre de Boulevard, c'est qu'une situatuion aussi affreuse puisse donner une pièce légère, que l'on dira optimiste ou superficielle, selon que l'on s'est ou non amusé. Le dialogue traîne et se répète, mais contient plusieurs répliques drôles, qui d'ailleurs n'ont rien à voir avec l'action — action réduite au minimum.

Il aurait pu y avoir une double vision : celle d'une réalité, même stéréotypée, et sa version édulcorée pour la télévision-fête-de-famille. Mais tout est mis sur le même plan. La mise en scène, correcte, de Pierre Mondy, manque de nervosité. De toute façon, on est là pour voir François Périer. Et on le voit, on ne voit que lui, drôle, charmeur, émouvant, inquiet, pudique, toutes les qualités. Les autres, servant de faire-valoir, semblent mal à l'aise, à l'exception de Daniel Auteuil — le fils — qui montre avec finesse la gaucherie de son personnage, et sa réelle détresse, ses poussées de colère passionnelle.

COLETTE GODARD.

★ Michodière, 20 h. 30.

Musique

« LENNY » à Paris

Leonard Bernstein à Paris, à la tête de l'Orchestre national de France pour quatre concerts, ce n'est pas une « première », puisque l'ancien chef du New-York Philarmonic est venu plusieurs fois au cours des dernières années, mais c'est toujours un événement. Et voir le compositeur de West Side Story *diriger, tantôt comme un danseur de jazz, tantôt comme un acteur de mélodrame, l'exécution d'un extrait de son œuvre ou le* Troisième concerto pour piano et orchestre de *Rachmaninov, avec Alexis Weissenberg, c'est toujours un spectacle.*

France-Inter patronnant ces manifestations à l'occasion du sixième Salon de la musique (le concert de mardi soir était retransmis en direct) et ces quatre soirées étant gratuites, il y avait foule — à commencer par le « Tout-Radiotélévision » — pour entendre celui qui représente aux Etats-Unis « le phénomène Lenny », auquel on ne peut guère comparer en Europe, selon Judith Karp, dans The Paris Metro, *que le culte voué à Karajan.*

Il y avait même eu trop de candidats, car, si les entrées étaient gratuites, la plupart d'entre elles étaient apparemment réservées, comme nous l'indiquent plusieurs lecteurs qui ont tenté en vain de retirer des invitations, aux « happy few ».

Une mélomane éconduite, Elisabeth Bassargette, nous précise : « La distribution devait commencer le 6 septembre à 11 heures ; tous nous y fûmes et tous nous fûmes soit déçus soit mécontents, car, à 11 h. 20, on nous annonçait que toutes les places étaient déjà prises. Des gens « bien informés » murmuraient, dépités, qu'en fait les places pour la soirée du 11 étaient déjà « réservées » ; quant à la soirée du 12, cent quarante places avaient été offertes sur mille neuf cent vingt places. »

Selon un autre amateur indigné, Christian Roblin, qui fut aussi « de ceux qui firent honnêtement la queue », *un représentant du Théâtre des Champs-Elysées vint dire que, pour le premier concert, seules seraient délivrées* « des invitations aux bénéficiaires connus et à eux adressées » (« premier mensonge ! première déconvenue ! », *commente notre lecteur) et que, pour le deuxième, seuls quatre cents cartons (soit huit cents places sur mille neuf cents) seraient distribués. Notre correspondant conclut :* « Il serait honnête que Radio-France avertît le bon peuple du nombre de places réellement offertes et n'y fondît pas celles réservées aux officiels et aux copains. »

Avouons que des journalistes figuraient parmi ces « officiels » (car on ne saurait les ranger parmi les « copains » !) Et signalons que l'événement musical sera la création de Songfest, *les 20 et 21 septembre, au grand auditorium de Radio-France. Invitations à retirer vendredi 14 septembre à Radio-France à partir de 11 heures.* — T. F.

Danse

Maurice Béjart à livre ouvert

Le nouveau livre de Maurice Béjart évoque vingt-cinq ans de création pendant lesquels chaque ballet du chorégraphe aura été, selon le titre de l'ouvrage, « Un instant dans la vie d'autrui ». Le sous-titre, « Mémoires », étonne lorsque l'on connaît le détachement de Béjart à l'égard de ses œuvres passées et cet instinct vital qui l'incite à une perpétuelle fuite en avant.

Alors pourquoi ce livre ? : « On me l'a demandé, on m'y a poussé, J'ai dit oui parce que je dis toujours oui aux signes qui me sont faits. » C'est aussi que Maurice Béjart est arrivé à un moment charnière de son existence. « Un instant dans la vie d'autrui » consacre une rupture que le chorégraphe avait déjà esquissée dans « Notre Faust », ballet autobiographique où il s'arrêtait un instant et contemplait sa vie. Au terme de sa réflexion, « Life », son dernier ballet, symbolisait son désir d'un nouveau départ.

Le livre témoigne du même souci. Il précède de peu la fin de l'époque bruxelloise et le prochain retour à Paris, une ville où Maurice Béjart ne s'est jamais senti bien à l'aise. « J'envoie au lecteur un fair-part de deuil et un faire-part de naissance, annonce-t-il. Je viens de naître. Tout un travail intérieur est déjà fait en moi. La gestation est terminée. Qui serai-je ? »

Ses « Mémoires » débutent dans la meilleure tradition des biographies romancées du dix-neuvième siècle : « Je suis né à Marseille le 1er janvier 1927, entre la gare Saint-Charles et la Méditerranée. » On y retrouve un petit garçon déjà entrevu dans « la Vie de Molière » où il avait tendance à se confondre avec le jeune Poquelin. Puis, les années se catapultent, le temps se déchire en de fantasques découpures ; vers la fin de l'ouvrage, l'onirisme règne en maître.

Maurice Béjart parle bien de ce qu'il aime ; de Venise, d'Hoffmann, du Théâtre Bunraku, de la lumière d'Iran, de ses danseurs, de ses amis et surtout de ses parents, son père (le philosophe Gaston Berger) qu'il glorifie et sa mère, trop tôt disparue, présente comme un parfum.

Les anecdotes sont très « pagnolesques ». Des personnages émergent : Boulez (le « Japonais »), Pierre Henry (« zazou à lunettes »), Nino Rota (vieil enfant)...

Vie rêvée parfois, vie dansée toujours. Chez Béjart, existence et création ne se séparent pas. Des pages intéressantes sont consacrées à la genèse de certains ouvrages comme « Orphée », « Roméo et Juliette », « Nijinski, clown de Dieu » et surtout « le Sacre ». Ce qui frappe, à travers ces souvenirs, c'est la part que tient la lecture dans l'inspiration du chorégraphe. Si plusieurs ballets sont nés d'une impulsion musicale ou d'une émotion, le plus souvent ils sont l'aboutissement d'une gestation, nourrie de poèmes, de correspondances, d'essais philosophiques, de toute une documentation littéraire grâce à laquelle Maurice Béjart peut se glisser dans la peau de ceux qu'il veut évoquer : Mallarmé, Artaud, Molière, Nijinsky, Saint-Jean de La Croix, Rimbaud et surtout son poète favori, Baudelaire.

Béjart raconte, se raconte, avec humour, malice et lucidité. « Je ne suis pas le révolutionnaire que l'ont croit, j'ai dépoussiéré la danse. » De là, le charme de ses confidences : elles ne cherchent jamais à conforter l'image de pseudo-intellectuel qu'un certain public s'est faite à tort de leur auteur.

MARCELLE MICHEL.

★ *Un instant dans la vie d'autrui*, 300 pages, Flammarion.

Petites nouvelles

■ Le ministère de la culture et de la communication vient de faire savoir que le projet de loi de finances pour 1980 prévoit, pour les entreprises de spectacles organisant les concerts, ainsi que pour les music-halls, les cirques et les théâtres de chansonniers, le même régime d'exonération que pour les théâtres, en matière de droit de timbre de quittance.

■ La Fédération nationale du spectacle (F.N.S.-C.G.T.) proteste contre la décision de M. Jean Bauchet, directeur du Casino de Paris, de fermer son établissement le 3 novembre, estimant qu'il s'agit là d'une fermeture définitive. M. Bauchet a précisé de son côté qu'il ne procédait qu'à une « relâche » normale, au terme d'une revue qui a duré trois ans et demi.

■ L'exposition d'œuvres érotiques de Picasso, organisée au palais Medici Riccardi de Florence, a été interdite aux moins de dix-huit ans en raison de « l'anxiété qu'elle pourrait susciter chez les jeunes visiteurs ». Cette mesure a provoqué de nombreuses protestations.

■ Des intellectuels et des militants proches du P.S., du P.C.F., du M.R.G. et des mouvements écologistes viennent de créer l'association Culture et Progrès. Placé sous la présidence de M. Max-Pol Fouchet, cet organisme, qui entend élaborer une « politique culturelle pour la France », publiera un bulletin et instituera divers comités locaux « en respectant les particularismes régionaux et les minorités culturelles ». (Rens. : 10, rue Pierre-Brossolette, 91350 Grigny. Joindre une enveloppe timbrée.)

■ Une nouvelle rubrique littéraire, « C'est à lire », sera diffusée au cours du journal Soir 3 sur FR 3 à partir du 13 septembre (vers 22 h. 15). Ainsi, deux ou trois fois par semaine, selon l'actualité, les auteurs invités se prêteront à divers « face à face ».

● PRECISION. — Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avons introduit dans l'article de Jacques Lonchampt, consacré au concours Clara Haskil, deux précisions erronées (*le Monde* du 11 septembre) : notre collaborateur nous signale en effet qu'il n'y a dans ce concours ni deuxième ni troisième prix, et qu'on ne peut nullement inférer du palmarès que Marie-Paule Siruguet ait été classée après Pietro Rigacci. — (*N.D.L.R.*)

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Œdipe.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience, vernissage.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Un cœur simple.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré
Michodière (742-95-22), 21 h. : Coup de chapeau.
Michel (265-35-02), 21 h. : Duos sur canapé.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Plateau Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sargent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'Ecume-Club (542-71-16), 22 h. : Folie mexicano-américaine.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 13 septembre

Lucernaire - Forum (544-57-34), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu ; 22 h 30 : Show Bizz' Art (J.-L. Debattice).
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h 15 : Douby.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Varchère et J.-P. Mahé.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Festival de musique brésilienne.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le vente ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : G. Chelon.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Warda.

La danse

Galerie A.-Oudin, 20 h. 30 : Charlotte Delaporte.

Jazz, pop', folk

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Musique du Kurdistan.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h : Hal Singer, J.-P. Sasson Quartet.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Hervé Bourdes.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : Djamel Allam ; 22 h. : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Campagne-Première (322-75-93), 20 h. 30 : Vince Taylor ; 22 h. 30 : King Mock, Bobby Few, Jack Gragg, L. Parson
Le Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Bernard Lubat et ses invités.

Dans la région parisienne

Nanterre, Théâtre-par-le-bas (775-91-64), 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Noisy-le-Grand, centre Arcades, 14 h. : Journées de la marionnette.

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Simone Escure, piano (Bach).
Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : Concerts Paris-Moscou ; J.-F. Thiollier, piano (Taneev, Scriabine, Arenski, Liapounov).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : l'Auberge rouge ; 18 h. : l'Affaire Cicéron, de J. L. Mankiewicz ; 20 h. : les Bas-Fonds, de J. Dassin ; 22 h. : le Pauvre Cœur des hommes, de K. Ichikawa.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Gengis Khan, de L. Salvador ; 17 h. : les Trois Lumières, de F. Lang ; 19 h. : With a song in my Heart, de W. Lang ; 21 h. : Blue, White and Perfect, d'H. I. Leeds.

Les exclusivités

L'ASSOCIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36).
CEDDO (Sén.) : Marais, 4e (278-47-86).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75)
ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82)
LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
HAMBURGER, FILM-SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47)
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LA LIBERTÉ SAUVAGE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13)
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 261-50-32)
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Noctambules, 5e (351-42-43) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
MICKEY JUBILEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) H. Sp
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Balzac, 8e (561-10-60)
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (320-89-52).

(Lire la suite page 24.)

SPECTACLES

(Suite de la page 23.)

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).

PASSEUR D'HOMMES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

PHANTASM (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).

PROPHECY (A., v.o.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

LE ROMAN D'ELVIS (A., v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en soirée.

AMERICAN COLLEGE (A., v.o) : Dominique, 7e (705-04-55), sf mardi.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

BEN HUR (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) (700 mm.) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA BETE (Fr.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

COUP DE FEU DANS LA SIERRA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en matinée.

LE CRABE-TAMBOUR (Fr) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES DIABLES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassien, 14e (329-83-11).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FAUT PAS S'EN FAIRE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FLUTE ENCHANTEE (Sued., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), horaires spéciaux.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 mm.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (534-51-60).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

PLAY-TIME (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.

SOUDAIN, L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA TÊTE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o./v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DES DIEUX (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 20 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LIFE BOAT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf Sam., Dim.).

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h 30.

MATA HARI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les festivals

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin blanc ; le Ballon rouge.

WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.

H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : High Sierra.

A. KUROSAWA (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Rashomon.

SAINT-AMBROISE (v.o.), 11e (700-89-16), 18 h. 30 : Marathon Man ; 22 h. 10 : le Locataire ; 16 h. : Casanova, de Fellini.

CINE-ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e 325-60-34).

MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrilège.

LA REVOLUTION MEXCAINE (v.o.).

LA REVOLUTION MEXICAINE (v.o.), Centre culturel du Mexique, 7e (555-79-15), 18 h. 30 : El Principio.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. 45 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : Ziegfield Follies ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Jimi Hendrix.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Hamburger film-sandwich.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), H. Hawks : le Grand Sommeil.

M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

A. HITCHCOCK (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Soupçons.

HOMMAGE A BETTE DAVIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Confession à un cadavre.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), 15 h. 55 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. : Retour ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.

JOSEPH-LOSEY (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Pour l'exemple.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). I : fermé. — II, 16 h. 15 : Easy Rider ; 18 h. : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I, 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Pierrot le Fou.

Les films nouveaux

LAISSE-MOI REVER, film français de Robert Ménégoz : ABC, (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SYNDROME CHINOIS, film américain de James Bridges (v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (380-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MORS AUX DENTS, film français de Laurent Heynemann : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LAVEDETTE, film allemand de Reinhard Hauff (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES PETITES FUGUES, film suisse d'Yves Yersin : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CHAMPION, film américain de Franco Zeffirelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ALLEN, film américain de Ridley Scott (*) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NIGHTHAWKS, LES CITES DE LA NUIT, film américain de Ron Peck (v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, (380-19-93).

SILENCE, MON AMOUR, film américain, de Robert Markowitz (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 13 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

17 h. 55, TF Quatre ; 18 h. 25, L'île aux enfants ; 18 h. 50, C'est arrivé un jour ;

19 h. 5, Cyclisme : Tour de l'avenir ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le dernier train (1) la Petite Maison) de J. Krier. Avec G. Staquet, R. Coutteure, V. Silver.

22 h., Magazine : L'Evènement :

Israël au lendemain de la paix avec l'Egypte : interview de M. Arrick Sharon, ministre du gouvernement israélien, à propos du problème palestinien, par C. Brincourt ; Bilan économique des départements français de la Martinique et de la Guadeloupe après le passage des typhons David et Frédéric, par J. Collet ; L'héritage, quelle réforme ?, par J. Idier.

23 h., Journal.

23 h. 15, FILM : LE POISON, de B. Wilder (1945), avec R. Milland, J. Wyman, P. Terry, H. da Silva, D. Dowling, F. Faylen (N.) :

Etude minutieuse, avec certaines scènes hallucinantes d'une dégradation par l'alcool. Cette œuvre fit sensation à l'époque. Etonnante composition de Ray Milland.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les formations politiques : U.D.F. et C.D.S. ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Ego, d'A. Boegner et J.-M. Marcel, réal. : J.-M. Marcel, avec : A. Oumansky, F. Lambiotte, F. Ardant, L. Mercier, P. Laudenbach, G. Chapelier, D. Parain, etc.

Un pianiste au sommet de la gloire ressent le besoin de s'isoler en Corrèze pour mieux se retrouver face à la musique.
Etude de caractère.

22 h. 5, Musique : Première (Ghidon Kremer) :

Un exceptionnel violoniste (soviétique) qui interprète ici « Variations sur un thème irlandais », d'Ernst, « Chaconne », de Jean-Sébastien Bach et des pièces pour violon de Tchaïkovski.

22 h. 45 : Les peintres du Prado : Vélasquez.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Zen ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : FLIC STORY, de J. Deray (1975), avec A. Delon, J.-L. Trintignant, R. Salvatori, M. Barrier, C. Auger, F. Dorner.

D'après les Mémoires de Roger Borniche, une histoire vraie, une partie de chasse policiers et truands réalisée avec un grand souci d'authenticité et remarquablement interprétée.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », d'après Jules Verne ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la médecine légale.

20 h., « la Chute d'Icare », de S. Ganzl et J.-P. Colas, avec : R. Coggio, S. Pelayo, Y. Arcanel, etc. (rediff.) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York, New-York.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Avant-Concert ;

20 h. 30, En direct de Londres : le Philharmonia Orchestra (Penderecki, Schubert) ;

22 h. 20, Ouvert la nuit ; 22 h. 30, Musiques pour un masque (Purcell, Locke) ; 23 h., Les fleuves : l'Amazonie (musique rituelle des Indiens ; musique classique et contemporaine : Villa-Lobos, Bayle, Chavez...) ; 1 h., Douces musiques (Ch. de Saint-Georges, Lalo, Wiener).



SPORTS

Jeux universitaires

RECORD DU MONDE DU 200 M. POUR L'ITALIEN MENNEA (19 sec. 72)

Deux jours après avoir battu le record d'Europe en série de qualification en réussissant 19 sec. 96, l'Italien Pietro Mennea a établi en 19 sec. 72 un nouveau record du monde, mercredi 12 septembre, à Mexico, en finale du 200 mètres des Jeux mondiaux universitaires. L'ancien record appartenait à l'Américain Tommie Smith, qui avait réussi 19 sec. 83 sur cette même piste en finale des Jeux olympiques de 1968. Ainsi, depuis son arrivée à Mexico, l'Italien a gagné 4/10 de seconde sur son meilleur temps grâce à la moindre densité de l'air en altitude, alors qu'il lui avait fallu cinq ans pour passer de 20 sec. 88 (Jeux olympiques de Munich) à 20 sec. 11, son précédent record.

A côté de cette performance, le reste du programme de la cinquième journée, perturbé par la pluie, a paru un peu fade. Dans la finale féminine du 200 mètres, gagnée par l'Allemande de l'Est Marita Koch en 21 sec. 91, la Française Chantal Rega a terminé quatrième en 22 sec. 80, soit à 6/100 de seconde de son record de France. En série du 4×100 mètres, l'équipe de France féminine (Odile Madkaud, Jackie Curtet, Marie-Pierre Philippe et Chantal Rega) a battu d'un centième de seconde le record national, en 43 sec. 77.

***

A Saint-Maur, le Français José Marajo a pulvérisé de 1 sec. 9/10 son record de France du 800 mètres en parcourant la distance en 1 minute 43 sec. 9/10. C'est la deuxième performance mondiale de l'année, derrière celle (1 minute 42 sec. 4/10) de l'Anglais Sebastian Coe, et la septième performance mondiale de tous les temps sur 800 mètres.

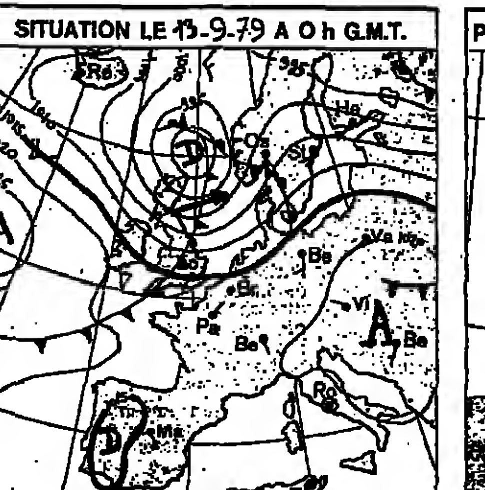
● *M. Jean-Claude Ganga*, secrétaire général du conseil supérieur du sport en Afrique, vient d'écrire au ministre britannique des affaires étrangères pour lui demander *« d'user de tous les moyens en son pouvoir »* pour annuler la tournée de l'équipe sud-africaine de rugby des *« Barbarians »*.

VOLLEY-BALL. — *Au retour d'une tournée en Chine et à un mois des championnats d'Europe, organisés en France, le Polonais Zbigniew Rusek, entraîneur de l'équipe de France féminine, a démissionné de ses fonctions, estimant ne plus bénéficier de la confiance des joueuses. Son adjoint Alexandre Bobrikoff et Pierre Beriaud, directeur de l'équipe de France, assureront l'intérim jusqu'aux championnats d'Europe.*

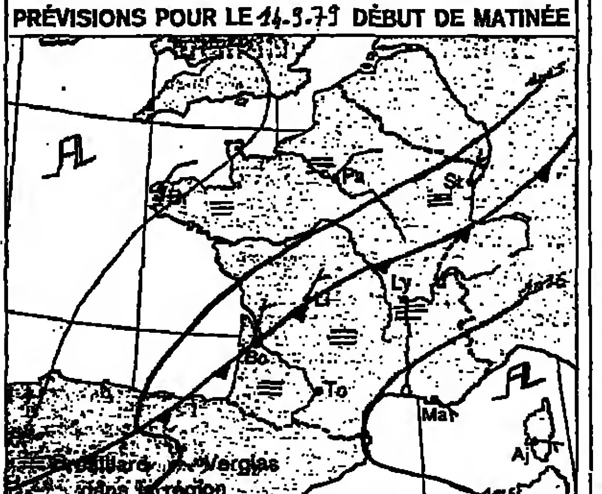
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13-9-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-9-79 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 septembre à 0 heure et le vendredi 14 septembre à 24 heures :

L'air maritime frais qui couvrait jeudi matin les îles Britanniques pénétrera lentement en France. Dans l'air chaud qui le précède, une évolution orageuse se développera, principalement sur la moitié sud de notre pays.

Vendredi 14 septembre, la matinée sera généralement ensoleillée dans les régions méditerranéennes et les Alpes. Partout ailleurs, il y aura des brumes ou des brouillards, et le ciel sera nuageux de l'Alsace au Massif Central et à la Gironde. Au cours de la journée, le beau temps persistera sur le Languedoc, la Provence et la Corse. Quelques orages éclateront l'après-midi et le soir des Pyrénées au Massif Central et au nord des Alpes.

Sur le reste de la France, les brumes et brouillards feront rapidement place à un temps assez ensoleillé, avec seulement des nuages passagers, mais les vents tourneront au secteur nord-est en devenant modérés, et il fera plus frais que la veille.

Le jeudi 13 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,2 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 septembre; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 28 et 15 degrés ; Biarritz, 28 et 19 ; Bordeaux, 28 et 16 ; Brest, 20 et 11 ; Caen, 22 et 12; Cherbourg, 19 et 12; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Dijon, 25 et 12 ; Grenoble, 26 et 13 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 24 et 14 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 27 et 13 ; Nice, 27 et 18 ; Paris - Le Bourget, 24 et 13 ; Pau, 26 et 13 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 26 et 12 ; Strasbourg, 25 et 11 ; Tours, 26 et 13 ; Toulouse, 29 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 14 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 22 et 12 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 17 et 10 ; Genève, 23 et 1 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 17 et 12 ; Madrid, 31 et 17 ; Moscou, 13 et 7 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 26 et 14 ; Rome, 30 et 15 ; Stockholm, 15 et 9.

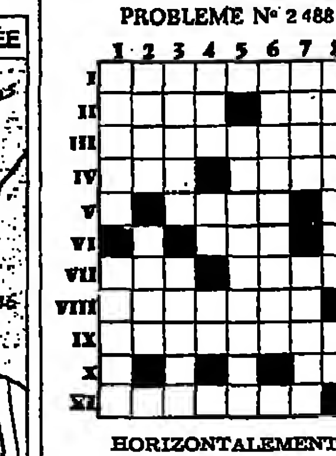
LE SUISSE DEVIENT L'« HOMME LE PLUS RICHE DU MONDE »

Avec un produit national brut par habitant de 13 853 dollars, la Suisse arrive en tête des pays du monde entier, indique une étude de l'Union de banques suisses. Elle enlève au Koweït la première place, qu'il occupait encore en 1977. La performance suisse est due essentiellement à la forte revalorisation du franc (moyenne annuelle 34,4 %), de sorte que le revenu par habitant, exprimé en dollars, a progressé de 3 890 dollars, soit de 39 % par rapport à 1977. Le Suisse devient ainsi l'« homme le plus riche du monde ». Au Koweït, par contre, l'augmentation n'a été que de 300 dollars à 13 080 dollars à la suite d'une sensible diminution des prix du pétrole exprimés en devise américaine.

Le troisième rang (en dehors de l'Europe, il n'a été tenu compte que des pays ayant plus d'un million d'habitants) est occupé par le Danemark (10 948 dollars), devant la Suède (10 440), la République fédérale d'Allemagne (10 415), la Belgique (9 939), la Norvège (9 849), les Etats-Unis (9 646), les Pays-Bas (9 367) et l'Arabie Saoudite (9 330). Pour la première fois, ces deux derniers pays ont fait leur entrée dans le groupe des dix pays les plus riches du monde. Avec 8 838 dollars, la France est revenue de la douzième place en 1977 à la treizième.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 488



HORIZONTALEMENT

I. Très utile pour cueillir des *bouquets*. — II. Signale un *passage* ; Où il n'y a donc rien à prendre. — III. Où l'on peut mettre les pieds. — IV. Revêt ; Provoque une agitation. — V. Un répondant. — VI. Souvent enfermée dans un château ; Mal reçu (épelé). — VII. Evoque la montagne ; Souvent cité dans les liturgies orientales. — VIII. Mettaient à l'abri de la précipitation. — IX. Dont on a fait des montagnes. — X. N'est empruntée qu'en passant. — XI. Droit dont pouvait faire état le premier venu.

VERTICALEMENT

1. Devient un peu blanc dès qu'il est mûr ; Endroit qui n'attire que ceux qui aiment le grand air. — 2. Utile pour faire tourner la roue ; Construisit des églises à Londres. — 3. Ramassée quand on est étendu ; Nom de rois. — 4. Le préféré du collège ; Démonstratif ; Fleuve côtier. — 5. Mis en valeur. — 6. Qui ont donc été fortement pincés. — 7. Peut s'opposer à la brune ; Passe à Romans. — 8. Fournit un aliment en Amérique du Sud ; Obtenu. — 9. Peut se mettre à table ; Prophète.

Solution du problème n° 2 487

Horizontalement

I. Démêlures. — II. Inopérant. — III. Série ; Vue. — IV. Trac ; Dam. — V. Ignifugée. — VI. Liée ; Mers. — VII. Lé ; Repues. — VIII. Messe. — IX. Repaire. — X. Ilots ; Oc. — XI. Eut ; Egaré.

Verticalement

1. Distillerie. — 2. Energie ; Elu. — 3. Morane ; Spot. — 4. Epicier ; AT. — 5. Lee ; Emise. — 6. Ur ; Dumper. — 7. Ravageuse. — 8. Enumérés ; *Or*. — 9. Ste ; Essence.

GUY BROUTY.

PRESSE

● *Après le refus de licenciement de M. Claude Prunier* par l'inspection du travail, le collectif journalistes (U.N.S.J.), ouvriers du Livre (C.G.T. et C.F.D.T.), employés et cadres (C.G.T. et F.O.) qui s'est constitué à cette occasion *« se félicite de cette mesure »* et appelle, dans un communiqué publié jeudi 13 septembre, *« à la plus entière vigilance »*, car cela n'empêche pas d'*« user des voies de recours auprès du ministère du travail »*. *« Briser par tous les moyens le syndicalisme dans ses entreprises pour mieux poursuivre ses objectifs de concentration est, en effet, monnaie courante dans la méthode Hersant »*, déclare le communiqué, qui ajoute : *« Dans l'immédiat, les syndicats de journalistes S.N.J., C.F.D.T., des employés F.O. et du Livre C.G.T. représentés aux éditions France libre* (Aurore - Paris-Turf) *ont décidé de développer la procédure pour délit d'entrave au fonctionnement du comité d'entreprise de cette société. Enfin, l'U.N.S.J. entend joindre le problème de* l'Aurore *au dossier de l'action juridique engagée contre Robert Hersant. »*

● *Au « Journal du dimanche »*, édité par la S.A. Sogide (groupe Edi 7-Hachette), M. Bruno Totvanian est nommé rédacteur en chef. Il était jusqu'ici rédacteur en chef technique.

Simultanément, M. Jean-Pierre Farkas, ancien rédacteur en chef de *Combat* et de *Elle*, quitte les fonctions de directeur de la rédaction du *Journal du dimanche* qu'il occupait depuis décembre par *le Journal du dimanche :*

Ce changement survient à la veille du lancement (23 septembre) du supplément couleur de 40 pages (format *Elle*) imaginé par le *Journal du dimanche*, intitulé *7e Jour* et diffusé à 450 000 exemplaires, ce projet avait entraîné le renforcement de l'équipe dirigeante notamment par le recrutement de M. Gaston Bonheur, ancien directeur à *Paris-Match*, entré en juin dernier.

Visites, conférences

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., entrée de Saint-Julien, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Moyen Age au quartier Latin ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel : « Paris du dix-septième siècle au musée Carnavalet » (Caisse nationale des monuments historiques).

21 h., métro Saint-Paul-le-Marais, M. Guasco : « Le Marais mystérieux : occultisme, salons littéraires et duels » (Lutèce-Visites).

15 h., 2, rue de Sévigné, M Teurnier : « Hôtels du Marais illuminés ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 13 septembre 1979 :

DES DECRETS

● Portant publication du protocole instituant une commission *franco-voltaïque de coopération* entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Haute-Volta, signé à Ouagadougou le 14 décembre 1978 ;

● Complétant le décret numéro 77-246 du 4 mars 1977 relatif au statut particulier des professeurs des écoles de rééducation professionnelle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, L'énergie, c'est nous ; 15 h. 30, Tour de l'Avenir ;

17 h. 55, TF Quatre ; 18 h. 25, L'île aux enfants ; 18 h. 50, C'est arrivé ce jour ; 19 h. 5, Cyclisme : Tour de l'Avenir ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : les Petites Têtes, comédie de Max Régnier, d'après A. Gillois. Mise en scène de M. Roux ;
Daniel revient alors qu'on le croyait mort. Irène, sa femme, s'est remariée avec Armand et l'entreprise qu'elle gère maintenant avec son second mari est florissante.

22 h. 15, Magazine : Expressions ;
23 h. 15, Magazine : Cinq jours en bourse.

CHAINE II : A 2

12 h., Au jour le jour ; 12 h. 10, Passez donc me voir ; 12 h. 30, Feuilleton : les Amours de la Belle Epoque : Petite Madame ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 50, Accordéons en balade ; 14 h., Aujourd'hui *Madame (Grandir sans maman)* ; 15 h., Série : La famille Adams ; 16 h., Magazine : Quatre saisons ; 17 h., Fenêtre sur... la Jordanie ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée, de N. Cortal, réal. : F. Chatel ;
Suite et fin des péripéties d'une « communauté ».

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Les Juifs en question) ;
Avec A. Fabre-Luce (Pour en finir avec l'antisémitisme), *A. Harris et A. de Sedouy* (la France et les Juifs), *B. Chouraqui* (le Scandale juif ou la Subversion de la mort), *C. Malraux* (Et pourtant, j'étais libre), *M. Koskas* (Balace Bounel).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-Club, FILM : LES AMANTS CRUCIFIES, de K. Mizoguchi (1954), avec K. Hasegawa, K. Kagawa, Y. Minamida, E. Shindo, S. Ozawa (v.o. sous-titrée N.) ;
Au dix-septième siècle, au Japon, l'amour, condamné par la société, de l'épouse opprimée du grand parcheminier de Kyoto et d'un jeune secrétaire.
Tragédie domestique tirée d'une pièce pour marionnettes du XVIIe siècle. Des sentiments exprimés avec une grande pudeur, un art cinématographique raffiné. Fascinant.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Etudes et chantiers ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, *Emissions régionales* ; 19 h. 55, *Dessin animé* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : La dénatalité en Occident.
Les raisons avouées et les causes plus diffuses de la dénatalité sont ici examinées par MM. G. Calot, directeur de l'INED, G. Thorn, ancien premier ministre du Luxembourg, Pierre Simon, gynécologue, le docteur Rainer, ministre de la santé en R.D.A., et M. Pavard, directeur des caisses de retraite.

21 h. 30, Téléfilm : Grilles closes, d'A.-C. Charpentier, réal. : H. Helman, avec V. Tessier, G. Kerner, M. Boucheix, M. Toutain, R. Couteaudier, G. Boibeleau.
Parti de chez lui à la suite du meurtre d'un braconnier commis par le garde chasse, un jeune adolescent se trouve plongé dans les événements de la seconde guerre mondiale. Il sera emprisonné et passera des mois en camp de concentration avant de revenir des années plus tard près de sa mère qui l'attendait.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30 Soliste : Jeanne Chailley-Bert clavecin (M. de Falla) ; 14 h. Un livre des voix : « La légende des mille taureaux », de Y Kemal ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Darwin ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », d'après Jules Verne ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : dixième anniversaire ;

20 h., Magazine mondialiste : le monde de l'espoir ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York, New-York.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Musiques : *Poème de l'amour et de la mer* (Chausson, Dutilleux) ; 15 h., Musique-France-Plus : G. Leroux, Loeillet, Dauvergne, Glazounov, Massenet, Ibert ; 17 h., Musica-Suecia : les « Pères » de la musique suédoise (Duben, Verdier, Roman, Naumann, Krauss, Agrell) ;

18 h. 2, *Kiosque* ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Des notes sur la guitare : compositeurs italiens pour guitaristes d'Italie (Galilei, Frescobaldi, Carulli, Paganini) ; 20 h. 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles ; 21 h. 20 : Orchestre symphonique de Stuttgart : Bruckner ;

23 h. 15, Ouvert la nuit : grands crus (Mozart) ; 0 h. 5, Musiques pour une utopie : la musique américaine en marge des Summergarden.

équipement

A PROPOS DE...

UNE PROPOSITION
DES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Les régions et leurs industries

Essayer d'appréhender dans leur généralité les problèmes de l'emploi au niveau régional et avancer un certain nombre de réflexions sur les solutions les plus efficaces, tel est l'objet du rapport préparé par la conférence des présidents des comités économiques et sociaux des régions (1), qui vient d'être rendu public.

Ce rapport reprend les analyses structurelles du chômage mettant en évidence les mutations économiques mondiales dans lequel il s'inscrit, et s'efforce de présenter la région comme le cadre d'observation et d'action à court et moyen terme le plus apte à favoriser la transformation des entreprises françaises et des secteurs d'activités concernés.

Sur ce point, il serait bon, soulignent les présidents, que soient définies des stratégies industrielles propres à chaque région, permettant d'éviter de trop grandes spécialisations (ou mono-industries) qui ont donné lieu aux drames que l'on sait, en Lorraine par exemple. Elles pourraient prendre la forme de « programmes régionaux de sauvegarde », coordonnés par les services du commissariat du plan, à l'élaboration desquels participerait bien évidemment la DATAR.

Il serait souhaitable, d'autre part, que les établissements publics régionaux puissent mobiliser l'épargne régionale et, ajoute le rapport, qu'intervienne « une rationalisation des aides au développement économique, afin de les accorder aux objectifs de la programmation régionale ».

Enfin, une des réformes souhaitées concerne le cadre et les moyens d'appréhension des problèmes. Les présidents des comités économiques et sociaux régionaux réclament ainsi un accroissement des études, parfaitement envisageables au niveau régional, sur les limites des « bassins d'emploi ». Cette notion géo-économique permet de déterminer très précisément les problèmes qui se posent et de répondre par des mesures spécifiques plus adaptées aux « accidents », en évitant de tomber dans des généralisations « falsificatrices » et peu opérationnelles.

(1) Le groupe de travail était présidé par M. Maurice Halff, président du comité économique et social de Lorraine.

DEUX PROJETS DE BUDGET

Transports : 17 milliards pour la S.N.C.F.

Le budget du ministère des transports qui sera proposé à l'approbation du Parlement par M. Joël Le Theule, s'élèvera, en 1980, à 35.181 milliards de francs. Il est en augmentation de 11.6 % par rapport à 1979. La présentation de ce budget a éét modifiée afin d'adapter ce document aux objectifs du ministère réorganisé en août 1978. Tous les domaines des transports (intérieur, aviation civile, marine marchande, etc.), avaient alors été regroupés. C'est donc un document unique comprenant des sections spécialisées (marine marchande, aviation civile, transports terrestres, etc.), qui sera présenté à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Trois actions prioritaires sont retenues par le ministère :

● **La sécurité et le contrôle des trafics.**

Il s'agit de surveiller et de régulariser les trafics (aérien, maritime, automobile), d'améliorer le réseau d'infrastructures. Le ministère consacrera 1 milliard de francs à cette action qui porterait notamment sur l'équipement en glissière de sécurité des routes (2,5 kilomètres). La sécurité maritime sera mieux assurée par la mise en place de centres de surveillance et de nouveaux équipements (155 millions de francs, création de 73 emplois), 155 millions de francs seront consacrés à la sécurité aérienne.

● **L'entretien et le développement des infrastructures.**

Huit milliards d'autorisations de programme et 7,6 millions de crédits de paiement y seront consacrés en 1980. Le programme autoroutier sera poursuivi mais aucune date de mise en service n'est avancée pour l'ouverture des liaisons. 450 kilomètres d'autoroutes seront ouverts à la circulation en 1980, ce qui portera à 5 400 kilomètres le réseau français.

Le programme d'entretien (rénovation des chaussées, viabilité hivernale) bénéficiera de 1,9 milliard de francs.

Les opérations de rénovation et de restauration du réseau ancien de voies navigables continueront (351 millions de francs, dont 140 millions pour la liaison mer du Nord). De même que dans le domaine des transports urbains, l'Etat financera 30 % des opérations d'extension du réseau ferroviaire de la R.A.T.P. en Ile-de-France (417 millions de francs) et participera aux efforts des collectivités locales de province afin de créer ou de réhabiliter leur réseau de transports collectifs.

Les ports maritimes bénéficieront de 405 millions pour l'équipement et 292 millions de francs pour l'exploitation.

La contribution de l'Etat à l'entretien du réseau ferré de la S.N.C.F. atteindra 3 773 millions de francs.

● **La tutelle des entreprises publiques.**

Dans le cadre des contrats passés entre les entreprises publiques et l'Etat, ce dernier participera pour 17 milliards de francs au fonctionnement de la S.N.C.F., 1,6 milliard de francs à celui de la R.A.T.P. 84 millions de francs seront consacrés à la Compagnie générale maritime. Pour Air France, la dotation atteindra 395 millions de francs y compris les charges d'amortissement des Concorde exploités par la compagnie.

Environnement : le cadre de vie dans une seule enveloppe

Le projet de budget du ministère de l'environnement et du cadre de vie est le premier qui tienne entièrement compte du regroupement, en avril 1978, des services de l'environnement, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Certains crédits ont été remis en ordre, groupés ou au contraire éclatés, ce qui rend la lecture du « bleu » budgétaire et les comparaisons peu commodes.

Dans son ensemble, ce projet de budget montre que les dépenses d'investissement auxquelles l'Etat s'engage pour plusieurs années (autorisations de programme) augmentent très peu : 14 012 millions de francs au lieu de 13 686 en 1979, soit une hausse de 2,37 % qui correspond à une baisse en volume si l'on tient compte de l'évolution des prix.

Les sommes effectivement dépensées l'an prochain devraient en revanche augmenter sensiblement : le total des dépenses ordinaires (fonctionnement) et des crédits de paiement (investissements) progresse de 17 % au lieu de 14,4 % pour l'ensemble du budget de l'Etat. Cette hausse est particulièrement forte pour les dépenses de fonctionnement, qui passent de 9 967 millions en 1979 à 12 148 millions en 1980 (+ 21,8 %), tandis que les investissements progressent de 10,6 % (8,4 milliards au lieu de 7,6 en 1979).

● **Architecture : priorité à l'enseignement.**

Les crédits destinés à l'enseignement de l'architecture progressent de 31 % et passent de 130 à 171 millions de francs : quatre-vingt-neuf postes d'enseignants devraient être créés l'an prochain, et la construction de plusieurs écoles financée.

Les conseils d'architecture pourront tous être financés à raison de 150 000 francs par département, puisqu'un crédit de 15 millions de francs leur est destiné, tandis que la rémunération des architectes-consultants est dotée de 18 millions au lieu de 9 l'an dernier.

D'autre part, un crédit de 3 millions de francs est inscrit pour l'Institut français d'architecture, qui devrait ouvrir à la rentrée de 1980.

Malgré ces augmentations, les crédits de l'architecture (sans l'enseignement) marquent globalement une baisse de 52,7 à 38 millions de francs.

● **Urbanisme : toujours les POS et les espaces verts.**

Globalement, les crédits destinés à l'urbanisme et aux paysages marquent une diminution (de 801 millions à 689 en 1980) due notamment à une nouvelle répartition des crédits. Les sommes destinées à la création ou à la subvention d'espaces verts progressent d'environ 25 % et passent de 92 millions en 1979 à 116 millions l'an prochain.

Les études d'urbanisme, et notamment l'établissement des plans d'occupation des sols (POS), bénéficient d'une priorité : au total, les crédits passent de 105 à 138 millions de francs, dont 86 pour les POS proprement dits au lieu de 60 environ l'an dernier.

En revanche, le désengagement de l'Etat pour la création de réserves foncières se confirme : les crédits (15 millions) sont stables, tandis que les programmes d'action foncière diminuent. Plutôt que des subventions, des prêts sont consentis aux collectivités locales.

● **Logement : un effort pour le locatif et l'habitat ancien.**

Les crédits de la construction augmentent en 1980 et passent de 9,4 à 11,7 milliards de francs, dont 7,2 (au lieu de 6,3) pour les investissements.

Cela devrait permettre la construction en 1980 de 77 000 logements locatifs aidés (au lieu de 70 000). Les prêts pour l'accession à la propriété (PAP) sont prévus pour 145 000 logements au lieu de 170 000. En revanche, les prêts conventionnés donnant lieu au versement de l'A.P.L. (aide personnalisée au logement) concernent 55 000 logements au lieu de 24 000 : les crédits passent de 1 à 1,8 milliard en 1980, auxquels s'ajouteront les sommes non dépensées cette année. L'aide au logement bénéficie de 2,7 milliards au lieu de 2 milliards. Si l'on ajoute les prêts conventionnés sans A.P.L. (55 000 familles), et l'épargne-logement (20 000 unités) on obtient un total d'environ 350 000 logements neufs aidés par l'Etat en 1980 au lieu de 330 000 l'an dernier.

L'habitat ancien recevra 1,2 milliard de francs au lieu de 980 millions, mais les crédits de la résorption de l'habitat insalubre ont été intégrés dans cette somme.

● **Environnement : parcs et réserves.**

Le fonctionnement des parcs nationaux (après la création du parc du Mercantour) et des réserves naturelles (on envisage d'en créer douze en 1980) sont les priorités de ce secteur du ministère. Au total, les crédits destinés à la protection de l'environnement (investissement et fonctionnement) passent de 265 à 285 millions de francs. Ces sommes comprennent les importants crédits destinés aux grands barrages, autrefois inscrits au budget des transports (64,5 millions en 1980).

Après le cyclone sur les Antilles

LA C.G.M. DEMANDE A ÊTRE INDEMNISÉE DES PERTES SUR SON TRAFIC DE BANANES

La Compagnie générale maritime (C.G.M.), qui est l'armement public regroupant la Transat et les Messageries maritimes, va demander au gouvernement d'être indemnisée (soit dans le cadre d'un collectif dubgétaire, soit par le biais du contrat d'entreprise signé entre la compagnie et l'Etat) au même titre que les transporteurs terrestres ou les planteurs de bananes de la Martinique et de la Guadeloupe, après les dégâts causés dans les îles par le cyclone Frédéric.

En effet, les navires de la C.G.M. qui exploitent la ligne entre les Antilles et l'Europe, assurent l'essentiel de leur trafic dans le sens Antilles-France avec des chargements de bananes. Or, à la Martinique et à la Guadeloupe, les plantations ont été très gravement endommagées. Des centaines de milliers de tonnes de frêt vont donc échapper à la C.G.M.

En outre, si les ports de Pointe-à-Pitre et de Fort-de-France restent opérationnels, celui de Basse-Terre, gravement endommagé, sera inutilisable pendant environ six mois. Les conséquences du cyclone sont d'autant plus dommageables pour la C.G.M. (dont on connaît l'énorme déficit) que la ligne des Antilles constitue pour cet armement un secteur rentable.

Les responsables de la compagnie, dont une partie de la flotte des Antilles va se trouver sans utilisation, cherchent donc à ouvrir ou à renforcer d'autres lignes dans le secteur des Caraïbes et notamment à développer les exportations de bananes en provenance du Costa-Rica. Ils voudraient aussi profiter de l'occasion pour s'associer à des programmes de modernisation des plantations de bananes dans les Antilles françaises, notamment en ce qui concerne le conditionnement, le transport et la mise en containers des fruits. De la sorte les grands navires porte-containers réfrigérés de la C.G.M. (quatre bateaux de ce type sont commandés) seraient exploités dans les meilleures conditions d'efficacité.

FAITS ET PROJETS

Tourisme

● *Recettes record pour l'Espagne.* — En dépit d'une baisse sensible du nombre de touristes ayant sible du nombre de touristes ayant franchi ses frontières en juillet (— 18 %) et en août (— 15 %), par rapport aux entrées comptabilisées durant ces deux mêmes mois l'an dernier, l'industrie touristique espagnole devrait battre ses records de 1978, qui s'étaient chiffrés par 5,5 milliards de dollars de recettes en devises. En juillet, les rentrées de devises se sont montées à 757 millions de dollars (+ 11 %), et le total des recettes des sept premiers mois de l'année atteint 3,385 milliards.

Transports

● *Majoration des tarifs des transports routiers.* — Une augmentation de 1 centime par kilomètre pourra être perçue par les entreprises de transports routiers de voyageurs, stipule un arrêté au *Journal officiel* du 12 septembre.

Elle se traduira par une augmentation forfaitaire de 10 centimes pour un parcours donnant lieu à la perception d'une somme inférieure à 10 francs, de 50 centimes de 10 à 50 francs et de 1 franc au-delà de 50 francs.

P.T.T.

● *M. Télématique aux P.T.T.* — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a présenté, le 12 septembre, « M. Télématique », qui a pour mission de coordonner le développement des applications de la télématique. Il s'agit de M. François Henrot, auditeur au Conseil d'Etat et détaché auprès de la direction générale des télécommunications.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à « La révolution de la télématique » (*le Monde* du 13 septembre), il était indiqué à propos de la télécopie : « Les télécommunications craignent que les ménages ne s'équipent en télécopieurs... ». Nous aurions dû imprimer « les télécommunications veulent... ».

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du départ du directeur du bureau de presse hongrois, M. Imre Patko, et pour présenter son successeur, Mme Katalin Szuchacs, l'ambassadeur de Hongrie et Mme Jozsef Bényi ont offert mercredi une réception.

Naissances

— M. Jean MARTIN et Mme, née Monique de Roumefort,
M. Jacques CAGET et Mme, née Françoise Bourdier,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-enfant

Nicolas,

fils de Jean-Jacques et Marie-Noël.
Paris, le 6 août 1979.

Mariages

— M. et Mme Jean-Mathis HORRENDERGER,
M. et Mme Jacques LESAGE,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants
Isabelle et Jean-Marc
le samedi 15 septembre 1979.
11, chemin des Ardennes,
68100 Mulhouse.
53, rue Josué-Hofer,
68200 Mulhouse.

Décès

JOSEPH FRANTZ

Nous apprenons le décès survenu à Paris, le 12 septembre, de
M. Joseph FRANTZ,
président
de l'association des Vieilles Tiges.

[Né le 7 août 1890 à Beaujeu, dans le Rhône, fils d'industriel, Joseph Frantz pilotait depuis 1910. Il fut durant la guerre de 1914-1918 le premier aviateur français à abattre un avion allemand. Cela se passait le 5 octobre 1914. Il fut ensuite chef pilote chez Voisin et à ce titre participa, durant ce conflit, à la mise au point d'une douzaine d'avions.

A nouveau mobilisé en 1939, il commande un groupe de transport basé à Bordeaux.

Grand officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, titulaire de la croix de guerre, Joseph Frantz devient en 1962 président des Vieilles Tiges, cette association qui groupe des pilotes brevetés depuis trente ans au moins. Il avait, d'autre part, fondé en 1924, une entreprise d'électrolyse des métaux dont il était le P.-D. G.]

— Vire, Maisoncelles-la-Jourdan.

Mme Robert Auvray, ses enfants et petits-enfants,
Mme André Maurice, sa sœur,
Les familles Maurice, Lesdos, Foucault et Drouet,
Les amis,
Le personnel des Etablissements Auvray,
Le personnel du Garage Foucault,
Le personnel de la Fédération des courses de Basse-Normandie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert AUVRAY,
industriel,
chevalier de la Légion d'honneur,
président
du tribunal de commerce,
vice-président
de la Fédération nationale
des Sociétés des courses de France,
membre
du comité du Cheval français,
président
de la Fédération des courses
de Basse-Normandie,
président des courses de Vire,

survenu en son domicile, le 11 septembre 1979, et vous invitent à assister à la messe d'inhumation qui sera célébrée le vendredi 14 septembre 1979, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Vire.

Un registre à signatures ainsi qu'une corbeille où l'on pourra remettre ses dons pour la recherche contre le cancer seront déposés à l'église où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Pas de visite.

Le Pont-es-Retour,
Maisoncelles-la-Jourdan,
14500 Vire.

— Mme Pierre Beauté,
M. et Mme Claude Nery et leurs enfants,
M. et Mme Georges Biet et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BEAUTE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur civil de l'aéronautique,
administrateur des « Ailes brisées »,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 9 septembre 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du centre hospitalier de Saint-Germain-en-Laye, le samedi 15 septembre 1979, à 8 h. 15.

Elle sera suivie de l'inhumation qui aura lieu à 10 heures, dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise (division 47).

47, rue de Douai,
75009 Paris.

— Mme Jacques Boss, son épouse,
M. et Mme Claude Boss,
M. et Mme Jean-Claude Trollux,
M. et Mme Daniel Boss,
ses enfants,
Ses neuf petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jacques BOSS,

survenu à Parmain (Val-d'Oise), le 10 septembre 1979, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu à Parmain, le 12 septembre 1979, dans l'intimité familiale.

6, chaussée de la Muette,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu dans sa soixante-huitième année, de
M. Guy DOUDINOT
de LA BOISSIÈRE,
inspecteur général
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur.
L'inhumation a eu lieu le 11 septembre dans la plus stricte intimité.
11, rue Monticelli,
75014 Paris.

— M. et Mme Jacques Fischer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène FISCHER,
inspecteur général
des ponts et chaussées en retraite,
président de section honoraire
du conseil général
des ponts et chaussées,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu à Joigny, le 8 septembre 1979.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris, le 11 septembre 1979.
2, boulevard Albert-Thomas,
44000 Nantes.

— M. et Mme Bernard Le Dauphin, Cédric et Axelle,
Mme Elise Venet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eugène LE DAUPHIN,
née Jeanne Leprêtre,

survenu le 3 septembre 1979, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 12 septembre, à Beaumont (Nord).
Cet avis tient lieu de faire-part.

232, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

— M. et Mme Jacques Picard et leurs enfants,
Mme Nicole Picard et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André PICARD,
née Germaine Bernheim,

survenu subitement le 4 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Boutarel,
75004 Paris.
23 bis, rue des Cordelières,
75013 Paris.

— M. et Mme Claude Winter et *leurs enfants*,
M. et Mme Gilles Kauffmann, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sem WINTER,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 9 septembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Anniversaires

— Annemasse, Louveciennes, Villas.
Une pensée toute particulière est demandée à ceux qui gardent vivant le souvenir de
Lisette VINTRAUD
pour le deuxième anniversaire de sa mort.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	278 F	385 F	508 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	486 F	706 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	428 F	612 F	806 F

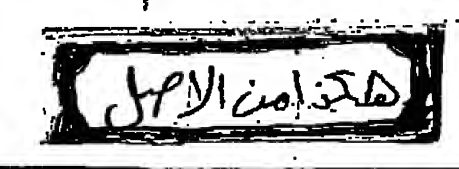
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



République Française

A l'initiative de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing,
Président de la République,
se tiendra du 24 au 28 septembre 1979, "La Semaine Informatique et Société".
Elle sera marquée à Paris, par la tenue d'un Colloque International
et dans toute la France, par une série d'opérations "Portes ouvertes".
Vous êtes personnellement invité à participer à cet événement.

L'informatique nous concerne tous. Elle sera ce que nous en ferons.

Programme de la Semaine Informatique et Société

Colloque International 24-28 septembre 1979

Le Colloque International a pour objectif d'engager un large débat sur les effets possibles et souhaitables de l'informatisation sur l'organisation future des sociétés.

LUNDI

Séance d'ouverture — **Présentation générale par M. le Ministre de l'Industrie.** **Intervention de M. le Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications.**

INFORMATISATION ET CHANGEMENT ÉCONOMIQUE

Commission 1 — Informatique et limites de la croissance industrielle.
Commission 2 — Informatisation et efficacité des organisations.
Commission 3 — *Nouvelles activités économiques liées à l'information.*
Débat du soir — L'informatisation est-elle une variable majeure pour les stratégies de relance ?

MARDI
INFORMATIQUE, TRAVAIL ET EMPLOI

Commission 4 — Les conditions et l'organisation du travail.
Commission 5 — Informatisation et niveau de l'emploi.
Débat du soir — Quel avenir pour la valeur travail ?

MERCREDI
INFORMATIQUE, TÉLÉMATIQUE ET VIE QUOTIDIENNE

Commission 6 — Individu, enseignement et culture.
Commission 7 — La maison du futur.
Commission 8 — La cité du futur.
Débat du soir — Un changement de mode de vie, pour quoi faire ?

JEUDI
INFORMATIQUE, COOPÉRATION INTERNATIONALE ET INDÉPENDANCE

Commission 9 — Stratégie industrielle et politique informatique des Etats.
Commission 10 — Identité culturelle et coopération.
Commission 11 — La circulation internationale des données.
Débat du soir — L'indépendance informatique : un problème de gouvernement ou de société ?

VENDREDI
INFORMATIQUE ET DÉMOCRATIE

Commission 12 — Informatique et libertés.
Commission 13 — Décentraliser le pouvoir.
Commission 14 — Qui oriente l'informatisation ?

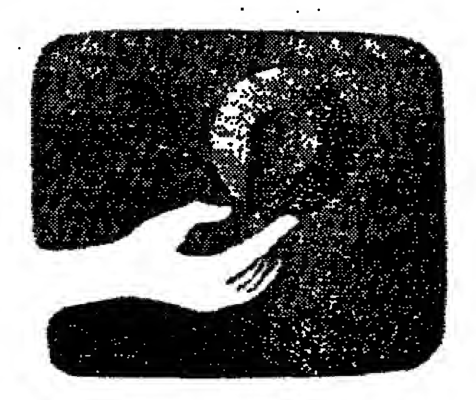
Séance de clôture — Rapport général de synthèse sur les travaux du Colloque International.
Allocution de M. Valéry GISCARD D'ESTAING, *Président de la République.*

Le Colloque International aura lieu au Palais des Congrès à Paris où se tiendront également des EXPOSITIONS, le 1er FESTIVAL de FILMS INFORMATIQUES, la remise du CONCOURS MICRO, un championnat de programmation ainsi que d'autres manifestations d'animation.

"Portes Ouvertes sur l'Informatique"

Des Administrations, des Services Publics et des Entreprises présentent au public, dans une perspective d'information sociale, les applications *informatiques et les projets qui le concernent dans les différents aspects de la vie quotidienne. Mettre en évidence la présence de cette tech*nologie, expliquer le fonctionnement et l'usage des outils informatiques contribuera à lever le voile de mystère et de technicité qui masque l'informatique.

Le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Education, le Ministère des Transports, le Secrétariat d'Etat aux Postes et Télécommunications, l'Aéroport de Paris, Air France, la R.A.T.P., la S.N.C.F., l'Institut Géographique National, EDF/GDF, ainsi que des banques, des entreprises de distribution et de transport, des agences de voyage, des fédérations professionnelles et des associations organisent à Paris et en Province ces actions d'information.



SEMAINE INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ

Délégation à l'organisation - Ministère de l'Industrie.

Pour tous renseignements téléphonez au 745.66.70 ou écrivez à Colloque Informatique B.P. 134 - 92205 Neuilly Cedex.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

TRES IMPORT. SOCIÉTÉ D'INGENIERIE T.C.E. proche gare de Lyon, recherche

DIRECTEUR de PROJET BATIMENT

Diplômé Grande Ecole (X, Ponts, Centrale, Mines)

5 à 10 ans d'expérience professionnelle. Anglais

Poste initial à PARIS

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 24 799, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

P.M.I., spécialisée dans la construction et la vente de Matériels de régulation pour le chauffage, recherche pour PARIS :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation technique niveau BTS ou DUT, 5 à 10 ans de pratique industrielle en production, quelques années d'expérience dans la vente de produits industriels.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

Ecrire avec C.V. détaillé + prétentions sous référence 3.214, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (PRODUCTION) recherche :

JEUNES COMPTABLES

Dégagés O.M., titulaires du Bac G2, du BSEC ou du BTS.

Ayant une courte expérience professionnelle (2 à 3 ans) ou même débutants.

Les candidats doivent accepter le principe d'une mobilité géographique impliquant des séjours de longue durée (3 ans en moyenne) à l'étranger après une première affectation à Paris.

Connaissances de l'anglais souhaitée, mais non exigées.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions à No 23.757 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement 21 bis, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

Entreprise de Travaux Publics Routiers recherche pour la REGION PARISIENNE

PLUSIEURS INGENIEURS MATERIEL

(OU EQUIVALENT)

Les candidats retenus auront si possible, quelques années d'expérience dans la fonction.
Ils se verront confier la responsabilité du parc d'engins et de véhicules d'un centre de travaux important.
Adresser formation, expérience et rémunération souhaitée sous référence 4341 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris - Cedex 02 - qui transmettra

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

emplois régionaux

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE recherche pour promouvoir ses produits et assister son réseau de ventes.

INSPECTEURS DES VENTES

Ayant une très bonne expérience de la vente dans le domaine du MACHINISME AGRICOLE

Niveau Enseignement Supérieur Agricole Anglais souhaité

Poste à pourvoir à NANTES et TOULOUSE

Ecire I.H.F. Ressources Humaines 170, bd de La Villette, 75940 PARIS CEDEX 19

Centre de REEDUCATION Ile de Tatihou (50) St-Vaast-la-Hougue, recherche EDUCATEUR CHEF DE SERVICE (Convention collective 1966). Adr. C.V. à M. Lesacher, Ile de Tatihou, 50550 St-Vaast-la-Hougue. Tél. 16-33 54-40-07.

INTERNAT. URGENT recherchons GOUVERNANTE FRANÇAISE pour responsabilité d'une maison au Proche-Orient et pour s'occuper de 3 enfants. Situation confortable. Sérieuses réf. T. p. R.-Vs. 500-22-95 16-18 h.

Tektronix COMMITTED TO EXCELLENCE.

DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE recherche dans le cadre de son développement

INGENIEURS COMMERCIAUX
ayant une formation scientifique supérieure

INGENIEURS COMMERCIAUX
spécialistes de la vente OEM

INGENIEURS COMMERCIAUX
ayant une bonne connaissance des applications statistiques et financières de l'informatique

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
ayant une bonne expérience du fortran et des logiciels relatifs à l'ingénierie électronique ou mécanique.

Pour tous ces postes, une expérience de 2 ou 3 années, ainsi qu'une bonne pratique de la langue anglaise seront appréciées,

Les CV (incluant photo et prétentions) pourront être déposés sur notre stand du Sicob (3D3423) ou adressés à TEKTRONIX DIG - BP 13 - 91401 ORSAY.

Les postes à pourvoir sont tous pour la région parisienne.

Important Cabinet de Conseil JURIDIQUE ET FISCAL à PARIS recherche UN

COLLABORATEUR DE TRÈS HAUT NIVEAU

- Nanti d'une excellante expérience du droit des sociétés et de la fiscalité.
- actif, entreprenant.

Il doit être capable d'assumer rapidement des fonctions de Direction dans ce Cabinet de réputation bien établie.

Pour garantir le secret des candidatures, cette recherche est confiée à un Conseiller extérieur. Il rencontrera personnellement les candidats avant que leur nom soit transmis à leur confrère.

Veuillez adresser une courte lettre avec C.V. à no 22 811 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE D'IMPLANTATION NATIONALE recrute

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS

Pour postes d'Inspecteur Interne - Moniteur.
- Mission : contrôle au 2e des collaborateurs des cabinets et animation Séminaires « Produits ».
- Postes à pourvoir : PARIS - LYON - MARSEILLE - TOULOUSE.

Ecrire C.V., photo et prétentions au n° 8548 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Culligan FRANCE

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX recherche

DELEGUES REGIONAUX

70.000 +

• Profil : Ecole de Commerce ou équivalent

Après une formation complète et rémunérée à nos méthodes commerciales, il leur sera confié les missions suivantes :
* Assurer les stages de vente, aider les débutants
* Assister le Chef des Ventes Régional dans l'animation de la force de vente.

Nos délégués peuvent indifféremment être basés à Paris ou sur leur région : Sud-Est, Centre-Ouest.

La maîtrise parfaite de la fonction, complétée par une formation permanente doit nous conduire à faire évoluer nos Délégués vers des postes de plus grande responsabilité.

Ecrire à Ph. LADOUCETTE, CULLIGAN France 4, avenue Président Kennedy 78340 LES CLAYES S/BOIS

IMPORTANTE ENTREPRISE LEADER DANS SA BRANCHE

Pour faire face à notre développement et renforcer nos équipes, nous recherchons :

- ***analystes***
- ***analystes-programmeurs***
- ***programmeurs système***
- ***programmeurs***

Bonnes connaissances des matériels IBM 370 et 43 XX, ainsi que des logiciels VM, DOS/VS, CICS, Cobol, Assembleur.

Outre les possibilités d'évolution, les fonctions exercées assureront aux candidats une réelle consolidation de leur expérience.

Merci d'adr. lettre man., C.V. et photo sa réf. 3330 à AXIAL Publicité - 91, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (PRODUCTION) recherche pour ses services à PARIS

AGENTS DE GESTION

Titulaires du BTS ou DUT gestion, ou formation technique et expérience dans le domaine de la gestion et du contrôle des Prix de Revient.

Anglais indispensable. Dégagés O.M.

Expérience de 2 à 3 ans souhaitée.

Pouvant être affectés ultérieurement, suivant besoin du groupe, dans une filiale à l'étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à No 23759 à S.N.E.AP. - D.C. Recrutement 21 bis, av. des Lilas — Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

CLINIQUE ILE-DE-FRANCE 95 Ermont. Téléph. : 959-48-12. Postes stables :
- Panseur (seuse).
- Infirmière D.E.
- Aide soignante D.E.
- Femme de service.

Recherchons d'urgence Ingénieur domaine de l'équipement thermique, chauffage isolation, goût pédagogique souhaité. Ecr. Agence Elm (réf. 360), 41, av. Montaigne, 75008 Paris qui transmettra.

LA VILLE D'OZOIR-LA-FERRIERE recrute à compter du 1er octobre 1979, date d'ouverture de sa crèche à domicile, une puéricultrice diplômée d'Etat, ayant 5 ans d'expérience. Adresser candidature et curriculum vitae à M. le Maire Hôtel-de-Ville 77330 OZOIR-LA-FERRIERE

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES FRANÇAIS recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour animer son équipe informatique et son centre de calcul.
- Formation grandes Ecoles, option informatique ou équivalente.
- Expérience minimum 6 ans dont 2 de responsabilité Chef de Projets.
- Maîtrise de la programmation (fortran + cobol).
- Organisation, conception et analyse dans les domaines suivants :
  - gestion et comptabilité ;
  - bases de données (IMS) ;
  - calculs d'ingénierie.
- Larges connaissances en système d'exploitation IBM, CDC et mini-ordinateurs.

Anglais indispensable.

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions à no 24.911, Contesse Publ., 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transm.

Association cas sociaux recherche pour 2 établissements 45 lits

ÉCONOME CONFIRMÉ

Salaire annuel : 44.000 F. reprise ancienneté dans la profession. Se présenter ce jour ou vendredi 14 septembre à 9 heures à : J.C.L.T., 79, rue de l'Eglise, 75015 Paris, ou écrire avec C.V.

CLINIQUE CHIRURGICALE 18e arrondissement recherche

PANSEUSE D.E. EXPERIMENTEE

Disponible rapidement. Salaire mensuel : 5.000 F. + ancienneté. Téléphone indispensable. Tél. : 257-14-00 pr rendez-vous.

Centre de formation adultes recherche

FORMATEUR - ANIMATEUR

pour préparation BTS A. option T.A.G.E. et formation continue niv. ingén. 5 a. expér. profess. agricult. ou formation. Tél. ou écr. ANFOPAR, 3, pl. d'Armes, 60700 Pt-Ste-Maxence. Tél. 472-25-09

VILLE DE MONTREUIL recherche PR SON CENTRE CULTUREL

UN (E) ANIMATEUR (TRICE) EXPERIMENTE et TITULAIRE DU CAPASE.

PR EQUIPEMENT de quartier SALAIRE BRUT : 4 032 F Adresser C.V., copie diplômes et références : à M. le Maire 93105 MONTREUIL

T.I.T.N. Société d'ingénierie en **INFORMATIQUE** recherche pour région **PROVENCE COTE D'AZUR**

2°) UN INGENIEUR **LOGICIEL** Grande Ecole, ayant 2 à 6 ans d'expérience en logiciel de base ou temps réel sur mini ou micro-ordinateur.

2°) UN INENIEUR **ÉLECTRONICIEN** Grande Ecole, ayant 2 à 6 ans d'expérience en électronique numérique et d'interface, ayant si possible des connaissances en soft de base.

3°) UN AGENT TECHNIQUE **ÉLECTRONICIEN** ayant 4 à 6 ans d'expérience en électronique numérique.

Envoyer C.V., photo, prétentions et référence du poste à : **T.I.T.N. PROVENCE** 7, rue Louis-Armand, Z. I., 13290 AIX-LES-MILLES.

Sté d'électricité MORS 2 et 4 rue Newton 93155 LE BLANC-MESNIL recrute pour Etudes et développement d'ensembles électronique et électrotechnique

AT 3 ou ATP ELECTRONICIENS EXPERIMENTES avec connaissances en électrotechnique et semi-conducteurs de puissance. Ecrire avec C.V. ou Tél. 865-42-18

URGENT ETABLISSEM. SECONDAIRE recherche

ÉTUDIANT FRANÇAIS en LANGUE ANGLAISE expérience encadrement, groupes jeunes pour POSTE LECTEUR EN **ANGLETERRE** ANNEE SCOLAIRE 79-80.

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS s/réf. 32.038.

SOCIETE DE DISTRIBUTION FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT recherche pour la banlieue Sud-Est de Paris

UN RESPONSABLE PAYE

Classification agent de maîtrise

Le salaire ne sera pas inférieur à 45.000 F brut. Ce poste conviendrait à un jeune (H. ou F.), titulaire d'un D.U.T. en gestion du personnel (ou diplôme équivalent), ayant déjà effectué plusieurs stages en Entreprise et intéressé par l'aspect administratif de la fonction personnel.

Adr. votre C.V. avec prét. et photo à no 24.114, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

---

cours et leçons

J.F., 1er prix conserv. donne à domicile leçons piano, solfège. 236-02-79

Professeur de lycée donne leçon de Français de 6e à terminale. Tél. 670-38-21

---

secrétaires

NICE. Importante société travaux publics, rech. secrétaire direction expérimentée. Sérieuses références demandées. Adr. C.V. détaillé. Ecr. Havas 06011 NICE CEDEX, Réf. 0616.

SECRÉTAIRE BILINGUE Français-anglais pour service EXPORT. Lieu de travail Paris-20e. Tél. pour R.-Vs. : 371-12-65.

représent. offre

Pour secteur immobilier dame possédant auto et tél. même mi-temps. 280-22-19.

proposit. com. capitaux

TRES URGENT CAUSE SANTE AFFAIRE TRES SAINE TENUE EN S.A. PORTE DE PARIS Fabrique de meubles, 32 salariés, clientèle chaîne de concessionnaires « grande marque » depuis 25 ans, France et étranger, à céder, prix très intéressant. Conditions à débattre. Faire offre tél. 267-10-45

MARTINIQUE : but touristique aff. floriss. rech. cpt Tél. : 887-47-42 ou ap. 19 h. 209-83-72

formation profession.

Formation à l'information AIDE à L'EMPLOI PRETS POUR ETUDES

JOURNÉE INFORMATION TOUS les MERCREDIS à 16 h. Invitation sur demande. Association CERIAC. TEL. : 355-95-96.

CEFIA ECOLE PRIVEE

Vous prépare aux métiers de haut niveau en **INFORMATIQUE** par stages 3 et 6 mois de **PROGRAMMEUR ANALYSTE**

Crédits Etudes et Aide à la recherche d'emploi.

Réunion d'information tous les jeudis à 16 h. ENTREE LIBRE

Tél. : 355-95-96 66, rue Amelot, Paris-11e

occasions

STOCK MOQUETTE Bas prix Fin de séries Laine et synthétique. Tél. 589-84-64

demandes d'emploi

48 ans. Licencié en Droit. I.C.G. Bilingue Anglais

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

LONGUE EXPERIENCE MOYENNE, PUIS GRANDE ENTREPRISE sous les aspects :

Direction des affaires sociales :
- Administration du personnel.
- Relations directes avec les représentants du personnel.
- Problèmes sociaux posés par fusions et décentralisations.
- Formation professionnelle.
- Recrutements Cadres et Ingénieurs haut niveau.

Secrétariat Général :
- Gestion d'Etablissement.
- Assurances industrielles.
- Services généraux.
- Finances.

rech. poste similaire Paris ou région parisienne. Réf. morales et professionnelles de premier ordre.

Pour premier contact, écrire sous le numéro 8.792, COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS.

Chef administratif et comptable, célibataire, 43 ans, expérience de 17 ans en Afrique noire francophone, secteur TP, excell. référ., rech. pl. étranger, ttes branches, préfér. Afrique noire francophone. Libre immédiatement. Ecrire HAVAS 20.179 AJACCIO, référ. n° 105.986.

Comptable femme, 35 a., 10 a. expérience, cherche empl. comptabilité générale. T. : 875-07-70.

J. H. 28 ans, maîtrise droit social, D.E.S. Ergonomie 6 mois expérience service du personnel et 5 mois et demi expér. employé administratif, étudie ttes propositions. Ecr. : Luc BENNOUN, 21 bis, rue des Ecoles, 75005 PARIS.

CADRE COMMERCIAL 35 ans, B.T.S. commerce international. Négociateur haut niveau, recherche poste responsabilités. Préférence SUD-OUEST (Bordeaux). Ecr. n° 25.099 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

J. H. libéré O.M. cherche place de photographe (travaillant depuis 2 ans au laboratoire Fuji Films) T. 955-68-04 14 à 18 h.

CADRE SUPERIEUR BANQUE Docteur droit, 44 ans
- Connaissances approfondies Banque et Immobilier.
- Expérience et efficacité.
- Références morales et professionnelles de 1er ordre.
- Recherche Banque classique ou Immobilier.

Ecr. n° 1.341 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Professeur licence anglais DOG de français, 7 ans d'expérience, cherche poste 6e et 3e. Ecrire n° T 015.411 M, Régie-Preesse, 85 bis, r. Réaumur, 75012 Paris.

Traductrice italien cherche emploi plein temps chez éditeur ou Société de traduction. TEL. : 853-23-26.

INGÉNIEUR VENTE III A, parl. allem., 10 ans vente matér. hydraul. centr. des fluides form. : Ecoles mar. nationale. **DOMICILE VERSAILLES** libre 15 nov. cause licenc. éco. Ecr. n° T 15.356 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 26 ans, DEUG SOCIO, ESC Amiens + DEA Gestion (IAE Aix) (doctorat en cours), 2 a. exp. pédagogique ch. poste enseign. ou formateur vacataire. TEL : 734-03-20 (H.R.)

Jeune Homme 24 ans, maîtrise Sciences Eco + valeur CNAM rech. poste service commercial ou marketing. Et. ttes propos. M. Amziane, 26, r. Jean-Bonal, 92250 La Garenne-Colombes.

Directeur construction immobilière, exp. approfondie entreprises, ingénierie, promotion, bien introduit dans milieu immobilier, gestionnaire confirmé, rech. situation de responsable département immobilier dans industr., promotion ou banque. Ecr. n° T 015107 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire sténodactylo 24 ans, 3 a. référ., ch. emploi Paris. Ecr. n° 6.091 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 25 a. sérieux, 3 a. exp. banc. (créd. entrep), 2 a. assurances vie (grande branche et groupe) cherche emploi stable. Lieu de travail indifférent. Ecr. n° T 15.392 M, Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Architecte D.P.L.G. Tunisien, 32 ans, bilingue, arabe, français, 5 a. expér., étudie ttes propos. Ecr. n° T 015.368 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LICENCIÉE ÈS LETTRES ch. emploi temps partiel enseignement privé. Tél. : 533-12-18.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend Camping Car 1976 RENAULT ESTAFETTE 26.000 km. 1.000 surélevée Etat général impeccable, équipement Star + frigo, chauf. catalyse, et isolation. Disponib. fin octobre. Prix 36.000 F. Tél. de 18 h. à 20 h. : 720-43-60

NEUBAUER PEUGEOT VEND QUELQUES 305 Neuves d'exposition PRIX TRES INTERESSANT Tél. : M. ROLAND : 766-02-44

12 à 16 C.V.

B.M.W. 1978 option 37, r. Dulong, 17e. - 267-49-96

divers

Ford

BUFFARD TAUNUS 80 ESSAYEZ-LA ! 110, bd de l'Hôpital, Paris-13e Tél. 707-79-19

Hertz

OCCASIONS GARANTIES 24 MOIS ou 24.000 km

PIECES et M.-O. - CREDIT

NOS SELECTIONS

Fiesta 1100 L, 79	20.600
504 GL, TO, 79	29.700
504 Coupé, 79	52.000
305 GR, 79	29.900
504 Familiale, 79	33.000
Renault 5 GTL, 78	19.200
Renault 5 TL, 78	17.500
Horizon 79	24.000
Autobianchi 112 E, 79	20.900
Golf Volkswagen, 79	28.000
Audi 80 L, 79	33.000
Mercedes 280 SE, 79	108.000
Simca 1307 GLS, 78	20.500

L'OCCASION DU JOUR 504 GL, TO, 78 .... 24.000

111, rue du Mont-Cenis PARIS (18e) 259-62-90

305 - 504 - 505 - 604 79-80, peu roulé garanti Auto-Paris XV - 533-69-95 69, rue Desnouettes, Paris-15e

LANCIA AUTOBIANCHI DISPONIBLES 1er JUIL. MODELES 80 11, rue Mirbel PARIS 5e 336.38.35 +

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS Immeuble neuf 102 m2, séjour 50 m2 avec alcôve + 1 chbre, 2 s. de bains, 760.000 F. - 325-28-77.

MARAIS 20, rue de Saintonge. Ds immeuble XVIIe, DUPLEX rez-de-ch. et 1er, cft, caractère (haut plafond, parquet, balcon, garage. Visite sur place vendredi 14, de 14 h 30 à 17 h. SEGECO - 522-43-20

4e arrdt.

VRAI MARAIS 5-7-9, R. DES TOURNELLES. Rénovation de grande qualité. 2 - 3 - 4 PIECES. Prix moyen 9.000 F le m2. Visite le samedi 9 h. 30-18 h. 30 ou sur rendez-vous au. 274-59-10.

5e arrdt.

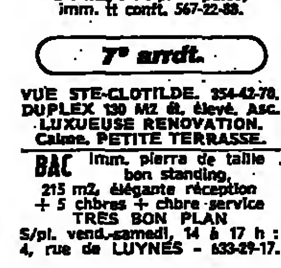
CENSIER. Imm. récent. **STUDIO 65 m2** ENTR., CUIS., S. DE BAINS. 370.000 F. 325-28-77.



6e arrdt.

4, RUE DE MEZIERES appartement d'artiste, 80 m2 entièrement aménagé, original, ensoleillé. Prix élevé. Vendredi 13-17 h.

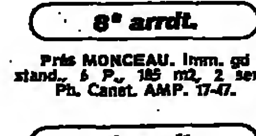
CROIX-ROUGE Magnifique appart. d'angle, 210 m2, 7 P. principales, imm. tt conft. 567-22-88.



7e arrdt.

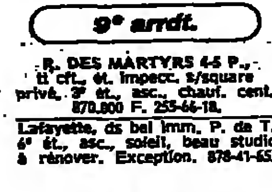
VUE STE-CLOTILDE. 354-42-78. DUPLEX 130 M2 ét. élevé. Asc. LUXUEUSE RENOVATION. Calme. PETITE TERRASSE.

BAC Imm. pierre de taille bon standing, 215 m2, élégante réception + 5 chbres + chbre service TRES BON PLAN S/pl. vend.-samedi, 14 à 17 h : 4, rue de LUYNES - 633-29-17.



8e arrdt.

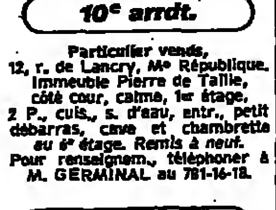
Près MONCEAU. Imm. gd stand., 6 P., 185 m2, 2 serv. Ph. Canet. AMP. 17-47.



9e arrdt.

R. DES MARTYRS 4-5 P., tt cft., ét. impecc. s/square privé, 3e ét., asc., chauf. cent. 870.800 F. 255-66-18.

Lafayette, ds bel imm. P. de T. 6e ét., asc., soleil, beau studio à rénover. Exception. 878-41-65.



10e arrdt.

Particulier vends, 12, r. de Lancry, Me République. Immeuble Pierre de Taille, côté cour, calme, 1er étage, 2 P., cuis., s. d'eau, entr., petit débarras, cave et chambrette au 6e étage. Remis à neuf. Pour renseignem., téléphoner à M. GERMINAL au 781-16-18.

12e arrdt.

CHATEAU VINCENNES ét. élevé, asc., beau séj., balc., 3 chbres, cuis., w.-c., s. bains, park. 665.000 F. 346-43-85.

REUILLY Immeuble rénové, beau grenier duplex à aménag., 90 m2. 293-62-16

BASTILLE Grand studio, cuis. équipée, bains, poutres - 293-62-16.

13e arrdt.

Près FACULTE TOLBIAC **2 P.** confort, refait neuf, soleil, 145.000 F - 589-49-34.

14e arrdt.

PLAISANCE Rez-de-ch. s/grande cour claire, 2 pièces + 1 petite pièce, cuis., wc. poss. bns, 40 m2, à rénov. S/pl. le 14 : 102, RUE RAYMOND-LOSSERAND, 13-16 HRES

PAVILLON refait neuf, jardinet **4 P.** 80 m2, tout confort, 420.000 F - 589-49-34.

16e arrdt.

AUTEUIL. Vue sur Seine, très beau liv. dble + 1 chbre, 65 m2, cuis., bains + terrasse 20 m2. 307-31-62, matin.

17e arrdt.

21, rue des EPINETTES, 3 P., entrée, cuis., w.-c., bains. chauf. cent. Immeub. 1960. Prix 267.000 F, crédit 80 %. Vendredi, samedi de 14 à 18 h.

20e arrdt.

135.000 - Avec 30.000 PYRENEES, 2 P. cuis., w.-c., s. d'eau tt ref. nf., moquette, 3e ét. s/rue. Idéal pour location. Voir pptaire jeudi, vendredi de 14 h. 30 à 19 h., 56, RUE BAGNOLET.

78 - Yvelines

CHATOU-VESINET, R.E.R., Part. vd ds parc 1 ha, appt. 5 P., 111 m2 dont 8 m2 loggia. Park. 630.000 F + box 30.000 F. Tél. : 071-06-02.

91 - Essonne

GRIGNY 20' Paris 5e et dernier étage, asc., partic. vend bas prix F 4, poss. meublé (style campagnard), site verd., tennis, piscine. **URGENT** Tél. HB 563-05-65 (poste 212) ; dom. : 943-13-05.

92 Hauts-de-Seine

Part. vend résidence Boïeldieu (92 Puteaux), appt. 2 P., 7e ét. 51 m2, s. de bns, cuis., w.-c., cave, parking. Prix : 250.000 F. Crédit Foncier partiel transmis. M. PIGNARD. 776-11-51 ou bureau : 721-03-00.

94 Val-de-Marne

94-VAL-DE-MARNE MAISONS-ALFORT. 2 P., cuis., s. d'eau, tél., cave, calme, ensoleillé. Prix 125.000 F. Tél. : 875-07-70, après 18 h.

EXCEPTIONNEL station R.E.R. Parc-St-Maur 94100, 8 P. en duplex 3e et 4e, 168 m2, compr. séj. triple, cuis. équip., 2 bns, lingerie, 2 w.-c., 5 chbres, 2 caves, gar. + possib. park. sur cour, immeuble brique et pierre, possib. profession libér. Prix : 830.000 F ou 450.000 F le 3e avec gar. et cave, 380.000 F le 4e avec cave. Me voir le 12-13 et 14 de 10 h. à 18 h., 30, bd Rabelais, Saint-Maur-des-Fossés.

Province

CABOURG STUDIO + gd grenier 79.000 F. 2/3 pièces, cour-jardin, à partir de 109.000 F, petits travaux à prévoir. Sur place samedi, dimanche, lundi : 5, av. Bertaux-Levillain (1) 733-71-34

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e pour bons clients, apparts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

INVESTISSEUR ACH. COMPT. Logements 20 à 120 M2 PARIS, R.G. 543-58-74. SIERUS.

hôtels-partic.

CENTRE VILLE ORLEANS Hôtel particulier 15 pièces, très grand confort, état impeccable, standing, garage, jardin. Prix exceptionnel. AG. LES TOURELLES, Orléans 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90

AUTEUIL XVIe - HOTEL PARTICULIER s/rez-de-ch. + 2 ét. 8 P. Petit jardin. 1.900.000 F. 577-96-85.

bureaux

PALAIS-ROYAL 305 m2 de Bureaux dont 35 m2 rez-de-chaussée. ETRESA. 776-07-38.

A PARIS VIIIe DANS LE QUARTIER DES AFFAIRES Pour vos rendez-vous, pour vos contacts, pour vos séminaires, un bureau de prestige à l'heure, à la demi-journée : secrétariat, domiciliations, services multiples. GAM, 24, rue de Liège, Paris-8e. Téléphone : 292-21-87.

LOCATIONS : salles - bureaux. TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES ET TELEX. Téléphone : 524-43-05.

VIe. - Propriétaire loue directement BUREAUX R.-de-C., 115 et 42 m2 + caves aménagées. S/pl., 12, rue Honoré-Chevalier.

fonds de commerce

Fonds de Commerce SKI Station Haute-Savoie + terrain 5.200 m2, tennis. Loisirs Bernolands, B.P. no 1. 74500 Bernex, à partir du 18 au 20 septembre, de 10 à 12 heures. Téléphone : (50) 73-60-66.

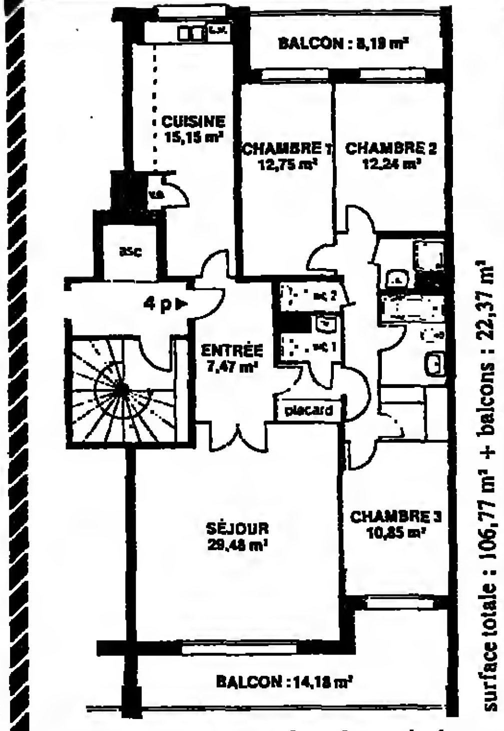
PLACE CONTRESCARPE Part. cède bail artisanat, cadeaux. Tél. : 660-84-61.

Propriétaire vend directement très beau prêt-à-porter féminin, refait neuf, rez-de-chaussée de 20 m2 + sous-sol 20 m2, excellent emplacement, bon rapport. PRIX : 260.000 F. Bail neuf 2.200 F C. C. mens. Téléphone : 557-32-76.

constructions neuves

VINCENNES face au bois

des appartements clairs et spacieux livrables immédiatement



du 2 au 5 pièces avec loggias et balcons, façades en pierre de taille, boxes fermés en sous-sol.

LE SAINT LOUIS

44/48, avenue des Minimes (métro Bérault)

visite sur place : tous les jours de 15 h à 19 h sauf mercredi et jeudi 374.94.01 et 227.10.19

réalisation Sogeprom previmo

5e ARRONDISSEMENT

Dans petit programme neuf Achèvement prévu décembre 79

CONSTRUCTEURS privés cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir

707-20-29 13 à 19 h (sf samedi)

terrains

VALLEE DE CHEVREUSE Station R.E.R. La Hacquinière, terrain boisé 3.000 m2 sur versant. COS 0,10, 600.000 F. Tél. 624-08-50

LE VESINET 5' R.E.R. IBIS Splend. terrain boisé de 2.000 m2 comprenant pavillon de gardien, piscine couverte. - Offre exceptionnelle - AGENCE de la MAIRIE - 976-52-52

Boutiques

ACHETE COMPTANT murs de boutique libres ou louées, Paris ou proche banlieue. - 563-68-06.

viagers

Société spécialiste viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

locations non meublées Offre

paris

Me LAMARCK, 4 P., tout conft, chff. centr., asc., 2.950 F charg. comprises. Téléphone : 255-66-18.

locations non meublées Demande

paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 P. Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire directement. 265-67-77.

Part. cherche 4 pièces min. 90 m2. Tél. le soir à partir de 19 h. : 293-58-98

J. F., prof Fac., ch. 2 Pièces, confort, ou grand studio, reprise acceptée : 7e, 8e, 16e, 17e. Tél. : 227-12-07 - 271-65-47. Agence s'abstenir.

L'Institut national des langues et civilisations orientales recherche pour ses étudiants de province et de l'étranger des logements (chambres ou studios, notamment à Paris et en banlieue ouest). Téléphoner au : 260-98-86, du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. toutes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PARIS - XIXe, maison meublée, env. 250 m2, 7 P., bns, gd jard., libre immédiatement, à louer pr 1 an. Tél. : 288-31-92, le soir.

Région parisienne

120 km. de Paris, résidence à louer, à l'année, 4 chambres et 1 séjour, tout confort, grand jardin. — 250-71-88, après 19 h.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux apparts de stand. 4 P. et plus. 285-11-08.

INTERNATIONAL-HOUSE rech. apparts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

CHERCHE personne généreuse pouvant prêter appartement permettant de recevoir dans Paris pour 2 mois but humanitaire. T. : 583-19-00.

pavillons

LA GARENNE-COLOMBES Calme, proximité gare, PROP. vend pavillon, séj. double, 3 ch., 2 s.d.b., cuis. équip., ch. cent., grenier aménag., cave. Nombreux aménagem. intér., jardin. Prix : 570.000 F. Tél. le matin à 785-24-61

MORSANG-SUR-ORGE (91) Pavillon à vendre proximité tous commerces, écoles, grande cuisine, séjour double, 3 chbres, roberie, greniers, garage 2 voitures, terrain 407 m2, arbres fruitiers. Tél. 016-03-03

SARTROUVILLE part. à part. dans secteur calme, proche gare sur sous-sol total, 3 pces, cuis., w.-c., salle d'eau, tél., chauffage central fuel; garage + dépendances. Terrain 300 m2. Prix 400.000 francs. Tél. 913-18-26 après 19 h.

ASNIERES, résidentiel, 5 minutes gare, séjour 35 m2, S. à M. 16 m2 ; 1er : 3 chambres, S. de B., luxe, 120 m2 habitables, jardinet, état neuf. — Prix : 525.000 F. Téléphone : 585-41-20.

LILAS, 100 M. Mo. — Séjour, 2 chambres, tout confort, jardin, calme, soleil, UNIQUE : 270.000 F. Téléphone : 585-41-20.

ARCUEIL Me LAPLACE Beau pavillon récent, grand séjour, terrasse, 5 chambres, 2 salles d'eau, tout confort, garage, jardin. 750.000 F. - 585-41-20.

villas

PARC DE SCEAUX 18, avenue de Touraine (Sceaux) bel. maison, excell. état, 3 nivx s/jdin 507 m2 compr. 3 appts indépend. dont 1 rez-de-jardin 70 m2 + gar. et 2 de 100 m2 au 1er et 2e étage. Px 1.400.000 F. Visites : VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE de 14 h. à 19 h. ou CABINET MONTARRON. TEL. : 702-34-86.

VILLAGE LOUVECIENNES Maison de ville avec jardin, 6 p., 3 chbres, 3 s. de bns, gar. Libre à louer. 5.850 F par mois. Tél. 969-06-67

VAUCLUSE Mazan, 7 km Carpentras, villa F 4, garage, surface habitable 120 m2 sur 1.100 m2 de terrain. Prix 450.000 F à débattre. Pour tous renseignements écrire à : « le Monde » Publicité, no 6.088, qui transmettra.

NOISY-LE-ROI. - Traditionnelle 6 P., 170 m2 hab., gar. 2 voit., terrain clos Prix : 820.000 F toutes taxes compr. - 534-57-40.

LE VESINET 100 m Ibis 5' R.E.R. Construction pierre de taille. Intérieur soigné, réception 70 m2 + 3 chbres, 1.260.000 F. Agence BARTHEL - 976-06-00

LE VESINET Situation exceptionnelle, calme, belle Demeure fin 19e, exposition plein midi, 4 pièces, récept., 6 chbres + chbre amis, 3 bains, beau parc boisé avec pièce d'eau 5.800 m2. Exclusivité AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

LE VESINET ULTRA CALME Situation exceptionnelle VILLA PARFAIT ETAT récept., 6 chbres + chbre d'ami, Parc 1.000 m2. Samedi 15, dimanche 16, de 14 à 18 h : 9, avenue du Grand-Veneur

PRES LYCEE **ENGHIEN** SAINT-GRATIEN Belle villa confortab., séj. en L + 4 ch., calme et très résident., dble garage, jardin. - 989-31-74.

propriétés

10 km VICHY RIVIÈRE A TRUITES 2 km et MAGNIFIQUE PROPRIETE bâtiment important, bon état, grandes possibilités, parc 2 ha, surface boisée 14 ha environ. Rens. G. BESSON (La Motte) 03 CUSSET. Tél. : (70) 98-39-61.

SAINT-MAUR prox. RER belle **PPTÉ BOURGEOISE** sur 1.100 m2 environ, 9 pièces principal. + pièces secondaires. Surface habitable 240 m2, tout confort, conviendrait profession lib., 1.050.000 F T. 883-68-68.

PR. GISORS Site magnifique Belle PROPRIETE gd sél., chem., cuis., 3 ch. + 2 possib., bains, cft., jardin planté 3.500 m2, parfait état. Px 505.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, Gisors. T. (16-32) 55-06-20.

VALLÉE DE LA RISLE 150 km. Ouest par autoroute : magnifique propriété gentilhommière du 18e siècle dépendances, maison gardien, parc 4,5 hectares, rivière à truites, étang. GARBI, 80, rue de Sèvres, Paris-7e. Téléphone : 567-22-88.

98 km. Paris, forêt LYONS, VENDS BELLE PROPRIETE 6 Pièces, parc de 1.350 m2, prix 425.000 F. Tél. : (35) 88-44-16.

PROCHE SULLY-SUR-LOIRE : magnifique moulin, rénové, avec roue : 8-9 Pièces, tout confort, communs, parc entouré 50 ha, étangs, rivière, chasse excellente. Agence LES TOURELLES ORLEANS, 1, avenue Dauphine. Téléphone : (38) 66-70-90.

70 km PARIS-SUD - Ancien **MOULIN** à aménager, 2 niveaux, 900 m2, parc, île, bief, rivière, sur 9.900 m2. Prix 850.000 F. THYRAULT - 89170 St-Fargeau 16 (86) 74-08-12

maisons de campagne

NANTES (40 km) PETITE VILLE AGREABLE BORDURE ERDRE Belle maison en parfait état, tt cft, cuis., salon, s. à mang., cheminées, 5 chbres, s. d'eau, cave, grenier, gar., terrasse. Pouvant convenir profess. liber. placem. Proximité parc public. Libre de suite. Px 270.000 F. CABINET BOURGINE - GAZIL 44170 NOZAY. T. (40) 79-40-25

fermettes

SOLOGNE A vdre b. propriété style fermette, 20 km sud Blois, prox. autor., compr. 6 p., ch. amén., cuis., gar., grange, eau, élec, terr. 3.000 m2, nomb. arb. fruit., pêche et chasse, px 350.000 F. S'ad. Me Jean ROUX, notaire, 41700 CONTRES, 16-54-79-53-08. Ecr. no 6.090 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

OISE NORMANDE FERMETTE Excellent état Longue et basse sur 3.000 m2, séjour 49 m2 avec cheminée, 4 ch., cuis., s. d'eau w.-c., dépend. Prix 330.000 F. AUTRE BELLE AFFAIRE en Haute-NORMANDIE **S/ 1 HA** Prix 310.000 F Tél. (16-4) 445-52-56 ou (16-4) 482-31-55 (soir)

domaines

Achèterais grd domaine, majorité bois, avec demeure de caractère ou possibilité construire départements : 18, 41, 45, 58, 59.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
6 APPARTEMENTS - 1 STUDIO - 1 CHAMBRE
(dont 1 APPT 5 P.P. av. vue dir. vers champ de courses
ET UN APPARTEMENT AVEC 1 TERRASSE DE 145 m2 ENVIRON)
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET et LE CHAMP de COURSES D'AUTEUIL
Le MARDI 9 OCTOBRE, à 14 h. 30, à la Chambre des Notaires de PARIS. Mes MAHOT DE LA QUERANTONAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, Paris (1er) - Tél. : 260-31-12.

Vente Palais Justice CRETEIL. — Jeudi 4 Octobre 1979. — 9 heures. EN 11 LOTS
Dans FONTENAY-SOUS-BOIS (94), 57, rue DALAYRAC et 36 bis, rue Pierre-Dulac
1) Bât. A r.-de-ch. : DIV. LOCAUX COMMERCIAUX et BUREAUX
MISES A PRIX : 60.000 F - 40.000 F - 35.000 F.
2) Bât. B sous-sol : DIVERS LOCAUX D'ARCHIVES ou RÉSERVES
MISES A PRIX : 2.000 F chacun - S'adresser : Me LESGUILLIER, Avocat, Paris-17e 7, r. des Renaudes. T. 380-57-69. A ts avocats près Trib. de Gde Instce de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

VENTE PALAIS JUSTICE PARIS Jeudi 27 septembre 1979, 14 h. Un lot
PROPRIÉTÉ à DRANCY (93)
47, rue Gutenberg
MISE A PRIX : 71.500 FRANCS
S'adr. S.C.P. NAVARRE-ALEMANT, LACROIX-FOURNIER. Avoc. Paris-6e 122, bd Saint-Germain. Tél. 326-86-25 Me R. LABOUP, Avocat Drancy (93) 82, rue Gabriel-Puech. Tél. 832-17-15 Me MARY, av. Paris-11e, 2, bd Voltaire Tél. 700-30-34, Greffe criées Tribunal Gde Inst. PARIS ou le cahier des charges est dép. S/lieux pour visiter.

Vente Palais Justice PARIS Jeudi 4 Octobre 1979. 14 h.
APPARTEMENT PARIS 17e
5e étage : 2 Pièces. Cuisine. W.C. Cave
165, RUE LEGENDRE
Mise à Prix : 20.000 F
S'ad. Me W. DRIGUEZ, Avocat. Paris (8e) 6, r. St-Philippe-du-Roule T. 225-13-20.

VTE s/saisie imm. Palais de Justice Versailles, 3, pl. A.-Mignot, le mercr. 26 septemb. 1979, à 10 h. EN UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ
dépend., jard. CONT. TOT. 6 a. 95 ca.
à Mézières-sur-Seine (78)
Rue de la Villeneuve lieudit « La Villeneuve »
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
S'adr pr ts rens. à Me M. Coydon, av. à Versailles, 65, bd de la Reine. Tél. 951-21-93 et 953-45-60. Au Greffe Trib. Gde Inst. Versailles. S/lieux pr visit.

RECTIFICATIF à l'ins. parue le 7 SEPT relative à la Vte au Pal. de Just. Paris le 20 SEPT. 1979, à 14 h. de DEUX ENS. IMMOB. à MARPENT et BOUSSOIS (Nord). LIRE : M. à P. : 1.100.822 F et non 1.100.002 F comme indiqué par erreur. Me Hérode Begue, avocat Paris (15e), 107, rue Leblanc.

VENTE SUR LICITATION en l'étude de Me GARCIA, notaire, 9, rue Carnot à Compiègne (Oise), le vendredi 5 octobre 1979, à 14 h.
UN PAVILLON à Compiègne (Oise)
140 bis, rue de Paris
Compr. : sous-sol (caves et garage), r.-de-ch. (entrée, s. de séj., salon, cuisine, 3 chbres, s. d'eau et w.-c.), grenier, terrasse, jardin. S.G.E., Cadastré sect. C no 4,323 pour 6 a., lieudit « la Mare Gaudry ».
MISE A PRIX : 300.000 F
Pr ts rens., s'adr. à Compiègne (Oise) 1) à la S.C.P. Sevin-Rolando, avoc. associés, 2, pl. du Général-de-Gaulle (tél. 440-01-91) ; 2) à la S.C.P. Calgnault, Lhomme, Ginestet et Saint-Andrieu, avoc. assoc. 2, rue Joseph-Leprince à Compiègne (440-47-80) ; 3) à Me Garcia, not., 9, r. Carnot à Compiègne (420-21-68 et 420-22-76).

Vte sur saisie immobilière au Tribunal de Gde Instance de Montargis (45) au Palais de Justice de ladite ville, 84, r. Gl-Leclerc, le 4 octobre 79, 14 h. EN UN SEUL LOT
COMMUNE D'AMILLY (LOIRET)
MAISON D'HABITATION
sise « La Mère Dieu », rue de la Vallée. Compr. Rez-de-ch. : couloir, cuisine, salle à m., 2 ch., cab. de toil., w.-c. 1er étage : 1 ch. mansardée, 1 salle d'eau, jardinet devant et gd jardin der. Contenance : 17 ares 62 centiares. MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
Pr tous renseign. : s'adr. au Greffe du Tribunal de Gde Instance de Montargis où est déposé le cah. des charges. (Téléphone : 85-24-28) A cabinet de Me CARNANDET, avocat, à GIEN (téléphone : 67-15-44).

VENTE S/ SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE DE BOBIGNY le MARDI 25 SEPTEMBRE, à 13 h. 30
UN APPARTEMENT
situé dans le bâtiment « Normandie » à droite de l'escalier 11, comprenant 5 pièces principales, cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, WC. séchoir, dans un immeuble sis à
ÉPINAY-SUR-SEINE (93)
84 à 88, Avenue Galliéni et 141-143, rue Saint-Gratien
UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT et au sous-sol une cave.
Mise à Prix : 50.000 francs.
Pour renseignements s'adresser à : 1° Maître Jacques SCHMIDT, Avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS, Tél. 227-71-10 ; 2° Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, où le cahier des charges est déposé ; 3° Et sur les lieux pour visiter.

Vente Palais Justice NANTERRE Mercredi 3 Octobre 1979 - 14 h.
APPART. 4e étage : 2 Pièces et cave.
COLOMBES (92) 254, rue d'Estienne-d'Orves.
Mise à Prix : 35.000 F
S'ad. SCP DESCLOZEAUX-MAZIERES HEBERT-MOUGEOTTE Sté d'Avocats 7, bd Raspail, Paris-7e. - T. 548-72-98.

ADJUDICATION, Salle Carnot, PREFECTURE DE LA COTE-D'OR à DIJON
LE 21 SEPTEMBRE 1979, à 14 heures 30
SUPERBE PROPRIÉTÉ A DIJON, bd Spuller
Compr. : MAISON BOURGEOISE DE CARACTERE, 10 pces ppales 250 m2 habitables
Grenier, s/sol, cour et JARDIN, GARAGE. Poss. us. professionnel ou Burx
MISE A PRIX : 580.000 FRANCS
S'adr. Mes LAGE et MANTION, Notaires, 2, r. Bossack, DIJON. T. 38-88-11.

ADJ. au Tribunal de Commerce de Paris, MARDI 9 OCTOBRE, à 13 h. 45 D'UN FONDS DE COMMERCE DE
FABRICATION, CONFECTION ET VENTE VÊTEMENTS pour HOMMES
EXPLOITE A PARIS Xe ARRONDISSEMENT
116, rue du Faubourg-Saint-Martin
MISE A PRIX : 20 000 francs. Consignation 50 000 francs en chèque certifié S'adr. Mes DEMORTREUX & SAGAUT, Notaires ass. à PARIS-5e, 67, boul. St-Germain. Tél. 329-21-07. Me FRECHOU, Syndic. 18, r. Séguier. Paris-6e.

Vente Palais Justice PARIS. — Jeudi 27 Septembre 1979. — 14 heures.
APPARTEMENT PARIS (6e) - 33, RUE GUENEGAUD
Sur 2 niveaux : entrée, bur., cuis., séjour, 2 ch., s. de b., w.c., mezzanine.
Mise à Prix 200.000 F - S'ad. Me R. BOISSEL, avoc. Paris (2e),
36, rue des Petits-Champs. — Tél. : 296-83-84.

Adj. Etude de Me POPELIN, notaire 164, Fg St-Honoré, à PARIS, le MERCREDI 3 OCTOBRE, à 14 h. 30. 192 PARTS SCI. Anatole-France à AULNAY-sous-BOIS (Seine-St-Denis) donnant droit **LOCAL COMMERCIAL**
AULNAY-s.-BOIS, 30, av. A.-Frce et 1, r. Col-Moll. M. à P (P. ét. B.) 150.000 F Cons. 80.000 F S'ad. Me Popelin not. 164, fg St-Honoré et Me Gourdain, syndic à Paris, 174, boul. Saint-Germain.

Vente Palais de Justice de BOBIGNY mardi 2 octobre 1979, 13 h. 30
APPARTEMENT 2 Pièces cuisine
AUBERVILLIERS (93)
57, rue de la Motte
Mise à Prix : 14.000 F
S'ad. Me REGNIER, avoc. Paris, 15, rue de Surène. Tél. : 265-40-86.

TIERS-MONDE

DÉBAT AU PARLEMENT DE ROME, GRÈVE DE LA FAIM DE M. PANNELLA

Les radicaux italiens cherchent à sensibiliser l'opinion mondiale au problème de la faim

La cinquième session du Conseil mondial de l'alimentation des Nations unies vient de se tenir à Ottawa. Quatre députés du parti radical italien s'y sont rendus comme observateurs. Ils ont fait connaître leur décision de déclencher une campagne d'action et d'information contre l'extermination par la faim dans le monde. Ils avaient demandé avant leur départ une convocation extraordinaire du Parlement italien sur ce sujet. Ils ont recueilli, pour l'instant, 173 signatures, dont 80 de la part des démocrates-chrétiens, et le Parlement, sans attendre les 210 signatures requises, a décidé de consacrer un débat à ce sujet le 18 septembre prochain. Communistes et néo-fascistes ont refusé de s'associer à cette initiative.

De son côté, M. Marco Pannella, principal animateur des radicaux italiens, a demandé le 10 septembre au bureau de la présidence élargi de l'Assemblée européenne que les conclusions d'Ottawa soient mises le plus rapidement possible à l'ordre du jour de Strasbourg. Il va annoncer, au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Lutetia à Paris le vendredi 14 septembre, à 10 h 30, son intention d'entreprendre une grève de la faim pour obtenir des mesures d'urgence en faveur de ceux qui peuvent être sauvés avant la fin de l'année et pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs à ce drame fondamental. Maria-Antonietta Macciocchi, député du parti radical, faisait partie de la délégation de ce parti à Ottawa avec Emma Bonino et Massimo Teodori.

POINT DE VUE

Sauver les condamnés à mort

par MARIA-ANTONIETTA MACCIOCCHI

« *IL n'existe aucun droit plus fondamental que le droit à la nourriture, et aucun objectif plus urgent que de vaincre la faim d'un milliard d'êtres humains.* » C'est sur ces nobles paroles que s'est achevée, à Ottawa, la cinquième session du comité de l'alimentation mondiale (CAM) des Nations unies. La résolution finale a été adoptée par trente-six nations développées et leurs partenaires démunis du tiers-monde. J'ai eu ainsi en face de moi, pour quatre jours, autour d'une table ovale, dans une salle ultra-moderne décorée de drapeaux, les deux visages du monde actuel. Celui de l'opulence, de la consommation — les pays « donateurs » (et jamais pilleurs), — et celui de l'attente soumise, effrayante, des pays dépendants, satellites des sociétés riches.

Le non-dit, les chiffres ensevelis dans les rapports des technocraties mondiales (ce qu'on pourrait appeler le refoulé de la conférence) sont terrifiants. Dans la seule année 1979, selon les statistiques de l'ONU, cinquante millions d'individus mourront de faim, dont 17 millions d'enfants. D'autres rapports, plus optimistes, parlent de douze mille enfants par jour, c'est-à-dire de cinq millions par an. Comme on le voit, on comptabilise à coups de calculateurs géants les chiffres de l'horreur : ce sont les seuls chiffres que l'on peut tenir pour absolument réels et non pas ceux, toujours approximatifs ou faux, des pourcentages d'aide alimentaire, d'argent disponible ou de stocks de blé. Ces enfants, il est vrai, sont jaunes, arabes, indiens, métis, noirs, ce qui, peut-être, rend ce charnier moins pénible à imaginer à la population blanche.

On peut se demander, en vérité, désormais, si le sous-développement n'est pas devenu fonctionnel par rapport au développement des sociétés industrialisées ; si notre monde, autrement dit, n'est devenu si riche que parce que l'« autre monde » a dû payer en vies humaines le prix de notre confort. L'« aide » apparaît ainsi comme une sorte de contrepartie au pillage, lequel s'exerce par un sous-paiement des matières premières agricoles, minérales, énergétiques qui nous sont si nécessaires, notamment pour nos dépenses en armement : 400 milliards de dollars par an pour les seize pays les plus développés, c'est-à-dire dépenses trente fois plus élevées que ce qu'on « donne » pour résoudre le problème de la faim.

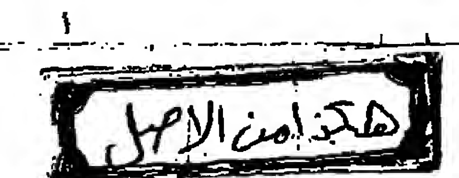
Mais, même ce qu'on donne, je l'ai compris à Ottawa, on n'a pas tellement envie de le donner. Ceux qui ne respectent pas la décision de l'ONU prévoyant que chaque pays livre 0,7 % du produit national brut pour aider les pays du tiers-monde sont l'écrasante majorité. Notre monde marche de façon accélérée, étourdie et cynique vers un nouveau conflit généralisé et imprévu, non *prévu en tout cas par le marxisme comme par le libéralisme*. L'Europe occidentale, qui craint tellement pour son pétrole, voit surgir le spectre d'une *révolte* contre une surexploitation éhontée, puisque le monde capitaliste consomme les deux tiers des ressources des pays sous-développés. La carte de la faim, elle dit sèchement *qu'il* y a quatre-vingt-quinze pays du tiers-monde qui ont besoin de nourriture. Mais il y a encore *plus grave : la naissance* d'un quatrième *monde*, totalement *misérable* qui regroupe quarante-cinq autres pays.

Les événements vont d'ailleurs très vite vers le pire. Le régime atroce du Cambodge et, de plus, l'invasion de ce pays, déjà saigné à blanc, par le Vietnam nous ont mis sous les yeux la première guerre alimentaire du siècle. Le bavardage politique est là pour masquer la terrible réalité qui se fait jour à cette occasion. Le Cambodge était un pays fertile, un des plus gros producteurs de riz de l'Asie, et on comprend sans peine que le Vietnam le convoite pour cette raison, pour alimenter ce qu'on peut désormais appeler *le socialisme de la pénurie*. Le drame *politique* des réfugiés du Sud-Est asiatique se double *ainsi de la réalité de la famine qui menace tous les survivants.*

La grande nouveauté, c'est que l'*extermination* par la faim, contradiction *la plus criante du développement* international, n'est plus seulement imputable au capitalisme mais désormais au socialisme lui-même, du moins dans la version qui l'incarne comme *pouvoir* d'Etat, les deux se rejoignant à l'évidence dans un néo-colonialisme aussi sophistiqué qu'*anthropophage*. L'Union soviétique, *par* exemple, avec sa *crise agricole* endémique, en choisissant l'armement nucléaire à outrance, draine *massivement vers elle* les céréales d'au-delà de ses frontières. En 1979, elle a importé 15 millions de tonnes de céréales des Etats-Unis et du Canada. Tout cela se traduit par des luttes impitoyables au niveau des prix, par une concurrence qui désavantage chaque fois des pays pauvres, par exemple l'Inde. Le prix *mondial* du blé, qui préoccupait en premier lieu la conférence d'Ottawa, n'a pu être fixé aux Nations unies, et les négociations à ce sujet ont été ajournées en février 1979 *sine die*.

Les pays socialistes présents à Ottawa ont reconfirmé leur proposition : pas un sou pour le Fonds destiné à lutter contre la faim. La misère, bien entendu, *ne* peut être due qu'à la structure capitaliste, et l'aide internationale *ne peut être*, à leurs yeux, qu'une forme déguisée d'intervention politique dans les pays *sous-développés*. Raisonnement qui n'empêche pas l'U.R.S.S., comme chacun sait, d'intervenir selon sa logique et sa stratégie « alimentaire » en Afrique comme en Asie. Nous nous heurtons toujours, de façon désespérante, au même mur de refus : plutôt les armements que sauver des corps qui meurent de faim, plutôt préparer des armes pour tuer des corps plutôt que nourrir ceux qui n'ont même pas la dignité d'êtres humains et qui disparaissent en ce moment même comme le bétail le plus abandonné de la planète.

Les Nations unies, dans le même moment, *ont déclaré* que l'année 1979 serait celle de l'enfant. Quelle tragique contradiction ! Comme l'a dit *le* délégué éthiopien : « *L'année de l'ONU devrait s'appeler l'année de l'enfant mort de faim... C'est une honte pour l'humanité.* » Mais la voix la plus inattendue, la plus insolite, la plus gênante et finalement la plus efficace, dans la salle ouatée d'Ottawa, rendant du même coup dérisoire un protocole qui prévoit banquets, représentations théâtrales, programme pour les épouses, et jusqu'à la tenue requise pour le barbecue à la ferme modèle d'Ottawa, a été celle de Marco Pannella, député du parti radical italien à Strasbourg et à Rome, qui a l'intention d'entreprendre une grève de la faim pour attirer l'attention sur la gravité de ce qu'il a appelé le massacre des innocents. « *Nous estimons*, a-t-il déclaré, *qu'il n'est plus possible de vivre dans un monde où la civilisation nous dicte le dogme selon lequel la vie est sacrée tandis que nous vivons dans une année de génocides qui sont certainement les plus importants que cette civilisation ait connus, y compris ceux qui ont eu lieu du fait du nazisme et du stalinisme. Dans ces derniers cas, on pouvait plaider l'ignorance et le manque d'information pour justifier une complicité silencieuse. Maintenant*, tout cela se passe au grand *jour. Nous savons. La question capitale, urgente, immédiate, est simplement* d'arriver à pouvoir *dire que d'ici à la fin de l'année nous avons pu sauver une partie de ces condamnés à mort.* »



blème de la faim

à mort

Le Monde des PHILATÉLISTES de septembre vient de paraître

rivée, actionnaires.

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

MONNAIES

Le S.M.E. a six mois

Le dispositif d'alerte est en panne

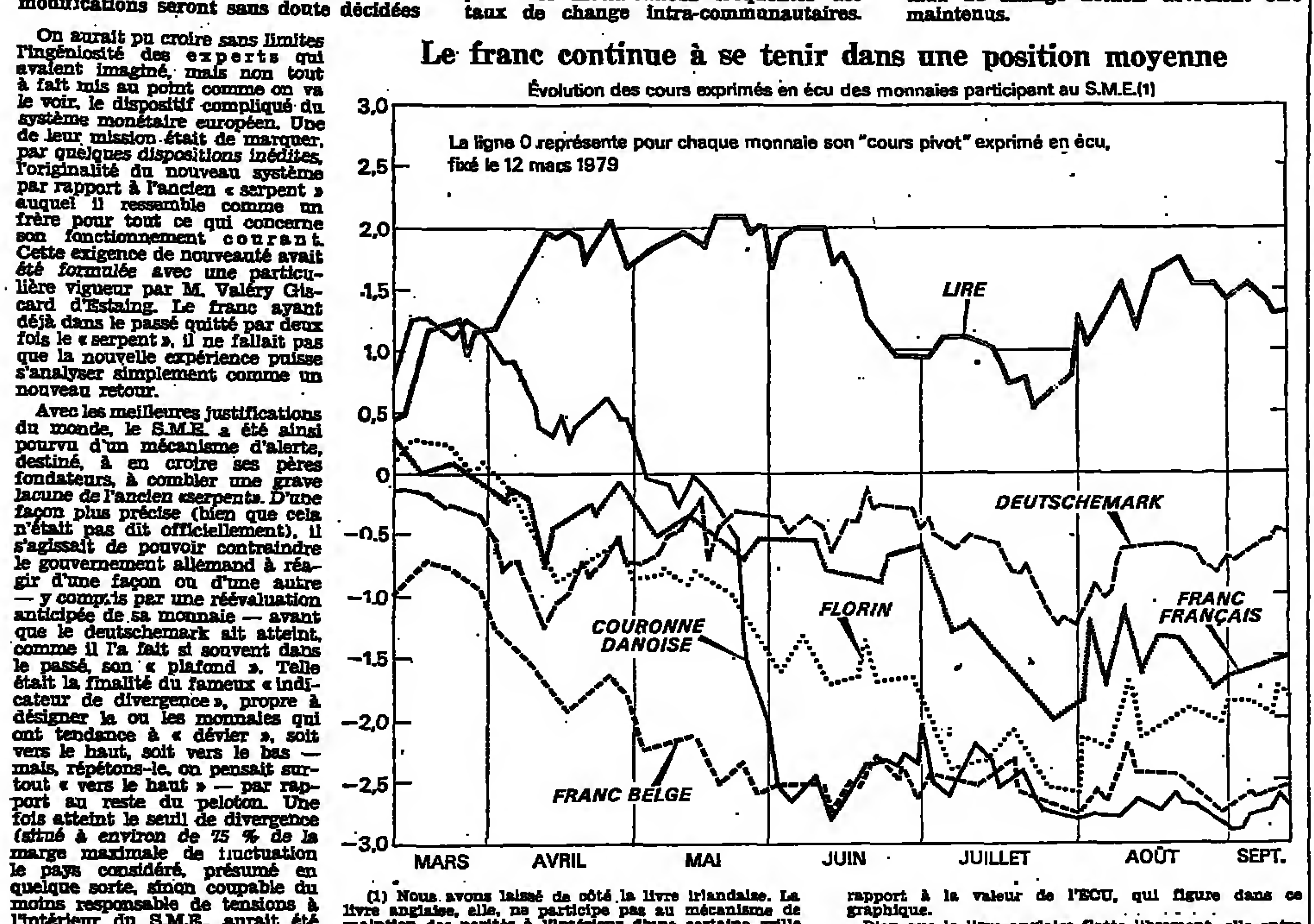
C'est au mois d'octobre ou de novembre que le conseil des ministres des Neuf tirera ses conclusions de la première période d'application du S.M.E. (système monétaire européen), entré en vigueur le 13 mars 1979, et qui a par conséquent *six mois d'existence*. Il avait été convenu, à la demande de l'Irlande que, passé ce délai, un premier bilan du fonctionnement du système serait établi. Certaines modifications seront sans doute décidées à cette occasion, afin, notamment, de permettre au dispositif d'alerte, dont on faisait grand cas, de jouer normalement...

Le deutschemark faisant derechef figure de monnaie forte, des rumeurs circulent à nouveau sur l'éventualité d'un « ajustement » des parités au sein du S.M.E., et cela d'autant plus que la Bundesbank ne cache pas sa prédilection pour des modifications fréquentes des taux de change intra-communautaires.

Le franc, pour sa part, est parvenu à se maintenir en position moyenne, ce qui présente l'avantage de laisser le marché dans une certaine incertitude quant au jeu des interventions de la Banque de France (sauf en cas de tensions trop fortes...). La plupart des gouvernements semblent enclins à penser que, sauf changement imprévu de la situation, les taux de change actuels devraient être maintenus.

On aurait pu croire sans limites l'ingéniosité des experts qui avaient imaginé, mais non tout à fait mis au point comme on va le voir, le dispositif compliqué du système monétaire européen. Une de leur mission était de marquer, par quelques *dispositions inédites*, l'originalité du nouveau système par rapport à l'ancien « serpent » auquel il ressemble comme un frère pour tout ce qui concerne son fonctionnement courant. Cette exigence de nouveauté avait *été formulée* avec une particulière vigueur par M. Valéry Giscard d'Estaing. Le franc ayant déjà dans le passé quitté par deux fois le « serpent », il ne fallait pas que la nouvelle expérience puisse s'analyser simplement comme un nouveau retour.

Avec les meilleures justifications du monde, le S.M.E. a été ainsi pourvu d'un mécanisme d'alerte, destiné, à en croire ses pères fondateurs, à combler une grave *lacune de l'ancien « serpent »*. D'une façon plus précise (bien que cela n'était pas dit officiellement), il s'agissait de pouvoir contraindre le gouvernement allemand à réagir d'une façon ou d'une autre — y compris par une réévaluation anticipée de sa monnaie — avant que le deutschemark ait atteint, comme il l'a fait si souvent dans le passé, son « plafond ». Telle était la finalité du fameux « indicateur de divergence », propre à désigner la ou les monnaies qui ont tendance à « dévier », soit vers le haut, soit vers le bas — mais, répétons-le, on pensait surtout « vers le haut » — par rapport au reste du peloton. Une fois atteint le seuil de divergence (*situé à environ de 75 % de la* marge maximale de fluctuation le pays considéré, présumé en quelque sorte, sinon coupable du moins responsable de tensions à l'intérieur du S.M.E., aurait été invité, selon une procédure laborieusement mis en place, à prendre des mesures appropriées (par exemple, dans le cas d'un deutschemark « trop » fort, la R.F.A. aurait été conviée à desserrer sa politique du crédit).



(1) Nous avons laissé de côté la livre irlandaise. La livre anglaise, elle, ne participe pas au mécanisme de maintien des parités à l'intérieur d'une certaine grille (écart maximal de 2,25 % entre les cours de deux monnaies). La lire bénéficie d'un écart exceptionnel de 6 %.

Remarquons que les écarts en question concernent les cours de chaque monnaie avec chacune des autres. Ils ne concernant pas l'écart de chaque monnaie par rapport à la valeur de l'ECU, qui figure dans ce graphique.

Bien que la livre anglaise flotte librement, elle entre dans le calcul de l'ECU et y joue même un rôle considérable à cause de sa hausse très forte (de l'ordre de 8 %). C'est à cause de cette hausse que même le deutschemark est coté aujourd'hui au-dessous de son cours-pivot en ECU du 12 mars 1979.

Les conséquences de la hausse du sterling et de la lire

Passé les premières semaines d'application du S.M.E., le deutschemark a vite repris la place qu'il a si souvent occupé sur les scènes européennes et mondiales : il s'est imposé comme une des monnaies les plus fortes du système. Au bout de quelques semaines aussi, le mécanisme d'intervention anticipée symbolisé par l'indicateur de divergence a cessé de fonctionner, tout au moins à l'encontre des devises déviant vers le haut. L'aiguille du cadran s'est immobilisée au-dessous du seuil, pour des raisons tout à fait étrangères au comportement du deutschemark. A telles enseignes que l'on songe sérieusement à modifier les règles de calcul de l'ECU (1), afin de redonner vie au dispositif mort-né dont on annonçait monts et merveilles.

Que s'est-il passé pour mettre ainsi en échec, après un si court délai, la sagacité des « concepteurs » du S.M.E. ? Il est arrivé que deux des monnaies entrant dans la composition de l'ECU ont suivi une évolution imprévue. On les considérait par habitude (une mauvaise conseillère en cette matière, comme dans d'autres) comme inévitablement à la traîne des autres. Elles ont au contraire connu une explosion de vigueur propre à déséquilibrer tout le système. Il s'agit d'abord de la livre sterling, qui continue à flotter librement (et par conséquent ne fait pas partie de la grille des parités), mais qui est une des composantes de l'ECU. Dès avril — un mois avant les élections que le marché prévoyait à juste titre comme devant être favorables aux conservateurs, — elle s'est mise à monter vertigineusement.

La devise britannique ne figure pas sur notre graphique, mais, si on l'y avait incluse, on constaterait qu'elle se situe aujourd'hui environ 80 % au-dessus de son cours-pivot théorique. Le deuxième enfant prodigue, qui a étonné par ses nouvelles vertus, n'est autre que la lire, dont on voit sur notre graphique qu'elle se détache notablement « vers le haut » du reste de la troupe, alors qu'au départ on lui avait accordé la faveur d'une marge de fluctuation exceptionnellement ample (6 % au lieu de 2,25 %) parce qu'on croyait qu'elle pourrait en avoir besoin par faiblesse.

Les monnaies fortes du S.M.E. *sont ainsi aujourd'hui* le DM, la livre et la lire. A elles trois, elles tirent vers le haut la valeur de l'ECU. Tant et si bien que, à supposer (ce qui est loin d'être le cas) que toutes les autres monnaies (franc français, florin, franc belge, couronne danoise, livre irlandaise) se trouvent à leur plancher vis-à-vis du DM l'indicateur, qui se calcule par rapport à l'ECU, n'atteindrait pas le seuil de divergence pour la monnaie allemande (il se bloquerait aux environs de 65 %). A une monnaie de compte, dont la valeur est elle-même fluctuante (puisqu'elle dépend de celles des devises dont elle est en quelque sorte la résultante), il n'est pas facile de faire jouer le rôle technique que jouait naguère la référence à un poids fixe d'or.

Il est probable que le conseil des ministres de la C.E.E., qui passera en revue le six premiers mois d'histoire du S.M.E. essaiera de remédier à cet état de choses. Une des solutions possibles serait de ne prendre en compte qu'une partie de la hausse de la livre (*dans la limite* de 2,25 %), une autre serait de lui assigner une valeur une fois pour toutes (de « geler » son cours pour le calcul de l'Ecu). Une troisième, politiquement difficile à faire passer (mais certains y songent, est-ce par provocation ou par esprit de... système ?) serait de sortir la livre du panier de devises servant de base à l'ECU.

Les experts européens vont encore étudier une légère modification de la *composition* de l'ECU afin d'augmenter le poids relatif du DM du franc français et du franc belge, au détriment des autres et surtout de la livre. Mais on doute que ce changement de caractère technique soit finalement décidé.

Franc belge et couronne danoise continuent d'être les devises les plus faibles du S.M.E. Que ces devises soient aux abords de leur plancher ne justifient en général pas aux yeux des gestionnaires du système (ni du reste aux yeux des dirigeants de Bruxelles et de Copenhague) un changement *de la grille des parités*, réévaluation pour les uns, dévaluation pour les autres. Dans les circonstances actuelles, l'impulsion ne pourrait venir que du dehors : décrochages du dollar (dont la baisse est très limitée jusqu'à maintenant), qui ferait à nouveau du mark la devise vedette. La Bundesbank ne cache pas qu'elle est en faveur de changements fréquents de parité (et donc d'éventuelles révolutions du Deutschemark). La plupart des gouvernements européens espèrent aujourd'hui que le marché aura tendance à se calmer quand il se sera persuadé que les bruits de modification de la grille des parités du SME ne sont pas pour l'instant fondée.

PAUL FABRA.

(1) L'ECU, qui valait mercredi 5,88549 F, est la monnaie de compte du système. Il est calculé chaque jour sur la base des cours des monnaies qui entrent, avec une certaine pondération, dans la composition du « panier » de devises, à partir desquelles il est constitué.

Veut-on calculer la valeur de l'ECU en francs ? Théoriquement (les choses en réalité se passent de façon un peu plus compliquée), on prend la cotation du jour en francs des monnaies du panier (deutschemark, franc français, livre sterling, lire italienne, florin, franc belge et luxembourgeois, couronne danoise et livre irlandaise) : par exemple, 2,33 F *pour le deutschemark*, 9,41 F pour 1 livre, 1 F pour le franc et... on multiplie ensuite chacune de ces valeurs par un coefficient (0,828 pour le deutschemark, 0,0885 pour la livre sterling, 1,15 F pour le franc, etc.) et on fait d'addition des produits obtenus :

$0,828 \times 2,33 + 1,15 \times 1 + 0,0885 \times 9,41... =$

L'ECU se présente aussi comme la somme de quantités fixes (déterminées par les coefficients) des devises des Neuf. Les coefficients correspondaient, à la date du 13 mai 1979, aux pondérations suivantes : deutschemark, 32,98 % ; *franc français*, 19,83 % ; livre sterling : 13,25 % ; florin néerlandais : 10,51 % ; lire : 9,49 % ; franc belge et luxembourgeois : 9,62 % ; couronne danoise : 3,06 % ; livre irlandaise : 1,15 %.

LA CHASE MANHATTAN BANK PORTE SON TAUX DE BASE AU NIVEAU RECORD DE 13 %

La Chase Manhattan, l'une des principales banques des États-Unis, a porté, *le 12 septembre*, son taux de base (« prime rate ») au niveau record de 13 %. Ce relèvement, qui pourrait être rapidement imité par les autres établissements, ne constitue pas une surprise. Déjà l'ensemble des banques pratiquent un taux de base de 12 3/4 % depuis le début de la semaine, à l'exception de la Citibank, qui est encore à 12 1/2 %.

Ce mouvement, dû au renchérissement des ressources des banques, est provoqué et accéléré par les *autorités monétaires (le FED)*, qui utilisent l'arme des taux pour tenter de freiner l'inflation. A l'heure actuelle, la distribution du crédit par les banques, et donc la création monétaire, est très vive du fait d'une demande importante émanant des entreprises. Pour les autorités monétaires, il s'agit de réduire cette demande sans accentuer la récession en cours ; manœuvre délicate sur un terrain très mouvant. — F.R.

NOUVELLE BAISSE DE L'OR - RECUL DE LA LIVRE

Le cours de l'once d'or (31,1 grammes) a baissé à nouveau sur les marchés internationaux, revenant jeudi 13 septembre à 334,35 dollars contre 337,10 dollars mercredi et 339,50 dollars mardi, sous l'effet de ventes bénéficiaires.

Sur les marchés des changes, l'affaiblissement de la livre sterling s'est poursuivi dans un marché heurté, mais plus modérément : à Paris, le cours de la monnaie britannique est revenu de 9,42 F à 9,39 F environ après 9,34 F. Le dollar a fléchi après sa remontée de la veille, *s'établissant à 4,22 F contre 4,2975 F.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,2230	4,2258	− 45	− 20	− 80	− 58	− 190	− 60
$ can. ...	3,6335	3,6365	− 25	0	− 50	− 15	+ 45	+ 95
Yen (100).	1,9005	1,9030	+ 50	+ 75	+ 120	+ 150	+ 470	+ 505
DM	2,3360	2,3385	+ 70	+ 90	+ 175	+ 195	+ 520	+ 565
Florin	2,1275	2,1295	+ 25	+ 45	+ 65	+ 90	+ 260	+ 290
F.B. (100).	14,5620	14,5790	− 165	− 60	− 185	− 35	− 20	+ 280
F.S. (100).	2,5945	2,5975	+ 195	+ 220	+ 420	+ 450	+1225	+1278
L. (1 000).	5,1995	5,2058	− 115	− 65	− 255	− 195	− 815	− 695
£	9,3698	9,3690	− 270	− 200	− 480	− 390	− 950	− 835

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 3/4	6 1/8	7	7 5/16	7 1/16	7 7/16	7 7/16	7 13/16
$ E.-U. ..	4 1/16	4 7/16	12	12 3/8	12 3/8	12 3/4	12 9/16	12 15/16
Florin	8 1/4	8 1/2	9 5/16	9 13/16	9 7/16	9 15/16	9 9/16	10 1/16
F.B. (100).	10 1/2	11 1/2	12	12 1/2	12	12 1/2	12 1/8	12 5/8
F.S.	5/8	1 1/8	1 3/4	2 1/8	1 7/8	2 1/4	2 9/16	2 15/16
L. (1 000).	10	11	12 3/4	13 1/2	13 5/8	14 3/8	14 3/4	15 1/2
£	13 5/8	14 1/8	14 3/16	14 13/16	14 5/16	14 7/8	14 3/8	14 3/4
Fr. franç..	10 3/4	11	12	12 1/2	12 1/2	12	13	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ COMMUN

LES VENTES DE BEURRE COMMUNAUTAIRE A L'U.R.S.S.

M. Méhaignerie juge « inacceptables » les critiques du président anglais de la commission de l'agriculture

Les récentes déclarations de Sir Henry Plumb, président de la commission de l'agriculture du nouveau Parlement européen, qui dénonçait les ventes de beurre communautaire à prix réduit à l'U.R.S.S., sont « inacceptables et contradictoires ». Il s'agit d'une « agitation verbale qui se garde bien de poser tous les problèmes », a déclaré M. Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, le 12 septembre, en présentant le projet de budget de son ministère.

« Il y a un problème financier laitier, c'est vrai. Il n'y a pas de vente exceptionnelle à l'U.R.S.S., mais une utilisation des restitutions normale. M. Plumb le sait très bien. (...) La Grande-Bretagne importe cent mille tonnes de beurre de la Nouvelle-Zélande. Le contrat prend fin cette année. Si les Anglais ne veulent pas que la Communauté exporte du beurre, on est prêt à remettre complètement en cause le contingent néo-zélandais », a précisé le ministre, ajoutant : « Cette attitude est contradictoire et hypocrite, car, dans son « livre blanc », la Grande-Bretagne s'est fixé comme objectif d'augmenter de 16 % sa production laitière en cinq ans. (...) Si la Grande-Bretagne respectait mieux les préférences communautaires, elle achèterait 10 milliards de plus à la Communauté. »

Augmentation de 22 % des cotisations sociales des agriculteurs

Le projet de budget de l'agriculture pour 1980 « *marque un infléchissement très net des dépenses au profit de celles tournées vers l'avenir* », a déclaré M. Méhaignerie. Le budget proprement dit de l'agriculture (1) s'élève à 25,368 milliards de francs de crédits de paiement, en progression de 13,6 % par rapport à 1979. Sur ce total, 22,957 milliards sont destinés aux dépenses ordinaires, qui augmentent de 15,12 %, et 2,410 milliards aux dépenses d'équipement (+ 1,27 %).

L'effort décidé en matière d'équipement souligné par M. Méhaignerie, est en fait plus important : le total des autorisations de *programme* du budget *proprement* dit et des comptes spéciaux du Trésor (fonds forestier et fonds des adductions d'eau) atteint, pour 1980, 3 310 milliards, soit 12,2 % de plus qu'en 1979. Après une quasi-stagnation de ces dépenses depuis cinq ans, la progression des dépenses d'équipement engagées en 1980 traduit les priorités prévues dans la loi d'orientation agricole qui devrait être soumises au Parlement dès cet automne. Les actions privilégiées sont : le remembrement et l'aménagement foncier (+ 33,7 % en autorisations de programme), le drainage et l'assainissement des terres agricoles (+ 42,5 %) et l'hydraulique agricole (+ 31,4 %), *la protection* et la valorisation des forêts (+ 20 %).

(1) Qui ne comprend ni le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), ni le versement des ressources propres du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles), ni les comptes spéciaux du Trésor (Fonds forestier national et Fonds national de développement des adductions d'eau).

Les dépenses de fonctionnement, en progression de 15,12 % marquent également un infléchissement de la politique menée depuis plusieurs années. La marge de manœuvre du ministre est étroite : les dépenses d'action sociale (subvention au BAPSA et calamités agricoles) absorbent près de 35 % du total des dépenses, et les bonifications d'intérêt du crédit agricole 23 %. Pourtant, pour la première fois depuis quinze ans, l'« enveloppe » de « *bonification* » des prêts (5,3 milliards de francs) ne progressera pas, du fait d'une modification des conditions d'octroi (plus sélectives) et du relèvement du taux de certains prêts. De même, l'ensemble des dépenses du BAPSA ne progressera en 1980 que de 13,7 %, ce qui représente la plus faible augmentation des quatre dernières années.

En dépit de cet « *effort important pour contenir l'évolution des dépenses sociales* » selon le ministre, la subvention du ministère de l'agriculture au budget annexe passera de 6,137 milliards à 7,559 milliards de francs (+ 23,1 %) du fait notamment de la faible progression des taxes sur les produits, et du versement de la compensation démographique. Reste que, en 1980, les agriculteurs devront participer plus largement aux dépenses sociales, leurs cotisations devant augmenter de 19,15 % ; ce qui, compte tenu notamment de la baisse des cotisations volontaires, équivaudra à une majoration réelle de 22 % environ.

Le maintien relatif des dépenses sociales et de « bonification » d'intérêt permet au budget 1980 de dégager des dépenses accrues en faveur de la recherche, de l'enseignement agricole privé, de l'installation des jeunes et de la modernisation des structures. *L'indemnité viagère de départ* (non complément de retraite) devrait ainsi être portée dès le 1er janvier 1980 de 8 390 à 15 000 F pour les exploitants mariés de plus de soixante ans. — V. M.

LA PRODUCTION MONDIALE DE CÉRÉALES SERA EN BAISSE DE 4,3 % PAR RAPPORT A CELLE DE 1978.

Selon le Département américain de l'agriculture, qui vient de réviser en légère baisse ses précédentes estimations, la récolte mondiale de céréales atteindrait 1,50 milliard de tonnes, et non 1,51 milliard, en raison essentiellement d'une réduction des récoltes soviétiques qui ont été gravement affectées cette année par des conditions climatiques défavorables. La récolte de 1979 viendra cependant au second rang dans l'histoire contemporaine par son importance, après celle de 1978, qui avait été de 1,57 *milliard de tonnes*. A *eux* seuls, les États-Unis produiraient cette année 285 millions de tonnes, soit près de 19 % de l'ensemble, en progression de 4,5 % tandis que le reste de la production mondiale enregistrerait une baisse de 6,2 %.

La récolte mondiale de blé s'élèverait à 401 millions de tonnes contre 438 millions en 1978 (— 8,5 %). Sur ce total, la récolte des États-Unis atteindrait 57,8 millions (contre 53,2 millions), celle de l'U.R.S.S. 85 millions (contre 120), celle de la Chine 48 millions (contre 45), celle de l'Europe de l'Ouest 30,5 millions (contre 35,8), et celle de l'Inde 34,7 (contre 31,3).

Quant à la récolte mondiale de riz, elle serait en baisse de 2,6 % par rapport à 1978, revenant à 374,8 millions de tonnes contre 384,8 millions. La récolte de la Chine serait de 139 millions de tonnes (contre 137), et celle de l'Inde de 67,6 (contre 80,8).

Enfin, la baisse de la récolte des autres céréales serait de 2,8 % (729,3 millions de tonnes contre 750 millions en 1978), la légère augmentation des récoltes aux États-Unis et en Chine ne compensant pas la baisse des récoltes européenne et soviétique.

ÉTRANGER

Au Danemark

LE GOUVERNEMENT SOUSCRIT DE NOUVEAUX EMPRUNTS EXTÉRIEURS

(*De notre correspondante.*)

Copenhague. — Le gouvernement danois vient de souscrire un nouvel emprunt extérieur de 600 millions de dollars cette fois (environ 2,5 milliards de francs). Le ministre des finances, M. Heinesen, a tenu à souligner à cette occasion que, contrairement à certaines rumeurs désobligeantes, le Danemark n'avait eu aucune peine à se procurer cet argent, son crédit étant intact hors frontières. Le ministre a également démenti avec vigueur d'autres rumeurs faisant état ces jours-ci d'une proche dévaluation de la couronne danoise.

Ce nouvel emprunt, remboursable à partir de 1984, qui doit être suivi d'un autre du même ordre de grandeur, est destiné à contrebalancer *le déficit* important accusé par la balance commerciale danoise au cours des sept premiers mois de 1979. Ce déficit atteignait au 1er août 11,5 milliards de couronnes (environ 9,5 milliards de francs) contre 8,5 milliards de couronnes (6,8 milliards de francs) durant la même période de 1978, soit une aggravation de 35 %. Il est dû surtout à l'augmentation du prix du pétrole et aux importations particulièrement importantes qui ont été faites au début de l'été afin d'accroître les réserves danoises de fuel alors extrêmement basses. — C. O.

AFFAIRES

AU SALON DE L'AUTOMOBILE DE FRANCFORT

Le bel avenir du moteur à explosion

De notre envoyé spécial

Francfort. — Le quarante-huitième Salon de l'automobile de Francfort ouvre ses portes au public ce jeudi 13 septembre. Les déclarations des constructeurs sur l'avenir automobile se sont multipliées mercredi, allant du pessimisme raisonné à l'optimisme raisonnable, mais reflétant toutes la conviction proclamée par Mercedes que l'essence et le gazole constitueront bien pour longtemps, même après l'an 2000, les carburants les plus aptes à la propulsion des véhicules.

Des chiffres d'investissements à court terme ont été lancés : 10 milliards de deutschemarks pour Ford, autant pour Mercedes ou pour Volkswagen, la moitié pour Fiat... Le moteur à explosion semble avoir encore de beaux lendemains, mais il n'est pas impossible que ces sommes coquettes soient surtout consacrées à une robotisation encore plus poussée des moyens de production.

Quant au Salon proprement dit, il va de soi qu'à Francfort les marques allemandes se devaient de tenir le haut du pavé. Confort, luxe ou rationalisation des fabrications, mais aussi économies d'énergie, tels sont les soucis des fabricants d'automobiles modernes, et les Allemands s'en préoccupent beaucoup.

Chez Mercedes, on présente de nouvelles berlines 3,8 litres et 5 litres de la série « S ». Elles ont acquis de la puissance sans pour autant s'alourdir, perdant même jusqu'à 200 kilos de leur embonpoint, en utilisant au maximum les alliages légers, tant pour les moteurs que pour les capots et les portières. Economie... Economie...

La même chose pour B.M.W., avec ses somptueuses voitures, les 735 I, 732 I, qui prennent encore de la puissance, sans pour autant sacrifier à un appétit démentiel. Sa 535 I, berline de haute performance, qui accélère de 0 à 100 kilomètres-heure en sept secondes et demie, prouve qu'en Allemagne on croit encore à la vitesse.

Chez Opel, la nouvelle petite Kadett est très entourée. C'est, en effet, pour la marque une sorte de « révolution » : pour la première fois, la filiale allemande de G.M. adopte les roues avant motrices sur l'un de ses véhicules.

Dans le groupe Volkswagen, deux voitures se distinguent : la Jetta, que l'on pourrait situer entre la Golf et la Passat, une trois volumes qui ne manque pas d'attrait, et l'Audi 200, qui comporte deux versions, dont une à moteur turbocompressé.

Chez les Italiens, l'« Arlésienne » de Lancia est enfin là, elle aussi. Elle s'appelle Delta, elle part de la mécanique de la Fiat Ritmo, mais elle a pris en passant du tempérament. Les Beta ont pris une nouvelle calandre et un tableau de bord futuriste. Chez Fiat, la 132 peut être équipée de l'injection.

Côté français, on a mis l'accent sur les économies et le rationnel. De fait, les marques nationales détiennent sur le marché allemand une solide position. Avec plus de cent mille voitures vendues à la fin août, Renault reste ainsi le premier importateur de voitures étrangères en R.F.A. Citroën, qui expose sa diesel allongée avec la caisse de la Prestige, a immatriculé dans ce pays cinquante mille véhicules en 1978, et Peugeot va tout aussi bien.

CLAUDE LAMOTTE.

Carrefour abandonne l'« indice des économies »

L'« indice des économies » de Carrefour aura vécu six mois, tout au moins sur le plan publicitaire. M. Jacques Defforey, membre du directoire de la société, a en effet annoncé à la presse, mardi 4 septembre, que cet « indice » continuerait à être calculé pour Carrefour par l'IFOP, car il s'était révélé être un « outil de gestion indispensable ». L'indice national continuerait à être disponible, pour qui le demanderait, mais aucune publicité locale ni nationale n'en ferait désormais état.

Ainsi s'achève, après une brève carrière, une tentative de publicité comparative, une des premières du genre en France, puisque Carrefour publie mois après mois le classement de chaque hypermarché de la firme par rapport à ses concurrents immédiats. Ce classement, confié à l'IFOP, était établi à partir de relevés de prix effectués sur toute une série d'articles de grande consommation et de grandes marques dont la liste doit être tenue secrète. Les seules réactions suscitées par cette initiative furent le fait d'Edouard Leclerc, qui lança une campagne de tracts dans les magasins de l'Ouest qui portent son enseigne, sur le thème : « *Pas besoin d'indice truqué pour être moins cher.* »

L'IFOP attaque Edouard Leclerc en dénigrement et lui réclame 500 000 francs de dommages et intérêts. L'affaire devrait venir prochainement en jugement à Paris. Un autre procès oppose une des sociétés des Centres Leclerc à Carrefour et à l'IFOP qui a refusé de lui communiquer la liste des produits soumis à relevé. Ce deuxième conflit vient, en effet, à Rennes le 24 septembre après avoir été remis à cause de la grève de la S.N.C.F. (*le Monde* du 24 août).

La preuve est faite, selon M. Defforey, que Carrefour est moins cher que ses concurrents : entre février et juin, la hausse des prix des 326 produits de l'échantillon IFOP a été de 0,7 % chez Carrefour, de 2,5 % en moyenne dans les 73 autres hypermarchés étudiés, tandis que l'indice INSEE de ces lignes de produits augmentait de 3,7 %. En juillet, la hausse a été, pour ces mêmes produits, selon l'IFOP, de 2,5 % à Carrefour et de 3,7 % dans les autres hypermarchés (« les taux de comparaison de l'INSEE ne sont pas disponibles », ajoute Carrefour). Cette chaîne a proposé à M. Monory que l'INSEE reprenne à son compte l'établissement d'un tel indice des prix en magasins de très grande surface...

De plus, l'opération « indice » se serait traduite à Carrefour par un resserrement de la marge brute (de 0,8 % sur une marge d'environ 15 %) et donc un retour de ces magasins à leur vocation originelle de « discounters », c'est-à-dire de vente à prix cassés : d'où la poursuite de l'expérience à usage interne.

Il reste que Carrefour abandonne très vite une technique publicitaire au moment précis où celle-ci est censée prouver son efficacité. Au moment aussi où les affaires judiciaires qu'elle a suscitées vont venir en jugement. Cette double coïncidence peut surprendre, même si c'est un peu la loi du genre : la campagne publicitaire coup de poing ne peut, par définition, durer très longtemps, contrairement à la publicité institutionnelle qui, elle, doit son efficacité à sa permanence et à sa longévité.

A moins que Carrefour n'ait réellement craint d'être obligé par la cour d'appel de rendre publique la liste des produits soumis aux relevés de l'IFOP : l'opération « indice » aurait ainsi perdu toute assise, chaque magasin de grande surface — les « Carrefour » compris — pouvant jouer à la baisse, à volonté, sur ces articles précis. Mieux valait dans ce cas abandonner de soi-même la publicité sur l'« indice des économies » sans attendre d'y être contraint par un éventuel jugement sur la forme, facilement confondu par le public avec un jugement sur le fond...

On ne peut savoir encore ce que Roux, Seguela, Cayzac (l'agence de publicité à qui Carrefour confie ses budgets) sauront inventer pour la prochaine campagne : une telle opération n'a d'« impact » que si l'effet de surprise joue à plein. On peut cependant imaginer qu'ils essaieront d'être « créatifs ».

Ils avaient lancé naguère la si jolie mouette qui survolait les « produits libres », déclenchant non seulement une renaissance des marques de distribution, mais aussi de vives réactions des industriels fabriquant des produits de grandes marques (*le Monde* du 27 avril 1976). S'arrêter en chemin serait déchoir et porterait un coup grave à l'image des précédentes campagnes, jetant la suspicion sur leur bien-fondé...

JOSÉE DOYÈRE.

L'ouverture des magasins le dimanche

Une réunion des parties intéressées au ministère du commerce

L'ensemble des organisations syndicales de la région parisienne (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C., U.G.I.C.T.-C.G.T.) ont arrêté le principe, mercredi 19 septembre, d'une action d'envergure pour s'opposer au projet d'extension d'ouverture des magasin, le dimanche. Elles devraient être soutenues par un certain nombre d'organisations de consommateurs qui, comme la Confédération syndicale du cadre de vie ou la Confédération syndicale des familles, ont clairement manifesté leur hostilité au projet gouvernemental (*le Monde* du 15 août).

Le ministre du commerce et de l'artisanat, M. Maurice Charretier, évoquait précisément ce problème, ce jeudi 13 septembre, au cours d'une réunion de concertation à laquelle participaient les représentants des organisations professionnelles du commerce, des syndicats et des associations de consommateurs. Bien que le ministre se soit déjà déclaré favorable à la modification de la loi de 1906 rendant obligatoire le repos dominical, il n'entend prendre sa décision qu'après avoir reçu un maximum d'avis.

Cette réunion de jeudi n'en reste pas moins consultative, certains interlocuteurs, comme F.O., estimant même que les questions de durée du travail relèvent prioritairement du ministère du travail et de la participation. Force ouvrière, dans une longue note diffusée le 11 septembre, se déclare formellement opposée à toute modification de la législation, affirmant que l'« *initiative d'ouvrir les magasins le dimanche est une véritable provocation* ».

● *Le marquage d'origine de la plupart des produits textiles a été rendu obligatoire* en France par un décret paru au *Journal officiel* du 7 septembre. Le texte précise qu'à compter du 1er janvier 1980 « *il est interdit de fabriquer, importer pour la mise à la consommation, détenir en vue de la vente, mettre en vente, vendre et distribuer à titre gratuit les* produits *désignés ci-après qui n'ont pas fait l'objet d'un marquage d'origine*. Les produits concernés sont la bonneterie, les vêtements, les couvertures, linge de maison et autres articles d'ameublement, et les parapluies. Le pays d'origine est « *celui dans lequel le produit a été entièrement obtenu* », précise le décret, et « *l'indication d'origine doit être apposée sur le produit lui-même ou sur une étiquette en tissu cousue sur le produit* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

USINOR

Le conseil d'administration, réuni le 10 septembre 1979, a arrêté les comptes de l'exercice, d'une durée exceptionnelle de seize mois, couvrant la période du 1er janvier 1978 au 30 avril 1979.

Il est rappelé que cet exercice a été marqué :

— Par la fusion des anciennes sociétés Usinor et Châtillon Neuves-Maisons, intervenue en avril 1979, mais ayant pris effet du 1er janvier 1978 : les comptes de l'exercice portent donc sur les activités des deux sociétés regroupées ;

— Par des modifications importantes dans la structure financière du nouvel ensemble, notamment par la transformation d'une partie de son endettement en capital et en « prêts à caractéristiques spéciales » ; ces mesures se sont traduites, à compter du 1er juin 1978, par un allégement sensible des charges financières.

Le résultat net de l'exercice 1978-1979 ressort en perte de 2 492 059 000 francs, après 1 214 399 000 F de charges financières (déduction faite des produits financiers) et après 1 594 895 000 F d'amortissements, dont 498 053 000 F d'amortissements exceptionnels portés au débit du compte de pertes et profits et correspondant aux installations à arrêter.

Il sera proposé à l'assemblée générale, qui sera convoquée pour le 30 octobre 1979, d'affecter à l'amortissement partiel de la perte, d'une part la somme de 1 360 000 000 de francs portée en compte d'ordre dans les provisions pour pertes et charges, d'autre part la somme de 1 575 000 F figurant parmi les fonds propres sous la rubrique « Fonds spécial de conjoncture », le solde de la perte, soit 1 130 484 000 F, serait reporté à nouveau.

SOCIAL

Toujours des menaces sur le maintien des élections aux prud'hommes

Quel est le « fil invisible » (sic) qui a empêché le premier ministre de signer le décret déposé depuis trois semaines sur l'organisation des élections prud'homales prévues le 12 décembre ? Les services de Matignon avaient déclaré à la C.F.D.T. que le décret était signé et « le Monde » du 7 septembre l'avait indiqué. Or, aux dernières nouvelles le décret n'a toujours pas paru au « Journal officiel », M. Barre venant seulement de le signer. Tout retard de vingt-quatre heures, dit-on au ministère du travail, accroît les menaces d'un report, voire d'une annulation de ces élections, alors que, les difficultés administratives s'aplanissant, plus de 80 % des salariés seraient déjà inscrits dans les mairies.

Qui donc freine ? La petite guerre des prud'hommes continue de sévir. Selon les sources, le « fil invisible » serait tenu soit par le C.N.P.F., soit par F.O., ou encore par l'Elysée, ou tout ce monde à la fois... autant d'institutions qui s'inquiètent (voire s'opposent) d'élections générales au cours desquelles, le même jour, plus de quatorze millions de salariés seront invités à choisir leurs prud'hommes et le syndicat qui les présentent.

Chacun, cependant, affirme ne pas vouloir annuler les élections. Quelqu'un ment-il ? A Matignon, on déclare que le premier ministre « ferme comme un roc, résiste à toutes les pressions et entend maintenir le principe des élections ». Le principe ? Il semble qu'il y ait des « petits problèmes » compromettant la sortie du décret. Outre les recours au Conseil d'État, émanant notamment du C.N.P.F. et de la C.G.T. à propos de la domiciliation des inscrits et des candidatures, « le » problème qui fait hésiter le gouvernement serait de savoir si les élections auront lieu le même jour, partout en France, ou si, comme le souhaite F.O., elles doivent être étalées sur une semaine ou plus. Des « petits » problèmes qui menacent toujours le maintien du grand problème qu'est le principe d'élection générale... car, d'hésitation en hésitation, le temps nécessaire à l'organisation matérielle du scrutin deviendrait insuffisant. Un moment accusée, la C.G.T., elle, réaffirme qu'il y a sabotage de la part du gouvernement et du patronat.

La C.G.T. : une accusation inadmissible

« *Nous accuser de ne pas vouloir d'élection aux prud'hommes est parfaitement inadmissible* », nous a déclaré M. Gérard Gaume, secrétaire de la C.G.T. après l'indication dans *le Monde* du 7 septembre que la C.G.T. tolérerait ce report sans trop crier..., accusation qu'elle démentait précisait le même article.

● Les accusations officieuses ne sont-elles pas fondées sur des attitudes concrètes de la C.T. ?

— *En recherchant un report de la date des inscriptions, nous voulions que la grande majorité des salariés puissent s'inscrire, parce que nous avons demandé le report au 30 septembre, on veut nous faire porter le chapeau de nouveaux retards, alors que même en fixant la date au 30 (en fait elle a été porté au 20 septembre) il était et il demeure possible d'organiser en décembre.*

● N'avez-vous pas aussi exercer des recours devant le Conseil d'Etat, ce qui peut retarder les élections ?

— *Absolument pas, nous avons fait en sorte que ces recours soient « conservatoires » c'est-à-dire ne gênent en rien les élections. En outre, l'action de la C.GôT. démontre que ces accusations ne pas fondées et cela pour trois raisons principales :*

» *Tout d'abord la position constante de la C.G.T. a consisté à réclamer des élections générales à la proportionnelle : cette revendication figure dans la plate-forme C.G.T., C.F.D.T. de 1970 ; en 1977, nous nous sommes battus à Vittel, lors du congrès des prud'hommes pour tenter de faire échec au projet favorable au système de la désignation. Et lors du vote de la loi, notre attitude critique s'explique par notre opposition aux articles qui tenden à rompre le paritarisme. Cela dit, la loi comporte des points positifs obtenus grâce à notre action et nous agissons dans le cadre de cette loi imparfaite. Jusqu'à présent le scrutin majoritaire bénéficiait paradoxalement à la C.G.T., qui détient 70 % des sièges ce qui ne correspond pas à notre audience. La démocratie ne souffre pas d'exceptions. Désormais le scrutin, comme nous l'avons réclamé, sera proportionnel et nous savons parfaitement que nous n'obtiendrons plus 70 % des sièges. Mais on ne peut pas nous avancer cet argument pour nous accuser de vouloir refuser cette élection.*

» *D'ailleurs et c'est un deuxième argument : la C.G.T. est mobilisé depuis six mois pour assurer un succès cégétiste aux élections. Un dispositif exceptionnel a été mis en place : quatre cent cinquante collectifs pour la préparation de la campagne, des actions de formation, des articles, et des démarches après des ministères, etc. Enfin et c'est un troisième argument : nous avons engagé un effort financier exceptionnel : 1.50 millions de francs au seul titre de la propagande confédérale. Le sabotage que nous avons dénoncé est celui que mèneront le gouvernement et le patronat : restrictions patronales pour l'inscription de tous les cadres dans la section de l'encadrement ; domiciliation des salariés dans l'entreprise afin d'accroître le contrôle des employés ; retards inadmissibles dans la parution des décrets. A aucun niveau, que ce soit, confédérale ou autre, la C.G.T. n'a laissé entendre qu'elle acceptait un report ou l'annulation du scrutin. La C.GôT. ne se contente pas, elle, de demander le maintien des élections, elle agit et se bat pour que cette élection soit une élection démocratique et de masse.* »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

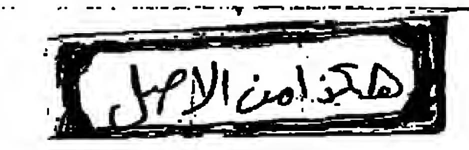
M. Ceyrac (C.N.P.F.) accuse le P.C. et la C.G.T. de s'opposer à « tout consensus national »

« *Manifestement, le tandem Marchais-Séguy s'est efforcé de prendre de vitesse les partis politiques et les syndicats pour tenir le monopole de la contestation. Au-delà de toute cette agitation, c'est la volonté du P.C. et de la C.G.T. de s'opposer à la recherche de tout concensus national* » a déclaré aux *Echos* du 13 septembre M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. « *Tout est mis en place pour qu'un vaste mouvement syndical se fasse sous la conduite de la C.G.T. et le contrôle du P.C.* », affirme le dirigeant patronal qui « *ne croit pas* », cependant que « *septembre et octobre seront marqués par une ample agitation sociale* ».

M. Ceyrac a d'autre part confirmé la volonté du patronat de poursuivre « *profession par profession* » les négociations sur le relèvement des bas salaires — formule préférée à une majoration importante du SMIC — et sur la durée du travail. A ce sujet, le président du C.N.P.F. estime qu'il est possible « *simultanément de l'aménager et de la réduire* » en donnant « *des jours de congé supplémentaires en contrepartie de la garantie d'un certain nombre d'heures ou de jours de travail effectivement réalisés chaque année* » et d'une utilisation plus grande des machines.

A propos des critiques contre l'insuffisance des investissements dans les entreprises, M. Ceyrac déclare : « *elles ont dépensé près de 250 milliards en 1978 et dépenseront environ 30 milliards de plus encore en 1979. Le problème, c'est le taux de croissance de ces investissements d'une année sur l'autre. Enfin, tout ce qui est global est toujours un peu faux. Il y a aujourd'hui, en France, des secteurs dynamiques qui investissent beaucoup. (...).*

» *Quant aux entreprises qui n'investissent pas, certaines ont de bonnes raisons pour ne pas le faire. Manque de marchés ou de produits pour les unes. Manque de capitaux ou endettement excessif pour les autres.* »



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 SEPTEMBRE

Repli de l'or et des actions

Un repli technique général s'est produit mercredi sur tous les marchés internationaux du métal jaune. A Paris, le lingot a cédé 210 francs à 48 540 francs, après 48 550 francs au premier cours. Exprimée en dollars, l'once d'or française (31,1 grammes) valait donc 357,2 contre 336,95 dans la matinée à Londres.

Quant au napoléon qui a tendance à amplifier les mouvements enregistrés dans les deux sens, il a encore cédé 8,80 F à 431,40 F, après 431,60 F au premier cours. Sa prime par rapport au gramme d'or contenu dans un lingot est tombée à 53 %.

Le recul général serait, selon les spécialistes, plus ou moins directement lié à la meilleure tenue du dollar sur le marché des changes (voir d'autre part).

Sur le marché des actions, sensiblement plus calme que les jours précédents, le mouvement de hausse qui paraissait s'essoufler dès mardi, a pris fin mercredi. Est-ce temporaire ? En tout cas, à l'issue de la séance, l'indicateur instantané s'affichait en baisse de 0,7 % environ.

Tous les compartiments ont payé un tribut sensiblement identique à ce mouvement.

Les dégâts les plus sévères ont cependant été enregistrés par A.D.G., Sommer-Allibert, Cofimeg (— 4 à 5 %) et Marine Wendel (— 6 %) qui a annoncé la passation de son dividende. Le certificat Française des Pétroles a cédé 3,3 %, de même que l'action Aquitaine.

« L'annonce du renchérissement des conditions de crédit *(voir page 1)* a en fait constitué le prétexte d'une baisse qui était prévisible depuis quelques jours », *disait un habitué de la corbeille. La hausse du taux de base des banques, même si on la trouve un peu forte au palais Brongniart n'a, en effet, surpris personne.*

LONDRES

Comme la veille, la dégradation du climat social suscite l'inquiétude de la City. Valeurs industrielles, fonds d'État, pétroles et mines d'or reculent.

Or (ouverture) (dollars) 334 35 contre 337 10

VALEURS	CLOTURE 12 9	COURS 13 9
Beecham	143 ...	143
British Petroleum (1)	11 95	11 59/64
Courtaulds	87	88
De Beers	7 89	7 95
Imperial Chemical	357 ...	356 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	308 ...	304 ...
Shell	334 ...	332 ...
Vickers	158 ..	158 ...
War Loan 3 1/2 %	33 3.8	33 5/16
*West Driefontein	48 3/4	48 1/2
*Western Holdings	38 ...	37 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CROUZET. — Bénéfice net consolidé des six premiers mois de 1979 : 16,41 millions de francs contre 6,82 millions au 30 juin 1978.

SOLYVENT-VENTEC. — Bénéfice avant impôts, mais après provisions et amortissements, pour le premier semestre de 1979 : 3,31 millions de francs contre 0,49 million au 30 juin 1979.

MANHURIN. — Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions pour les six premiers mois de 1979 : 47,37 millions de francs contre 38,76 millions de francs un an plus tôt.

MARINE WENDEL. — Pour l'exercice 1978-1979 d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois, le compte de pertes et profits s'est soldé par une perte de 58 millions de francs, après divers abandons (à Sacilor), transformations de prêts, remboursements anticipés, etc. Le conseil a décidé de ne pas proposer de distribution de dividende.

DOW CHEMICAL. — Le dividende trimestriel, payable le 30 octobre, a été relevé de 5 cents à 40 cents par action.

I.T.T. — En raison d'une provision exceptionnelle de 320 millions de dollars, pour compenser les frais de fermeture d'une papeterie québécoise, le résultat trimestriel du groupe sera déficitaire.

NEW-YORK

Encore très hésitant

Le marché est resté très hésitant mercredi à Wall Street où la hausse des valeurs pétrolières a cependant permis à l'indice Dow Jones de terminer à 870,30, en progrès de 1,19 point.

Le volume des transactions s'est élevé à 39,53 millions de titres contre 42,94 millions la veille.

Sur 1 942 valeurs traitées, 881 ont progressé, 664 ont reculé et 397 sont restées à peu près inchangées.

Comme prévu, la Chase Manhattan Bank a donné le coup d'envoi à une nouvelle tension des taux d'intérêts, en portant son « prime rate » au niveau sans précédent de 13 % (voir d'autre part).

VALEURS	COURS 11 9	COURS 12 9
Alcoa	56 7/8	58 1/2
A.T.T.	55 7/8	56 1/4
Boeing	46 3/4	48
Chase Manhattan Bank	40 3/8	39 7/8
Du Pont de Nemours	43 1/4	43 5/8
Eastman Kodak	56 1/8	55 1/4
Exxon	57 1/8	58 3/4
Ford	43 3/8	43 5/8
General Electric	51 1/8	51 1/4
General Foods	34 3/4	34 1/2
General Motors	58 1/2	58 3/8
Goodyear	15 1/2	15 3/8
I.B.M.	65 5/8	66 1/8
I.T.T.	28 1/4	28 7/8
Kennecott	27 ...	27 1/4
Mobil Oil	46 3/8	47 1/4
Pfizer	34 ...	33 7/8
Schlumberger	84	84 3/8
Texaco	28 1/8	28 3/8
U.A.L. Inc.	25 5/8	25 3/4
Union Carbide	42 3/4	42 7/8
U.S. Steel	22 1/4	22 1/8
Westinghouse	20 3/4	20 1/2
Xerox	63 5/8	64 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	11 sept.	12 sept.
Valeurs françaises	121,1	120,5
Valeurs étrangères	130,2	129,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,7	103,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 9	13 9
1 dollar (en yens)	222 35	222 15

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 12 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 ..	2 862	S.P.E.G.	263	258	Locabail	219 ..	208	Immoinvest	160 20	158
5 %	51 40	2 860	S.A.F.	554	553	Locabail Immob.	365	369	Cie Lyon. Imm.	160	153 50
5 % 1920-1960	151 ..	[illegible]				Loca-Expansion	165 50	166	OFIMES	131	131
3 % amort. 45-54	71	3 144	Alsacien. Banque	341	341	Locafinancière	204 50	208	U.B.I.M.O.	214 70	214 70
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	182 .	180 ..
A.G.F. (Stê Cent.)	558	555
Ass. Gr. Paris-Vie	1855 d	1855 d
Concorde	384	378
Epargne France	310	308
Financ. Victoire	375	377
France I.A.R.D.	218	218 50
GAN (Stê) Centr.	580	588

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 225	4 229	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	233 280	233 450	225	235
Belgique (100 F)	14 536	14 547	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 440	212 450	206	217
Danemark (100 krd)	80 870	80 890	78	83
Norvège (100 k)	84 540	84 600	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 477	9 417	9 200	9 700
Italie (1 000 lires)	5 197	5 200	4 500	5 300
Suisse (100 fr.)	258 820	258 800	252	265
Suède (100 krs)	100 600	100 580	97	102 500
Autriche (100 sch.)	32 420	32 435	31 400	33
Espagne (100 pes.)	6 397	6 403	6 200	6 800
Portugal (100 esc.)	8 610	8 605	7 800	8 900
Canada ($ can. 1)	3 634	3 645	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 910	1 904	1 820	1 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 9
Or fin (kilo en barre)	48300	48250
Or fin (en lingot)	48750	48540
Pièce française (20 fr.)	440 20	431 40
Pièce française (10 fr.)	392	392
Pièce suisse (20 fr.)	402 10	395 10
Union latine (20 fr.)	372	375 80
Souverain	495 90	481 .
Pièce de 20 dollars	2030	2000 .
Pièce de 10 dollars	1030	1000 .
Pièce de 5 dollars	660	600
Pièce de 50 pesos	1926 50	1900 50
Pièce de 10 florins	392 .	386 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Attentat en Espagne.* — Le directeur de la succursale de la banque Hispano-Americano de Baracaldo, ville industrielle de la banlieue de Bilbao, a été tué dans un attentat ce jeudi 13 septembre dans la matinée, a annoncé l'agence EFE. — *(A.F.P.)*

● *Le pape Jean-Paul II* a reçu en audience privée, mercredi 12 septembre, le comité de rédaction d'« Europa », supplément commun du *Monde*, de la *Stampa*, du *Times* et de *Die Welt*.

A B C D F G H

La grève à la S.N.C.F.

LE TRAFIC EST ASSURÉ A 40 % ENVIRON

La grève, organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. à la S.N.C.F., depuis mercredi 12 septembre, à 20 heures, doit se poursuivre jusqu'au samedi 15 septembre, à 6 heures. Environ 40 % des trains circulent, le pourcentage variant selon les réseaux. Sur les grandes lignes, le trafic doit être assuré à 40 % sur les réseaux Nord et Est et un peu moins ailleurs. En banlieue parisienne, 60 % des trains circulent à Paris-Est et à Paris-Nord, 30 % dans les autres gares. Sept lignes de banlieue sont cependant fermées au trafic : Paris-Invalides-Versailles, Pont-Cardinet-Auteuil, Puteaux-Issy-Plaine, Plaisir-Grignon-Epône, Argenteuil-Ermont, Versailles-Chantiers-Juvisy et Massy-Palaiseau-Choisy (Orly-Rail).

Les prévisions de circulation des trains pour la journée du vendredi 14 septembre sont les mêmes que celles publiées pour le jeudi 13 septembre dans « le Monde » du 13 septembre. Il faut cependant y ajouter les trains suivants :

● PARIS-EST. — 17 h. 49, Strasbourg ; 18 h. 46, Strasbourg.

● PARIS-NORD. — 18 h. 47, Lille ; 0 h. 15 (et non pas 23 h. 27), Tourcoing.

● PARIS-SAINT-LAZARE. — 17 h. 43 (et non pas 17 h. 45), Le Havre) ; 20 h., Le Havre ; 20 h. 55, Cherbourg.

● PARIS-MONTPARNASSE. — 17 h. 48, Brest, Quimper ; 18 h. 26, Brest, Quimper ; 18 h. 23, Nantes ; 22 h., Nantes, Quimper ; 22 h. 30, Brest.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 18 h. 13, Les Aubrais.

UNE DEUXIÈME LETTRE DE M. BARRE AUX SYNDICATS

Le premier ministre devait adresser, jeudi 13 septembre, dans l'après-midi, une nouvelle lettre aux syndicats et organisations professionnelles. Après sa première missive du 27 août (*le Monde* du 31 août), qui annonçait une relance de la concertation, cette deuxième correspondance a pour but de fixer les thèmes de discussion et un calendrier. M. Raymond Barre devait notamment insister sur le relèvement des bas salaires, l'aménagement du temps de travail, et le droit à l'expression des salariés dans les entreprises.

LE MINISTRE DU TRAVAIL AUTORISE LE LICENCIEMENT D'UN DÉLÉGUÉ C.G.T.

Le ministre du travail a, le 11 septembre, autorisé le licenciement de M. Serge Dées, délégué syndical C.G.T. de l'usine Solmer à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). La direction avait demandé cette mesure en raison du rôle joué par le syndicaliste lors des manifestations, parfois violentes, du mois de juin, soutenues par le personnel pour réclamer l'augmentation des salaires et la réduction de la durée du travail. M. Boulin a estimé que M. Dées avait excédé les prérogatives syndicales en provoquant délibérément la perte de 88 000 tonnes d'acier, totalement rendues inutilisables, indique-t-on au ministère du travail. En revanche, il a refusé le licenciement de M. Bernard Claireau, délégué C.F.D.T., également demandé par la direction.

L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-C.F.T.C. déclare que des débrayages ont déjà eu lieu pour protester contre la décision ministérielle et ont donné un ordre de grève de deux heures le 13 septembre.

● *Evacuation par la police de l'usine Dassault*, mercredi 12 septembre, à Sanguinet (Landes) qui était occupée depuis le 31 juillet par les salariés. Ses derniers réclamaient de véritables négociations sur l'embauche et s'opposaient à la trop large utilisation de main-d'œuvre temporaire.

Le président de la République demande à l'Académie des sciences un bilan des sciences mécaniques

Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, vient d'écrire à M. Roger Gautheret, président de l'Académie des sciences, pour lui demander de faire « *un bilan des capacités de la France dans les sciences mécaniques* ».

M. Giscard d'Estaing, qui avait voulu la réponse de l'Académie pour lui permettre de jouer un rôle de conseil, tire les conséquences de cette réforme et met en pratique le nouveau règlement intérieur qu'il vient d'approuver par un décret en date du 3 septembre 1979. L'article 3 du règlement définit les missions de l'Académie, parmi lesquelles figurent « *les avis qu'elle peut donner aux pouvoirs publics, sur leur demande ou de sa propre initiative, sur toute question relevant de sa compétence* ».

Voici le texte de la lettre de M. Giscard d'Estaing :

Monsieur le président, les sciences et les industries mécaniques ont une importance considérable pour le développement scientifique, technique et industriel. En particulier, elles contribuent plus directement que d'autres à façonner la vie sociale et économique, en raison de leur apport aux outils des hommes ; elles sont à l'origine de nombreuses activités industrielles, créatrices d'emplois et fortement exportatrices.

La France occupe une des premières places mondiales dans de nombreux domaines de ces sciences et de ces industries, grâce à la compétence de ses ingénieurs, de ses chercheurs et de ses techniciens.

La nouvelle répartition internationale du travail paraît commander que notre pays fasse un meilleur usage de cette ressource et accroisse la place que tiennent ces sciences et leurs applications dans notre économie.

En raison de l'éminence de ses membres et de la diversité des disciplines où ils excellent, l'Académie des sciences me paraît bien placée pour en juger. C'est pourquoi, en application de l'article 3 des nouveaux statuts, je confie à l'Académie la mission de faire le bilan des capacités de la France dans les sciences mécaniques, de manière à mettre en lumière les forces et les faiblesses de notre pays en cette matière et de proposer les moyens propres à tirer davantage parti des unes et à pallier les autres.

Je demande à l'Académie de me remettre, dans un délai d'un an, un rapport sur ce sujet. Pour l'élaboration de ce rapport, l'Académie bénéficiera du concours de toutes les administrations et de tous les organismes scientifiques concernés, et, notamment, de ceux qui relèvent de l'autorité des ministres de la défense, de l'environnement et du cadre de vie, des universités, de la santé et de la sécurité sociale, de l'industrie, des transports, ainsi que des secrétaires d'Etat aux postes et télécommunications et à la recherche.

M. CLAUDE LABBÉ : le R.P.R. ne doit plus ruer dans les brancards.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, conseiller politique du mouvement, estime dans une interview à *Paris-Match* daté du 21 septembre :

« *Le R.P.R. ne doit plus ruer dans les brancards. Il peut très bien critiquer tout en restant dans la majorité. Bref, pratiquer dans la majorité une opposition plus logique et plus sérieuse et non plus une opposition épidermiqueet polémique puérile. (...)*

» *Nous avons commis des erreurs ces derniers mois. Il faut se décider à modifier l'état d'esprit du R.P.R. et revenir à l'état d'esprit qui était le sien lors de sa fondation, car nous en avons dévié. Le R.P.R. a été créé pour être un rassemblement d'hommes et de certaines idées. Or, ce mouvement a tourné court. Le R.P.R. s'est arrêté de penser. Son avenir repose maintenant entre les mains de Chirac et de ceux qui l'entourent. C'est à eux qu'il incombe de faire l'effort difficile de revoir l'organisation et de revenir aux sources du R.P.R.* »

M. Labbé ajoute : « *La logique pour une grande formation politique, c'est de présenter un candidat* (à l'élection présidentielle) *et de commencer à l'affirmer, quitte à revenir en arrière si l'intérêt supérieur de la nation l'exige. Le déclarer* in extremis, *cela ressemblerait à une candidature de combat.* »

Le cyclone Frédéric atteint la côte sud des États-Unis

Un demi-million de personnes ont été évacuées

Le cyclone Frédéric, qui s'est notablement renforcé pendant sa traversée du golfe du Mexique, a atteint, dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 septembre, la côte sud des Etats-Unis. Vers minuit (heure locale, 6 heures en France), l'œil du cyclone, d'un diamètre de 80 kilomètres, entrait dans la baie de Mobile (Alabama), où la dépression surélevait les eaux d'environ 4,50 mètres. Le cyclone a provoqué des dégâts importants sur toute la côte avoisinante, où de nombreuses routes et les lignes électriques sont coupées. Les vents y dépassent 200 kilomètres à l'heure. A Pascagoula (Mississippi), à 50 kilomètres à l'ouest de Mobile, les chantiers navals ont subi des dommages très importants. De nombreux bâtiments sont rasés.

Environ un demi-million de personnes ont évacué les zones menacées et Frédéric ne semble pas avoir fait de victimes directes. Un accident lors de l'évacuation d'une plate-forme de forage sous-marin a fait un mort et un disparu. Il semble aussi que quelques navires soient en difficulté.

Frédéric, comme David qui l'a précédé, est un cyclone de degré quatre (« dommages extrêmes », vents soufflant entre 210 et 250 kilomètres à l'heure). Sur cette même côte, la région ravagée avait été touchée en 1969 par le cyclone Camille, le plus violent du siècle, qui était de degré cinq (le plus élevé) et avait fait près de 300 victimes. On ne peut encore rien dire de Gloria, le prochain cyclone, qui a été localisé mercredi au milieu de l'Atlantique. — *(A.F.P.)*

Après sa visite à Managua

LE PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN COMPTE SE RENDRE A PANAMA

M. Pham Van Dong est attendu, ce jeudi 13 septembre, au Nicaragua, où il doit faire une visite de deux jours (« le Monde » du 13 septembre). L'arrivée du premier ministre vietnamien pourrait cependant être retardée en raison du mauvais temps à La Havane, où il se trouvait jusqu'à mercredi. Le cyclone Frédéric se trouvait toujours mercredi au-dessus du territoire cubain. M. Pham Van Dong devait faire escale à Mexico avant de gagner Managua.

Le premier ministre vietnamien devrait d'autre part se rendre samedi, si son emploi du temps est respecté, à Panama, où il devrait être reçu par le président Royo. Son séjour à Panama est prévu pour vingt-quatre heures et comporte notamment une conférence de presse. — (A.F.P.)

A Biarritz

UN MILITANT BASQUE ESPAGNOL EST VICTIME D'UN ATTENTAT

Un militant basque espagnol, M. Justo Elizaran Sarazola, a été grièvement blessé lors d'un attentat, jeudi 13 septembre, vers 8 h. 30, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Deux inconnus ont tiré sur M. Elizaran, originaire de Saint-Sébastien, qui travaillait en France. La victime serait un militant connu de l'organisation autonomiste basque, l'ETA militaire, d'après les sources officielles. L'attentat n'a pas été revendiqué. C'est le huitième commis contre des Basques espagnols dans les Pyrénées-Atlantiques depuis un peu plus d'un an. Les précédents attentats ont provoqué la mort de trois personnes, cinq autres ayant été plus ou moins grièvement blessées.

Le numéro du « Monde » daté 13 septembre 1979 a été tiré à 567 586 exemplaires.

TROIS CENTS CHASSEURS ONT ÉTÉ CONFRONTÉS A LA RESCAPÉE DU CRIME DE LA R.N. 86

Les gendarmes du Gard et les policiers du service régional de police judiciaire de Montpellier ont procédé, mercredi 12 septembre, à une série de confrontations collectives entre cent quarante-six chasseurs de la région et la jeune rescapée du crime de la Nationale 86, le 14 juillet dernier (*le Monde* daté 22 - 23 juillet), Laurence Gérard, qui avait vu l'assassin de sa mère et de son frère, et en avait fait la description encore sous le choc du drame.

Les enquêteurs ont convoqué dans les villages près des lieux du crime les chasseurs qui sont passés, par groupes de six devant l'adolescente, après avoir tiré au sort un numéro. Trois confrontations ont eu lieu à Valliguières, Pouzilhac et Gaujac. Elles n'ont abouti à aucun résultat. Les enquêteurs devaient procéder, ce jeudi 13 septembre, à de nouvelles confrontations. Cent cinquante autres chasseurs devaient être mis en présence de Laurence Gérard, dans les villages de Flaux, Saint-Victor-Lacoste et la Capelle-et-Masmolène.

On se souvient que la gendarmerie avait retrouvé sur les lieux du double crime une cartouche du type de celles que l'on utilise dans le tir du sanglier.

A Saint-Denis

LE CONDUCTEUR D'UNE VOITURE QUI TENTAIT DE FORCER UN BARRAGE EST TUÉ PAR UN POLICIER

Un jeune homme a été tué d'un coup de feu par un gardien de la paix, jeudi 13 septembre, vers 4 heures du matin, dans le tunnel du Landy, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), alors qu'il tentait, selon la police, de forcer un barrage à bord d'un véhicule volé. Occupée par trois jeunes gens, cette voiture avait été repérée et un dispositif avait été mis en place. Dans le tunnel, un gardien de la paix, placé au milieu de la chaussée, aurait voulu contraindre le conducteur à s'arrêter, mais celui-ci accéléra. Un officier de paix, commandant la patrouille, aurait alors, toujours selon la police, tiré un coup de feu, atteignant le conducteur. Grièvement blessé, celui-ci devait succomber quelques instants plus tard.

Les deux autres passagers du véhicule, des jeunes délinquants connus des services de police, Guy Jost, âgé de vingt-deux ans, et un mineur, âgé de dix-sept ans, ont affirmé, après leur arrestation, qu'ils ne connaissaient pas leur compagnon. Le conducteur du véhicule n'a pas pu être identifié. Il était armé d'un pistolet 22 long rifle.





